Le Monde

55e ANNÉE – No 17036 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 4 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

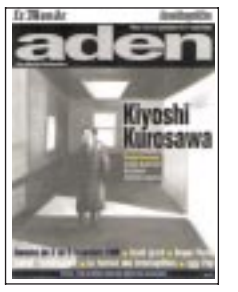

Lionel Jospin sans DSK

● La démission de Dominique Strauss-Kahn déséquilibre l'équipe Jospin ● L'opposition et l'Elysée exploitent l'affaiblissement du premier ministre ● Les dirigeants européens regrettent le départ de l'artisan de l'euro ● Christian Sautter prend ses fonctions aux finances

LIONEL JOSPIN s'est employé, mardi 2 novembre, à couper court au plus vite à la crise déclenchée par la démission du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. A l'Assemblée nationale, le premier ministre a rendu hommage à son ancien ministre, à qui il a exprimé son « *amitié fidèle* ». Il a rappelé son souci constant de respecter l'indépendance de la justice et écarté toute autre « *polémique politique* ». Il a reçu ensuite, à l'hôtel Matignon, le nouveau ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, qui a été chargé de continuer la politique économique de son prédécesseur. Avec cette affaire, l'opposition espère avoir trouvé un bon moyen pour affaiblir M. Jospin. Elle s'interroge sur les liens entre le PS et la MNEF et soupçonne le gouvernement d'intervenir dans le cours de la justice. A l'étranger, la démission de M. Strauss-Kahn est vue avec inquiétude par les Européens et par les libéraux qui regrettent le départ d'un des artisans de l'euro.

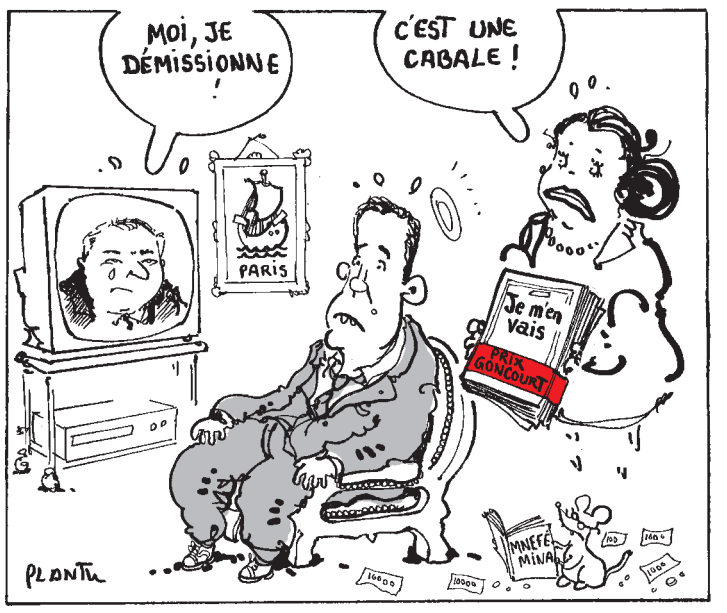

● Le nouveau dispositif économique de Lionel Jospin p. 6
● Le rôle de Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la MNEF p. 8
● Les Européens regrettent le départ d'un artisan de l'euro p. 9 et 10
● Christian Sautter, l'homme qui sort de l'ombre p. 16

Le gâchis

LE SOUPÇON qui pèse sur Dominique Strauss-Kahn est grave, puisqu'il est accusé d'avoir tenté de faire obstruction à la justice ou, du moins, de l'égarer. Plutôt que de voir son action ministérielle rythmée non plus par les débats fiscaux, les indices économiques, les décisions industrielles, mais par les actes de procédure, les auditions, les expertises et les contre-expertises judiciaires, il a préféré quitter Bercy. C'était le choix le plus sage, dès lors que Lionel Jospin lui en laissait la responsabilité.

Mais quel incroyable gâchis !

J. M. C.

ÉDITORIAL

Lire la suite page 18

J. FOLEY/OPALE

PRIX LITTÉRAIRE

Le Goncourt à Jean Echenoz

Sans attendre le 8 novembre, date prévue pour l'annonce du Goncourt, le jury du prix littéraire a couronné, mardi 2, Jean Echenoz pour *Je m'en vais* (Editions de Minuit), lauréat dès le premier tour. Vingt ans après son premier livre, *Le Méridien de Greenwich*, c'est à un virtuose de l'écriture et à une maison d'édition connue pour son exigence que revient cette récompense, dont la publication anticipée est destinée à prendre de vitesse les jurys des autres prix, notamment le Femina. p. 34 et notre éditorial p. 18

Tchétchénie : le calvaire des civils sous les bombes russes

A LA FRONTIÈRE entre l'Ingouchie et la Tchétchénie, tous les témoignages concordent : les Russes se livrent à des bombardements aveugles et systématiques contre la population tchétchène. Aviation et artillerie lourde s'en prennent aux hôpitaux, aux écoles, aux habitations. Privée d'eau, d'électricité et de tous soins depuis près d'un mois, la population cherche à fuir. Mais les Russes bloquent les points de passage avec l'Ingouchie, emprisonnant des colonnes de réfugiés sous le feu de leurs bombardements. L'aide internationale n'arrive pas, ou est détournée par les soldats russes. A Oslo, le président Bill Clinton, s'entretenant mardi 2 novembre, avec le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a fait part de son « *inquiétude* » quant au sort des civils tchétchènes.

Lire page 2

« Call centers », usines du XXIe siècle

LES CENTRES d'appels téléphoniques (*call centers*) sont devenus un important gisement d'emplois dans la plupart des pays occidentaux. En Europe, près de 700 000 personnes y travaillent, dont 70 000 en France, où certains instituts prévoient 100 000 créations d'emplois d'ici trois ans. Les emplois y sont précaires, les conditions de travail souvent très pénibles et les salaires particulièrement bas. Les syndicats ont du mal à s'implanter dans ces usines du XXIe siècle. Ils organisent, jeudi 4 novembre, une journée mondiale de syndicalisation.

Lire page 21

A vendre : dauphins tueurs et espions de la flotte russe

LA FLOTTE russe de la mer Noire solde avant liquidation. Jusqu'aux dauphins, dressés pour la lutte en mer, dont la marine ne sait plus quoi faire sinon tenter de les vendre au plus offrant pour s'en débarrasser. Vladimir Poutine, premier ministre, veut que les armées liquident, comme autant de surplus, les matériels de toute nature dont, faute de crédits suffisants pour les conserver en état de fonctionner, elles n'auraient plus un besoin opérationnel manifeste.

A Sébastopol, la flotte russe de la mer Noire – qui fut emblématique de la puissance soviétique et conçue pour contrebalancer l'imposante VIe flotte américaine en Méditerranée – n'est plus que l'ombre d'elle-même. Nombre des cent trente bateaux qu'elle aligne encore vieillissent, rouillent sur place ou manquent tellement de pièces de rechange qu'ils ne quittent plus les quais que pour de rares exercices. A l'OTAN, on en a pris conscience lorsque Moscou a peiné, de toute évidence, pour dépêcher, en mer Adriatique, un modeste bateau-espion, le *Liman,* censé suivre les « ronds dans l'eau » de navires alliés chargés de veiller au respect de l'embargo contre la Yougoslavie (au début des années 90).

La marine soviétique a entretenu pendant une trentaine d'années, en Crimée, à Balaclava, des dauphins, réputés pour leur intelligence, qu'elle avait entraînés comme la marine américaine à remplir des missions de guerre. Ils étaient censés donner l'alerte en veillant aux intrusions maritimes, ou porter des mines, tels des kamikazes, en s'approchant de la coque de navires hostiles pour les intercepter et les neutraliser avec le maximum de discrétion. La flotte de Sébastopol cherche à s'en séparer. Déjà, en 1991, plusieurs de ces mammifères marins ont été rejetés à la mer, si l'on en croit un des correspondants militaires de *L'Etoile rouge.*

Aujourd'hui, la marine russe ne sait plus très bien quoi faire du troupeau de dauphins qui nagent encore dans ses bassins et dont elle ne précise pas le nombre. Les vendre, sans doute, mais à qui ? Les capacités de ces mammifères peuvent en faire de redoutables tueurs dans les mains de propriétaires malintentionnés. Le porte-parole de la marine, Igor Dygalo, ne cache pas l'embarras du haut commandement. Des dauphins formés à devenir des torpilles pourraient constituer de graves menaces – sous le contrôle de la mafia russe, voire de terroristes internationaux ou de maîtres-chanteurs sans scrupules – s'ils étaient lancés, par exemple, dans le sillage de bateaux marchands ou de yachts de la nomenklatura. La marine russe a mis à l'étude une solution. Il s'agirait de céder les dauphins à des cirques marins ou à des parcs d'attractions en bordure de mer, là où, déjà, aux Etats-Unis, certains de ces mammifères ont coulé une paisible et pacifiste retraite.

Jacques Isnard

AFP

RUGBY

Une affaire d'oreille

Gros souci pour l'équipe de France de rugby, qui doit affronter l'Australie en finale de la Coupe du monde, samedi à Cardiff. Le pilier Franck Tournaire *(photo)* est accusé d'avoir mordu l'oreille d'un All Blacks. Il risque une suspension de un à trois ans. p. 28 et la chronique de Pierre Georges p. 38

L'homme d'i télévision

CHRISTIAN DUTOIT

POUR son quinzième anniversaire, Canal+ lance, jeudi 4 novembre, i télévision, une chaîne d'information en continu fondée sur la proximité. Père du projet et directeur de la chaîne, Christian Dutoit explique, dans un entretien au *Monde*, le concept novateur d'i télévision, dont l'ambition est de « *changer le rythme* » de l'information télévisée.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1104 - 7,50 F

POINT DE VUE

Une Constitution fédérale pour l'Europe ? *par Johannes Rau*

A l'occasion du colloque qu'organise l'Institut français des relations internationales (IFRI) à Paris les 3 et 4 novembre, *Le Monde* publie les textes de deux des personnalités amenées à intervenir, celui du président finlandais, Martti Ahtisaari, *(lire page 17)* et, ci-dessous, celui du président de la République fédérale d'Allemagne.

L'EUROPE a-t-elle besoin d'une Constitution fédérale ? Voilà une question aussi ancienne que l'aspiration à la paix sur notre continent. Henri IV, Victor Hugo, Aristide Briand et Winston Churchill ont plaidé en sa faveur, chacun en son temps et dans le contexte de son époque.

Pourquoi un débat intense renaît-il au sujet de cette idée aujourd'hui, après cinquante ans de paix et de prospérité ? Notre situation est marquée aussi bien par un niveau d'intégration économique sans précédent que par la crise du Kosovo.

De toute évidence, l'Europe reste inachevée. La distance manifeste qui existe entre les citoyens et l'administration de Bruxelles révèle un problème de légitimation démocratique. La perspective d'élargissement de l'Union à de nombreux nouveaux Etats membres pose la question de sa capacité d'action. Enfin, il est des tâches en politique économique et sociale qui exigent des solutions à l'échelle européenne parce que, dans le contexte de la mondialisation, aucun Etat membre ne peut prétendre sérieusement les maîtriser tout seul.

Les clivages entre les conceptions sur l'Europe semblent bouger. Il apparaît de plus en plus clairement que la politique européenne doit apporter deux réponses essentielles à l'élusive question de la finalité du processus de l'unification européenne : définir les objectifs politiques auxquels l'Europe souscrit et dire quelle est la structure institutionnelle qu'elle doit adopter pour pouvoir mettre en œuvre ces objectifs avec efficacité. Il est plus facile aujourd'hui de donner ces deux réponses qu'au moment de la négociation du traité de Maastricht, où la finalité faisait l'objet de vives controverses et avait donc été éludée.

Lire la suite page 17

***Johannes Rau** est président de la République fédérale d'Allemagne.*

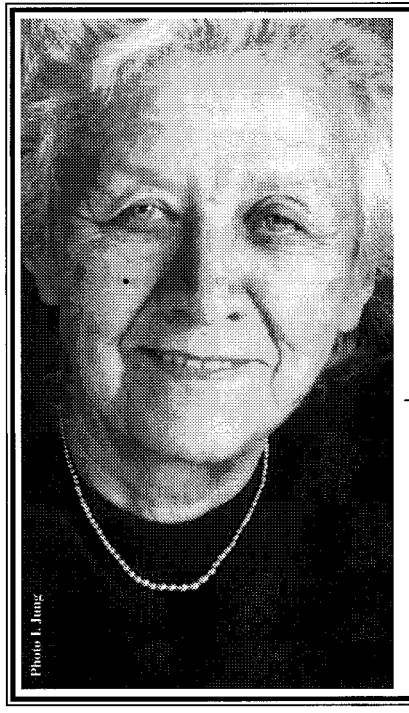

JACQUELINE DE ROMILLY

de l'Académie française

Laisse flotter les rubans

Editions de Fallois
PARIS

Dr J. GEBHARDT/STERN/STUDIOX

HISTOIRE

1989 : la chute du mur de Berlin

3. La fin du « niet » soviétique

Le 14 juin, à Bonn, Mikhaïl Gorbatchev fait comprendre aux dirigeants des pays d'Europe centrale qu'il en a fini avec la doctrine Brejnev. L'URSS n'enverra plus ses tanks, comme à Prague ou à Kaboul, pour rétablir l'ordre. Aujourd'hui, l'ancien président estime que sa politique était dans la droite ligne de la position traditionnelle soviétique. p. 14 et 15

International 2
France-Société 6
Régions 13
Horizons 14
Carnet 20
Abonnements 20
Entreprises 21
Communication 24
Tableau de bord 25
Aujourd'hui 28
Météorologie, jeux .. 33
Culture 34
Guide culturel 36
Radio-Télévision 37

LeMonde Job: WMQ0411--0002-0 WAS LMQ0411-2 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0416 Lcp:700 CMYK

EXODE **Une dizaine de milliers de Tchétchènes, fuyant les combats, seraient toujours bloqués par les forces russes au poste frontière Kavkaz entre la Tchétchénie et l'Ingouchie. Les premiers témoignages font état de conditions humanitaires dramatiques dans la colonne de réfugiés et relatent les bombardements russes sur la population civile. ● L'ARMÉE FÉDÉRALE poursuit son offensive militaire dans l'ouest de la république sécessionniste. Amnesty International dénonce *« l'apathie »* de la communauté internationale devant les atteintes aux droits de l'homme de la part des Russes alors que le Conseil de l'Europe pourrait, jeudi, débattre de la question tchétchène. ● LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN, Bill Clinton, en marge du sommet d'Oslo sur le Proche-Orient, a appelé le premier ministre russe, Vladimir Poutine, à ouvrir *« un dialogue politique »* avec Grozny.**

Les civils fuient en masse l'offensive russe en Tchétchénie

A la frontière avec l'Ingouchie, plusieurs milliers d'hommes, femmes et enfants attendent l'ouverture du couloir humanitaire promis par Moscou. Ils racontent les exactions, les destructions et décrivent la vie à Grozny, privée d'eau, de gaz et d'électricité

POSTE FRONTIÈRE DE KAVKAZ (entre Tchétchénie et Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Blocs de béton et rouleaux de barbelé ferment la route. En retrait, les commandos spéciaux russes, lourdement armés, gardent d'étroites chicanes. Un peu plus loin, des chars stationnent, canons braqués sur la foule. Jusqu'au samedi 23 octobre, le poste frontière de Kavkaz était la principale voie de fuite de la population tchétchène devant les avancées et les bombardements de l'armée russe. Par cette route, l'un des principaux axes du Caucase du Nord, environ 180 000 personnes se sont réfugiées dans la petite République voisine d'Ingouchie. Jusqu'à ce que l'armée russe cadenasse le poste frontière et bloque le passage des civils. Il s'agissait officiellement d'empêcher *« l'infiltration de terroristes »* dans le reste de la Russie.

TÉMOIGNAGES
Des milliers de réfugiés attendent l'ouverture du passage, bloqué par l'armée russe

Mardi 2 novembre, le poste de Kavkaz est un piège. Côté tchétchène, 15 000 à 20 000 personnes attendraient depuis des jours que le passage soit rouvert. Selon de nombreux témoignages, la colonne de réfugiés s'étirerait sur 15 kilomètres, sur la route qui vient de Grozny. Les autorités russes avaient promis un *« corridor »* pour le 29 octobre, puis pour le 30. Depuis le 1er novembre, les véhicules passent au compte-gouttes. Cent personnes lundi, peut-être deux cents mardi.

Côté ingouche, face aux troupes russes, plusieurs milliers de personnes sont également massées. Réfugiées elles aussi, elles sont venues attendre parents, enfants, amis ou tentent de retourner en Tchétchénie, chercher leur famille, rejoindre leurs maisons. Camions, autobus, tracteurs, voitures s'entassent sur les bas-côtés. Des campements de fortune ont été montés dans les champs boueux alentours. La première neige est tombée dimanche et le froid gagne. *« Mon mari et mes trois enfants sont de l'autre côté,* dit Esava. *Ils sont bloqués dans la voiture depuis quatre jours. Pourquoi les Russes ne les laissent-ils pas passer ? »*

« VOUS AUREZ LE TEMPS »

Cris, protestations, les femmes pleurent, les hommes se regroupent tandis que les commandos russes font signe de reculer et que l'énervement gagne la foule. Les pires histoires courent parmi les groupes de réfugiés sur ce qui se passe de l'autre côté du poste. *« Cinq vieillards sont morts il y a deux jours et ont été enterrés sur les bas côtés de la route »*, affirme Issa, qui a fui Grozny la veille de la fermeture de la frontière. *« On est allé voir Chamanov* (le général russe commandant ce secteur), raconte une femme, *il nous a dit* : "Pourquoi voulez-vous passer ? Vous aurez bien le temps d'aller ramasser vos cadavres". » Kiura répare un autobus hors d'âge et campe ici depuis deux jours en attendant de pouvoir regagner Grozny *« récupérer des enfants et des femmes malades ». « Les gens sont bloqués dans la boue et le froid, des femmes ont accouché sur la route. Il n'y a rien, pas d'aide, même le pain ne peut pas passer, les soldats russes prennent tout ».*

Les bombardements ont repris à quelques kilomètres de là. On entend distinctement les tirs d'artillerie et les sifflements des *« orgues de Staline »*. Aussitôt, le bruit court que la colonne de réfugiés est bombardée. *« Ils l'ont fait, il y a trois jours... »*, assure Kuira.

DES TIRS AVEUGLES

Un bus franchit finalement les chicanes du poste et chacun se précipite à la recherche d'un visage connu, de nouvelles de proches. Une trentaine de femmes et d'enfants, visiblement épuisés, descendent du véhicule. *« Je viens de Grozny,* explique Zara. *Deux personnes, une femme et un jeune homme, sont mortes ce matin à un poste de contrôle. Nous avons attendu cinq heures, il n'y a aucune aide. »* Enseignante, Zara explique qu'*« on ne peut pas comprendre ce qui se passe à Grozny en ce moment. » « Il n'y a plus de gaz, plus d'électricité, plus d'eau et les bombardements sont incessants. »*

Chacun raconte les tirs aveugles des troupes russes. Là sur une école, là sur un hôpital, là sur un groupe de maisons. *« Faut-il éliminer une population entière pour se débarrasser de quelques terroristes ? Faut-il empêcher tous les garçons de plus de douze ans et tous les hommes de franchir la frontière ? »*, crie Magomed. *« Eltsine veut la Tchétchénie sans les Tchétchènes,* ajoute Moussa. *Bassaïev et Khattab* (les chefs de la résistance tchétchène) *sont les créations du Kremlin ; ils sont les amis de Poutine qui fait cette guerre pour monter dans les sondages et gagner les élections. »*

La nuit tombe et la frontière se ferme jusqu'au lendemain matin. Des deux côtés, des réfugiés s'organisent pour une nouvelle nuit. Adjoint du général Chamanov, l'officier qui commande le poste Kavkaz refuse de répondre aux questions de journalistes étrangers, quand les reporters russes sont autorisés à passer la frontière. Puis, après un temps de réflexion, l'officier fait savoir par un de ses soldats qu'il est prêt à parler, mais qu'il en coûtera *« 250 dollars par journaliste et pour cinq minutes, pas plus ».*

François Bonnet

Issoup, quatorze ans, « ses jambes sont là-bas, son corps est ici »

SLEPTSOVSK (Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Elle s'appelle Zoulikhan Assoukhanova, lui, Issoup Magomedov. Tous deux ont quatorze ans, des visages livides, de grands yeux noirs creusés par la douleur et les drogues. Issoup repose sur un lit métallique, amputé des deux jambes au niveau des cuisses. Zoulikhan a le bras droit sectionné à la hauteur du biceps et gît dans un étroit couloir de l'hôpital central de Sleptsovsk, en Ingouchie, à quelques kilomètres de la frontière tchétchène. Trop épuisés, les deux adolescents laissent leurs mères raconter d'une voix digne, parfois interrompue par les sanglots, le jour où leur vie a basculé sous les bombes et les obus russes en Tchétchénie.

Le 24 octobre, à 10 heures, Issoup est sorti jouer au football dans un champ qui borde le village de Novy-Charoï, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Grozny. Sur le terrain, vingt et un jeunes, âgés de quatorze à dix-huit ans : *« J'étais à la maison, j'ai entendu l'explosion. Je me suis précipitée. Partout, des corps baignaient dans le sang. Les gens criaient qu'un char russe venait de tirer »*, dit la mère d'Issoup, Leïla. Sept garçons sont tués sur le coup. Tous les autres sont gravement blessés. Ce jour-là, les chars russes avaient pris position à Assimovskaïa, à six kilomètres du village.

Issoup et sa mère sont emmenés à l'hôpital d'Ourous-Martan, à une vingtaine de kilomètres. Le jeune garçon reçoit les premiers soins ; une évacuation vers l'Ingouchie est demandée. Mais depuis la veille, la frontière a été fermée par les troupes russes. Il y a cinq jours, Issoup, faute de matériel et de soins suffisants, a dû être amputé des deux jambes. *« Il y avait tout le temps des bombardements. L'opération a dû se faire dans la cave de l'hôpital »*, raconte Leïla.

L'HÔPITAL BOMBARDÉ

Le lendemain, le jeune garçon peut enfin être évacué vers Sleptsovk. *« Il a passé la journée dans un autobus,* dit sa mère. *Au poste-frontière, les soldats russes nous ont bloqués trois heures. Je me disais : mon fils va mourir, et comment vais-je l'enterrer ? Ses jambes sont là-bas, son corps est ici... »* Au chevet de son fils, elle pense à ses trois filles (huit, dix et quinze ans) laissées au village et qu'elle ne peut aller chercher.

Zoulikhan, elle, était sur le marché central de Grozny, le 21 octobre, lorsque les Russes ont tiré plusieurs missiles sol-sol (*Le Monde* du 23 octobre). *« On faisait nos courses. Il y a eu un éclair et tout s'est effondré. Ma fille a eu le bras arraché »*, raconte Louisa. Envahis de blessés et de morts, les hôpitaux de Grozny et d'Argoun ne peuvent accueillir la jeune fille. Dans la nuit, elle est amputée à Zavodkoï, dans les faubourgs de la capitale. *« Une semaine plus tard, le 28, notre hôpital a été bombardé : toutes les portes et les vitres ont été soufflées »*, raconte Louisa.

Durant trois jours, elles se terrent dans une cave. *« Elle ne voulait pas sortir. On entendait les bombes »*, dit-elle. Puis elle loue une voiture pour évacuer Zoulikhan en Ingouchie. Le 31 octobre, la frontière est toujours bloquée. *« On a payé 2 000 roubles* [500 francs] *puis une autre voiture 13 000 roubles pour franchir les contrôles russes. »*

F. Bt

Bill Clinton appelle les Russes à ouvrir un « dialogue politique »

OSLO
de notre envoyé spécial

Pour leur seconde rencontre, le président américain, Bill Clinton, et le premier ministre russe, Vladimir Poutine, n'ont pas manqué de sujets de divergence. Mardi 2 novembre à Oslo, en marge du sommet sur le Proche-Orient, leur entretien a essentiellement porté sur la situation en Tchétchénie, mais aussi sur les questions de désarmement.

Tout en reconnaissant *« l'intégrité territoriale de la Russie »,* M. Clinton s'est dit soucieux des conséquences, *« humaines »* et politiques, des opérations militaires engagées par les troupes russes dans la république sécessionniste de Tchétchénie. Les Etats-Unis *« s'inquiètent d'une hausse du nombre de victimes qu'entraînerait la poursuite de la stratégie russe actuelle »,* a déclaré un haut responsable américain à l'issue de cette rencontre *« franche et sérieuse ».* Il est *« crucial »* que la sécurité des populations civiles soit assurée, a-t-il ajouté. A cet égard, la décision de Moscou, annoncée lundi, d'accepter la visite d'observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la semaine prochaine, dans le nord de la Tchétchénie, ainsi que dans les provinces voisines d'Ingouchie et du Daguestan, est perçue positivement par Washington.

CONTRE LES « TERRORISTES »

M. Clinton a également appelé M. Poutine à entamer rapidement un *« dialogue politique »* dans cette province du Caucase, sous peine de rendre plus difficile la recherche d'une solution politique future et de nuire à *« la réputation »* internationale de la Russie. Cela dit, les Etats-Unis admettent que la situation est *« complexe »* sur le terrain, où les rebelles se mélangent facilement aux civils. Il reste aux Russes à déterminer avec quels représentants *« crédibles »* entamer un dialogue, a ajouté le responsable.

De son côté, M. Poutine a rappelé que le dossier tchétchène était une affaire *« interne »* à la Russie et que les opérations contre les *« terroristes »* continueraient. Il s'est aussi engagé à respecter le traité sur le contrôle des forces conventionnelles en Europe (CFE), que Moscou a reconnu avoir violé en transférant vers le Caucase plus de chars et d'artillerie lourde qu'autorisés par ce document conclu en 1990. M. Clinton a espéré par ailleurs que des négociations s'engageraient sur un retrait des forces russes encore stationnées non loin, en Moldavie et en Géorgie.

M. Poutine a répliqué en transmettant à son interlocuteur une lettre du président Boris Eltsine sur le contrôle des armements. Des divergences sont apparues entre Washington et Moscou, tant sur la non-prolifération des essais nucléaires (*Le Monde* du 15 octobre) que sur les systèmes de défense antimissiles. M. Eltsine s'inquiète notamment du fait que la renégociation, voulue par les Américains, du traité bilatéral limitant le déploiement de missiles antimissiles (ABM) n'affecte la capacité de dissuasion russe.

Antoine Jacob

Moscou poursuit son offensive militaire et médiatique

LES FORCES russes ont avancé, mardi 2 octobre, dans l'ouest de la Tchétchénie, près d'Assinovskaïa, occupant de nouvelles positions à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Grozny, selon un correspondant de l'Agence France-Presse sur place. Les Tchétchènes, qui ont opposé une résistance inattendue, disposaient de mortiers et de lance-grenades, et les combats ont fait de nombreux morts et blessés du côté russe, a indiqué un officier des forces fédérales. Dans un entretien diffusé par la télévision privée turque NTV, le *« commandant »* Khattab, l'un des chefs de guerre islamistes en Tchétchénie, a appelé le monde musulman à venir immédiatement à l'aide des combattants tchétchènes dans leur *« guerre sainte »* contre la Russie *« infidèle ».*

A Moscou, l'Association des mères de soldats a demandé que les jeunes appelés ne partent pas au front, citant le chiffre de plus de trois cents militaires et policiers morts en Tchétchénie depuis le début de l'opération, le 1er octobre, mais jugeant les pertes réelles de *« trois à quatre fois plus élevées »* en raison de nombreux décès de blessés à l'hôpital.

APATHIE INTERNATIONALE

Dans une lettre ouverte aux Nations unies, Amnesty International a dénoncé, mardi, l'apathie de la communauté internationale. *« Les considérations économiques et politiques de la communauté internationale pour décider d'agir ou pas ne peuvent prévaloir quand la vie de citoyens ordinaires est en jeu »*, a estimé Amnesty.

De son côté, la représentation russe auprès du Conseil de l'Europe a lancé, le même jour, à Strasbourg une offensive auprès des médias pour convaincre l'opinion européenne du bien-fondé de l'action militaire en Tchétchénie. *« Si on ne met pas fin aux agissements des bandits tchétchènes, je ne suis pas sûr qu'ils ne viennent pas ici, en Europe, commettre des attentats »*, a dit à la presse Sergueï Glotov, chef de la délégation russe à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Cette initiative médiatique intervient à la veille d'une réunion du bureau de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui pourrait décider de tenir un débat sur la Tchétchénie, jeudi, au sein de la commission permanente. Le comité des ministres du Conseil de l'Europe, qui n'a pas mis officiellement la Tchétchénie à son ordre du jour mais pourrait néanmoins en discuter, se réunit également jeudi.

Eric Fottorino

Nordeste

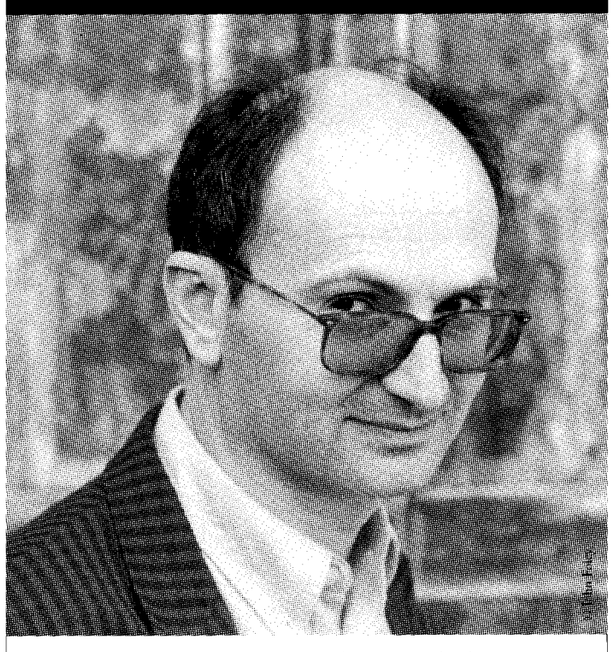

Ce diable de Fottorino dispose de la magie en maître.
Eric Ollivier - *Le Figaro*

Ce livre a la grâce, la musique d'une légende - de ces histoires murmurées reprises de rue en rue, de ville en ville…
Michel Le Bris - *Le Monde*

Stock

LeMonde Job: WMQ0411--0003-0 WAS LMQ0411-3 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0417 Lcp:700 CMYK

George Robertson, secrétaire général de l'OTAN

« Sans capacités militaires, l'Europe serait un tigre de papier »

George Robertson, ancien ministre de la défense britannique nommé secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, qui a pris ses fonctions début octobre, devait être reçu par Jacques Chirac, jeudi 4 novembre. Dans sa tournée des capitales de l'OTAN, M. Robertson met en garde contre les réductions des budgets de défense des pays membres. Il expose au *Monde* ses conceptions de l'identité européenne de défense et de sécurité.

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

« Vous rencontrez jeudi 4 novembre Jacques Chirac à Paris. La France est-elle handicapée par sa position particulière dans l'OTAN ?

– Les Français jouent un rôle important dans l'OTAN et dans la plupart des activités de l'organisation. Ils sont des alliés sûrs qui ont tenu bon dans tous les moments cruciaux que nous avons connus l'année passée. Une décision sur l'intégration dans la structure militaire appartient au peuple français mais cela n'affecte pas l'engagement opérationnel de la France dans ce que nous faisons.

– Le secrétaire général de l'OTAN devrait-il prendre une initiative pour rendre possible le retour de la France dans la structure militaire intégrée, qu'elle a quittée en 1966 ?

– Le secrétaire général est au service du Conseil atlantique. Il ne lui revient donc pas de se mettre en avant. Les décisions doivent être prises par le peuple français et ses élus. Je m'intéresse à l'efficacité opérationnelle de l'Alliance, et la France y tient sa place.

– La position particulière de la France n'affecte pas l'efficacité de l'OTAN ?

– Non.

– Que signifie pour vous le renforcement de l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD) ?

– La priorité pour l'OTAN est de construire de meilleures capacités. Le Kosovo a souligné ce qu'on connaissait sans doute déjà : les Européens n'ont pas fait assez pour organiser leurs forces armées en fonction des menaces de l'avenir. Nous sommes encore trop orientés vers les ennemis du passé. Donc les Européens doivent faire plus, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de l'Alliance. Mais plus d'Europe ne signifie pas moins d'Amérique. Cela signifie une OTAN plus forte.

– Les Européens doivent-ils faire plus dans l'OTAN ou à l'extérieur de l'OTAN, dans une structure autonome ?

GEORGE ROBERTSON

– J'étais à Saint-Malo *[où Britanniques et Français ont relancé l'Europe de la défense].* J'étais ministre de la défense. Nombre d'idées de la déclaration de Saint-Malo viennent du ministère britannique de la défense. Donc je suis très favorable à ce que les nations européennes fassent plus pour être capables de se défendre, de défendre les intérêts européens, quand les Américains ne peuvent pas ou ne souhaitent pas s'engager. Je suis pragmatique. Je souhaite que les Européens contribuent à renforcer l'Alliance grâce à un meilleur équilibre en son sein. Comme l'a dit Jacques Chirac à Strasbourg, l'Alliance reste la pièce centrale de la défense collective de l'Europe et l'émergence d'un véritable pilier européen contribuera à garantir une alliance dynamique. J'adhère à cela de tout cœur.

– Quelles doivent être les priorités des Européens pour renforcer leurs capacités de défense ?

– Nous devons faire plus dans le domaine des armes stratégiques, des avions gros-porteurs capables de transporter nos troupes vers les zones troublées avant que les crises ne se déclenchent. Nous devons faire plus pour la logistique parce que nous avons trop de systèmes datant de la guerre froide et pas assez pour la projection de forces. Nous devons avoir plus de troupes capables d'intervenir rapidement. Franchement, c'est un scandale que les pays européens de l'OTAN aient des forces d'environ 2 millions d'hommes et qu'avec un déploiement de 40 000 ou 50 000 au Kosovo, nous soyons proches du point de rupture. Si nous pouvons déployer seulement quelque 2 % de nos forces, il est clair que nous avons fait les mauvais choix. Voilà trois domaines dans lesquels nous devons faire des efforts, mais ce ne sont pas les seuls, je pense aussi aux munitions guidées avec précision.

– Vous n'avez pas cité le satellite européen d'observation...

– Nous ne devons pas dédoubler ce que l'OTAN a déjà. Un de nos gros problèmes est qu'en Europe nous dépensons presque les deux tiers de ce que dépensent les Américains pour la défense et que nous n'en retrouvons qu'une petite partie en termes de capacités, essentiellement parce que nous faisons tous la même chose, que nous nous concurrençons et que nous ne dépensons pas assez efficacement l'argent des contribuables.

> « En Europe, nous dépensons presque les deux tiers de ce que dépensent les Américains pour la défense. Nous n'en retrouvons qu'une petite partie en termes de capacités »

– Donc la priorité de l'IESD, ce sont les capacités, pas les institutions ?

– Nous pouvons avoir les plus belles institutions du monde, mais si nous n'avons pas de forces bien entraînées, capables d'être déployées dans un pays en crise sur le long terme, à quoi servent-elles ? Nous avons maintenant une occasion de combiner un renforcement de nos capacités avec les possibilités offertes par M. PESC *[Javier Solana, chargé de la politique étrangère et de sécurité commune]* pour donner aux Européens dans le domaine de la sécurité une influence comparable à celle qu'ils ont dans le domaine économique. Il est important de mettre tout ça ensemble, mais, sans capacités, l'Europe sera un tigre de papier.

– Que pensez-vous quand vous voyez des pays, comme l'Allemagne, qui diminuent leur budget militaire ?

– Je crois que les pays européens devraient y regarder à deux fois. Il faut mettre fin à cette tendance, sinon nous ne serons pas en mesure de garantir la sécurité des générations futures. Nous ne pouvons pas continuer à toucher les dividendes de la paix s'il n'y a pas de paix.

– Quel est l'état des relations OTAN-Russie ?

– Je résumerai en disant : difficile mais en progrès. Après la guerre du Kosovo, les Russes sont revenus au Conseil conjoint, où ils ne veulent parler de rien d'autre que des Balkans pour le moment. La clé pour rétablir des relations de confiance entre l'OTAN et la Russie est la coopération pratique de nos troupes sur le terrain, et ce que j'entends, c'est que ces relations sont très bonnes.

– La guerre en Tchétchénie risque-t-elle de miner cette confiance ?

– C'est un problème intérieur à la Russie. Les pays de l'OTAN ont exprimé individuellement leur position. Ils sont soucieux de la proportionnalité des moyens employés et des conséquences humanitaires. Ils partagent avec la Russie la volonté de lutter contre le terrorisme.

– Ce n'est pas un sujet pour l'OTAN ?

– Non. C'est en dehors des termes de l'acte fondateur de 1997 sur les relations OTAN-Russie. »

Propos recueillis par Luc Rosenzweig et Daniel Vernet

M. Clinton juge qu'Oslo a dynamisé le processus de paix

M. Arafat et M. Barak se donnent un an pour réussir

OSLO
de notre envoyé spécial

Une poignée de mains croisées entre trois dirigeants souriants, une entente sur les modalités des négociations à venir, mais pas de pourparlers sur le fond, ni même de déclaration finale commune : les résultats du sommet d'Oslo sont, d'après ce qui en a transparu publiquement, conformes aux prédictions faites par les parties en présence, avant la réunion des lundi 1er et mardi 2 novembre. *« Ne vous attendez pas à une percée majeure »*, avaient dit les uns et les autres. Ce fut apparemment bien le cas.

Américains, Israéliens et Palestiniens avaient saisi l'invitation de la Norvège à honorer, quatre ans après son assassinat, la mémoire d'Itzhak Rabin, l'ancien premier ministre israélien, pour se rencontrer au plus haut niveau avant le lancement de négociations cruciales.

Le 8 novembre débuteront les pourparlers sur le statut définitif des territoires palestiniens. Selon le calendrier qu'ils se sont imposés, Palestiniens et Israéliens ont prévu de parvenir à un accord-cadre le 15 février 2000 au plus tard, et à un accord définitif avant le 13 septembre.

RENCONTRES RÉGULIÈRES

Parrains du processus de paix, les Etats-Unis souhaitaient, lors du sommet d'Oslo, que les deux côtés définissent *« les modalités et les structures »* du nouveau cycle de négociations qu'ils s'apprêtent à lancer. A en croire les Américains, c'est désormais chose faite, même si peu de nouveaux détails concrets ont été annoncés. *« Nous avons obtenu un bon départ pour les négociations sur l'accord-cadre »,* a déclaré le président Bill Clinton, à l'issue d'entretiens d'un peu plus d'une heure, mardi, avec le président de l'autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak. *« Non seulement les deux côtés ont nommé leurs équipes de négociateurs, mais ils sont tombés d'accord pour que leurs chefs se rencontrent sur une base régulière. »* Yasser Abed Rabbo, pour les Palestiniens, et Oded Eran, pour les Israéliens, sont convenus de s'entretenir au moins une fois par semaine.

Autre point d'entente, selon M. Clinton : les deux parties éviteront *« toute déclaration publique ou tout acte »* qui rendraient les négociations plus difficiles ou risqueraient de les faire dérailler. Il n'a pas précisé ce qu'il entendait par *« acte »*, mais les Palestiniens estiment que le maintien des implantations sauvages de colons, installées en Cisjordanie dans les derniers mois du gouvernement de Benyamin Nétanyahou, en est un, et menace directement les pourparlers. *« Il faudra trouver une solution aux inquiétudes des Palestiniens »*, a commenté un haut responsable américain ayant requis l'anonymat.

L'hypothèse d'un nouveau *« sommet »* à trois, avant la première date butoir du 15 février, a été évoquée par M. Clinton. Il a toutefois posé ses conditions : pour qu'une telle rencontre puisse avoir lieu, il faudra que les progrès réalisés au préalable soient suffisants pour *« permettre de croire en bonne foi qu'un accord pourra être conclu durant ce sommet »*. Le bilan très mitigé de la rencontre à huis clos de Wye River, en octobre 1998, semble avoir incité le président américain à la prudence. L'accord israélo-palestinien obtenu alors sous son parrainage n'avait été que très partiellement appliqué par Israël, alors encore gouverné par M. Nétanyahou.

DOSSIERS ULTRASENSIBLES

« J'ai l'impression que nous avons revitalisé le processus de paix », a résumé M. Clinton, tout en reconnaissant le caractère *« très ambitieux »* du calendrier de négociations, défini par les Israéliens et les Palestiniens. M. Arafat et M. Barak ont quitté la capitale norvégienne, mardi, en emportant dans leurs bagages l'assurance du soutien attentif du président américain, en mal de succès diplomatique en cette fin de mandat. Cela suffira-t-il à résoudre les divergences profondes séparant encore les deux camps ?

Le statut de Jérusalem, le sort des 3,6 millions de réfugiés palestiniens, la délimitation exacte des frontières, le problème de l'eau, les modalités de la création d'un Etat palestinien constituent autant de dossiers ultrasensibles à régler en moins d'un an. *« L'objectif,* a indiqué le responsable américain ayant requis l'anonymat, *est de parvenir, d'ici février, à un accord sur toutes les questions en suspens. C'est une autre chose de savoir si nous y parviendrons. Il sera alors temps de voir si, le cas échéant, il faudrait trouver une solution de rechange. »* On n'en est pas encore là.

Tous les participants à la cérémonie en hommage à M. Rabin, organisée, mardi, à l'hôtel de ville d'Oslo, espèrent que le message d'espoir lancé à cette occasion ne restera pas lettre morte. *« Nous marquons ainsi un nouveau commencement »,* a proclamé Leah Rabin, la veuve du dirigeant assassiné par un extrémiste juif, le 2 novembre 1995, à Tel-Aviv.

Antoine Jacob

Washington exhorte les Quinze à moderniser leurs armements

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN à la défense, William Cohen, a fait part, mardi 2 novembre, de ses réserves sur l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD), un projet visant à créer un pilier européen de l'OTAN capable d'agir avec ou sans les Etats-Unis selon les situations. *« Nous l'appuyons,* a-t-il dit, *à une condition. A la condition que les membres européens de l'OTAN ne se drapent dans une rhétorique sur l'identité européenne de sécurité et de défense »* incompatible avec le projet américain d'harmonisation des systèmes d'armes au sein de l'OTAN.

M. Cohen, qui recevait à Washington le nouveau secrétaire général de l'Alliance atlantique, George Robertson, a mis en garde les Européens contre une persistance de leur retard sur les Etats-Unis en matière de modernisation des armées (*Le Monde* daté 31 octobre-1er novembre). Au moment où les Etats-Unis ont révisé, pour l'an 2000, leur budget de la défense à la hausse, *« je regarde de l'autre côté de l'Atlantique et je ne vois pas d'engagement comparable »,* a déclaré le secrétaire américain. *« Je constate une restructuration des forces armées, ce qui est bien. La réduction des forces, nous sommes aussi passés par là. Mais je constate également une diminution des dépenses pour la défense »,* a-t-il déclaré.

DES LIMITES À NE PAS FRANCHIR

Une plus grande efficacité ne sera pas, a expliqué en substance M. Cohen, suffisante pour permettre aux Européens de combler leur retard, mis notamment en évidence par onze semaines de guerre aérienne contre la Yougoslavie au printemps. Durant l'opération « Force alliée », en effet, les Etats-Unis ont effectué 90 % des missions de bombardements guidées avec précision, quasi 100 % des raids destinés à neutraliser le système serbe de défense antiaérienne et fourni 75 % du millier d'avions mobilisés, dont la plupart des radars volants Awacs, des avions de guerre électronique et des appareils de ravitaillement en vol.

Les propos de M. Cohen rejoignent des déclarations précédentes de Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américain, selon lesquelles les Etats-Unis posaient des limites à ne pas franchir : *« Pas de discrimination* [vis-à-vis de Washington] *et pas de duplication* [le fait de concevoir séparément les mêmes programmes] *dans l'OTAN ». – (AFP.)*

M. Védrine s'interroge sur l'aptitude américaine au partenariat

DANS UN DISCOURS prononcé à l'occasion du 20e anniversaire de l'Institut français de recherches internationales (IFRI), le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est livré, mercredi 3 novembre, à une vaste réflexion sur la situation internationale.

Parlant de la place de l'Europe et de ses relations avec l'*« hyperpuissance »* américaine, il a déclaré : *« A supposer que les Européens veuillent vraiment ensemble devenir une puissance* (...) *l'aptitude des Etats-Unis à accepter avec qui que ce soit d'autre, et notamment avec l'Europe, un partenariat autre que momentané ou partiel, et à passer de l'unilatéralisme au multilatéralisme, reste à démontrer. Nous voulons y croire. Cette interrogation est sous-jacente à toute la question de la politique étrangère européenne commune et de la défense européenne. Pour la France, elle revêt une importance particulière puisque le monde multipolaire qu'elle appelle de ses vœux ne se conçoit pas sans un pôle européen fort. »* Hubert Védrine s'est ensuite interrogé sur la propension de l'Occident à vouloir exporter son modèle. *« Le désir de voir la démocratie régner dans le monde, les conflits réglés pacifiquement et les droits de l'homme respectés partout, est louable,* a-t-il dit. *C'est à l'évidence notre grand objectif commun. On ne peut cependant manquer de constater que les déclarations, exhortations, menaces ou sanctions de l'Occident ou des pays les plus riches, ne produisent pas immédiatement les effets escomptés. »*

« GÉNÉROSITÉ ET CYNISME »

« Le paradoxe de l'attitude actuelle des pays occidentaux, a-t-il poursuivi, *est qu'elle mêle générosité vraie et cynisme éternel. Nous sommes si fiers du niveau de démocratie que nous avons atteint que nous voudrions sans attendre y amener le monde entier de gré ou de force. Mais est-ce qu'en exigeant des pays qui n'en sont pas encore là de respecter tout de suite des normes démocratiques que nous avons mis nous-mêmes deux ou trois siècles à édifier, en leur refusant les étapes intermédiaires par lesquelles nous avons dû passer sans pour autant être en mesure de leur proposer de raccourci assuré, est-ce qu'en réalité nous ne leur maintenons pas la tête sous l'eau ? »*

Le chef de la diplomatie française a proposé un *« mode d'emploi »* pour dépasser cette contraction : *« Parce que nous croyons à l'universalité* [des valeurs humanistes et démocratiques], *nous devons nous interroger sans les stigmatiser sur les résistances que nous rencontrons dans leur généralisation et donc sur la bonne façon de procéder avec les pays qui ne les respectent encore* (...) *: moins d'arrogance, et plus de dialogue ; moins de sanctions ou des sanctions mieux ajustées et plus de transfert d'"ingénierie démocratique" ; moins de dogmatisme libéral et plus d'attention au développement économique et social. »*

Catalogue disponible sur demande au 01 53 90 25 20 - www.baume-et-mercier.com

CapeLand

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

LeMonde Job: WMQ0411--0004-0 WAS LMQ0411-4 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0418 Lcp:700 CMYK

M. Annan recommande le déploiement de 500 observateurs militaires en RDC

NEW YORK. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a recommandé, mardi 2 novembre, le déploiement de 500 observateurs militaires en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) afin de consolider le fragile processus de paix. Ces observateurs pourraient ouvrir la voie à une opération de maintien de la paix, a indiqué Kofi Annan. Cette force pourrait compter quelque 15 000 « casques bleus », selon des diplomates. Les observateurs pourraient être rapidement déployés, mais M. Annan pose comme condition que le gouvernement de Kinshasa donne *« des garanties de sécurité et de liberté de mouvement acceptables »*.

Le gouvernement de RDC et ses alliés angolais, zimbabwéens et namibiens ont signé avec le Rwanda et l'Ouganda, qui appuient la rébellion congolaise, un accord de cessez-le-feu le 10 juillet à Lusaka. Cet accord a été paraphé le 31 août par les rebelles. La tâche des 500 observateurs sera de surveiller le respect du cessez-le-feu et le retrait des belligérants. – *(AFP, Reuters.)*

Indonésie : une vingtaine de blessés dans des émeutes à Atjeh

DJAKARTA. Une vingtaine de personnes ont été blessées lorsque la police a ouvert le feu, mardi 2 novembre, à Meulaboh, le chef-lieu de la partie occidentale d'Atjeh, sur des émeutiers exigeant l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans cette province indonésienne du nord de Sumatra. Les soldats ont ouvert le feu lorsque la foule, estimée par les autorités à 5 000 personnes, a essayé de pénétrer dans le quartier général de l'armée de la localité pour amener le drapeau indonésien. Les manifestants avaient auparavant incendié le siège de l'administration. Ils ont aussi attaqué la prison et libéré les prisonniers.

La répression brutale d'une guérilla indépendantiste musulmane traditionnellement présente à Atjeh, la province de l'extrême nord de Sumatra riche en hydrocarbure, a exacerbé les tensions, poussant la majorité de la population à exiger l'organisation d'un référendum sur le modèle de celui tenu au Timor oriental. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : un tribunal spécial de presse a condamné à trois ans de prison deux étudiants** à l'origine d'une piècette jugée *« blasphématoire »* envers le douzième imam chiite, l'imam caché, qui doit revenir pour instaurer la justice, ont annoncé, mardi 2 novembre, les médias iraniens. Un troisième accusé, qui dirige *Moj* (La Vague), journal étudiant de l'université Amir-Kabir, dans lequel le pamphlet a été publié, a été condamné à six mois de prison. – *(Reuters.)*

■ **ALGÉRIE : la compagnie aérienne italienne Alitalia** a repris, mardi 2 novembre, ses vols sur Alger après une interruption de près de cinq ans pour des raisons de sécurité, a-t-on annoncé de source officielle. Alitalia est ainsi la première compagnie de l'Union européenne à reprendre ses vols commerciaux sur l'Algérie. Toutes les compagnies européennes avaient suspendu leurs vols sur cette destination après la prise d'otages sanglante, en décembre de 1994, dans un Airbus d'Air France. – *(AFP.)*

■ **TOGO : le gouvernement togolais a demandé à l'ONU et l'OUA** la mise en place rapide d'une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les accusations de violations des droits de l'homme portées par Amnesty International, a-t-on appris, mardi 2 novembre, de source officielle. En mai, dans un rapport consacré au *« règne de la terreur »* sous le régime du président Gnassingbe Eyadema, Amnesty avait affirmé que des centaines de personnes avaient été tuées par les forces de sécurité après la proclamation des résultats du scrutin présidentiel de juin 1998. – *(AFP.)*

Une fusillade à Honolulu fait sept morts

HONOLULU. Un employé mécontent a ouvert le feu, mardi 2 novembre au matin à Honolulu (Hawaï), dans un immeuble de la compagnie Xérox, tuant sept de ses collègues avant de s'enfuir à bord d'une camionnette. Il a été localisé plusieurs heures plus tard par les policiers qui l'ont arrêté. Honolulu connaît un des taux de criminalité les plus faibles des Etats-Unis, selon le maire de la ville, Jeremy Harris.

Le suspect est, selon les autorités, un homme d'origine asiatique âgé de quarante ans qui travaillait comme réparateur de photocopieuses pour Xérox depuis 1984. Il avait dix-sept armes à feu enregistrées à son nom. – *(AFP.)*

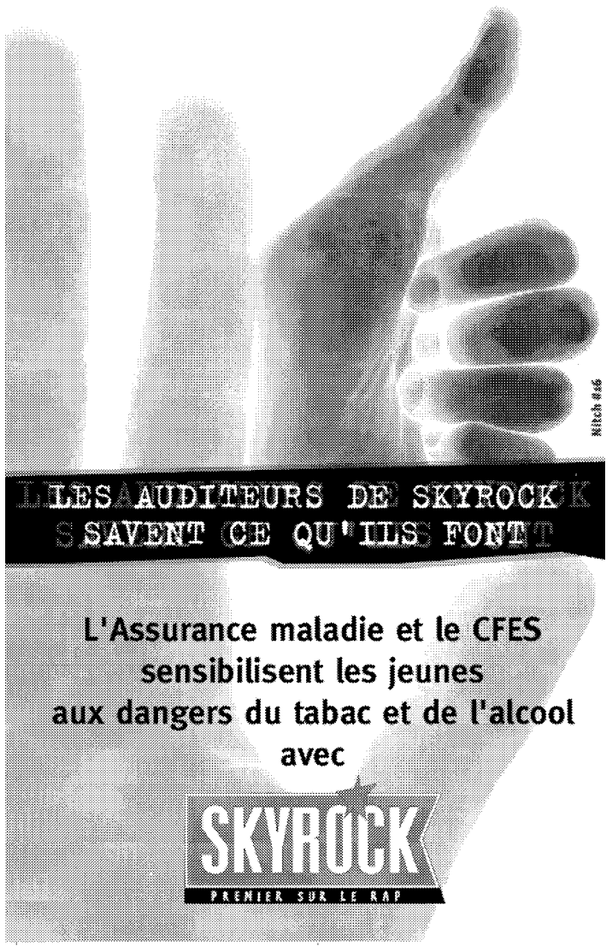

Compromis à Bruxelles pour une levée rapide de l'embargo français sur le bœuf britannique

Des « garanties » de santé publique seront négociées

Un accord est intervenu, mardi 2 novembre à Bruxelles, entre Paris et Londres pour permettre la levée *« le plus vite possible »*, dans les prochains jours, de l'embargo, que les Français maintenaient en dépit des décisions de Bruxelles, sur les importations de viandes de bœuf britanniques. Cet arrangement prévoit des négociations sur des garanties sanitaires additionnelles.

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Au plan politique, c'est indéniablement un succès : avec l'appui efficace du commissaire européen, l'Irlandais David Byrne, Français et Britanniques ont jeté, mardi soir 2 novembre, les bases d'un arrangement sur la levée de l'embargo sur le bœuf britannique. Né des divergences d'opinions entre les scientifiques de l'Agence française sur la sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et ceux du Comité scientifique directeur européen, qui vient de confirmer que rien ne s'opposait à la levée de l'embargo, le conflit franco-britannique sera résolu, selon Jean Glavany, le ministre de l'agriculture, *« en améliorant les garanties en termes de santé publique »*.

« Nous avons élaboré une méthode pour sortir de cette situation au plus vite en identifiant cinq points qui méritaient les approfondissements de nos experts dans les tout prochains jours : traçabilité, tests, produits dérivés, contrôles et étiquetage », lit-on dans la courte déclaration publiée pour annoncer l'accord.

CINQ POINTS CITÉS

Accompagné de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, M. Glavany a indiqué la volonté de la France de lever l'embargo *« le plus vite possible »*. Nick Brown, son collègue britannique, s'est réjoui de cette intention. Il a fait valoir à un journaliste, qui s'inquiétait des nouvelles concessions faites aux Français, que les cinq points cités étaient déjà abordés dans le « schéma d'exportation » qui accompagnait au printemps dernier le feu vert donné par Bruxelles. Cela est exact, à la nuance près qu'il n'était pas tout à fait évident que les conditions formulées par Bruxelles pour la levée de l'embargo et qui étaient supposées ramener pour le consommateur le risque de contamination à un niveau acceptable aient été suffisantes pour garantir qu'elles soient strictement appliquées.

Les travaux des experts britanniques français et européens débuteront le 5 novembre. Ils se heurteront quasi inévitablement à des difficultés techniques, voire financières. *« Les cinq points ne se posent pas dans les mêmes termes, certains sont plus difficiles que d'autres. Nous obtiendrons des résultats sur chacun d'eux, mais sans doute à des degrés divers »*, a commenté M. Glavany. Cependant, il est difficile d'imaginer qu'au bout du compte les deux camps, avec l'appui de la Commission, ne parviennent pas à concrétiser leur déclaration d'intention, tant leur souci de quitter le terrain de l'affrontement apparaît clairement.

Le résultat de leurs négociations sera suivi avec attention en Allemagne, où la levée de l'embargo sur les viandes britanniques continue de poser problème. Onze des seize gouvernements régionaux allemands, dont ceux de Rhénanie du Nord - Westphalie, de Bade-Wurtemberg et de Bavière, ont fait savoir, en début de semaine, qu'ils y restaient hostiles dans les conditions actuelles. Une réunion avec le gouvernement fédéral aura lieu à ce sujet vendredi 5 novembre à Berlin. Indispensable pour la mise en œuvre de la directive européenne, un vote du Bundesrat, la Chambre des régions, est prévu en décembre.

Philippe Lemaître

Le juge espagnol Garzon inculpe 98 militaires argentins

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Après le Chili, et l'ordre de détention qu'il a requis contre l'ancien dictateur Augusto Pinochet, le juge espagnol Baltasar Garzon poursuit sa croisade contre les anciennes dictatures d'Amérique latine. Il a inculpé et lancé, mardi 2 novembre, des mandats d'arrêt internationaux contre quatre-vingt-dix-huit militaires argentins pour crimes de génocide, de terrorisme et de torture, commis entre 1976 et 1983. Parmi ceux-ci figurent huit des neuf membres encore vivants des juntes militaires, comme Jorge Videla, Leopoldo Galtieri ou encore Emilio Massera.

Si les associations de défense des droits de l'homme ont exprimé leur satisfaction, l'initiative du juge espagnol visant les responsables de la répression pendant les années de la dictature pourrait se transformer en un des premiers casse-tête du nouveau gouvernement argentin de centre gauche de Fernando de la Rua. Le nouveau président élu, qui entrera en fonction le 10 décembre, a déclaré, mardi, que cette mesure *« n'avait pas d'effet »* en Argentine. *« Il s'agit,* a-t-il dit, *d'une décision qui relève de la compétence du juge espagnol mais qui ne peut pas être appliquée en Argentine. »*

JUGÉS PUIS AMNISTIÉS

Les militaires, reconnus coupables de graves violations des droits de l'homme, ont été jugés à Buenos Aires, en 1985, mais ont été amnistiés, par la suite, en vertu de deux lois dictées sous le gouvernement de Raul Alfonsin (radical). En 1990, le président Carlos Menem (péroniste) avait gracié les anciens chefs des juntes militaires qui avaient été condamnés à la prison à perpétuité. Dans l'entourage de M. de la Rua, on précise que les militaires inculpés par le juge Garzon pourraient toutefois être arrêtés par Interpol s'ils sortaient du territoire argentin.

Si les droits de l'homme n'ont pas été un thème de la dernière campagne électorale, M. de la Rua (radical) comme Carlos « Chacho » Alvarez, le vice-président élu (Frente Pais Solidario, Frepaso, de centre gauche), ont toujours déclaré que si l'Argentine recevait une demande d'extradition comme celle concernant le général chilien Augusto Pinochet, ce serait à la justice de leur pays de se prononcer.

En ce sens, la position du prochain chef de l'Etat ne devrait pas être vraiment différente de celle de M. Menem, le président sortant, même si personnellement M. de la Rua s'était déclaré *« enchanté »* de la dernière sentence britannique, le 8 octobre, autorisant l'extradition vers Madrid de l'ancien dictateur chilien. En revanche, M. Menem avait fortement condamné la décision de Londres.

« Ce sera à la justice argentine d'examiner la requête espagnole », a indiqué pour sa part le juge Adolfo Bagnasco. *« Il n'y a rien de nouveau »*, a-t-il ajouté rappelant le cas du capitaine Alfredo Astiz qui a été condamné en France, par contumace, pour le meurtre de deux religieuses françaises. Proche du gouvernement de M. Menem, le juge Bagnasco a fait arrêter à Buenos Aires des hauts chefs militaires de la dictature – l'ancien général Jorge Videla et l'ancien amiral Emilio Massera – accusés du vol de bébés, nés de parents disparus et qui furent le plus souvent adoptés illégalement par d'anciens tortionnaires.

« Contrairement à ce qui s'est passé au Chili, en Argentine, les militaires ont été jugés mais bénéficient aujourd'hui de l'amnistie », a souligné le juge Bagnasco, précisant que *« en revanche, la justice suit son cours dans le cas de l'appropriation illégale d'enfants nés en captivité car il s'agit d'un délit imprescriptible. »*

La présidente des Mères de la place de Mai, Hebe de Bonafini, a qualifié de *« très importante et très bonne »* la décision du juge Garzon ajoutant qu'elle n'espérait pas que *« le gouvernement de M. de la Rua donne suite à la demande espagnole, pas plus que ne l'a fait celui de M. Menem. »* Les Grands-Mères de la place de Mai ont également approuvé l'idée d'un jugement des militaires argentins en Espagne. *« Comme en Argentine, on ne peut pas faire justice, il nous semble très bien que justice soit faite dans d'autres pays »*, ont-elles indiqué soulignant que *« le climat d'insécurité qui règne actuellement dans le pays est issu de l'impunité accordée aux militaires. »* Les Grands-Mères estiment à cinq cents le nombre de bébés volés. Elles ont réussi à en retrouver soixante.

Le président de l'Association permanente des droits de l'homme (APDH), Simon Lazara (radical), a exprimé sa confiance dans le gouvernement de M. de la Rua qui, selon lui, *« laissera agir le pouvoir judiciaire »*. Il y a eu 30 000 morts et disparus en Argentine durant la dictature.

Christine Legrand

L'acte d'accusation fait état de 600 victimes espagnoles

MADRID
de notre correspondante

Dans son acte d'accusation, rendu public mardi 2 novembre, le juge Baltasar Garzon affirme que, pendant les années de la dictature, les responsables militaires des différents corps de l'armée argentine ont élaboré un *« plan systématique de disparition et d'élimination physique de groupes de citoyens en fonction de leur idéologie, de leur race ou de leur religion »*. Le juge espagnol estime qu'entre 1976 et 1983 *« une extermination massive de citoyens »* s'est produite et *« qu'un régime de terreur généralisé, à travers la mort, la séquestration, la disparition forcée de personnes, les tortures, la réduction en esclavage, l'appropriation et la substitution d'identité d'enfants, s'est imposé »*.

Le magistrat énumère dans son acte d'inculpation jusqu'à 340 centres de détention clandestins, qui *« accueillaient les personnes dont la disparition et l'élimination étaient prévues »*. Selon lui, cette infrastructure secrète permettait de donner l'impression que la violence dans les rues avait disparu grâce aux actions antisubversives de l'armée. Le juge Garzon énumère ensuite ce qu'il qualifie de *« réalité atroce »* : la pratique systématique de la torture, l'extermination généralisée, les enterrements dans les fosses communes, les lancements de prisonniers depuis des avions des forces armées, les crémations de corps, les abus sexuels et les séquestrations de 20 000 à 30 000 personnes, parmi lesquelles se trouvaient près de 600 Espagnols ou descendants d'Espagnols, le vol de plusieurs centaines de bébés, remis ensuite à des familles de tortionnaires.

L'acte d'inculpation détaille également le type de tortures pratiquées dans ces centres de détention clandestins, ainsi que les plans de l'armée, les décrets et ordonnances approuvés durant la dictature. Le juge espagnol cite aussi, parmi les 600 victimes, les noms d'une vingtaine d'Espagnols disparus. – *(Intérim.)*

Inde : dramatique retard des secours aux rescapés du cyclone

BHUBANESWAR (Etat d'Orissa)
de notre envoyée spéciale

Entre les toilettes et une salle de dépôt, la chambre d'opération mise en place pour collecter les informations et renvoyer les directives dans les régions affectées par le cyclone, qui a ravagé dix districts de l'Etat d'Orissa (est de l'Inde), pourrait être un symbole de la quasi- inertie des autorités locales. Deux téléphones, un fax et six personnes. Cinq jours après le sinistre, l'officier en charge, Madhusudan Mishra, reconnaît n'avoir *« aucune information sur les deux districts les plus affectés, dans lesquels vivent 1,4 million de personnes »*. Le chiffre officiel des morts s'élève, pour l'instant, à trois cent cinquante-deux, nombre dérisoire qui traduit le manque total d'informations des autorités locales. *« L'échec complet du système de communications est responsable du déficit d'informations »*, commente le brigadier général Rajinder Rawat, commandant du sous-secteur Bihar-Orissa.

Cela explique pour une large part le retard pris par les secours qui ne font que commencer à arriver. Des régions entières situées le long de la côte n'ont toujours pas été visitées. Nul ne sait ce qu'il est advenu des milliers de villages qui disparaissent sous les eaux. L'armée, qui a déployé près de 3 000 hommes, a quasiment fini d'ouvrir les routes principales et va s'employer à pénétrer sur les axes secondaires principalement par bateaux, en raison des inondations qui ont accompagnées le cyclone.

Ministre en chef de l'Orissa, Giridhar Gamang multiplie les sorties en hélicoptère pour se rendre compte de la situation. Mais il ne paraît pas avoir encore une claire idée des besoins. *« J'ai demandé 120 millions de dollars* [112,8 millions d'euros] *au gouvernement central, juste pour l'aide d'urgence »*, dit-il. La réhabilitation des infrastructures électriques, téléphoniques, routières, dévastées demandera un beaucoup plus gros effort que le ministre en chef estime déjà à plusieurs milliards de dollars.

TOUJOURS PAS D'ÉLECTRICITÉ

Dans l'attente d'une évaluation plus précise des dégâts, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un appel préliminaire de 2,5 millions de dollars (2,3 millions d'euros) pour couvrir les besoins immédiats de 250 000 personnes, en nourriture, médicaments, produits chimiques pour purifier l'eau, etc. La fédération internationale des Sociétés de Croix-Rouge qui a construit une vingtaine de refuges dans les zones aujourd'hui touchées n'a, elle aussi, pas pu accéder à trois d'entre eux dans lesquels sont entassées depuis vendredi environ 8 000 personnes. *« Outre la nourriture, le problème le plus immédiat est l'eau potable »*, affirme Julian Francis, délégué régional aux désastres. Selon M. Francis, il y a de la nourriture dans les dépôts gouvernementaux, mais le problème est de la distribuer .

La remise en route des infrastructures essentielles est très lente. Mis à part certains quartiers de la capitale provinciale, Bhubaneswar, l'électricité fait toujours défaut, y compris pour les hôpitaux. Le téléphone n'est pas rétabli. Selon les responsables locaux, il faudra quelques mois pour revenir à la normale. Personne ne saura sans doute jamais le nombre exact de victimes de cette catastrophe et combien de personnes seront mortes faute d'action plus rapide.

Françoise Chipaux

LeMonde Job: WMQ0411--0006-0 WAS LMQ0411-6 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:21 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0420 Lcp:700 CMYK

GOUVERNEMENT **Après la démission de Dominique Strauss-Kahn, que ce dernier a annoncée lui-même, mardi 2 novembre en milieu de journée, le président de la République a nommé ministre de l'économie et des finances, sur la proposition de Lionel Jospin, Christian Sautter, jusque-là secrétaire d'Etat au budget *(lire page 16). « J'espère qu'il reviendra vite parmi nous »,* a déclaré M. Jospin, à l'Assemblée nationale, au sujet de M. Strauss-Kahn. ● LA DROITE *(lire page 7)* se prépare à exploiter l'affaire de la MNEF, qui a provoqué la démission de M. Strauss-Kahn *(lire page 8),* en mettant en cause M. Jospin au titre de ses anciennes fonctions de premier secrétaire du PS. ● LE DÉPART du ministre de l'économie, poids lourd du gouvernement, suscite l'inquiétude des partenaires européens de la France et des milieux économiques *(lire pages 9 et 10).***

Christian Sautter remplace Dominique Strauss-Kahn

Poids lourd du gouvernement, « DSK » a annoncé sa démission en raison du soupçon qui pèse sur lui dans l'affaire de la MNEF. Lionel Jospin l'a assuré de son « amitié fidèle » et de sa « sympathie », face à une opposition décidée à ne laisser aucun répit au gouvernement et à son chef

VITE. Il fallait faire vite. Pour prendre la droite de court, avant la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Pour éviter l'impression d'une hésitation du premier ministre devant ce lourd sacrifice, d'une déchirure entre amitié et vertu, entre présomption d'innocence et éthique du gouvernement. Pour ne pas donner prise aux rumeurs sur le nom du remplaçant de M. Strauss-Kahn : la rumeur, *« farfelue »* selon Matignon, d'un intérim du ministre démissionnaire a couru une heure ou deux. Peu après midi, à l'hôtel des ministres, au cœur de Bercy, « DSK », le visage blanc, lit la déclaration qu'il a déjà soumise à Lionel Jospin. *« Si je démissionne, je le dis avec force, ce n'est en aucune manière parce que je me sens coupable » (lire ci-dessous).*

● **11 h 30, l'annonce voilée aux députés socialistes.** Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, annonce à ses collègues que « Dominique » fera une *« déclaration »* à la presse vers midi. Il ne dit rien de plus. Matignon y tient : c'est au ministre de l'économie d'annoncer sa propre démission. En apprenant la nouvelle, le groupe PS exprime, à l'unanimité, son *« amitié, sa solidarité et sa confiance »* à M. Strauss-Kahn. *« Sa démission va priver le gouvernement d'un ministre de talent dont les députés socialistes ont pu apprécier l'efficacité, la compétence et la capacité d'écoute »,* indique le communiqué du groupe.

● **12 h 13, les communistes vont voter contre le financement de la « Sécu ».** C'est l'AFP qui l'apprend aux socialistes : le groupe communiste, réuni le matin, a décidé de voter contre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Surprise et panique au gouvernement, qui n'a pas besoin de cela. Les téléphones sonnent. A 14 h 10, le groupe communiste se réunit pour la seconde fois et décide de s'abstenir. Alain Bocquet, président du groupe, renchérit : *« On s'est battus, mais on n'est pas des irresponsables » (lire page 7).*

● **14 h 30, nomination de Christian Sautter à Bercy.** Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter remplace son ex-patron, annonce, comme il se doit, la présidence de la République**.** Matignon assure que cette nomination est *« un signe de continuité »* et qu'*« il n'y aura pas de changement dans la politique économique du gouvernement »*. Dans les faits, il n'y a plus de secrétariat d'Etat au budget, et le nouvel arrivant n'a pas le poids politique de son prédécesseur *(lire ci-dessous).*

● **15 heures, l'opposition prise de court.** « DSK » démissionne ? A droite, tout le monde n'a pas anticipé la décision. Les députés RPR, UDF et DL changent en dernière minute l'angle de leurs questions au gouvernement. Il n'est plus l'heure d'interroger M. Jospin sur la « jurisprudence » Bérégovoy-Balladur, selon laquelle un ministre mis en examen doit automatiquement démissionner. L'opposition cible ses attaques sur la mutation d'Anne-José Fulgéras, chef de la section financière du parquet de Paris, le 29 octobre, au lendemain du feu vert du parquet pour poursuivre « DSK » pour *« faux et usage de faux »* (*Le Monde* daté 31 octobre-1er novembre). Surtout, la droite mise sur le développement judiciaire de l'affaire de la MNEF qui, espère-t-elle, pourrait mettre en cause des cadres socialistes clés, comme Jean-Marie Le Guen, député du 13e arrondissement de Paris, ou Jean-Christophe Cambadélis, numéro 2 du PS *(lire page 8). « Spéculations ou polémiques politiques auxquelles je ne participe pas »*, assène M. Jospin.

● **16 heures, Robert Hue et Denis Kessler perdent un *« ami »*.** En face, les communistes et le patronat sont presque les plus abattus. Le PCF perd un camarade, et Robert Hue le sait : à 16 h06, il salue un choix *« tout à l'honneur »* de l'ex-ministre, mais déplore cette nouvelle *« présomption de culpabilité »* qui pèse sur les hommes publics. *« Les lynchages médiatiques* (...) *ne grandissent personne,* écrit *L'Humanité. La vraie confrontation politique prend tout son sens sur un autre terrain : celui du chômage. »* Denis Kessler, vice-président du Medef, confie que M. Strauss-Kahn *« a été, est, et sera toujours mon ami » (page 10).* Les « ex » aussi semblent endeuillés : Valéry Giscard d'Estaing rend hommage *« à la compétence et à l'esprit de mesure »* du ministre démissionnaire, artisan d'*« une croissance forte et sans inflation »,* tandis que Raymond Barre ne dit *« rien »* : *« Je ne commente pas les nouvelles tristes. »*

● **18 heures, le « sens des responsabilités » de DSK.** Hommage, acte 2. En début de soirée, les socialistes, réunis en bureau national, saluent, à l'unanimité, *« le sens des responsabilités »* de M. Strauss-Kahn. Au-delà, la démission de « DSK » réactive les inquiétudes sur la réforme de la justice. Louis Mermaz dénonce le « gouvernement des juges » tandis que Frédérique Bredin s'émeut que la présomption d'innocence soit ainsi mise à mal. La majorité du bureau national calme le jeu, ce n'est ni l'heure ni le lieu de relancer le débat *(lire ci-dessous).*

● **Minuit, les quotidiens bouclent leurs « unes ».** La démission fait l'événement de tous les journaux**.** *« La démission qui affaiblit Jospin »,* titre *Le Figaro* sur sept colonnes. *« Démission accomplie »,* annonce *Libération. « Chute d'un surdoué »,* constate *Le Parisien. « DSK s'exécute »,* résume *France-Soir*. La presse économique est consternée : *Les Échos* jugent que *« Lionel Jospin affronte son premier revers majeur ». La Tribune* affirme que *« le départ de Strauss-Kahn déstabilise l'équipe Jospin ».* La presse régionale n'est pas en reste : *« DSK frappé en plein ascension »,* titre *Le Télégramme. « Au nom de la morale »* (*Le Dauphiné*), *« Pour préserver Jospin »,* ajoute *Midi-Libre. L'Ardennais* et *L'Union* décryptent à leurs lecteurs un *« Strauss-Kahn comme un fusible »,* qui *« se sacrifie au nom de l'image ».* Au nom du temps de la justice, qui n'est pas celui des médias.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

« J'espère qu'il reviendra vite parmi nous »

VOICI *la réponse qu'a faite Lionel Jospin, mardi 2 novembre, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de Charles de Courson (UDF, Marne) :*

« Le ministre de l'économie vient de démissionner. Mis en cause dans une procédure judiciaire par sa mention dans un réquisitoire supplétif, il a estimé que cette situation n'était pas compatible avec l'exercice de ses fonctions.

VERBATIM

» Nous avons naturellement parlé ensemble de cette question depuis deux jours. Mon approche se fondait sur trois préoccupations : laisser la justice agir librement ; m'inspirer du principe du respect de la présomption d'innocence ; ne pas tirer de conséquence automatique d'une situation incertaine en fonction d'une pratique antérieure, qui a vu des personnalités, contraintes à démissionner, n'être pas, ensuite, condamnées. Dominique Strauss-Kahn a pris la décision que vous connaissez. Je salue son acte, qui témoigne d'une haute conception de ses devoirs d'Etat. Je rends hommage à l'exceptionnelle qualité du travail qu'il a accompli depuis deux ans et demi. Il a conduit une politique économique et industrielle remarquablement efficace. Il est respecté, estimé, écouté par ses pairs sur la scène internationale. Je lui exprime devant vous ma sympathie et mon amitié fidèle. J'espère qu'il reviendra vite parmi nous. J'ai demandé au président de la République, qui l'a accepté, de bien vouloir nommer Christian Sautter ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

» Le reste relève de spéculations ou de polémiques politiques auxquelles je ne participe pas. Le reste est de la responsabilité de la justice, et je m'interdis de parler sur les affaires judiciaires en cours et respecte totalement sa liberté. »

« Je souhaite désormais pouvoir m'expliquer »

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN *a fait devant la presse, mardi 2 novembre, au ministère de l'économie et des finances, la déclaration suivante :*

VERBATIM

« Je remets ce matin ma démission au président de la République et au premier ministre. Si je démissionne – je le dis avec force –, ce n'est en aucune manière parce que je me sens coupable : j'ai accompli, lorsque j'étais avocat, le travail que je devais accomplir et qui a donné lieu à la seule rémunération que j'ai indiquée et déclarée.

» J'ai pris cette décision parce que je considère que la morale et le sens des responsabilités l'exigent. Je l'ai publiquement défendu depuis toujours : pour moi, il n'est pas concevable qu'un ministre puisse continuer d'exercer sa mission alors qu'existe à son encontre un soupçon donnant lieu à une procédure judiciaire, au risque de porter atteinte à tout le gouvernement.

» Comme citoyen, je souhaite désormais pouvoir m'expliquer rapidement devant la justice, aussi bien sur la réalité de mon travail ou le montant de mes honoraires que sur les irrégularités de forme qui ont pu être commises.

» Comme ministre, durant ces 881 jours où j'ai eu la très grande fierté de faire partie du gouvernement dirigé par Lionel Jospin, j'ai essayé de remettre notre pays sur le chemin du plein-emploi et du progrès. Avec le concours de mes quatre secrétaires d'Etat, de mes collaborateurs et des agents du ministère, j'espère y être parvenu. Je continuerai demain à me battre pour les valeurs de la gauche qui sont les miennes depuis toujours.

» Comme homme, en ce moment douloureux, je veux dire aussi à mon épouse, à ma famille et à mes amis à quel point leur soutien m'est précieux. »

L'affaire de la MNEF ravive le débat, à l'intérieur du PS, sur la réforme de la justice

C'EST UN *« COUP DUR »,* mais pas une *« crise »* : à peine connue la démission de Dominique Strauss-Kahn, les socialistes se sont mis au carré, serrant les coudes dans l'espoir que le départ du ministre de l'économie coupe court à l'onde de choc délenchée par l'affaire de la MNEF. Dans le droit fil de l'intervention du premier ministre à l'Assemblée nationale un peu plus tôt, le bureau national du PS a salué, mardi 2 novembre, *« le sens des responsabilités de Dominique Strauss-Kahn »*. Ce dernier, a souligné Alain Claeys, secrétaire national à la trésorerie et à la coordination, *« n'a pas voulu qu'une procédure judiciaire entrave l'action du gouvernement »*.

En l'absence du premier secrétaire, François Hollande, qui devait être de retour à Paris mercredi dans la matinée, les responsables socialistes ont donc fait front commun. Après avoir témoigné à l'ancien ministre leur *« affection »* à son égard, ils ont salué le *« travail remarquable »* accompli par « DSK » pendant deux ans et demi. *« C'est une décision dure pour lui, mais aussi pour les socialistes et pour le pays »*, a déclaré M. Claeys. Et le PS de rappeler *« son attachement à l'indépendance de la justice, qui doit être libre de son action et responsable, mais aussi son attachement à la présomption d'innocence, qui doit être un droit fondamental pour chaque citoyen »*.

En dépit de la gravité du moment, pourtant, le débat a rebondi sur les relations entre justice et politique. Frédérique Bredin, d'abord, est intervenue pour s'inquiéter que la présomption d'innocence devienne une présomption de culpabilité, dès lors que sont en cause des responsables politiques.

Mais c'est surtout Louis Mermaz et Louis Mexandeau, puis André Laignel, qui ont exprimé leur irritation. *« Le secret de l'instruction a disparu, hélas. On ne peut pas jeter ainsi un nom en pâture. Il est important qu'il y ait une plus grande maîtrise de la part des juges. Il ne s'agit pas de condamner la justice, mais d'éviter une dérive à l'italienne »*, a noté le premier. *« Chacun a le souvenir choquant et douloureux de ce qui est arrivé à Henri Emmanuelli »*, a rappelé le second, avant de déplorer que *« l'on risque d'arriver à une situation où les juges peuvent faire et défaire le gouvernement »*. *« Il est incroyable qu'un ministre en déplacement officiel à l'étranger soit sommé de revenir et de démissionner avant même que la procédure judiciaire ait abouti à sa mise en examen éventuelle. Cela pose le problème de la responsabilité des juges, qui n'a pas toujours été employée à bon escient »*, a lancé M. Mexandeau.

Ces interventions ont suscité une réaction tout aussi vive de plusieurs responsables du PS, inquiets de voir resurgir des critiques implicites, dans leurs rangs, à l'encontre de la réforme de la justice engagée par le gouvernement. Tout en admettant, pour le dénoncer, que le principe de la présomption d'innocence ait été bafoué, Bernard Roman a souligné que *« le problème de Dominique Strauss-Kahn n'est pas lié à l'indépendance de la justice »* et que *« l'ancien ministre n'a, à aucun moment, remis en cause le travail des juges »*. *« Non seulement ce n'est pas le débat du jour »*, a-t-il dit, mais *« ce serait une faute politique majeure, un non-sens complet, de saisir cette occasion pour remettre en cause la réforme engagée par Elisabeth Guigou »*.

Cette mise en garde vigoureuse – soutenue notamment par Pierre Mauroy, Adeline Hazan, Manuel Valls et Alain Claeys – a finalement donné le ton. Pas question pour le PS, surtout après la démission de M. Strauss-Kahn, de dénoncer le *« gouvernement des juges »*. Mais cette passe d'armes est révélatrice d'un malaise au PS sur ce dossier. *« Il y avait déjà des réticences vis-à-vis de la réforme de la justice. Il va falloir en rediscuter »*, a prévenu M. Mexandeau, tout comme M. Mermaz.

Gérard Courtois

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

▶ Sur DEUG, DUT, BTS :
EM Lyon, concours "Profils" "Tremplin", "Passerelle"

▶ Sur Licence :
Sciences Po ▶ Attention :
NOUVEAU CALENDRIER EXAMEN EN MARS
HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

▶ Sur Maîtrise :
ESSEC, CRFPA, DECF-DESCF

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (2,23 F/mn)

Matignon va surveiller de plus près les grands dossiers économiques

À PREMIÈRE VUE, si Lionel Jospin a choisi Christian Sautter pour succéder à Dominique Strauss-Kahn comme ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, c'est d'abord parce qu'il a voulu envoyer un signe sans ambiguïté : la politique économique ne changera pas d'un iota et le mode de travail du gouvernement restera strictement identique. Ce qui est vraisemblablement exact, même si on devine dès à présent quelques inflexions probables, notamment dans les relations entre Matignon et Bercy.

De fait, le choix de Christian Sautter comme nouveau ministre des finances *(lire son portrait page 16)* a été conçu, dans l'esprit du premier ministre, mais aussi dans celui de M. Strauss-Kahn – car c'est lui qui a suggéré, lundi, cette solution de remplacement –, comme le meilleur gage de continuité. Dans la même logique, il est aussi prévu que les équipes en place, à Bercy, restent strictement les mêmes. Tous les membres du cabinet de M. Strauss-Kahn ont ainsi été invités à rester à leur poste.

LES MÊMES CONSEILLERS

A quelques départs près, volontaires, M. Sautter devrait donc avoir les mêmes conseillers que M. Strauss-Kahn. En particulier, même si ce ne sera définitivement acquis que dans quelques jours, il est probable que le directeur de cabinet de M. Strauss-Kahn, François Villeroy de Galhau, devrait occuper la même fonction auprès de M. Sautter. Haut fonctionnaire affable, réputé pour sa très grande efficacité, il devrait, lui aussi, être une preuve de cette continuité affichée.

Quelques changements, cependant, retiennent l'attention. D'abord, il a été décidé que M. Sautter ne sera pas remplacé au poste de secrétariat d'Etat au budget. En clair, le nouveau ministre des finances gardera la tutelle directe sur ce dossier. Comment cela sera-t-il possible ? A la tête d'un gigantesque ministère, résultat d'une fusion entre l'économie et l'industrie, et devant faire face à des obligations internationales souvent écrasantes, M. Strauss-Kahn avait déjà des difficultés à faire face. Pour M. Sautter, la tâche risque donc d'être encore plus compliquée. La nouvelle organisation qui a été choisie suggère donc que la répartition des rôles entre Matignon et Bercy risque d'évoluer au cours des prochains mois.

Le choix de M. Sautter comme nouveau ministre des finances corrobore cette impression. Jusqu'à présent, la définition de la politique économique et sociale du gouvernement était, pour l'essentiel, le résultat d'une confrontation directe entre M. Jospin et les poids lourds du gouvernement, comme M. Strauss-Kahn ou Martine Aubry. Et dans cette organisation les collaborateurs de ces protagonistes étaient réduits à n'avoir qu'un rôle second, sinon secondaire. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'équipe économique et sociale de Matignon : les tête-à-tête entre M. Jospin et M. Strauss-Kahn étant fréquents et leur relation étant confiantes, le directeur-adjoint de cabinet du premier ministre chargé de ce secteur, Jean-Pierre Jouyet, avait forcément une mission délicate à remplir, ne pouvant guère se montrer aussi interventionniste que certains de ses prédécesseurs. Ce qui n'a pas été sans quelques « couacs » : se reposant totalement sur Bercy, voilà bientôt un an, Matignon n'a ainsi pas vu venir le « loupé » sur les stock-options.

UNE NOUVELLE MÉTHODE

Dans la nouvelle configuration, ce sera moins vrai. Avec un nouveau ministre des finances – dont le poids politique n'est pas comparable, et de beaucoup, à celui de M. Strauss-Kahn, et qui, de surcroît, à la différence de son prédécesseur, a plus l'habitude de « servir » M. Jospin que de parler d'égal à égal avec lui –, le fonctionnement de la machine gouvernementale risque d'évoluer profondément : on peut supposer que le tandem Jouyet-Villeroy de Galhau prendra une grande importance. C'est donc, au total, la « méthode Jospin » qui, elle-même, ne sera plus exactement la même, car on sent mal, par exemple, M. Sautter s'opposer à Mme Aubry sur certains dossiers sensibles, offrant du même coup au premier ministre la liberté de jouer son rôle confortable d'arbitre. Vraisemblablement, ce dernier aura l'économie plus directement sous sa coupe.

Dans les sommets du pouvoir, certains se sont visiblement inquiétés des risques inhérents à ce nouveau type de fonctionnement, mais M. Jospin a fait la sourde oreille. Ainsi, dès le vendredi 29 octobre, les proches d'Alain Richard, ministre de la défense, n'ont pas pris de précaution pour faire savoir qu'ils verraient bien leur patron à Bercy, mais Matignon n'a guère goûté cette précipitation.

Laurent Mauduit

LeMonde Job: WMQ0411--0007-0 WAS LMQ0411-7 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:14 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0421 Lcp:700 CMYK

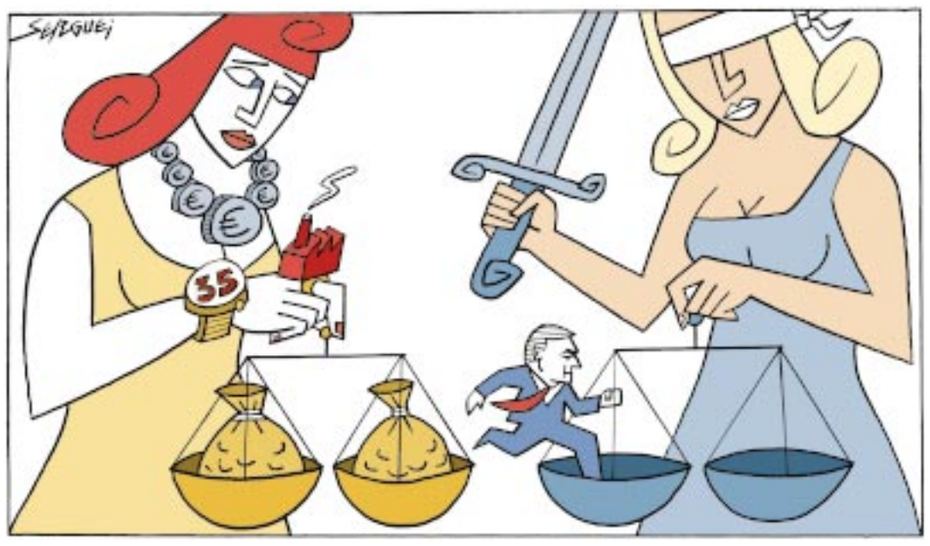

L'ancien ministre : « Je reviendrai »

LA VOIX est monocorde. *« Soyez là cet après-midi pour entourer le gouvernement et le premier ministre. Soyez nombreux et dignes et faites preuve de sens de la responsabilité »*, déclare Jean-Marc Ayrault, devant le petit nombre de députés présents, mardi matin, à la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Kofi Yamgnane (Finistère) intervient : *« On veut bien mais pour cela, il faudrait nous donner des éléments. » « Dominique Strauss-Kahn fait une déclaration à midi »*, répond M. Ayrault, sibyllin.

Officiellement, il n'en sait d'ailleurs pas plus. Au petit déjeuner qui, comme chaque mardi matin, a réuni les présidents des groupes socialistes autour de Lionel Jospin à Matignon, le premier ministre les a accueillis en leur disant d'emblée qu'il *« n'aborderait pas »* la question Strauss-Kahn. Tout juste leur a-t-il confié que *« la journée va être difficile »*. Rien n'est dit mais tout le monde comprend. Louis Mexandeau (Calvados) et Jean-Paul Bacquet (Puy-de-Dôme) proposent de sonner le rappel des députés PS, restés nombreux dans leur circonscription en cette période de vacances scolaires. Les collaborateurs du groupe se précipitent aussitôt sur leurs carnets d'adresses et leurs téléphones. Le message de soutien du groupe PS au ministre de l'économie et des finances est déjà en cours d'impression. Au même instant, dans une autre salle du Palais-Bourbon, le RPR réunit son bureau. Didier Quentin lance en boutade : *« C'est quoi la limite d'âge pour entrer à l'Ecole nationale de la magistrature ? C'est là qu'il faut être maintenant. C'est là qu'est le vrai pouvoir ! »* La question de la démission de Dominique Strauss-Kahn est dans toutes les têtes.

A Matignon, Lionel Jospin s'est enfermé avec son directeur de cabinet Olivier Schrameck. Il doit rédiger le texte qu'il lira dans l'après-midi à l'Assemblée nationale, mettre au point les modalités de l'annonce de la nomination de Christian Sautter, qui a été décidée la veille, et informer de tout cela le président de la République. En fin de matinée, il appelle Jacques Chirac qu'il ne parvient d'ailleurs pas à joindre immédiatement. Il est 11 heures passé et le chef de l'Etat est en audience avec les grands rabbins européens à l'occasion de leur congrès à Paris. On vient l'interrompre. A l'autre bout du fil, M. Jospin lui apprend officiellement la démission de M. Strauss-Kahn et lui soumet le nom de M. Sautter pour lui succéder. Une fois l'entretien entre les deux responsables de l'exécutif terminé, MM. Schrameck et de Villepin prennent le relai de leurs patrons respectifs pour arrêter, ensemble, le libellé du décret portant nomination de M. Sautter et l'heure de sa publication.

M. Jospin arrive avec une demi-heure de retard, à 11 h 30, à la réunion de travail consacrée au dossier de la vache folle, où l'attendent Martine Aubry, Pierre Moscovici, Jean Glavany, Marylise Lebranchu, François Huwart et Dominique Gillot. Entre-temps, une autre mauvaise nouvelle est tombée : le groupe communiste annonce, dans un communiqué, sa décision de voter contre le projet de loi de finances sur le financement de la Sécurité sociale. Jean Glavany s'en inquiète auprès de Lionel Jospin *: « C'est réglé »*, lui répond-il. Juste avant de se séparer de ses ministres, quelques minutes avant midi, le chef du gouvernement leur annonce la décision de M. Strauss-Kahn, sans autre commentaire. Il ne peut pas faire attendre le premier ministre bulgare, Ivan Kostov, avec lequel il doit s'entretenir puis déjeuner.

A la même heure, à Bercy, les conseillers de M. Strauss-Kahn sont réunis dans le bureau du ministre. Les traits tirés, il leur confirme ce qu'une poignée sait déjà, ce que les autres ont deviné. Il a voulu le leur annoncer avant de rejoindre le septième étage de l'immeuble de Bercy où l'attend l'épreuve la plus lourde de la journée. Il est midi. Face aux caméras et à une meute de photographes et de journalistes – prévenus trois quarts d'heure plus tôt par une dépêche d'agence –, il lit un texte, levant à peine les yeux de son papier. Sa déclaration prononcée, il quitte la tribune, pressant contre lui son épouse, Anne Sinclair, sous les applaudissements émus de ses conseillers. *« Je reviendrai »*, leur lance-t-il, quelques instants plus tard, au cours du déjeuner qui les réunit.

Il est 14 h 30, et DSK n'est officiellement plus ministre. Dans un communiqué, l'Elysée vient d'annoncer que *« le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter a été nommé ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, en remplacement de Dominique Strauss-Kahn, dont la démission a été acceptée »*. Après une nouvelle et ultime ovation de ses conseillers, il rejoint son bureau pour regarder la séance des questions au gouvernement à la télévision.

> « Je trouve que le RPR a été trop mou »
> **François d'Aubert**

Lorsque, à 15 heures, le chef du gouvernement pénètre dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, celui-ci est déjà bien rempli, notamment sur les bancs de gauche. Le rappel des troupes socialistes a été efficace... enfin presque. Auprès d'Alain Claeys, il s'enquiert : *« François n'est pas là ? »* Gêné, le numéro 2 du PS bafouille : *« Euh, non... »* Le premier secrétaire du PS, en vacances à New York, n'a pas encore décidé d'écourter ses vacances. M. Sautter, lui, a déjà pris place, au deuxième rang. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, vient serrer la main du chef du gouvernement, et lui jette un long regard grave et appuyé. A la tribune, Laurent Fabius, qui a tenu à venir présider, ouvre la séance. *« L'ordre du jour appelle les questions au gouvernement. La parole est à Monsieur Henri Plagnol. »* Le député UDF ouvre le feu en évoquant la mutation d'Anne-José Fulgéras, chef de la section des affaires financières du parquet de Paris, qui enquête sur la MNEF. Elisabeth Guigou se lève et répond longuement sous les huées de la droite et les applaudissements de la gauche, qui rendent ses propos totalement inaudibles.

Charles-Amédée de Courson prend à son tour la parole. Cette fois, c'est au premier ministre qu'il s'adresse *: « Vous avez été premier secrétaire du Parti socialiste de 1981 à 1987 et, de nouveau, de 1995 à 1997. Estimez-vous normal que la MNEF, mutuelle qui gère, avec d'autres, la Sécurité sociale étudiante grâce aux cotisations des Français, ait été mise au service des intérêts de votre parti ? Qu'elle ait servi de "pouponnière" à votre parti ? »* M. Jospin se lève. Il a, sous les yeux, le texte manuscrit qu'il a rédigé dans la matinée. Un profond silence gagne l'hémicycle. *« Le ministre de l'économie vient de démissionner. Mis en cause dans une procédure judiciaire par sa mention dans un réquisitoire supplétif, il a estimé que cette situation n'était pas compatible avec l'exercice de ses fonctions »*, dit-il avant de rendre un hommage appuyé à M. Strauss-Kahn. *« Je lui exprime devant vous ma sympathie et mon amitié fidèle. J'espère qu'il reviendra vite parmi nous »*. A droite, quelques voix s'élèvent : *« C'est pas un héros ! »« Hou, hou, hou ! Et la MNEF ? ! »*, lancent d'autres. Dans son bureau de Bercy, « DSK » apprécie l'hommage. *« C'est un grand mec »*, glisse-t-il.

Vient le tour du groupe RPR. Bernard Accoyer, un des députés proches de Jacques Chirac, interpelle à son tour M. Jospin sur l'indépendance des magistrats. Mais le premier ministre a décidé de s'en tenir là. De son banc, il s'est penché à plusieurs reprises vers la ministre de la justice et ils ont échangé quelques papiers. C'est elle qui est chargée de répondre au député RPR. La polémique monte d'un cran. Nominations contre nominations, Mme Guigou n'hésite pas à renvoyer ses accusations à la droite. Alain Juppé écoute, sans ciller. Pendant ce temps, M. Sautter ouvre les lettres nombreuses qu'un ballet d'huissiers déposent à son banc. Dans l'hémicycle, l'atmosphère est étrange. Les attaques semblent s'émousser et le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, s'en inquiète un peu. Il monte vers les rangs où siègent les députés de Démocratie libérale pour leur demander de *« durcir le ton »* lorsque leur tour viendra d'interpeller le gouvernement. François Goulard, élu du Morbihan, s'en charge, avec l'espoir de provoquer le premier ministre. Peine perdue. Cette fois encore, Mme Guigou réplique. Ses fiches ont été soigneusement alimentées pour l'occasion et, puisqu'on insiste, elle va dit-elle, *« donner quelques indications précises sur la pratique de vos amis en matière de nomination de magistrats »*. Suit une liste de nominations, promotions, évictions décidées entre 1995 et 1997.

« Je trouve que le RPR a été trop mou », observe François d'Aubert (UDF, Mayenne). François Fillon partage son sentiment. Le député (Verts) Guy Hascoët murmure : *« Finalement, on est le seul mouvement dans cette cour qui n'ait jamais touché à de l'argent curieux »*.

M. Jospin, lui, est déjà retourné à Matignon. Il a demandé à M. Sautter de venir le rejoindre, en compagnie de l'ancien directeur de cabinet de « DSK », François Villeroy de Galhau, pour un rendez-vous de travail. Avant, il doit encore s'entretenir, comme le prévoit son agenda, avec Jacques Dermagne, nouveau président du Conseil économique et social. Sans oublier, non plus, son homologue Donald Kalpokas, premier ministre du Vanuatu.

Pascale Robert-Diard

Le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
"L'INSERTION"
Envoyer 50 F à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 220 F pour l'abonnement annuel, (60% d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

La droite veut établir un lien entre le dossier de la MNEF et Lionel Jospin

L'EFFET de vitesse a en partie fonctionné. Mardi 2 novembre, dans la matinée, les députés de l'opposition, tout juste arrivés de leurs circonscriptions, ignoraient quelle serait la décision de Dominique Strauss-Kahn lorsqu'ils sont entrés en réunions de groupes. Déterminer précisément la manière dont le RPR, l'UDF et Démocratie libérale allaient interroger le gouvernement sur les derniers développements de l'affaire de la MNEF était donc difficile. Juste avant le déjeuner, les trois partis de l'opposition ont choisi leurs angles d'attaque. Et, pour les trois groupes, ils sont autant de pierres d'attente.

Si le RPR, l'UDF et Démocratie libérale n'ont pas manifesté, mardi, la même pugnacité dans cet épisode, tous trois partagent la même analyse : dans l'affaire de la MNEF, le plus grave, pour le gouvernement, est à venir. La démission du ministre de l'économie et des finances a été traitée, de ce point de vue, comme un premier symptôme, comme une première *« digue »*, selon la formule employée par François Bayrou sur RTL, mercredi matin. C'est pourquoi, ce ne sont ni les chefs de parti, ni les chefs de groupe, qui sont intervenus lors de la séance de question. Pourtant, les quatre orateurs de la droite, successivement les UDF Henri Plagnol (Val-de-Marne) et Charles-Amédée de Courson (Marne), le RPR Bernard Accoyer (Haute-Savoie) et le libéral François Goulard (Morbihan), ont posé les jalons de l'offensive à venir.

Le premier concerne la politique judiciaire du gouvernement. Alors que la ministre de la justice Elisabeth Guigou assure que, depuis la formation du gouvernement de Lionel Jospin, le politique n'intervient plus dans la conduite, par les juges, des procédures judiciaires, l'opposition s'est inquiétée des conditions de la mutation *« subite et pour le moins surprenante »* de Anne-Josée Fulgéras, premier substitut et chef de la section des affaires financières du parquet de Paris (*lire page 11*). C'est la principale interrogation formulée par l'UDF, qui a pris soin d'observer une certaine réserve dans la polémique. *« Pour nous, il n'y a pas d'affaire politique derrière l'affaire Strauss-Kahn. Nous n'avons pas de stratégie de harcèlement »*, commente ainsi Dominique Paillé, député (UDF) des Deux-Sèvres.

Second point d'attaque : les liens entre le Parti socialiste et la MNEF. François Fillon, candidat à la présidence du RPR et ancien ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a estimé, mardi, sur RTL, que *« la collusion entre un syndicat étudiant, une mutuelle étudiante et le Parti socialiste présente toutes les apparences d'un système un peu mafieux »*. Claude Goasguen, député (DL) de Paris, qui suit les investigations judiciaires sur la MNEF depuis le début et dont le parti se veut en pointe sur cette question, laisse entendre la même chose : *« Soit il s'agit d'une affaire de financement du PS ; soit d'enrichissement personnel ; soit de stratégie de pouvoir de la part d'un petit groupe de personnes provenant généralement de l'extrême gauche. Dans les trois cas de figure, Lionel Jospin devra finir par s'expliquer. On commence à citer beaucoup de noms autour du premier ministre. Il ne pourra pas jouer toujours les Ponce Pilate »*, prévient le porte-parole de DL.

« FEUILLE DE ROUTE »

C'est en effet le troisième point qu'entend mettre en lumière l'opposition : le passé de premier secrétaire du PS et de chef de courant de M. Jospin. Les responsables de l'opposition savent que les noms de plusieurs membres de la garde rapprochée du premier ministre au PS – Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, et Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du Parti socialiste – apparaissent dans l'enquête judiciaire. Ils attendent donc avec intérêt de nouveaux développements les concernant. C'est l'un des points essentiels de la *« feuille de route »* donnée, mardi, par l'Elysée à ses correspondants dans l'opposition. *« Lionel Jospin n'est pas né en 1997, il a un passé lui aussi »*, insiste-t-on à l'Elysée. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, a souligné, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que l'affaire de la MNEF est *« grave, très grave »*, selon lui, *« du fait du nombre et de la qualité des responsables socialistes qui sont impliqués »*.

Les questions ne manquent pas. Plusieurs candidats à la présidence du RPR, Jean-Paul Delevoye et Patrick Devedjian notamment, s'interrogent aussi sur l'intervention, à hauteur de quelque 20 millions de francs de l'ex-Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Vivendi) en faveur d'une holding de la mutuelle étudiante. Toute l'opposition n'attendra pas de connaître de nouveaux développement judiciaires pour relancer la polémique. Dès mercredi, Démocratie libérale et, vraisemblablement le RPR, devaient interroger de nouveau le gouvernement, sur le cas de Mme Fulgéras pour l'un, sur le fond de l'affaire pour l'autre.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Une mutuelle dont la direction est majoritairement PS

● **Adhérents**. Créée en 1948, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) gère le régime d'assurance-maladie de 812 000 étudiants ainsi que les prestations complémentaires de 200 000 d'entre eux.

● **Organisation**. La MNEF emploie 750 salariés et une centaine de contrats emploi-solidarité. Elle compte 150 agences et points d'accueil,9 centres régionaux et 6 centres de santé. Gérant 14 000 logements pour étudiants, elle a diversifié ses activités autour d'une cinquantaine d'entités commerciales, regroupées pour la plupart dans l'Union économique et sociale Saint-Michel.

● **Administration.** La mutuelle est gérée par des administrateurs étudiants, élus sur listes syndicalo-politiques se réclamant de toutes les tendances de la gauche. Syndicat majoritaire chez les étudiants, l'UNEF-ID l'est aussi à la MNEF, dont les dirigeants sont pour la plupart socialistes ou proches du PS.

● **Remises de gestion.** A la MNEF, comme dans d'autres mutuelles (éducation nationale, police, etc.), les remboursements du régime obligatoire de santé ne sont pas effectués par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) mais par la mutuelle elle-même. La CNAM verse à la mutuelle des remises de gestion sur une base forfaitaire par adhérent (318 francs en 1999, soit 48,47 euros). En 1997, la MNEF a bénéficié d'un montant de remises de gestion de 259 millions de francs et a reçu une aide de l'Etat de 254 millions de francs. Le reste de ses recettes est constitué par les cotisations des adhérents. La mutuelle a versé, en 1997, 1,17 milliard de francs de prestations aux étudiants et totalisé une activité de 390,2 millions de francs, dégageant un résultat net de 29,2 millions de francs.

● **La concurrence.** Dans les années 70, des mutuelles régionales ont été créées (Smerep à Paris, Smerra à Lyon, etc.). La MNEF reste majoritaire , avec 55 % des parts de marché.

L'impromptu communiste sur le budget de la « Sécu »

ROBERT HUE a beau secouer la tête en signe de dénégation, il est trop tard. Au micro, face à une Assemblée nationale comble, François Goulard (DL, Morbihan) évoque déjà *« un acte d'hostilité qui, dans d'autres démocraties, aurait fait tomber un gouvernement. Monsieur Jospin, vous êtes face à une crise ! »* Il est 16 heures dans l'Hémicycle : les questions au gouvernement s'achèvent. La diatribe de M. Goulard ne concerne pas seulement la démission de Dominique Strauss-Kahn. Trois heures plus tôt, le PCF a annoncé qu'il voterait contre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), avant de se raviser. Sale temps pour le gouvernement.

L'autre « bogue » de la journée a commencé à midi. Les députés communistes sortent remontés de leur réunion de groupe, préparatoire au vote solennel sur le PLFSS, prévu juste après les questions d'actualité. Le bilan, par Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine), de ce qui a *« progressé »* est jugé maigre. Lors de l'examen du texte, achevé le 30 octobre, les communistes ont voté contre plusieurs articles, sans jamais élever la voix, mais en pratiquant plutôt une sorte d'« opposition silencieuse » (*Le Monde* daté 31 octobre-1er novembre). *« La goutte d'eau qui fait déborder le vase, c'est la revalorisation des allocations familiales et vieillesse, limitée à 0,5 % alors que l'inflation prévue est de 0,9 %. Cela signifie une perte de pouvoir d'achat pour des millions de personnes »*, s'insurge Mme Fraysse. Sur les 35 députés du PCF, un peu moins d'une vingtaine sont présents. Maxime Gremetz (Somme) n'est pas là. En son absence comme en celle de M. Hue, de Guy Hermier et de quelques autres, le principe d'un vote contre est adopté. Seul André Lajoinie (Allier) milite pour l'abstention, tandis que Jacques Bruhnes (Hauts-de-Seine) s'interroge à voix haute sur les *« implications »* d'une telle décision. Jusqu'ici, le PCF s'était abstenu sur les deux précédents PLFSS.

Le groupe présidé par Alain Bocquet (Nord) décide, cette fois, de faire porter une lettre à Lionel Jospin pour lui demander de revaloriser les allocations en augmentant la nouvelle contribution sociale sur les bénéfices des entreprises de 3,5 % à 5 %. Ni M. Jospin, ni la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, ni Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, n'ont été prévenus de cette initiative.

Elle tombe comme un cheveu sur la soupe au moment de la démission de M. Strauss-Kahn. Elle est surtout dangereuse : à huit voix près, si tous les communistes votent contre le PLFSS, à l'instar des partis de droite, le projet peut être rejeté. Alertés par une dépêche d'agence, les socialistes s'énervent. *« Vous êtes tombés sur la tête ? »*, lance, par téléphone, M. Ayrault à M. Bocquet. Pour le gouvernement, un vote contre un budget, fût-ce celui de la Sécurité sociale, signifierait la sortie du gouvernement des communistes. *« On leur a déjà dit. Pour nous, une loi d'une telle importance n'est pas anecdotique »*, s'agace, un peu plus tard, M. Ayrault.

Les pressions se multiplient. Mme Aubry et Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin, joignent M. Bocquet. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, se charge de M. Hue. Le premier ministre, qui déjeune avec son homologue bulgare, appelle lui-même le secrétaire national du PCF. Le groupe est convoqué pour une nouvelle réunion, à 14 h 10, en présence, cette fois, de M. Hue. A la sortie, les participants annoncent de mauvaise grâce qu'ils s'abstiendront. Dans l'Hémicycle, tout en pointant les défauts du texte, Mme Fraysse relève que, *« dans le contexte d'aujourd'hui, certains rêvent de voir chuter le gouvernement »*. En guise d'explication de vote, elle conclut : *« Puisque le débat a été placé à ce niveau, et pour cette seule raison, le groupe communiste s'abstiendra. »*

La droite se déchaîne. *« A la soupe ! A la soupe ! »*, crient les élus de l'opposition. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, les socialistes sont furieux de l'attitude de leurs alliés. L'un des rapporteurs du texte, Jérôme Cahuzac (PS, Lot-et-Garonne), est profondément déprimé par toute cette journée. *« Avec une dialectique aussi épaisse, les communistes essuient les insultes de l'opposition. C'est pas bien, ils se font du mal »*, assène M. Ayrault.

M. Gremetz, arrivé trop tard pour le vote, se fâche. *« Sans l'épisode Strauss-Kahn, nous aurions voté contre »*, grince-t-il. Le budget de la Sécurité sociale a été adopté par 280 voix contre 246. Trois communistes ont persisté à voter « non ».

Alain Beuve-Méry et Isabelle Mandraud

LeMonde Job: WMQ0411--0008-0 WAS LMQ0411-8 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:20 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0422 Lcp:700 CMYK

L'enquête se concentre sur les justificatifs du travail de « DSK»

Son avocat évoque la possibilité d'« inexactitudes »

● Quels sont les doutes qui pèsent sur la réalité du travail effectué par M. Strauss-Kahn ?

Au cours de la perquisition, menée le 22 septembre 1998, dans les locaux de la MNEF, les policiers de la brigade financière ont saisi la copie d'un chèque de 603 000 francs, daté du 2 novembre 1996, et libellé à l'attention de M. Strauss-Kahn, en contrepartie de son rôle dans la négociation, de 1994 à 1996, entre la CGE et la holding de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Raspail Participation et Développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la mutuelle. Ils ont trouvé peu de traces écrites de son intervention pendant les deux années de tractations entre la mutuelle étudiante et la CGE. En revanche, les nombreuses perquisitions conduites par les juges d'instruction Armand Riberolles et Françoise Néher ont permis de mettre en évidence le travail effectué par deux autres avocats, Patrick Gentil et Eric Turcon, dans le cadre de la même négociation : des projets de protocoles, des préparations d'actes et des courriers semblent attester une véritable prestation.

M. Strauss-Kahn a expliqué à la presse que son rôle avait consisté à édifier une stratégie et à faire profiter la MNEF de son savoir-faire en matière de négociation avec les grandes entreprises. Selon lui, il fixait les grandes lignes et donnait son avis sur les projets qui lui étaient soumis. Pour prouver sa bonne foi et faute de pouvoir produire des pièces couvertes, selon lui, par le secret professionnel, M. Strauss-Kahn a demandé à l'ancien bâtonnier Bernard Vatier d'expertiser ses honoraires. Dans une lettre datée du 17 septembre adressée à l'avocat de M. Strauss-Kahn, Me Vatier écrit que les honoraires demandés *« pour des prestations faites en sa qualité d'avocat correspondent à une rémunération conforme aux règles et principes qui régissent la profession d'avocat »*. Il s'agit, selon lui, pour M. Vatier, *« d'une rémunération régulièrement acquise »*.

● A-t-on fabriqué de faux documents pour justifier la prestation de M. Strauss-Kahn ?

Une expertise des policiers du laboratoire scientifique et technique de la préfecture de Paris, remise aux magistrats à la mi-octobre, a permis de découvrir que, parmi les pièces saisies au cours des perquisitions, quatre documents signés de la main de M. Strauss-Kahn et adressés à Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF, et à Philippe Plantagenest, directeur de Raspail Participation et Développement, pourraient avoir été antidatés. Il s'agit d'un courrier, daté du 19 décembre 1994, envoyé à M. Spithakis, d'une lettre du 14 mars 1995 adressée à M. Plantagenest et de deux correspondances reçues le 2 décembre 1995 et le 15 février 1996 par M. Spithakis. Selon les enquêteurs, ces quatre documents proviennent de la même rame de papier et auraient été confectionnés fin 1996 ou début 1997. Contrairement à ce que nous indiquions dans nos dernières éditions, le caractère fictif de ces pièces ne serait pas démontré par la date de vente du papier utilisé mais par le fait qu'elles semblent avoir été rédigées à partir de la même rame de papier alors qu'il existe treize mois d'écart entre la rédaction du premier courrier et celle du dernier.

Les policiers s'interrogent également sur la facture d'honoraires de M. Strauss-Kahn. Les policiers ont saisi dans les locaux de la MNEF une facture, portant le numéro 38, datée du 2 novembre 1995, signée par M. Strauss-Kahn. Lors d'une perquisition conduite, en juillet, chez l'expert comptable de M. Strauss-Kahn, les juges ont trouvé la copie d'une facture identique, portant le même numéro, pour la même prestation, mais datée du 2 novembre 1996. L'analyse des factures signées par M. Strauss-Kahn avant et après celle arborant le chiffre 38, démontrerait, selon une source judiciaire, que ce document n'a peut-être pas été rédigé à la date indiquée.

Enfin, questionnées par les magistrats, des secrétaires de la MNEF ont reconnu avoir apposé *a posteriori*, sur ordre de M. Spithakis, des annotations manuscrites du type *« en parler à DSK »* ou *« Pour avis DSK »* sur certains documents, afin « d'habiller » l'intervention de M. Strauss-Kahn. De même, interrogé le 14 octobre, l'ancien directeur de RPD, Philippe Plantagenest, a déclaré aux juges qu'il avait lui-même signé et antidaté la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn.

● Que répond M. Strauss-Kahn ?

M. Strauss-Kahn, qui n'a pas encore été entendu par les juges puisqu'il n'a pas été mis en examen, a transmis, le 28 octobre, aux juges d'instruction, par l'intermédiaire de son avocat, les documents qu'il avait déjà remis à Me Vatier lors de l'expertise de ses honoraires. *« Me Vatier avait estimé,* nous a déclaré, mardi 2 novembre, Me Lef Forster, *que la rémunération de mon client avait été régulièrement acquise. Pour ce faire, il s'était davantage appuyé sur le fruit de ses rencontres avec un certain nombre de personnes, au sein de la CGE, de la MNEF et au sein de cabinets d'avocats étant intervenus dans cette affaire, que sur une base documentaire. »*

Le conseil de M. Strauss-Kahn n'a pas écarté l'hypothèse que certaines des pièces que les experts considèrent comme antidatées figurent dans le dossier remis le 28 octobre aux juges. *« Mon client n'avait aucune raison de dissimuler des éléments. Nous avons transmis à la justice l'intégralité des pièces qui avaient été examinées par Me Vatier. Ne pas procéder ainsi aurait pu conduire la justice à penser que nous étions désireux de la tromper. »* Questionné sur les éventuels risques de production de faux, Me Forster nous a répondu : *« Mon client s'expliquera en toute sincérité devant la justice et apportera toutes les réponses nécessaires aux interrogations apparues au cours de l'enquête, notamment sur certains documents. Peut-être a-t-il pu exister des inexactitudes, mais je tiens à rappeler que pour que des altérations de la vérité constituent un faux juridique, il faut d'une part qu'elles soient frauduleuses et d'autre part qu'elles soient de nature à porter un préjudice. En tout état de cause, nous tenons à agir dans la plus grande des transparence. »*

Jacques Follorou

Selon Vivendi, Dominique Strauss-Kahn a participé à toutes les négociations

Les souvenirs d'un directeur général de la société

LES VIEUX SOUVENIRS remontent à la surface chez Vivendi. Avec la démission, mardi 2 novembre, de Dominique Strauss-Kahn du ministère des finances, le groupe de services collectifs et de communication se retrouve à nouveau au cœur d'une tourmente politique et judiciaire. Parmi les nombreuses questions posées par l'affaire de la MNEF, une revient, lancinante : pourquoi Vivendi – à l'époque appelé Générale des eaux –, a-t-il investi 21 millions de francs dans une holding de la MNEF pour en devenir simple actionnaire minoritaire ?

L'affaire commence fin 1994. A l'époque, M. Strauss-Kahn rend visite à Henri Proglio. Aujourd'hui directeur général délégué responsable de tout le pôle environnement du groupe, M. Proglio dirige alors la CGEA, filiale spécialisée dans les déchets, les transports et la restauration. Les deux hommes se connaissent bien. Nés tous les deux en 1949, ils étaient dans la même promotion d'HEC en 1971 et, bien que d'opinions politiques très divergentes, ils s'apprécient. *« Dominique Strauss-Kahn n'exercait à cette époque aucun mandat politique. Il m'a proposé de rentrer dans RPD* [Raspail Participation et Développement], *holding de la MNEF, pour développer ensemble des activités de services auprès des étudiants »*, explique au *Monde* M. Proglio.

M. Strauss-Kahn fait valoir la possibilité de toucher 800 000 étudiants, une population à laquelle la Générale des eaux n'a pas accès. Trois domaines sont mis en avant : la construction de résidences pour étudiants en gestion déléguée, la restauration collective par le biais de croissanteries et autres sandwicheries, les services à la personne, notamment la santé et le téléphone, avec la carte Campus, une carte à puce lancée par la MNEF. La proposition intéresse M. Proglio, qui y voit une source de nouveaux développements. A l'époque, la Générale des eaux mène une expansion débridée. Au-delà de ses activités traditionnelles, tout l'intéresse, la santé, le téléphone, la restauration, l'immobilier, sans parler des syndics d'immeubles, des espaces verts, ou des sociétés de dératisation. Guy Dejouany, alors PDG du groupe, est mis au courant du dossier et n'émet aucune objection.

Des négociations s'engagent. En 1995, une dizaine de réunions de travail ont lieu et autant en 1996. D'abord en tête-à-tête entre DSK et M. Proglio, elles se poursuivent avec des collaborateurs. Coté Générale des eaux, le dossier est confié à Olivier Brousse, jeune polytechnicien, proche de M. Proglio. Il est épaulé par des hommes du groupe, et notamment par les juristes de CBC (ex-Campenon Bernard), une filiale BTP très engagée dans la construction de résidences de gestion déléguée.

> L'investissement de Vivendi dans RPD, holding de la MNEF, s'est révélé assez calamiteux

Côté MNEF, quatre à cinq personnes, dont Olivier Spithakis, son directeur général, Philippe Plantagenest, directeur de cabinet de Spithakis et directeur de RPD, et M. Strauss-Kahn. *« Il a suivi les négociations de bout en bout »*, assure M. Proglio. En revanche, M. Plantagenest, qui, semble-t-il, a du mal à s'entendre avec l'équipe de la Générale des eaux, n'assiste qu'aux premières réunions.

Les discussions sont dures. Elles portent surtout sur la valorisation de RPD, et notamment sur la valeur de la carte Campus, qui n'est qu'au début de son existence. De plus, la holding de la MNEF est propriétaire de plusieurs sociétés civiles immobilières. La Générale des eaux estime que ces sociétés portent d'importants risques et ne veut pas en hériter. Après calculs, les deux parties s'accordent sur une valeur de 120 millions de francs pour RPD, dont 60 millions pour la seule carte Campus. Les risques immobiliers sont évalués autour de 50 millions de francs. Afin d'aboutir à un accord, il est décidé entre les deux parties d'exclure la carte Campus de l'accord. La Générale des eaux se garde, toutefois, la possibilité de revenir dans l'affaire, si le développement de cette carte réussit. Elle obtient aussi que la MNEF accorde sa garantie sur l'ensemble des risques immobiliers.

Entre-temps, la stratégie du groupe, sous l'impulsion de Jean-Marie Messier, embauché fin 1994 et devenu PDG en 1996, a changé. La compagnie se débarrasse de nombreuses activités annexes, comme la santé, la restauration. Pourtant, les négociations avec RPD se poursuivent. *« Ce n'est pas parce que la politique du groupe se modifiait qu'il fallait tout interrompre. Malgré le recentrage, RPD nous intéressait encore, pour les résidences universitaires, pour son accès au public étudiant, notamment dans le téléphone »*, explique M. Proglio.

Début 1997, l'accord est trouvé. La Générale des eaux prend 35 % de la RPD pour 21 millions de francs : 10 millions sont versés sous forme d'augmentation de capital réservée et restent donc dans la société ; le reste, qui correspond à un simple achat de titres, est versé à la MNEF. *« J'ai été seul à décider et à signer cet accord. Le montant en jeu, qui équivaut environ à l'achat de 20 bennes à ordures, ne justifiait pas de présenter le dossier au comité exécutif, qui est saisi automatiquement à partir de 250 millions de francs d'investissements »* souligne M. Proglio. Il assure n'avoir jamais été au courant des montants des honoraires versés par la MNEF à M. Strauss-Kahn.

L'investissement de la Générale des eaux dans RPD s'est révélé assez calamiteux. Les craintes sur les risques immobiliers étaient fondées et les garanties ont dû jouer. Emportée dans la tourmente de la MNEF, la société végète. Pierre Elsen, ancien président d'Air Inter, en a repris la présidence. Vivendi rappelle, par ailleurs, qu'il n'a que deux contrats avec la ville de Sarcelles, dont M. Strauss-Kahn a été maire de 1995 à 1997. L'un, signé dans le cadre du Syndicat des eaux de l'Ile-de-France, qui regroupe 144 communes de la banlieue, porte sur l'eau. L'autre, existant depuis 1987, concerne la collecte de déchets. Aucun contrat ou renouvellement n'a été signé entre 1995 et 1997.

Martine Orange

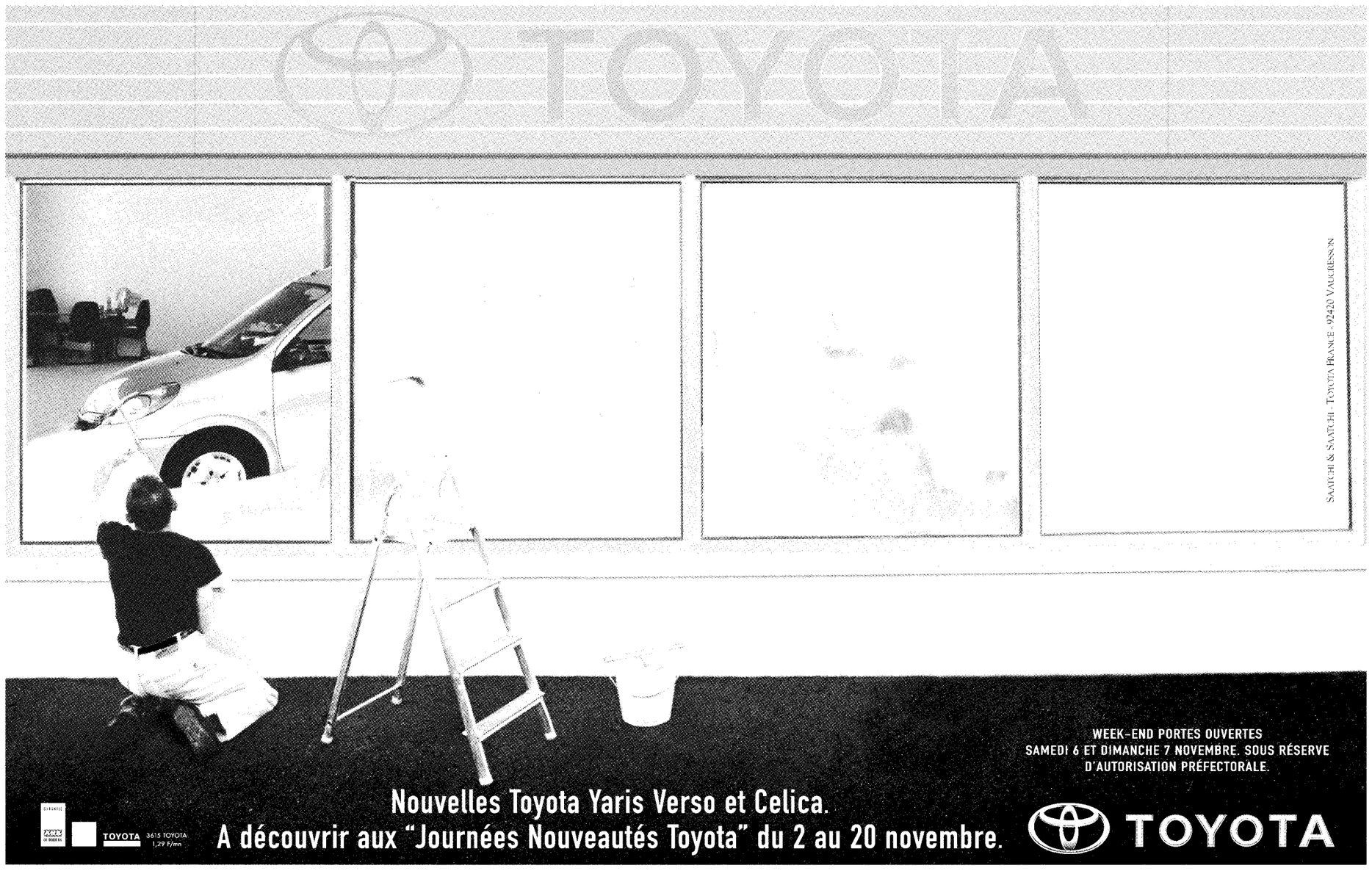

LeMonde Job: WMQ0411--0009-0 WAS LMQ0411-9 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0423 Lcp:700 CMYK

A l'étranger, Dominique Strauss-Kahn donnait une image moderne du socialisme français

Le ministre préféré des libéraux et des médias anglo-saxons

« L'HOMME *qui peut remettre la France sur les rails »* : ainsi titrait *Business Week* un mois après l'arrivée de Dominique Strauss-Kahn à la tête du ministère de l'économie et des finances. Pour l'hebdomadaire américain, ce nouveau ministre *« avait la tâche délicate d'amener doucement la France à prendre une position plus forte dans l'économie mondiale »*. L'affaire n'était pas gagnée, mais le ministre sait jouer de son charme. Nourri de culture américaine, M. Strauss-Kahn a très vite compris l'importance de la communication pour faire comprendre l'action internationale du gouvernemnt et apaiser les craintes suscitées par cette nouvelle vague rose à la tête de l'exécutif français.

Patelin et enjôleur (au-delà parfois du raisonnable), pédagogue, radicalisant au besoin son discours pour rassurer ses interlocuteurs anglo-saxons, le nouveau maître de la politique économique française a « travaillé» la presse étrangère au corps, mettant rapidement les plus réfractaires dans sa poche. Sa botte secrète : parler l'anglais, l'allemand et l'espagnol, des talents auxquels ses prédécesseurs n'ont pas habitué les médias. Tour à tour, le *Financial Times*, *Time*, *Newsweek* relaient les positions de la France. En octobre 1997, le très conservateur *Institutional Investors* estime qu'il est *« l'homme qui sait calibrer la solidarité et l'efficacité»*. Le 30 mai 1998, *The Economist* lui décerne le titre d'*« euro-coach »*. Une forme de consécration.

Depuis son arrivée à Bercy, Dominique Strauss-Kahn n'a qu'une seule ligne de mire, une obsession qui le tenaillera jusqu'au printemps 1998 : réussir l'examen de passage de la France dans le pacte de stabilité. Et promouvoir un nouveau concept, l'« Euro 11 », enceinte politique qui doit être le pendant de la Banque centrale. L'« Euro 11 » doit discuter des politiques économiques en Europe et unir les positions à prendre dans les instances internationales. M. Strauss-Kahn réussira l'un et l'autre. Au point d'être qualifié de *« Mr Euro-zone »* par le *Financial Times*. Pour parvenir à imposer cet « Euro 11 » face à l'hostilité des Anglais et des Danois et aux états d'âme des Allemands, qui craignent une remise en cause de l'indépendance de la Banque centrale européenne, il multipliera les rencontres bilatérales et ira chercher des appuis dans les « petits pays » de l'Union : la Finlande, l'Espagne, le Luxembourg, la Belgique.

En décembre 1997, le communiqué du conseil de Luxembourg estime qu'un « conseil de l'euro » est une bonne chose. Même si, aujourd'hui, il n'est pas encore sûr que le secrétaire américain au Trésor ou le ministre des finances japonais sachent exactement qui appeler en Europe en cas de turbulences financières, l'« Euro 11 », en tout cas, existe. La première réunion a eu lieu en novembre 1998, elles sont désormais mensuelles.

> Patelin et enjôleur, pédagogue, « DSK » a « travaillé » la presse étrangère au corps, mettant rapidement les plus réfractaires dans sa poche

Sous la houlette du germanophile Dominique Strauss-Kahn, l'axe franco-allemand, socle de la réussite européenne, retrouve des couleurs. Avec Theo Waigel et Hans Eichel, en passant par l'iconoclaste Oskar Lafontaine, le ministre des finances français multiplie les rencontres. Lors de ce fameux conseil de Luxembourg, Helmut Kohl dira à Jacques Chirac *« laisse faire Dominique »*, et c'est « Dominique » qui parlera au nom de la France et de l'Allemagne. Prudentes avec le Bavarois Theo Waigel, extraverties avec Oskar Lafontaine, raisonnables avec Hans Eichel, les relations de Dominique Strauss-Kahn avec ses homologues allemands n'ont cessé de se renforcer, au point que l'idée de partager un même siège au conseil du Fonds monétaire international était en train de faire son chemin.

En vingt-huit mois, et en passant le tiers de son temps à l'étranger, Dominique Strauss-Kahn est devenu un interlocuteur international privilégié. Au sein du G 7, en septembre 1987, alors que la crise asiatique n'avait pas encore gagné l'Indonésie et la Corée, la France est la première à évoquer la nécessaire régulation du système financier international et à attirer l'attention sur le problème des fonds spéculatifs. Un an plus tard, alors que la Russie et le Brésil sont à leur tour touchés par la crise, le ministre des finances français convaincra ses partenaires européens d'adopter puis de présenter à leurs collègues du G 7 douze propositions visant à renforcer le FMI et à limiter le flux de capitaux à court terme. Il sera le premier à proposer de mettre au ban de la communauté internationale les centres off-shore qui ne respecteraient pas le droit financier international. Dominique Strauss-Kahn poussera l'idée de transformer le comité intérimaire du FMI en une instance de décision politique.

Sur tous ces plans, son activisme ne débouchera guère. La réforme des institutions de Bretton Woods fait trop lentement son chemin : *« au rythme des G 7 »*, déplorait-il en septembre à Washington. Aucun consensus n'est encore atteint pour mieux réguler les centres off-shore et les fonds spéculatifs (hedge funds). Quant au Comité intérimaire, il n'a obtenu que son changement de nom. A l'approche du Jubilée de l'an 2000, l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, décidé par le sommet de Cologne en juin et dont le ministre français a été, avec son collègue anglais Gordon Brown, un des plus ardents défenseurs, est peut-être le dossier le plus abouti.

Pièce maîtresse du gouvernement Jospin en France, Dominique Strauss-Kahn a contribué à moderniser l'image de la France à l'étranger. *Urbi et orbi*. L'éloge est d'ailleurs unanime dans la presse étrangère. Le secrétaire américain au Trésor a affirmé mardi *« perdre un ami et un collègue de valeur »*, tout en assurant vouloir *« continuer la coopération étroite avec la France sur un large éventail de questions, notamment la promotion de la croissance dans les pays industrialisés »*. Tout en lui manifestant son amitié, Hans Eichel, son homologue allemand, a affirmé que la *« démission de M. Strauss-Kahn ne remettait pas en cause la stabilité de l'euro »*.

Dominique Strauss-Kahn laisse un calendrier international particulièrement chargé avec la préparation de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle et un dilemme : la rencontre franco-allemande prévue le 15 novembre doit-elle ou non se dérouler comme prévu dans la ville de Hattersheim, jumelée avec Sarcelles ?

Babette Stern

L'Allemagne regrette le départ d'un homme qui la rassurait

Les « remerciements infinis » de Hans Eichel

BERLIN
de notre correspondant

Il parlait suffisamment allemand pour séduire ses interlocuteurs ; il défendait des positions économiques raisonnables : Dominique Strauss-Kahn a été pendant deux ans un des piliers de la relation franco-allemande, alors que les Allemands craignaient l'imprévisible Jacques Chirac et se méfiaient des conceptions économiques de Lionel Jospin.

La démission du ministre a été déplorée, mardi 2 novembre, par son homologue Hans Eichel, en des termes inhabituellement chaleureux, saluant *« un avocat des relations européennes et franco-allemandes »*. *« Pour cette raison, nous lui devons des remerciements infinis »*, a dit M. Eichel, qualifiant l'ancien ministre de *« partenaire très compétent et sur lequel on peut compter »*. Dans l'entourage des banquiers centraux de Francfort, on estime que c'est un pilier de la politique européenne qui s'en va et que ce n'est un bon jour ni pour la France ni pour l'Europe.

GARANT DE L'ORTHODOXIE

Après la victoire de la gauche au printemps 1997, M. Strauss-Kahn s'était employé à renouer le dialogue entre la France et l'Allemagne. M. Jospin avait mis des conditions à la réalisation de l'euro ; il revient au ministre de rassurer l'Allemagne. Le contact est chaleureux avec le Bavarois Theo Waigel, qui a le sentiment d'avoir enfin en face de lui un poids lourd politique, dont la parole compte. Rien à voir avec Edmond Alphandéry, discrédité pour avoir voulu *« convoquer »* le président de la Bundesbank afin qu'il baisse ses taux, ni avec Jean Arthuis, sans pouvoir face à Alain Juppé, alors à Matignon.

M. Strauss-Kahn devient le garant d'une certaine orthodoxie française, opposé à une Martine Aubry *« qui fait avec quelques années de retard la même idiotie que nous avec les 35 heures »*, accuse alors un conseiller de Helmut Kohl. Le 31 décembre 1998, lors de la fixation des parités définitives de l'euro à Bruxelles, « DSK », fidèle en amitié, téléphone à M. Waigel, qui a pris sa retraite. Cette amitié ne l'empêche pas de faire campagne pour le Parti social-démocrate pendant l'été 1998, ni de s'afficher, après la victoire, comme complice avec son nouvel homologue Oskar Lafontaine. Les deux hommes publient début janvier un article commun dans l'hebdomadaire *Die Zeit* et dans *Le Monde* sur la politique macro-économique après l'euro.

En réalité, « DSK » tente, en vain, de freiner le zèle de son ami Lafontaine, qui veut réformer le système financier mondial ou agresse chaque jour les banquiers centraux. *« Le cabinet de Strauss-Kahn publiait des papiers proches des convictions de Lafontaine, mais, dans les réunions internationales, le Trésor prenait des décisions différentes »*, commente un haut fonctionnaire allemand. Le remplacement du Sarrois par Hans Eichel, en mars, complique le jeu du Français. M. Strauss-Kahn ne peut plus s'afficher comme le garant de la vertu budgétaire, d'autant moins que l'Allemagne revient dans le rang et que M. Eichel présente vite un budget d'austérité, prévoyant 30 milliards de marks d'économies.

Les relations personnelles sont moins chaleureuses, même si M. Strauss-Kahn passe, en juillet, une journée en forêt en Hesse, région de M. Eichel. Avec le retour de la croissance et le passage à l'euro, le rôle des ministres des finances n'est plus aussi important.

Arnaud Leparmentier

LeMonde Job: WMQ0411--0010-0 WAS LMQ0411-10 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0424 Lcp:700 CMYK

Le Monde des
DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.

L'ère du risque
par Ulrich Beck

L'Autriche de Jörg Haider
Danny Leder / Pascal Perrineau

L'affaire Sloterdijk (suite)
Henri Atlan, Bruno Latour, Rainer Rochlitz, Éric Alliez, Arno Lustiger

Accepter les inégalités?
Robert Boyer, Jean-Jacques Rosa

Feu sur les prix littéraires!
Raphaël Sorin / Bernard Wallet

Hannah Arendt, philosophe à succès
Pierre Bouretz

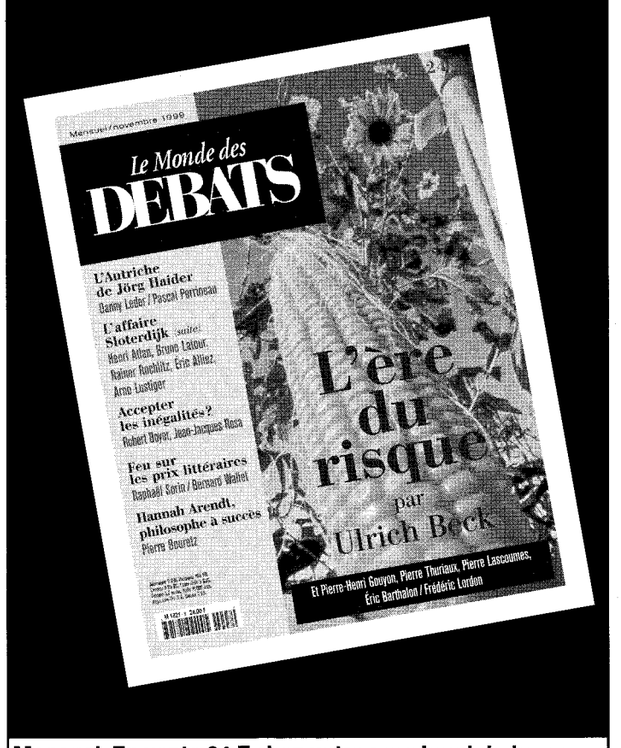

Mensuel. En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F

❑ Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats / Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 – Fax 01 42 00 56 92

❑ Je règle par carte bancaire n° : ❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
EEC8

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Les patrons redoutent l'incertitude créée par la démission du ministre de l'économie

Pour Ernest-Antoine Seillière, pourtant, cela « ne change rien »

« SON DÉPART, pour nous, très honnêtement, ne change rien », a lancé Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, mardi 2 novembre, après l'annonce de la démission de Dominique Strauss-Kahn. *« Nous demandons à tout ministre d'être à l'écoute des chefs d'entreprise. M. Strauss-Kahn l'était »*, concède le porte-parole du patronat français, mais il *« était très solidaire du gouvernement sur des aspects que nous réprouvons, comme les 35 heures »* et il fut *« l'inventeur de bien des nouveaux impôts sur les entreprises »*.

Les patrons français semblent plus indulgents que leur chef de file. « DSK » était réputé leur « ami » au sein de la gauche « plurielle ». La plupart le lui rendent bien, à l'heure de sa démission. Ils partagent le sentiment de *« gâchis »* exprimé par le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, ou par Raymond Lévy, ancien PDG de Renault, aujourd'hui à la tête du CDR, structure chargée de liquider les actifs du Lyonnais, deux hommes proches de l'ancien ministre de l'économie. *« Je trouve triste que le pays se prive d'un tel talent (...) alors même qu'il est, par structure, innocent dans l'état actuel des choses (...) On vit dans une drôle de démocratie »*, estime M. Peyrelevade dans une déclaration à l'AFP.

« Du point de vue de l'économie et de la place de la France dans l'Europe et le monde, sa démission est un désastre. L'industrie française avait en M. Strauss-Kahn un défenseur et un soutien sans pareils », affirme M. Lévy. Et de révéler que le Cercle de l'industrie, fondé en 1993 par MM. Strauss-Kahn, Lévy et quelques grands patrons, *« était en train de monter un dîner avec lui pour préparer Seattle »* (le cycle de négociations de l'OMC qui s'ouvre le 30 novembre). Tout est à reprendre à zéro avec Christian Sautter, son remplaçant, jusqu'ici ministre du budget.

LA CRAINTE DE L'ATTENTISME

Chacun veut voir dans le choix de M. Sautter le signe d'une continuité de la part de Lionel Jospin. *« Sautter est plus austère que "Strauss", mais c'est aussi un bûcheur de dossiers »*, dit Jérôme Bédier, le président de la FCD, la fédération de la grande distribution. Ce secteur est très concerné par ce qui vient de se passer à Bercy : quelques dossiers délicats devaient être examinés dans les prochains mois, comme les relations distributeurs-producteurs et la fusion Carrefour-Promodès. *« Le domaine que "DSK" suivait particulièrement et personnellement, c'était celui des concentrations justement,* observe M. Bédier. *Beaucoup d'arbitrages vont probablement remonter à Matignon. »*

Ainsi dans cette autre affaire en instance de décision : le rachat d'Orangina par Coca-Cola à Pernod-Ricard. Un nouvel avis a été rendu à Bercy par le Conseil de la concurrence, quelques jours avant la démission de M. Strauss-Kahn. Celui-ci avait refusé l'opération en 1998, en s'appuyant sur le premier avis, négatif, du Conseil. Une attitude dont le ministre, favorable à l'émergence d'instances de régulation autonomes, voulait faire une règle, mais qui fut pourtant interprétée comme plus politique que technique. *« Il est probable que M. Sautter ira jusqu'au bout du délai, mi-décembre »*, dit un proche du dossier. C'est cela que redoutent le plus les chefs d'entreprise : l'attentisme, dans des domaines où la vitesse de décision est parfois vitale.

Dans le monde bancaire, on crédite « DSK » de l'adhésion réussie de la France à l'euro mais, pour ce qui est de la restructuration du secteur, les avis sont partagés. *« Il a su réformer le secteur public, en réussissant la privatisation du Crédit lyonnais mais aussi la transformation des Caisses d'épargne et le passage au privé du GAN et du CIC »*, affirme l'un. *« Il n'a pas mené une action visant à placer les banques françaises en bonne position sur la scène européenne »*, objecte un autre.

C'est, curieusement, sur l'affaire MNEF elle-même que les patrons sont le plus indulgents avec le « ministre-avocat d'affaires », dont nul ne met en doute l'intégrité. *« Pour des gens qui ont l'habitude de verser des honoraires à des avocats, tout ceci apparaît assez dérisoire. Les avocats d'affaires parisiens sont rémunérés à des niveaux très supérieurs à celui dont a bénéficié "DSK" »*, estime M. Peyrelevade. Quant aux lettres de mission de la MNEF antidatées, *« peut-on parler de faux ? Il y a eu un travail réalisé, puis régularisé après. C'est banal dans le monde des affaires... »*, s'emporte un patron qui préfère rester anonyme.

Pascal Galinier et Pascale Santi

Les marchés financiers restent indifférents

LES OPÉRATEURS sur les marchés financiers ont semblé plus préoccupés de la prochaine réunion de la Banque centrale européenne (BCE) *(lire également page 22)* que de la démission du ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, pourtant très apprécié par les milieux d'affaires.

Mardi 2 novembre, les taux d'intérêt à long terme en France ont légèrement baissé, de 5,24 % à 5,17 %, avant de revenir mercredi à l'ouverture à près de 5,20 %. L'euro est passé brièvement, mardi, en dessous de 1,05 dollar, pour terminer à 1,052 dollar. La Bourse de Paris, qui a perdu au maximum 1,16 % en cours de séance, a fini en très légère hausse. Le gain de 0,20 % de l'indice CAC 40 en clôture a même permis de battre un nouveau record, à 4 898,52 points.

STABILITÉ DE L'EURO PRÉSERVÉE

« Les investisseurs étrangers qui, habituellement, se retirent du marché, n'ont rien fait », s'étonnait même Philippe Brossard, chef économiste chez ABN-Amro. Certains spécialistes se demandaient d'ailleurs si les investisseurs avaient réalisé pleinement les conséquences de cette démission. *« Nous* [les ministres des finances] *ne sommes pas importants à ce point »*, a répondu le ministre des finances allemand, Hans Eichel, à Reuters Television, tout en soulignant que la démission de M. Strauss-Kahn ne remettait pas en cause la stabilité de l'euro.

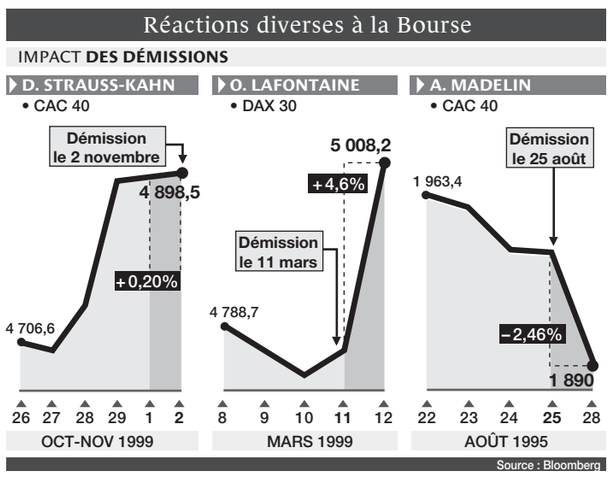

Pourtant, les marchés financiers n'avaient pas réservé le même accueil à la démission du ministre des finances allemand Oskar Lafontaine, annoncée le 11 mars 1999. La Bourse de Francfort avait clôturé en forte hausse de 4,6 % lors de la séance du 12 mars et les taux d'intérêt à long terme allemands s'étaient immédiatement repliés de 4,09 %, à moins de 4 %. Cette nouvelle avait été interprétée par les marchés financiers comme un véritable soulagement.

M. Lafontaine portait, dans l'esprit des opérateurs, la responsabilité des mauvaises performances de l'économie germanique et sa démission marquait la fin d'une longue période de conflit entre le gouvernement allemand et la BCE. Le départ du ministre des finances, très critique à l'égard de la stratégie monétaire suivie en Europe, ouvrait la voie à une baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, qui pouvait ainsi agir sans donner l'impression de céder aux pressions politiques. Enthousiastes à l'idée d'un apaisement des relations entre le gouvernement et l'institut d'émission de l'union monétaire, les opérateurs avaient fait grimper l'euro : celui-ci était passé, quelques minutes après l'annonce, de 1,08 dollar à 1,10 dollar.

Il y a quatre ans, les marchés financiers avaient également réagi de manière assez vive, mais nettement moins positive, à la démission surprise du ministre français de l'économie et des finances, Alain Madelin. Elle avait été annoncée vendredi 25 août 1995 au soir, alors que les marchés américains étaient fermés. Sur le marché des changes européen, les opérateurs avaient déjà commencé à donner la tendance. En quelques minutes, le franc chutait de 3 centimes face au deutschemark, passant de 3,4330 francs à 3,4620 francs, tandis que les taux d'intérêt à dix ans en France remontaient brutalement de 7,29 % à 7,39 %. La première séance de cotation de la Bourse de Paris après la nouvelle, lundi 28 août 1995, s'était soldée par un recul de 2,46 % de l'indice CAC 40.

Pour expliquer ces réactions, les spécialistes invoquaient alors le fait que les marchés financiers détestent l'instabilité et le manque de visibilité, que le budget français n'était pas encore voté et que le départ de M. Madelin repousserait l'arrivée des fonds de pension en France. Mais surtout, à cette époque, l'union monétaire n'était encore qu'un lointain projet. Plus fragile que l'euro, car sensible aux évolutions d'une seule économie nationale, le franc, qui luttait contre la force du mark, avait du mal à résister aux attaques sur les marchés des changes.

Cécile Prudhomme

Eloges unanimes de la presse internationale

● **Hommages britanniques :** Consacrant son principal titre de « une » à la démission de Dominique Strauss-Kahn,le *Financial Times* déplore *« le départ d'un penseur »* qui était non seulement, à ses yeux, *« l'architecte de la forte reprise économique française »*, mais également *« l'un des politiciens les plus influents de la zone euro »*. Christian Sautter est *« techniquement compétent »* mais *« il n'a pas le poids politique »* de son prédécesseur, note le quotidien, qui prédit que le départ de « DSK » *« se fera sentir hors de France »* et se demande qui va fournir le leadership financier nécessaire à l'euro-zone. L'éventuelle et temporaire confusion au sein de l'Europe n'est évidemment pas pour déplaire au grand journal de la droite eurosceptique britannique, *The Daily Telegraph,* qui souligne que « DSK » *« poussait fortement dans la direction d'un gouvernement économique européen »*. Il estime que le chef du gouvernement français est désormais *« privé d'un des meilleurs cerveaux »*, d'un *« socialiste aimé des patrons »*. A l'instar de tous ses confrères, *The Times* craint que le retrait d'un ministre *« qui, quoique socialiste convaincu, avait su piloter l'économie française dans une direction plus flexible et plus dérégulatrice, à l'instar de Tony Blair et Gerhard Schröder, offre un boulevard à la puissante socialiste orthodoxe, Martine Aubry »*.

● **Le « symbole brisé » en Italie :** La démission de Strauss-Kahn n'a pas suscité de réaction officielle en Italie, même si le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi avait souligné dernièrement leur excellente collaboration alors que ce dernier était ministre du Trésor. Toute la presse l'évoque en revanche. *La Repubblica* y consacre deux pages et un éditorial sous le titre *« Le symbole brisé »*. Le *Corriere della Sera* ne consacre qu'un éditorial à cette affaire qualifiée de *« Mani pulite* [Mains propres] *à la française »*. *« Strauss-Kahn s'est immolé, cherchant à protéger jusqu'à l'extrême l'image immaculée que Jospin veut donner de lui et de son gouvernement »*.

● **Les regrets de l'Allemagne :** Les quotidiens allemands faisaient mercredi leur « Une » sur la démission de Dominique Strauss-Kahn. Le quotidien conservateur *Die Welt* intitule son éditorial *« Désastre pour Jospin »*, précisant que, *« sans l'autorité de son superministre, le premier ministre devrait maintenant se retrouver sous la pression de son partenaire de coalition communiste. Cela ne restera pas sans effets sur l'Union européenne. »* Le quotidien des affaires *Handelsblatt* note que *« grâce à l'excellent travail préalable de son ministre de l'économie, le premier ministre pouvait se permettre des extravagances, comme le financement de la semaine de 35 heures »*. Il se demande si *« Jospin va rester fidèle à lui-même et poursuivre sa voie à part »* ou si M. Sautter sera *« le Eichel français »*, du nom du ministre allemand des finances qui a fait prendre à l'Allemagne le tournant de la rigueur. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* note qu'*« il manque désormais* [aux socialistes] *une figure de proue qui puisse gagner les électeurs du centre »*.

● **En Espagne, un revers pour le gouvernement français :** *« La démission de Dominique Strauss-Kahn (...) est un revers pour le gouvernement de la gauche plurielle en France, qui prétendait incarner la probité en politique. Le "superministre" de l'économie, des finances et de l'industrie était, en plus, le symbole du succès du pays voisin et la voix la plus influente de la France en Europe »*, écrit le quotidien *El Pais*. *« Son cas montre à quel point le mélange des genres entre politique et argent est souvent mortel pour la démocratie »*.

● **Aux Etats-Unis, M. Jospin affaibli :** le quotidien économique américain *Wall Street Journal* estime que « DSK » ; *« le Blair français »* a servi *« d'amortisseur »* face aux chocs créés par certaines lois comme les 35 heures. *« M. Jospin,* dit-il, *va trouver que l'absence d'un ministre des finances sensé et les pressions continues de sa gauche pour des politiques économiquement insensée, vont rendre sa position plus faible qu'elle n'était jusqu'ici »*.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

LeMonde Job: WMQ0411--0011-0 WAS LMQ0411-11 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0425 Lcp:700 CMYK

Le patronat propose aux syndicats de réfléchir à une « refondation » du système social français

Le Medef repousse encore son ultimatum autour de la Sécurité sociale

A l'issue d'un conseil exécutif, mardi 2 novembre, le Medef a annoncé qu'il repoussait au 1er janvier 2000 sa décision de claquer la porte du régime d'assurance-maladie. L'ultimatum patronal est aussi moins pressant : Ernest-Antoine Seillière, qui propose aux syndicats de dessiner les contours d'un nouveau système social, souhaite surtout qu'aucune ponction ne soit décidée pour financer les 35 heures.

LE MEDEF se donne du temps. Ce n'est qu'au 1er janvier 2000 que l'organisation patronale décidera ou non de claquer la porte des organismes paritaires, ou plutôt désormais de la seule Sécurité sociale, comme l'a annoncé son président, Ernest-Antoine Seillière, mardi 2 novembre, à l'issue d'un conseil exécutif extraordinaire très attendu. L'organisation patronale a décidé en effet d'attendrer deux mois de plus pour pousser son avantage. Conscient d'avoir gagné une première manche après que la ministre de l'emploi, Martine Aubry eut renoncé à faire cofinancer directement les 35 heures par les organismes sociaux en l'an 2000, le Medef souhaite obtenir des garanties plus durables.

Si l'organisation patronale ne brandit plus la menace d'un départ de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage ou des caisses complémentaires de retraite Arrco et Agirc, elle conditionne désormais son maintien dans les caisses de Sécurité sociale, au delà du 1er janvier 2000, au fait *« qu'aucune ponction directe ou indirecte »* ne soit effectuée sur ses caisses pour financer les 35 heures. Elle demande ainsi au gouvernement de prendre l'*« engagement formel qu'aucun organisme social ne sera mis à contribution dans les cinq ans qui viennent. »*. Par ailleurs, pour le Medef, *« contrairement aux apparences »*, le régime général de Sécurité sociale va être sollicité pour l'année 2000. L'organisation patronale estime qu'il va être mis à contribution *« de manière indirecte »* à hauteur de 5,6 milliards de francs. Dénonçant un *« tour de passe-passe »*, le patronat souligne que l'abondement par la « Sécu » – à hauteur de 5,5 milliards de francs – du fonds de réserve sur les retraites revient à faire prendre en charge indirectement par celle-ci le coût des 35 heures. Sans cela, souligne le Medef, l'excédent général du régime de base prévu pour 2000 *« serait passé à 7,5 milliards de francs »* alors qu'il reste fixé à 2 milliards. Le Medef exige aussi que soit appliqué *« sans délai »* l'intégralité du plan stratégique de la Caisse nationale d'assurance-maladie qui prévoit 62 milliards de francs d'économies sur les dépenses de santé. A l'Unedic, l'organisation patronale se dit prête à prolonger jusqu'au 1er avril 2000 la convention, venant à échéance le 31 décembre, qui régit l'indemnisation des chômeurs. Elle conditionne toutefois cette prolongation de quatre mois au respect des conditions qu'elle a énumérées sur le financement des 35 heures.

INFLEXION

Une inflexion apparait dans le discours patronal. Le respect des accords de branche ne semble plus être une condition *sine qua non* du maintien dans les organismes paritaires. *« Seillière a bien conscience que conditionner le maintien du Medef dans les organismes paritaires au respect des accords sur les 35 heures signés dans les branches ne passe pas »*, soulignait, lors du week-end de la Toussaint, un haut responsable patronal. Tout le jeu consistait donc à déconnecter ces deux questions, en douceur, sans qu'il n'y apparaisse trop. Le respect des accords de branche figure à la première place de la déclaration de M. Seillière qui a de nouveau exclu de renégocier des accords de branche *« valablement conclus »*.

Le Medef demande *« instamment »* au gouvernement et au parlement *« de modifier la loi adoptée en première lecture »* pour qu'elle permette l'application des accords. L'organisation patronale souhaite désormais qu'un texte amendé offre la possibilité aux entreprises de choisir, *« pendant une période de cinq ans »*, entre les dispositions prévues par les accords de branche qui les couvrent et l'application des dispositions prévues par la loi. *« Si tel n'était pas le cas »*, indique le Medef, *« c'est l'ensemble du dialogue social qui sera atteint et par là-même l'avenir des relations et institutions paritaires »*. Toutefois, c'est là la subtilité, le respect des accords de branche ne figure pas dans les conditions explicitement énumérées par M. Seillière pour le maintien des représentants patronaux dans les caisses de Sécurité sociale. Il s'agirait là, dans l'esprit de certains responsables patronaux et syndicaux, d'une timide mais réelle ouverture.

Soucieux de se ménager des appuis syndicaux, notamment du côté de la CFDT et de FO, le Medef a proposé officiellement mardi à l'ensemble des syndicats de travailler *à « une refondation du système social français »*. La CFDT, qui a demandé à être reçue par M. Seillière, s'est déclarée *« attentive à la proposition du MEDEF »* car c'est *« là une approche nouvelle et ambitieuse qui demande à être précisée »*. Toutefois, estime la CFDT, cette proposition n'est *« pas conciliable avec le report des négociations sur l'assurance chômage et les régimes complémentaires de retraite »*. FO, de son côté, souscrit volontiers au souhait exprimé par le Medef de *« replacer les relations directes entre patronat et syndicats au centre de ses préoccupations »*, tout en déplorant qu'il diffère *« les négociations qui pourraient d'ores et déja avoir lieu »* sur l'assurance chômage. *« Nous ne voulons pas abandonner la proie pour l'ombre »* précise la confédération dirigée par Marc Blondel dans un communiqué.

Caroline Monnot

La CGT s'étonne de l'offre patronale

La CGT n'apprécie que modérément le coup joué par le Medef qui a invité, mardi 2 novembre, les syndicats à négocier avec lui une vaste *« constitution sociale »*. Dans un communiqué, la centrale estime que le *« but »* de cette *« refondation sociale »* est *« de faire avaliser les choix patronaux en cherchant à obtenir le consensus des organisations syndicales »*. Interrogée, mardi, la numéro deux de la CGT, Maryse Dumas, a déclaré au *Monde* juger *« étonnant »* l'emploi par le Medef du terme *« constitution sociale »*. *« D'un côté le patronat plaide pour qu'on ne lui applique pas la seconde loi sur les 35 heures, de l'autre côté, il parle de constitution, c'est quand même un peu étrange »*, a-t-elle souligné. Pour Mme Dumas, *« le Medef cherche à mettre à égalité deux sources de droit, d'un côté le législatif et de l'autre un prétendu nouvel ordre social »*. *« La CGT ne pratiquera pas la chaise vide »* si des négociations patronat-syndicats sont organisées, a-t-elle indiqué.

Jean-Paul Delevoye et François Fillon présentent leurs projets

Tous deux veulent revitaliser le RPR

A MOINS de trois semaines du premier tour de l'élection du président du RPR, prévu le 20 novembre, les candidats s'efforcent de relancer leur campagne, notamment auprès des militants qu'ils ne peuvent pas rencontrer directement. C'est ainsi que, peu connu de la base, le sénateur du Pas-de-Calais, Jean-Paul Delevoye, met la dernière main à une plaquette dans laquelle il rappelle ses engagements politiques antérieurs et avance ses propositions pour réorganiser le mouvement gaulliste. Si le président de l'Association des maires de France est candidat, explique-t-il, c'est parce qu'il ne pouvait se *« résoudre à la disparition de notre mouvement »*. *« Je ne pouvais pas imaginer que l'aventure gaulliste soit terminée »*, ajoute-t-il.

PESSIMISME ET LUCIDITÉ

Ce pessimisme ou cette lucidité sont partagés par un autre candidat, François Fillon, qui vient de rendre publique une volumineuse *« contribution collective »*. *« Le RPR est à la croisée des chemins. La frontière entre la disparition et la résurrection est terriblement mince »*, est-il écrit dans ce document de vingt-quatre pages. Revenant sur les causes à la fois conjoncturelles et structurelles de l'échec de la droite en 1997, M. Fillon et ses amis pointent avec clairvoyance le *« profond désarroi intellectuel et politique »* du RPR, que ne peuvent masquer ni *« la révérence à un héritage gaulliste flamboyant »* ni *« l'énergie déployée autour de la forte personnalité de Jacques Chirac »*.

Continuant dans l'autocritique, exercice rare au RPR, le député de la Sarthe relève des *« erreurs de jugement »* commises à la fois sur l'Europe, la politique économique, le choix de l'ultralibéralisme au détriment d'*« une régulation politique au service du développement social »*, ou encore le repli face aux problèmes de société ou la difficulté à accepter *« la pluralité de l'opposition »*. Ce qui guette le RPR, selon M. Fillon, c'est de *« devenir un parti de droite classique »*.

Partisan de l'autonomie d'action vis-à-vis du chef de l'Etat, le président du conseil régional des Pays de la Loire estime que *« la recherche d'une popularité transpartisane »* sur laquelle Jacques Chirac pourrait appuyer sa candidature pour un second mandat ne peut pas rejaillir sur le RPR. Celui-ci, au contraire, a *« le devoir d'ignorer la cohabitation »*.

De son côté, M. Delevoye demande à ses compagnons d'*« apprendre à écouter et à débattre »*. Il propose notamment d'organiser la direction nationale du RPR autour de trois pôles : la préparation des élections, la communication et le conseil aux militants, et, surtout, *« un pôle d'anticipation et de réflexion »*. Composé de responsables politiques, d'universitaires et de représentants des socioprofessionnels, cette cellule de réflexion ouvrirait, selon l'expression de M. Delevoye, quelques *« grands chantiers »* sur des thèmes tels que le rapport au travail, l'actionnariat populaire, la société de responsabilité, l'inégalité face à l'école. Elle a vocation, dans l'esprit du président de l'AMF, à nourrir, le moment venu, le programme du futur candidat à la présidence de la République.

Jean-Louis Saux

La polémique sur la mutation de Mme Fulgéras s'amplifie

LA MUTATION du chef de la section financière du parquet de Paris, Anne-Josée Fulgéras, relève bien d'un conflit avec sa hiérarchie. Selon le parquet, c'est en effet parce qu'*« elle n'avait pas toutes les qualités nécessaires pour demeurer à ce poste »* que le procureur de la République, Jean-Pierre Dintilhac, lui a demandé de changer d'affectation. Prise en août, cette décision aurait été présentée comme une simple mutation afin de permettre de *« ne pas nuire* [à l'intéressée] *dans sa recherche d'un nouveau poste »*, a affirmé le parquet mercredi 3 novembre.

La veille, la polémique sur cette mutation s'était amplifiée. Sur fond d'affaire de la Mnef et tandis que Dominique Strauss-Kahn venait d'annoncer sa démission, trois députés de l'opposition – Henri Plagnol (UDF), Bernard Accoyer (RPR) et François Goulard (DL) – ont interrogé, mardi 2 novembre, lors des questions à l'Assemblée nationale, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, sur ce que l'un a qualifié de *« fâcheuse coïncidence »*, l'autre de mouvement *« pour le moins suspect »*. Estimant que la mobilité est *« une bonne chose dans la fonction publique »*, la ministre a souligné que le remplacement de Mme Fulgéras *« n'avait pas à faire l'objet de l'examen du Conseil supérieur de la magistrature »*, *« ni d'ailleurs à être examiné par la chancellerie, puisqu'il s'agit d'une mobilité interne à des juridictions comme il s'en produit chaque jour »*.

« AUCUNE FAUTE DE LOYAUTÉ »

Au parquet, on tient à séparer ces difficultés du dossier de la Mnef, que coiffe effectivement la chef de section. Le réquisitoire supplétif contre M. Strauss-Kahn a ainsi été délivré, précise-t-on, à la suite d'une réunion à laquelle participait le procureur lui-même. Le parquet souligne d'ailleurs que Mme Fulgéras n'a commis *« aucune faute de loyauté »* ni *« accompli de démarches intempestives »*. On lui reproche en revanche des carences dans *« l'organisation »* du service et *« des insuffisances dans la remontée des informations »*. Un diagnostic qui tranche, violemment, avec le *« travail de très grande qualité »*, dont la gratifiait, vendredi 29 octobre encore, M. Dintilhac.

Un poste de chargé de mission lui aurait été proposé par M. Dintilhac. La chancellerie lui aurait également offert un poste à l'étranger. Mais Mme Fulgéras aurait refusé le *« placard »* comme l'*« exil »*. Elle devait être reçue, mercredi, par le procureur, avec le nouveau chef de service, David Peyron, pour une dernière réunion d'explication. Elle n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Par ailleurs, Elisabeth Guigou envisage de supprimer la sous-direction des affaires économiques et financières, un des services de la chancellerie. Créée en juillet 1994 par l'ancien garde des sceaux, Pierre Méhaignerie (UDF), cette sous-direction rédige des circulaires et a participé à la mise en place des pôles économiques et financiers. C'est également un service sensible, par lequel passe l'essentiel des informations concernant les affaires politico-financières. L'avenir du magistrat qui l'anime depuis cinq ans, Michel Dobkine, est donc incertain.

Selon l'entourage de Mme Guigou, cette suppression s'inscrit dans un projet global de réforme de la direction des affaires criminelles et des grâces. *« Nous ne tenons pas à garder la spécificité d'une sous-direction consacrée à la délinquance financière,* explique t-on place Vendôme. *Il est important désormais de banaliser le traitement des affaires financières. Nous avons besoin d'une vision globale de la politique pénale et non d'une vision spécialisée. »*

Nathaniel Herzberg et Cécile Prieur

Mobilisation pour la défense de la gynécologie médicale

DANS UNE LETTRE OUVERTE adressée, mercredi 3 novembre, à la secrétaire d'Etat la santé, Dominique Gillot, les femmes non-médecins du Comité de défense de la gynécologie médicale, fortes de l'appui des 400 000 personnes qui ont signé leur pétition « Touche pas à mon gynéco », défendent la gynécologie médicale, une *« médecine peu coûteuse, parfaitement adaptée, qui permet aux Françaises de vivre mieux et plus longtemps que les autres Européennes »*. La gynécologie médicale n'est plus enseignée depuis la disparition des certificats d'études spécialisées, il y a treize ans. Pour pallier ce manque, les obstétriciens (chirurgiens spécialistes de l'accouchement) devaient théoriquement être formés à la gynécologie médicale, mais cette formation n'a jamais été assurée.

A la suite de la mobilisation des gynécologues et de leurs patientes, au printemps, Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action sociale, s'était engagé en juin à entamer un processus de concertation sur l'avenir de la gynécologie médicale. Selon le comité de défense, les propositions de Dominique Gillot ne permettent pas d'assurer le maintien de cette spécialité.

Le ministère propose que, au cours des deux dernières années de leur formation, les futurs spécialistes puissent suivre un module d'enseignement complémentaire de gynécologie médicale, non obligatoire. Il sera dispensé dans certains centres hospitaliers universitaires (CHU) et ne sera pas indispensable pour avoir droit au titre de spécialiste en gynécologie obstétricale et médicale.

« Combien d'étudiants seront assez fous pour s'y inscrire puisqu'ils n'en auront pas besoin pour l'exercer ? », souligne la lettre ouverte adressée à Dominique Gillot, qui demande *« une vraie formation obligatoire pour tous les gynécologues médicaux dans tous les CHU »*. Elle souhaite qu'après les trois ans de tronc commun, les spécialités médicale et chirurgicale se différencient.

Elisabeth Bursaux

LeMonde Job: WMQ0411--0012-0 WAS LMQ0411-12 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0426 Lcp:700 CMYK

Les personnels des caisses d'allocations familiales sont confrontés à la montée de la précarité

Les caisses sont débordées par la montée du nombre d'allocataires de minima sociaux

Quelques jours après un mouvement de grève à la Caisse d'allocations familiales (CAF), les présidents des cent vingt-cinq caisses de France devaient se réunir, mercredi 3 novembre à Toulouse, pour évoquer les difficultés de fonctionnement de leurs organismes liées à la montée de la précarité. En dix ans, le nombre d'allocataires démunis qui touchent des prestations versées par les CAF est monté en flèche.

GÉRÉE AU QUOTIDIEN par les guichetiers des cent vingt-cinq caisses d'allocations familiales (CAF) de France, la précarité croissante des populations défavorisées inquiète les présidents des caisses, qui devaient tenir leur réunion annuelle sur ce thème, mercredi 3 novembre à Toulouse. Coïncidence ? Cette réunion sur les *« visages de la précarité »* intervient quelques jours après le mouvement de grève observé, jeudi 28 octobre, par une partie des agents des CAF de la région parisienne. Depuis plusieurs mois, ils dénoncent l'aggravation des conditions de travail et les dysfonctionnements persistants dans le traitement des dossiers, source quotidienne de tensions avec les usagers excédés par les standards saturés et les heures d'attente aux guichets. Dans un tel climat, les insultes ne sont pas rares. Certains employés parlent même de crachats, les *« stylos qu'on vous jette à la figure »* ou les *« types qui attendent à la sortie »*.

Les plus anciens préfèrent se souvenir de l'*« âge d'or »* des caisses d'allocations familiales (CAF), quand la gestion des prestations ne concernait que les familles. C'était il y a un peu plus de dix ans, avant la création en 1988 du revenu minimum d'insertion (RMI), pris en charge par les CAF ainsi que deux autres minimas sociaux, l'allocation adulte handicapé (AAH) et l'allocation parent isolé (API). Depuis, les présidents de CAF doivent faire face à *« une explosion de la demande sociale »*, autrement dit à une augmentation spectaculaire du nombre de personnes en difficulté pouvant prétendre à une allocation. Aux guichets, les employés, maintenus à effectifs constants, ont vu les situations de détresse se multiplier et leur mission s'étendre à la prise en charge des populations défavorisées, qui ont totalement modifié le public traditionnel des caisses.

« REMPART CONTRE LA MISÈRE »

Entre 1991 et 1998, le nombre de bénéficiaires du RMI a en effet doublé, passant de 549 000 à plus de 1,1 million. Depuis leur extension aux étudiants et aux personnes âgées en 1991, le nombre de bénéficiaires d'aide au logement s'est accru, au cours de la même période, de plus d'un million de personnes, les caisses versant aujourd'hui une aide au logement à plus de 6 millions d'allocataires (un ménage sur trois). *« Tout monte en flèche »*, résume Pascale Lhuillier, déléguée CGT-cadres à la CAF de Paris. Parmi les 10 millions d'allocataires des caisses, un tiers disposent de revenus mensuels inférieurs à 4 200 francs, et la moitié (environ 5 millions de bénéficiaires) ont un revenu inférieur à 6 300 francs. *« Les CAF sont l'une des rares institutions en France qui distribuent de l'argent*, observe l'un des chercheurs en sciences sociales à la CNAF. *Elles font vivre beaucoup de familles, en leur fournissant parfois jusqu'à 80 % de leur budget. En ce sens, elles servent de rempart contre la misère, en accompagnant le mouvement de dégradation majeure de la situation sociale du pays. »*

Inévitablement, l'augmentation du nombre d'allocataires a entraîné une forte demande pour les CAF, qui ont reçu plus de 18 millions d'usagers en 1998, soit 35 % de plus qu'en 1991. Parallèlement, le nombre d'appels téléphoniques adressés aux CAF a plus que doublé, passant de 23 millions d'appels en 1991 à 46 millions en 1998. Cette situation s'explique en partie par le besoin *« d'auto-assurance »*, de certains allocataires, soucieux de ne pas perdre leur unique source de revenus, et par la nécessité d'aide face à la complexité de la réglementation sociale. *« Il y a à la fois plus d'allocations distribuées, et elles sont plus difficiles à percevoir par l'ensemble des allocataires »*, raconte un guichetier gréviste, qui jongle quotidiennement avec 15 000 règles de droit. *« Même avec un baccalauréat, un usager arrive rarement à remplir tout son dossier dès la première fois »*, ajoute-t-il.

La mission devient même parfois impossible pour les populations les plus fragilisées, comme celles bénéficiant du RMI ou de l'API, qui doivent, de surcroît, adresser à leur CAF une déclaration trimestrielle de revenus. *« Les gens qui se déplacent ne peuvent pas répondre par courrier,* observe une assistante sociale de la CAF de Paris. *Ils ne comprennent pas ce qui se passe, ils ont besoin de parler. Surtout que la CAF n'envoie jamais d'explications pour justifier une modification dans le versement de l'allocation. On fait des économies de papier. Les gens s'en plaignent. »* Comme ses collègues aux guichets, la jeune femme constate une dégradation sensible de la situation. *« Je rencontre aujourd'hui des gens qui avaient une situation sociale complètement normale il y a encore quelques années, comme un metteur en scène, un restaurateur ou une ancienne psycholoque. »*

Elle croise surtout, dans son travail, une majorité de personnes issues de l'immigration, en particulier des femmes isolées, avec des enfants. *« Elles sont toujours extrêmement mal logées,* constate-t-elle. *Je croyais avoir tout vu en banlieue, dans les cités HLM. Mais à Paris, derrière les beaux immeubles haussmanniens, c'est exactement la même chose : des familles avec cinq enfants de dix-huit mois à huit ans, logés dans 12 m² , avec le père obligé de sortir la table sur le palier, le soir, pour poser un matelas par terre. »* Cette famille, ajoute l'assistante-sociale, paye 3 000 francs de loyer mensuel et attend un logement en HLM depuis huit ans. *« C'est très difficile de réussir à reloger les gens,* soupire-t-elle. *Bon an mal an, la caisse d'allocations familiales de Paris reloge entre 60 et 100 familles. »*

Alexandre Garcia

De plus en plus de familles dépendraient des prestations sociales

MAL PRÉSERVÉS de la pauvreté par les revenus du travail, les ménages démunis dépendent de plus en plus souvent des prestations sociales qui leur sont versées. Tel est le principal enseignement des statistiques d'accueil du Secours catholique, rendues publiques mercredi 3 novembre. En 1998, l'association caritative a suivi 714 831 situations de détresse, ce qui représente – ces situations pouvant concerner un individu isolé ou une famille – 1,5 million de personnes aidées, dont 80 % vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le Secours catholique a confronté ces chiffres à ceux de l'année 1994. La comparaison fait apparaître une montée du nombre de familles monoparentales parmi les situations suivies : la proportion est passée de 40 % à 45 % en cinq ans. Les familles de ce type vivent majoritairement dans les villes, la pauvreté n'ayant cessé de se concentrer en milieu urbain au cours des cinq années, pour atteindre la proportion de 87 % des accueillis vivant dans les communes de plus de 2 000 habitants. Les conditions de logement semblent, en revanche, s'être améliorées durant la période, même si un quart des ménages suivis par l'association en 1998 déclaraient se loger dans des conditions précaires. Mais l'intérêt de l'étude porte surtout sur les revenus déclarés par les personnes accueillies.

TRAVAILLEURS PAUVRES

En cinq ans, la part des ménages vivant exclusivement des transferts sociaux (prestations familiales, allocation-logement ou de type RMI) est passée de 40 % à 43 %. Dans le même temps, le nombre des ménages vivant de revenus dérivés du travail ou mêlant les deux types de ressources déclinaient très légèrement, respectivement à 14 % et 30 %. Nombre de familles démunies semblent toujours plus dépendantes des transferts sociaux. Mais leur sort n'apparaît pas toujours comme le plus défavorable. En 1998, les revenus moyens tirés des transferts sociaux (3 829 francs mensuels) étaient supérieurs à ceux des foyers ne vivant que des ressources dérivées de leur travail (3 649 francs).

« Ces dix dernières années, écrit le sociologue Serge Paugam, membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, à qui l'association a demandé de commenter **c**es données, *les transferts sociaux ont joué un rôle important dans la diminution de la pauvreté. Au contraire d'autres pays, comme la Grande-Bretagne, la France n'a pas cédé à la tentation de* [les] *diminuer. Cela n'empêche pas de s'interroger sur le montant très modeste de certaines allocations : RMI, allocations de solidarité. »* En revanche, les statistiques viennent confirmer que, selon les termes du sociologue *« le travail ne protège plus de la pauvreté »,* pas plus que le chômage ne suffit désormais à expliquer l'exclusion. Les *working poors* (travailleurs pauvres), aux conditions de vie fragilisées par le temps partiel et les emplois à statut précaire, ont dorénavant leur place parmi les populations accueillies par le Secours catholique.

Jérôme Fenoglio

Double meurtre dans un sauna parisien

DEUX EMPLOYÉS ont été tués et un troisième grièvement blessé par des inconnus, lundi soir 1er novembre dans un sauna gay situé près de la place de la Bourse (2e arrondissement de Paris). Alertés par des voisins de l'Euro Men's club qui avaient entendu des coups de feu, les policiers ont découvert les corps sans vie des deux employés, âgés de vingt-sept et trente-quatre ans, dans les sous-sols de l'établissement. La troisième victime se trouvait au rez-de-chaussée, grièvement blessée par balles à l'abdomen. Le contenu de la caisse et du coffre-fort du sauna ont été emportés par le ou les agresseurs, qui ont agi peu après la fermeture de l'établissement. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête. *« De nombreuses agressions ont eu lieu dernièrement sur le milieu gay »,* a souligné le Syndicat national des entreprises gaies (SNEG). Le sauna avait déjà fait l'objet de deux vols à main armée, en juillet et en août.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un homme soupçonné d'avoir tué un jeune de vingt ans à la cité de la Grande Borne (Essonne)** a été mis en examen pour meurtre et écroué, mardi soir 2 novembre, par la doyenne des juges d'instruction d'Evry, Chantal Solaro. Au cours d'une rixe, dimanche, ce ressortissant turc âgé de vingt-trois ans a tiré un coup de pistolet sur la victime, qu'il a mortellement touchée (*Le Monde* du 3 novembre). Mardi soir, comme la veille, des affrontements ont eu lieu entre des jeunes du quartier et des policiers.

■ **Le tribunal correctionnel de Brest a condamné, mardi 2 novembre, à trois mois de prison avec sursis un ancien maire, trois enseignants et le principal du collège Saint-Marc de Brest** (Finistère) après la mort d'un élève de 14 ans, victime d'une chute lors d'une sortie pédagogique à vélo à l'île d'Ouessant en juin 1995. Le tribunal a estimé que *« vu la physionomie de la côte, faire du vélo comportait des dangers »*.

■ **BUDGET 2000 : l'Assemblée nationale a adopté, mardi 2 novembre, les crédits de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Le PC s'est abstenu ; DL, le RPR et l'UDF ont voté contre. Le budget de l'enseignement supérieur s'élève à 52,4 milliards de francs, en progression de 2,6 % par rapport à 1999. Celui de la recherche se monte à 54,6 milliards de francs, en hausse de 1,3 %.

■ **RENCONTRE : Robert Hue, secrétaire national du PCF, et Jean-Michel Baylet, président du PRG, se sont rencontrés**, mardi 2 novembre au soir, dans une grande brasserie parisienne. Ils se sont entretenus du sommet de la majorité de la gauche plurielle sur l'emploi et le bilan du gouvernement, qui doit se tenir le 16 décembre. Ils ont aussi évoqué quelques différends entre les deux formations, notamment des contentieux électoraux dus au non-désistement de candidats communistes en faveur des candidats radicaux.

■ **LÉGISLATIVE PARTIELLE : le bureau national du Parti socialiste** a *« ratifié la candidature de Michel Charzat »* à la législative partielle dans la 21e circonscription de Paris, a indiqué mardi 2 novembre Alain Claeys, secrétaire national à la trésorerie et à la coordination. *« Ce choix devrait conduire à une partielle réussie »,* a-t-il estimé à l'issue de la réunion.

Un appel pour l'arrêt des privatisations

DANS UN APPEL faisant suite à la catastrophe ferroviaire de Paddington en Grande-Bretagne qui, le 5 octobre, a coûté la vie à plus de trente personnes (*Le Monde* du 7 octobre), neuf personnalités de la gauche et de l'extrême gauche françaises demandent *« l'arrêt des privatisations et la mise en place, aux niveaux national et européen, d'observatoires chargés de tirer le bilan des privatisations intervenues ces vingt dernières années »*. Cet appel est initié par Yves Salesse, membre de la Fondation Copernic, qui a quitté, il y a deux mois, son poste de conseiller auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement Jean-Claude Gayssot.

Parmi les signataires figurent Anicet Le Pors, ancien ministre communiste, Francis Wurtz, président du groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE) au Parlement de Strasbourg et membre du bureau national du PCF, Georges Sarre, député et président délégué du MDC, Marie-Noëlle Lienemann, vice-présidente du Parlement européen et membre de la Gauche socialiste du PS, Jean-Luc Bennahmias, membre du Conseil économique et social et secrétaire national des Verts, Alain Krivine, député européen et porte-parole de la LCR, ainsi que deux économistes, Michel Husson et Hoang-Ngoc Liêm.

Nord ou Sud, l'aller-retour pour l'Amérique à partir de 2239F*.

Offrez-vous une destination de rêve en partant vers l'Amérique. Du Nord au Sud en passant par les Caraïbes, vous avez le choix entre 41 destinations et 180 vols par semaine au départ de la France via Madrid. Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,79 F la mn) ou www.iberia.com.

* Prix aller-retour Paris-New York TTC. Conditions spéciales d'application. Promotion valable jusqu'au 16/12/99.

IBERIA
N° 1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMERIQUE LATINE.

LeMonde Job: WMQ0411--0013-0 WAS LMQ0411-13 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0427 Lcp:700 CMYK

Comment aménager l'espace européen ?

L'Arc atlantique, qui regroupe 33 régions occidentales de l'Union, est en désaccord avec les idées de la Commission de Bruxelles sur la coopération « transnationale ». Une logique géographique, fondée sur les espaces naturels, s'oppose à une approche plus économique développée à Bruxelles

NANTES
de notre correspondant

L'Arc atlantique, qui fut le laboratoire de la coopération transnationale entre régions européennes d'une même aire géographique, va-t-il disparaître, dix ans après sa création ? « Arc » géographique, formant l'une des commissions de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM), il réunit trente-trois régions d'Espagne, de France, d'Irlande, du Portugal et du Royaume-Uni.

Cet espace de plus de 680 000 kilomètres carrés représente 21 % de la superficie de l'Union européenne. Il est bordé de 2 500 kilomètres de côtes et est peuplé de 57 millions d'habitants, soit 15 % de la population de l'Union européenne. Il n'avait pas été retenu, il y a quelques mois, par la Commission européenne, parmi les dix zones de coopération transnationales appelées à bénéficier, à partir de 2000, d'une aide spécifique de l'Union, *via* le programme Interreg III *(lire ci-dessous)*.

Dans l'ensemble des régions européennes intéressées, les réactions ont été vives. En France, une pétition de défense de l'Arc atlantique, lancée par les présidents des régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Centre et Limousin, a été signée par de nombreux élus et socio-professionnels. Hors de l'Hexagone, un texte identique a été signé, notamment, par l'Espagnol Manuel Fraga Iribarne, président de la région Galice, qui préside la Commission Arc atlantique au sein de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe, et par ses vice-présidents français, portugais et gallois. Face à cette fronde, la Commission européenne a préféré laisser le jeu ouvert en ajoutant, in extremis, un « Espace atlantique » dans la communication sur Interreg III transmise en octobre aux Etats. Un peu moins étendu que l'Arc atlantique, cet espace irait de l'Irlande à l'Espagne, avec une possible extension écossaise au nord et portugaise au sud.

CHEVAUCHEMENTS

La vision négative de l'Arc atlantique qui semble prévaloir à Bruxelles s'explique d'abord par les résultats mitigés des coopérations en cours. Pour la génération actuelle des programmes transnationaux, baptisée Interreg IIC, qui couvre les années 1996/1999, l'Arc atlantique n'a fourni son *« programme opérationnel »* qu'en mai, avec deux ans de retard. Le temps de lancer les projets, il ne reste que quelques mois pour consommer les crédits, faute de quoi ils seront perdus. *« Un espace de coopération transnationale ne se décrète pas. Il doit prouver sa pertinence par la réalité des coopérations engagées et des résultats constatés »*, explique-t-on à Bruxelles.

Les régions françaises de l'Arc atlantique plaident « non coupable ». *« Ce sont les Etats qui ont retardé les choses. En France, nous avons été victimes des oppositions entre le ministère des finances et le ministère de l'aménagement du territoire. Il ne faut pas oublier non plus que l'Arc atlantique est le plus grand espace européen de coopération interrégionale et celui qui concerne le plus d'Etats »*, explique Olivier Visset, qui suit le dossier au sein de la direction des relations européennes et internationales de la région des Pays de la Loire. *« Le programme européen Interreg IIC Espace atlantique confirme le dynamisme de ce territoire. En deux mois, plus de cinquante projets ont été déposés »*, ajoute la pétition des régions françaises.

Plus fondamentalement, c'est la vision, évoquée par ces régions, d'un Arc atlantique marginalisé, à l'ouest d'une Europe élargie, que la Commission européenne avait remise en question avec sa première analyse.

Vu de Bruxelles, il semblait préférable de créer deux espaces arrimant les régions atlantiques au continent ; l'un dénommé *« Nord-Ouest Europe »* incluant le Royaume-Uni, l'Irlande, l'ouest de la France, les Pays-Bas, la Belgique et une partie de l'Allemagne ; l'autre, baptisé *« Sud-Ouest Europe »* incluant le sud-ouest de la France et la péninsule ibérique. Dans le projet de zonage finalement remis aux Etats, l'*« Espace atlantique »* cohabite donc avec les zones *« Nord-Ouest Europe »* et *« Sud-Ouest Europe »*. Ce qui crée des chevauchements. Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes pourraient ainsi appartenir à deux zones, mais elles ne pourront bénéficier que d'un seul financement.

« La concentration de régions périphériques est-t-elle une bonne option ? Si les Etats et les régions le veulent, ils le décideront. Avec Interreg III, nous avons mis le pied dans la porte pour les amener à réfléchir sur les axes territoriaux les plus pertinents de leur développement. À eux de dire s'il faut, à côté de l'axe central de l'Europe qui ne cesse de se renforcer, un Espace atlantique parallèle et périphérique. Aux régions de l'Arc atlantique et à leurs Etats de dire si, au-delà de leur vocation maritime traditionnelle, il est souhaitable qu'elles établissent des liens plus forts avec les régions les plus puissantes de l'Europe », dit-on à Bruxelles, en soulignant le risque d'une vision franco-française de l'Arc atlantique : *« Les Espagnols, les Ecossais, les Portugais et les Anglais auront à répondre aux mêmes questions. »*

« EUROPE POLYCENTRIQUE »

Dans l'ouest de la France, où il est né, les défenseurs de l'Arc atlantique affûtent leurs arguments et s'emploient à prouver sa vitalité. *« Dans l'Europe polycentrique que préconise le schéma de développement de l'Europe communautaire, l'Arc atlantique n'est plus un syndicat de défense réunissant quelques losers perdus dans les brumes. Nous voulons être l'un des grands ensembles sur lequel se structurera ce développement et nous nous appuyons sur nos spécificités maritimes et périphériques. Si l'Arc atlantique est coupé en deux, nous perdons ces deux aspects, vitaux pour nous »*, répond à la Commission de Bruxelles Yves Morvan, président du Comité économique et social régional de Bretagne.

Dans le même esprit, Edmond Hervé, le maire (PS) de Rennes, vient de proposer, au nom du réseau des grandes villes de l'Ouest qui réunit Rennes, Nantes, Brest, Angers et Le Mans, la création d'une conférence des villes de l'Arc atlantique. Cette dimension compléterait sans doute utilement la définition économique et régionale actuel d'un Arc atlantique, qui, paradoxalement, reste largement méconnu de ses habitants.

Quand il aura à donner sa vision de l'aménagement du territoire européen, le gouvernement français devra arbitrer entre une logique géographique fondée sur les espaces naturels, qui sous-tend l'Arc atlantique, et une approche plus économique, donnant le primat à la masse critique que chaque zone devrait atteindre pour se développer à l'échelle européenne. Le débat ne fait que commencer.

Dominique Luneau

De l'« Espace Atlantique » à l'« Adriatique et Europe du Sud-Est » : onze zones de coopération

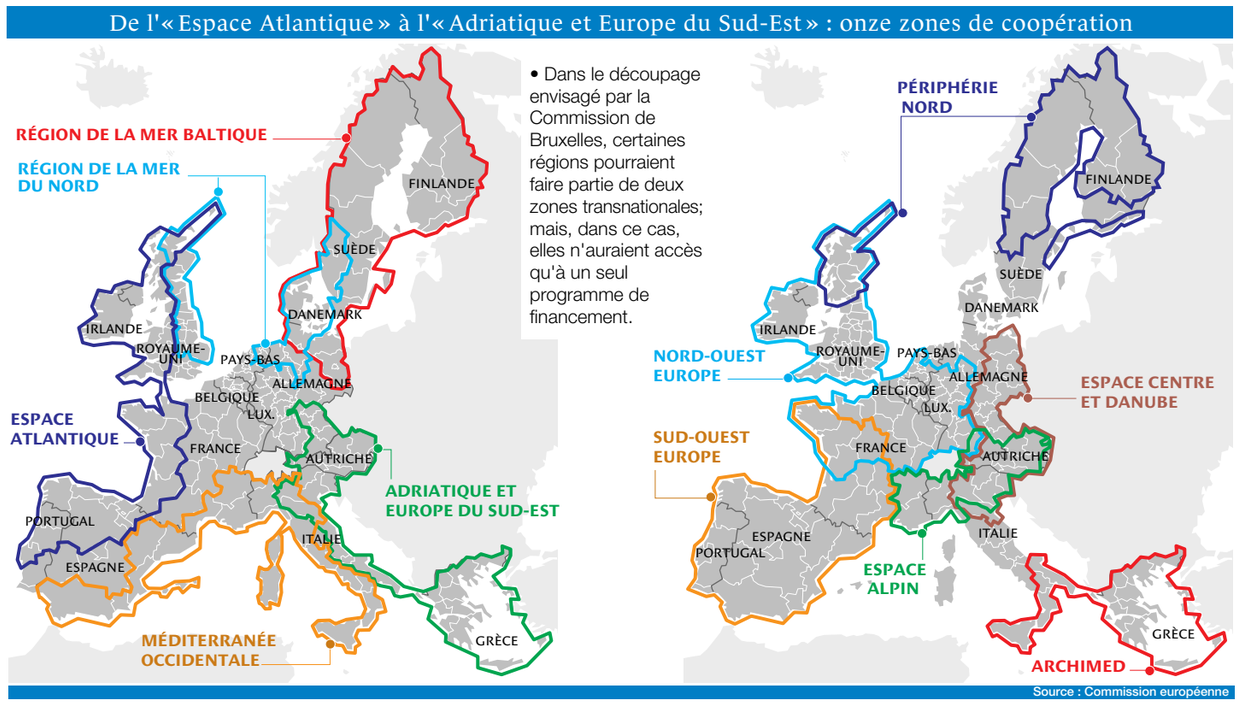

• Dans le découpage envisagé par la Commission de Bruxelles, certaines régions pourraient faire partie de deux zones transnationales; mais, dans ce cas, elles n'auraient accès qu'à un seul programme de financement.

Source : Commission européenne

Interreg III : 397 millions d'euros pour la France

NANTES
de notre correspondant

Le principe fondateur des initiatives communautaires Interreg est de faire en sorte que *« les frontières nationales ne soient pas un obstacle au développement équilibré et à l'intégration du territoire européen »*. La troisième génération de programmes Interreg couvrira les années 2000-2006. Elle sera dotée de 4,875 milliards d'euros (environ 32 milliards de francs), dont 397 millions reviendront à la France. Trois types de coopération seront financés : coopérations transfrontalières entre collectivités locales contiguës, coopérations transnationales entre autorités nationales, régionales et locales, au sein de vastes espaces européens, et coopérations interrégionales thématiques concernant des régions en retard de développement.

Parce qu'elles sont les plus faciles à mettre en œuvre et intéressent les territoires les plus nombreux, toutes les zones frontalières étant éligibles, les coopérations transfrontalières bénéficieront de 50 % à 80 % des financements, selon le choix des Etats. Ce sont les zones de coopération transnationale qui poseront le plus de problème de délimitation, comme le montre l'exemple de l'arc atlantique.

FONDS RÉGIONAUX

Elles devront *« prendre en compte les recommandations pour le développement territorial formulées dans le cadre du schéma de développement communautaire »*. Ces recommandations, arrêtées en mai par les ministres de l'aménagement du territoire des 15 à Potsdam, jettent les bases d'une coopération renforcée au sein de l'Union.

Soumise actuellement à la consultation des Etats, l'initiative communautaire Interreg III reviendra fin novembre devant la Commission européenne, avant d'être examinée par le comité des régions et le Parlement européen. Objectif : arriver à une décision finale au début 2000. Viendra ensuite le temps de la présentation des programmes d'action par les Etats et des discussions avec la Commission, puis de leur mise en œuvre. L'enjeu d'Interreg III et des délimitations de zones éligibles est important, car les fonds structurels actuels seront remplacés, après 2006, par des fonds régionaux de ce type.

D. L.

Le châtelain et les bonnes fées patrimoniales

MOURET (Aveyron)
de notre envoyé spécial

« C'est notre bien, mais c'est avant tout le patrimoine des gens du village et nous nous sentons, surtout, détenteurs d'une histoire architecturale dont nous voulons retrouver la lisibilité », s'excuse presque Roger Fabry : cet enfant du pays devenu pilote de ligne a transformé un coup de cœur pour un amas de ruines en une passion dévorante. De fait, le château de La Servayrie, qui domine le petit bourg de Mouret et la vallée de La Bourdou, à un jet de pierre de Rodez et de Conques la romane, a de l'allure. Le soleil rasant de cette fin d'après-midi de Toussaint dore les murs en rougier (ce beau grès rouge pâle, propre à la région) de la demeure médiévale, vestige d'une coseigneurie regroupant – bizarrerie – quatre châteaux pratiquement accolés les uns aux autres.

En 1993, lorsque que Roger et Colette Fabry s'en sont portés acquéreurs, personne n'aurait misé un écu sur sa résurrection : les nouveaux propriétaires passent pour de doux dingues. *« Mais malgré les vicissitudes du temps, il était comme dans son jus*, explique encore Roger Fabry. *Une vraie chance, qui nous a permis de le faire très rapidement classer monument historique, avec tout ce que cela implique comme aides scientifique et financière »*. De l'ancien fief, seule subsiste la tour médiévale couronnée de mâchicoulis. Les deux niveaux inférieurs, dont le rez-de-chaussée, sont datés de la fin du XIIe siècle, les trois étages supérieurs du dernier quart du XIVe. Le tout dans l'état que l'on devine après des décennies d'abandon : les derniers locataires ont été, après la seconde guerre mondiale, des prisonniers allemands ; puis la demeure a servi de grange à bestiaux, de clapier et de pigeonnier.

Toiture et pans de murs effondrés, corps du logis envahi par les ronces et les broussailles, donjon fissuré : les époux Fabry se piquent cependant au jeu. Une fois le site classé, et créée une association de sauvegarde impliquant les villageois, c'est la course aux archives. Puis vient le gros œuvre du débroussaillage, l'extraction dans la carrière d'origine des pierres manquantes, la mise hors d'eau du logis, la superbe reconstruction, en dix mois, de la charpente par une équipe de Compagnons du devoir.

Tuiles de Lozère, gargouilles, gouttières de cuivre, fenêtres à meneaux, échauguette, escalier à vis, tout est restauré à l'identique sous la direction de l'architecte des monuments historiques. En quatre ans, le talent et la connaissance des uns, la volonté des autres font merveille.

PILOTE DE LIGNE ET SEIGNEUR

Les 600 000 francs de l'achat sont une goutte d'eau, face aux 4 millions de la première phase de restauration. Le département fait la fine bouche (6 % du total), les subventions viennent surtout de la région et de l'État. La deuxième phase des travaux (pose des planchers, remise en état du donjon et reconstitution du jardin médiéval) coûtera sensiblement la même somme. Les époux Fabry sont optimistes. Les bonnes fées patrimoniales se sont penchées sur leur sort : ils viennent d'obtenir le prix Point de vue-Châtelains d'aujourd'hui 1999, d'un montant de 100 000 francs, qui devait leur être remis mercredi 3 novembre, sous le haut patronage de la ministre de la culture, Catherine Trautmann, lors du vernissage du Salon du Patrimoine, ouvert à Paris du 4 au 7 novembre.

Aujourd'hui, Roger Fabry n'est plus seulement pilote de ligne. Le moderne seigneur de La Servayrie est devenu aussi chercheur, historien, paléologue, archéologue et... une sorte de détective du patrimoine : après de minutieuses recherches, il vient de retrouver la trace, dans une villa cossue de la Côte d'Azur, d'une des cheminées pillées de son vieux bastion... Après photographie, il pourra la reconstituer.

Ali Habib

DÉPÊCHES

■ **MANCHE : la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Cherbourg a indiqué**, mardi 2 novembre, que le constructeur automobile Toyota envisage de ne plus faire transiter ses voitures neuves destinées au marché français et suisse par le port du Cotentin d'ici à fin 2001. Le président de la CCI, Benoît Le Cacheux, a souligné : *« C'est une logique industrielle implacable. A partir du moment où Toyota construit une usine en France* [à Valenciennes, dans le Nord]*, elle souhaite regrouper autour de cette usine tout ce qui tourne autour de la commercialisation de ses véhicules. »* Le trafic de voitures Toyota par Cherbourg représente un volume de 70 000 à 80 000 véhicules neufs par an arrivant par cargos géants du Japon et de Grande-Bretagne, et une centaine d'emplois directs et indirects pour Cherbourg.

■ **TARN : à l'appel du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), une quarantaine d'agriculteurs tarnais** ont muré, mardi soir 2 novembre, l'entrée de la sous-préfecture à Castres, afin d'*« attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés que rencontrent actuellement les jeunes agriculteurs »*, face à la politique agricole commune. Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, doit participer, jeudi à Gaillac (Tarn), au congrès national des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer).

Téléphonez moins cher 24 h/24.

Exceptionnel 1 heure offerte* Jusqu'au 15 décembre

7j/7 - 24 h/24
Tarif réduit
38 cts/mn TTC
partout en France

Inscrivez-vous au 0800 44 04 04

TELE2

Pourquoi continuer à payer trop cher ?

Tarif TTC valable au delà de la durée initiale de communication. Appels en dehors de votre département, hors mobiles et numéros spéciaux et hors DOM-TOM. Les départements 75-92-93-94 sont considérés comme un seul département de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. *Equivalant à la valeur d'une heure de communication ininterrompue en national. Offre non remboursable et non cumulable.

LeMonde Job: WMQ0411--0014-0 WAS LMQ0411-14 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:18 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

LA CHUTE DU MUR
3 DIX ANS APRÈS

La fin du « niet » soviétique

Le 14 juin 1989, à l'issue de sa visite à Bonn, Mikhaïl Gorbatchev rompt officiellement avec la doctrine Brejnev, qui a justifié l'envoi des chars soviétiques à Kaboul ou Prague. Les dirigeants des pays communistes d'Europe centrale savent qu'ils ne doivent plus compter sur l'URSS pour être maintenus au pouvoir par la force

CE devait être une simple visite de réconciliation, et elle a dépassé ses objectifs. Du 12 au 14 juin 1989, Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev fait son premier voyage officiel en République fédérale d'Allemagne. Le chancelier Kohl tient à soigner ses relations personnelles avec le secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, qui vient d'être élu président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat). Dès leur premier entretien, il lui remet un cadeau pour sa mère, qui a fêté son soixante-dix-huitième anniversaire. Il est touché que Raïssa Gorbatchev se rende au cimetière de Stukenbrock, où sont enterrés d'anciens prisonniers de guerre soviétiques. *« Après tout, nous ne sommes pas seulement des politiciens,* poursuit Helmut Kohl, qui excelle dans le registre lyrique. *Nous sommes aussi des hommes que le destin de leur propre famille intéresse. Ainsi j'ai moi-même deux fils qui ont servi dans la Bundeswehr et un frère qui est tombé pendant la deuxième guerre mondiale. »* Mikhaïl Gorbatchev acquiesce : *« Sans une touche d'humanité, la politique moderne ne serait ni sérieuse ni morale. »*

Il faut aussi de la chance, dit encore Helmut Kohl, citant Frédéric le Grand. Le secrétaire général vient de subir un rude coup avec le tremblement de terre en Arménie. Kohl en conclut que *« maintenant est venu le temps de la chance. Nous devons l'exploiter à fond ».* En effet, *« il existe maintenant une chance de transformer les relations internationales sans mettre en cause les intérêts de l'autre partie, dans le respect de la sécurité mutuelle »,* répond Gorbatchev en faisant référence à la déclaration commune que les Soviétiques et les Allemands s'apprêtent à signer. Véritable traité, ce texte, accompagné de onze accords économiques et techniques, devait préparer les fondements de la *« maison commune européenne »* que Mikhaïl Gorbatchev et les partisans de la perestroïka en URSS appelaient de leurs vœux. Il devait faciliter la coopération entre Moscou et Bonn et un rapprochement entre les deux parties de l'Europe, donc entre les deux Etats allemands. En fait, il donnait le coup d'envoi à la disparition des blocs, donc à la réunification de l'Allemagne, mais Gorbatchev ne le savait pas.

Les relations entre le chancelier allemand et le chef du parti soviétique avaient plutôt mal commencé. Voyant dans la perestroïka un nouvel avatar de la propagande communiste, Helmut Kohl avait, en 1985, comparé Gorbatchev à Goebbels. C'était dans un entretien avec l'hebdomadaire américain *Newsweek* qui, il est vrai, n'était pas destiné à la publication. Le mal était fait. Blessé, Gorbatchev décida *« de donner une leçon à ces Allemands »* en s'abstenant de tout contact à un haut niveau pendant deux ans. Jusqu'à ce que Kohl lui envoie un messager. Le ministre-président du Bade-Wurtemberg, Lothar Späth, est reçu au Kremlin : *« Si vous ne vous rendez pas bientôt en RFA, ce sera une catastrophe pour nous »,* avoue-t-il. *« Vous l'avez donc compris, c'est bien »,* répond Gorbatchev.

Le premier signe de dégel arrive avec les visites à Moscou du président de la RFA, en juillet 1987, puis d'Helmut Kohl, en décembre 1988. Devant Mikhaïl Gorbatchev, le président von Weizsäcker évoque l'unité de la nation allemande. *« Dans cent ans, peut-être »,* concède le secrétaire général du PCUS. *« Dans cinquante... »,* suggère son interlocuteur sans susciter de réplique. Dans son discours au banquet du Kremlin, Richard von Weizsäcker parle de la « question allemande », *« qui restera ouverte aussi longtemps que la porte de Brandebourg sera fermée ».* Le vieil Andreï Gromyko, le « M. Niet » de la diplomatie soviétique pendant plus de trente ans, qui est devenu le chef de l'Etat, fait rayer ce passage des comptes rendus de la presse soviétique. Le lendemain, Mikhaïl Gorbatchev le fait rétablir.

Est-ce à dire que le secrétaire général s'est fait à l'idée que la division de l'Allemagne est artificielle et provisoire ? Ce serait aller vite en besogne. Il ne croit pas, comme le répète Gromyko encore en avril 1989, que la division de l'Allemagne soit aussi durable que la séparation des Etats-Unis et de l'Angleterre, voilà deux cents ans. Pourtant, s'il veut se débarrasser de l'héritage de la guerre froide, il ne veut pas le faire en un jour. Gorbatchev est un *« révisionniste »,* au sens que le socialiste allemand Eduard Bernstein donnait à ce mot dans sa querelle avec Lénine. Pour lui, *« le mouvement est tout, le but n'est rien ».*

Autour de lui ou de son ministre des affaires étrangères, Eduard Chevardnadze, certains sont plus pressés. Les spécialistes de l'Allemagne, qu'on appelle à Moscou les *germanisti,* sont divisés. La vieille garde du ministère des affaires étrangères défend la ligne : l'existence de deux Etats allemands fait partie *« des réalités de l'après-guerre ».* Elle est le prix que les Allemands doivent payer pour les crimes du national-socialisme. La RDA est un bastion du socialisme et un pilier du pacte de Varsovie qui garantit la sécurité du camp communiste contre l'impérialisme américain.

Le 1er novembre 1989, huit jours avant l'ouverture du mur de Berlin, un Egon Krenz aux abois, qui vient de remplacer Erich Honecker à la tête du parti est-allemand, le dit sans ambages à Gorbatchev : *« Il y a une différence fondamentale entre la RDA et les autres pays socialistes : la RDA est en quelque sorte l'enfant de l'Union soviétique, et on se doit de reconnaître sa paternité sur ses enfants. »*

A l'autre extrême, le conseiller diplomatique de Gorbatchev, Anatoli Tchernaïev, a compris que, *« sous une forme ou sous une autre, l'unification allemande est inévitable si l'URSS veut développer une stratégie à long terme ».* Il l'écrit dès 1986 dans une note à Gorbatchev. Il ajoute un peu plus tard que *« les embrassades avec les dictateurs communistes ne peuvent avoir que des conséquences négatives »* pour Moscou. En revanche, un rapport de Viatcheslav Dachtchitchev, président du conseil scientifique des affaires étrangères, qui présente le mur comme *« un obstacle à la détente »,* est rejeté et même détruit par le ministère. Entre les deux, un groupe de *germanisti,* mené par Valentin Faline, ancien ambassadeur à Bonn et véritable coauteur avec Willy Brandt de l'Ostpolitik, propose une politique allemande active, dans la ligne de Rapallo. L'entente avec l'Allemagne est fondamentale pour l'URSS, et plus précisément la coopération avec la RFA, étant donné la crise de la RDA, dont les spécialistes ne sont pas dupes. Elle peut se faire sur la base d'un rapprochement entre les deux Etats allemands, qui doivent conserver leur indépendance.

> « Sous une forme ou sous une autre, l'unification allemande est inévitable si l'URSS veut développer une stratégie à long terme » **Anatoli Tchernaïev, conseiller diplomatique de Gorbatchev**

Si les Allemands des deux côtés du mur contribuent à la détente, au renouveau des relations internationales, à la construction de la *« maison commune européenne »,* peut-être pourront-ils recevoir, un jour, la réunification comme prix de leur bonne conduite. Mais le moment n'est pas venu, et, pour ceux qui ont conçu cette politique avec les sociaux-démocrates allemands à la charnière des années 60-70, la récompense de l'unité ne saurait revenir à un gouvernement dirigé par les chrétiens-démocrates.

Aux dires de ses proches, Mikhaïl Gorbatchev réagit à toutes ces suggestions avec *« un calme olympien ».* Dans son for intérieur, il est peut-être convaincu que la réunification allemande est inéluctable, mais il ne peut le dire sans s'aliéner les conservateurs de la direction soviétique, sans soulever un vent de panique dans la direction est-allemande, et surtout sans se défaire d'une carte maîtresse dans ses négociations avec Bonn. L'existence de la RDA et la présence de 350 000 soldats soviétiques sur le sol allemand lui permettent d'obtenir des dirigeants ouest-allemands des déclarations de sympathie pour la perestroïka, comme de la part des autres dirigeants occidentaux, et en plus les crédits dont il a besoin pour mener à bien ses réformes.

Ses déclarations privées comme publiques sont marquées par cette ambiguïté. On doit partir des réalités, répète-t-il. Le moment venu, l'histoire prononcera son verdict. La frontière entre les deux Etats allemands est inhumaine ; elle peut devenir une frontière normale sans être pour autant abolie. La réunification n'est pas un thème d'actualité. Le soutien à la RDA a cependant une limite : il ne peut être assuré aux dépens des intérêts soviétiques en RFA et dans l'ensemble de l'Europe. Eduard Chevardnadze le répète à son collègue allemand, Hans Dietrich Genscher : *« Le mur tombera un jour, mais il faut d'abord établir une atmosphère de confiance et de respect mutuel. »* La visite à Bonn est une contribution essentielle au changement de climat. Ce n'est pas le premier voyage de Mikhaïl Gorbatchev en Allemagne de l'Ouest. Il y est déjà venu en 1975, à l'invitation du petit PC ouest-allemand, alors qu'il était simplement secrétaire de la région de Stavropol. Il en a gardé au moins un souvenir. Dans la vallée du Rhin, un pompiste lui a rappelé une citation de Staline en 1942 : *« Les Hitler passent, le peuple et l'Etat allemands demeurent. »* Et le pompiste d'ajouter : *« Mais Staline a divisé l'Allemagne. »*

En juin 1989, Mikhaïl Gorbatchev est de nouveau sur les bords du Rhin. Au soir du troisième jour, Helmut Kohl l'entraîne dans une promenade dans le parc de la chancellerie. Les deux hommes sont seulement accompagnés de leurs interprètes. Ils parlent de leur jeunesse au temps du nazisme et des nouvelles relations germano-soviétiques. Le chancelier déclare que toute véritable amélioration est bloquée par la *« question allemande ».* Gorbatchev n'est pas d'accord et explique une fois encore que l'existence des deux Etats allemands est un résultat de l'Histoire. Montrant le Rhin qui coule à leurs pieds, Kohl se lance dans le genre de métaphore qu'il adore : *« L'eau du fleuve se dirige vers la mer, et si vous voulez arrêter le fleuve il déborde et détruit la rive, mais l'eau, elle, va quand même vers la mer. Il en est de même de l'unité allemande. »* Le Soviétique ne répond pas. Le silence s'installe entre les deux hommes. Le chancelier est sûr que cet entretien *« a changé quelque chose ».*

La déclaration commune signée solennellement par Helmut Kohl et Mikhaïl Gorbatchev a l'ambivalence de tous les compromis diplomatiques. Les deux parties peuvent se déclarer satisfaites. Les Soviétiques ont obtenu un passage sur le désarmement, le règlement pacifique des conflits et la coopération économique. La satisfaction des Allemands a des causes plus profondes. Pour la première fois, Moscou accepte que le mot « autodétermination » figure dans un texte. Kohl l'a ajouté lui-même, pour tester les Soviétiques. Ses propres conseillers ont été étonnés par l'absence de réaction. L'article 1 reconnaît *« le droit de tous les peuples et Etats à déterminer librement leur destin et à définir souverainement leurs relations entre eux sur la base du droit international ».* Chaque peuple est libre de déterminer librement son destin, autrement dit de se réunifier, lisent les Allemands dans la déclaration commune ; chaque Etat est souverain, y compris la RDA, lisent les Soviétiques.

Cette différence d'interprétation, confirmée dès le lendemain de la signature, s'avérera secondaire. L'essentiel est que, pour Mikhaïl Gorbatchev, les régimes socialistes d'Europe centrale ne doivent plus compter sur l'URSS pour être maintenus par la force. C'est la traduction de la « doctrine Sinatra » (*« I did it my way »,* « Je l'ai fait à ma façon »), qui a remplacé la « doctrine Brejnev », au nom de laquelle les chars soviétiques étaient intervenus à Prague ou à Kaboul.

Le 9 novembre 1989, un des dirigeants du Parti social-démocrate allemand, Horst Ehmke, proche de Willy Brandt, dîne avec quelques amis à Paris, à La Gauloise, un des restaurants fréquentés jadis par François Mitterrand. C'est là qu'il apprend l'ouverture du mur de Berlin. A la fois étonné et ravi, il rappelle l'entretien que Mikhaïl Gorbatchev a eu avec les chefs du SPD à l'occasion de sa visite à Bonn en juin. Le numéro un soviétique aurait alors assuré ses interlocuteurs que les chars resteraient dans leurs casernes si la protestation se développait en RDA. Un ordre avait-il déjà été donné ? Il le fut en tous cas en août, et Gorbatchev en avertit Honecker quand celui-ci passe par Moscou, de retour de vacances à Magnitogorsk. A la même époque, le maréchal Koulikov, chef des forces du pacte de Varsovie, montre qu'il a tout compris : *« Comme nous avons ordre de ne pas intervenir, on va perdre la RDA »,* dit-il à l'ambassadeur d'un pays frère.

A son retour de Bonn, où il a accompagné le secrétaire général, Anatoli Tchernaïev tire les leçons du voyage : *« La conclusion pour les Allemands de l'Est va de soi : l'URSS ne fait plus obstacle à l'unification, donc on peut agir. C'est ce que font les gens de RDA. »*

Daniel Vernet

PROCHAIN VOLET :
Via Prague, Berlin d'Est en Ouest

C'est la fin ? Oui !

● **Mars 1985.** Election de Mikhaïl Gorbatchev comme secrétaire général du PC soviétique. La perestroïka s'accompagne d'une *« nouvelle pensée »* en matière de diplomatie.
● **Juillet 1987.** Visite à Moscou du président de la République fédérale, Richard von Weizsäcker.
● **Décembre 1988.** Visite d'Helmut Kohl à Moscou pour dissiper les malentendus.
● **12-14 juin 1989.** Premier voyage officiel de Gorbatchev à Bonn.
● **7 juillet.** La *« doctrine Brejnev »* sur la souveraineté limitée des Etats socialistes est officiellement enterrée par le pacte de Varsovie.
● **6-7 octobre.** Célébration officielle du 40e anniversaire de la RDA. La foule acclame Gorbatchev. Le chef du Parti communiste polonais se penche vers lui : *« C'est la fin ! – Oui »,* répond le président soviétique.
● **15-16 juillet 1990.** Rencontre Kohl-Gorbatchev dans le Caucase. L'URSS accepte que l'Allemagne réunifiée fasse partie de l'Alliance atlantique et de l'OTAN.

CAMERA PRESS

PATRICK PIEL/GAMMA

A gauche, Erich Honecker, chef du parti communiste, donne l'accolade à Mikhaïl Gorbatchev à l'occasion du 40e anniversaire de la RDA.

LeMonde Job: WMQ0411--0015-0 WAS LMQ0411-15 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:18 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

Dr JÜRGEN GEBHARDT/STERN/STUDIO X

Mikhaïl Gorbatchev est reçu par le président de la République fédérale, Richard von Weizsäcker, au cours de sa visite officielle à Bonn, en juin 1989, avec son épouse Raïssa (à gauche, Mme von Weizsäcker).

Bonnes feuilles : Mikhaïl Gorbatchev sur la réunification allemande

« La réconciliation de nos deux grands peuples »

POUR le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin, Mikhaïl Gorbatchev a écrit un livre de souvenirs dont l'édition originale vient d'être publiée en Allemagne. Wie es war, die deutsche Wiedervereinigung (Ce qui s'est vraiment passé, la réunification allemande), *paru chez Ullstein, est une lecture personnelle de l'histoire. L'ancien président soviétique affirme notamment que sa politique était dans la droite ligne de la position traditionnelle soviétique, y compris celle de Staline, qui était, selon lui, partisan de l'unité de l'Allemagne, refusée par les puissances occidentales après la guerre. Dans sa conclusion, dont nous publions des extraits, Mikhaïl Gorbatchev essaie de distinguer entre les gagnants et les perdants de la réunification.*

« La plupart des citoyens soviétiques ont accueilli la réunification de l'Allemagne avec compréhension et calme. Bien sûr, il y eut un certain mécontentement dans une partie de l'armée, chez les diplomates et les idéologues de l'appareil du parti. Mais les critiques et les spéculations se sont pour l'essentiel faites entendre plus tard, lorsque la lutte politique interne s'est aggravée chez nous – surtout après l'effondrement de l'Union soviétique, quand dans les relations germano-russes s'est installée une situation tout à fait différente de ce qu'on avait pensé.

» Toutes les conditions créées au temps de la perestroïka pour nos relations futures avec l'Allemagne ont été détruites. Beaucoup de ce que nous avions préparé et attendu est apparu sous un autre jour. La polémique s'est durcie sur la question de savoir qui avait gagné et qui avait perdu dans la solution de la question allemande. Cette discussion a été aiguisée par la tentative de certains milieux aux Etats-Unis et dans d'autres pays de l'Ouest de présenter la liquidation de la guerre froide comme une victoire occidentale. D'où les jugements négatifs portés en Russie sur la politique étrangère menée pendant la perestroïka. *(...)*

» Qu'en est-il vraiment ? Malheureusement, les possibilités créées par la réunification pour la coopération entre les deux Etats *[la Russie et l'Allemagne]* n'ont pas été pleinement utilisées. Nous en portons nous-mêmes la responsabilité principale. La disparition de l'Union soviétique ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences sur les relations germano-russes. La nouvelle situation a, dans une certaine mesure, influé sur la politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne. Des problèmes sont apparus qui, selon moi, n'auraient pas existé si l'URSS avait perduré. Je dois cependant souligner que, malgré ces changements, l'Allemagne a respecté ses engagements dans le domaine économique. *(...)*

» L'aide financière que l'Allemagne a accordé à l'URSS, puis à la Russie, s'est élevée à près de 100 milliards de deutschemarks *[330 milliards de francs].* Cette somme représente plus de la moitié de l'aide étrangère. Si l'on considère les problèmes de la RFA liés à la reconstruction des Länder de l'Est, nous n'avons aucune raison de reprocher quoi que ce soit aux Allemands de l'Allemagne unie. Ce n'est pas leur faute si nous avons gaspillé les milliards mis à la disposition de la Russie. *(...)*

» Certains représentants russes des milieux patriotico-nationalistes ont commencé à affirmer après coup que la réunification de l'Allemagne aurait pu être réalisée à de bien meilleures conditions. Chez nous, il y a des gens qui pensent qu'on aurait pu "avoir" les Allemands. Je refuse une telle attitude. C'aurait été immoral et tout simplement stupide. Nous avons essayé de nouer des relations de coopération reposant sur la confiance mutuelle. De quelle sorte de confiance aurait-il pu être question si nous avions adopté un tel point de vue et si nous avions essayé d'utiliser le sort d'une grande nation comme monnaie d'échange dans un jeu diplomatique ? C'eût été dégradant pour les Allemands et indigne pour notre grand peuple, d'autant que les gens dans l'Allemagne unie sont reconnaissants envers la Russie. Nous aurions tout simplement ruiné la confiance politique qui s'est développée à travers la réconciliation de nos deux grands peuples. *(...)*

> « Chez nous, il y a des gens qui pensent qu'on aurait pu "avoir" les Allemands. Je refuse une telle attitude »

» Le dépassement de la division de l'Allemagne devait avoir des conséquences sur les perspectives du développement européen. Quand nous avons soutenu la réunification, nous pensions en particulier aux possibilités grandissantes pour les deux plus importants peuples européens de participer ensemble à la construction de la nouvelle Europe. La situation a cependant changé et beaucoup de choses se sont passées autrement que prévu.

» Les circonstances objectives mises à part, je ne peux m'empêcher de citer quelques gestes précipités du chancelier *[Kohl]* qui contredisaient ses promesses et ses déclarations pathétiques, qu'elles soient publiques ou faites entre quat'z-yeux. La décision d'élargir l'OTAN, prise avec la participation active de l'Allemagne, a porté un coup sévère à la construction d'une Europe unie. Pourtant, en 1990, on avait parlé de la chance historique de *"considérer la CSCE comme le moteur d'une politique pan-européenne de paix"*, etc. *(...)*

» Je ne partage pas l'opinion de ceux qui ont une peur exagérée de l'élargissement de l'OTAN, et cependant je tiens cette décision pour erronée. Le poids croissant pris par l'alliance militaire occidentale détourne l'attention des tâches liées à la construction d'une Europe unifiée. L'avenir de celle-ci reste vague. Les nouvelles lignes de partage entre les diverses régions d'Europe centrale et orientale empêchent cette construction. L'Occident ne dispose pas d'un concept unique pour un ordre de paix dans l'ensemble de l'Europe. *(...)*

» Le processus européen a pris ainsi un caractère déformé, asymétrique. A l'Ouest, on a commencé par le confondre avec l'élargissement du système d'alliance occidentale – Union européenne et OTAN – à quelques Etats présélectionnés. En même temps on voit bien que l'Occident s'oppose à tout effort d'intégration de l'ensemble postsoviétique, interprétée de manière arbitraire comme une prétention impériale de la Russie. Et il cherche à amener les Etats nouvellement indépendants à se placer de son côté face à la Russie. Cette politique est à la fois dangereuse et à courte vue.

» De tels événements auraient été quasiment impossibles dans une constellation des forces européennes dans laquelle l'URSS aurait joué un rôle comme puissance européenne et mondiale. La coopération entre une Union soviétique rénovée sur des bases démocratiques et l'Allemagne réunifiée et forte aurait été un facteur puissant dans l'évolution du processus européen, dans l'esprit des principes de la charte de Paris.

» Les problèmes de la sécurité européenne, de la coopération et de l'unité continuent à se poser. Ils se présentent autrement que dans l'étape précédente. La tâche, de passer de la grande Europe à l'Europe unifiée, n'a pas perdu en actualité. Elle pose de sérieuses questions à tous les Européens, y compris aux Russes. La diplomatie russe cherche de nouvelles voies pour sa politique européenne, bien que ses possibilités soient, là comme ailleurs, fortement limitées par la crise intérieure persistante et par les erreurs commises précédemment. »

Mikhaïl Gorbatchev

Photos ci-contre, page 14, et ci-dessous : en RFA, la « Gorbimania » bat son plein lors de la visite officielle du président soviétique, acclamé sur la place du marché de Bonn.

SIPA PRESS/WITT

DESTINS EST-ALLEMANDS

Horst Maiwald, « trop crédule », ancien professeur de marxisme-léninisme

D.R.

AU bout de la Rosa-Luxemburg Allee, dans la banlieue triste de Brandebourg, bourgade de 90 000 habitants, Horst Maiwald vit dans un Plattenbau, ces HLM de l'ancienne RDA. Il attend, souriant, sur son balcon. La façade n'a pas été rénovée, mais l'intérieur du petit appartement est douillet et l'accueil chaleureux. Jusqu'à la chute du mur, il avait suivi un parcours exemplaire. Né en 1944, il n'a jamais connu son père, prisonnier de guerre mort au-delà de l'Oural. C'est sa mère, employée, qui l'élève avec sa sœur dans la petite ville de Brandebourg. Après avoir commencé des études scientifiques, il change de voie pour l'histoire et l'anglais et devient professeur de marxisme-léninisme. Il est même délégué à la prestigieuse Académie des sciences sociales auprès du comité central du SED, le parti de la dictature communiste. Aujourd'hui, M. Maiwald est assistant parlementaire d'un député communiste rénovateur du PDS au Parlement régional de Brandebourg.

Dans les années 80, il étudie le syndicalisme américain... à distance. *« Chaque année, j'ai demandé de faire un séjour aux Etats-Unis. Mais cela m'était refusé. J'avais des entretiens avec les Américains qui venaient en RDA »*, explique-t-il. Lorsque pointe l'été 1989, M. Maiwald, enseignant à Potsdam, doit faire face aux étudiants qui s'interrogent : *« Nous étions désarmés, nous n'avions pas de réponse à leur donner. »* Surtout, il ne voit pas venir la chute du mur. *« En octobre-novembre 1989, je croyais encore que le socialisme avait une chance. »* L'effondrement de la RDA bouleverse sa vie. Il se retrouve en 1992 à enseigner l'anglais aux salariés licenciés des conglomérats est-allemands. *« A l'époque, beaucoup avaient encore l'espoir de retrouver un travail. On conseillait à certains de se mettre à leur compte dans l'hôtellerie »*, lance-t-il, un brin cynique.

> « En octobre-novembre 1989, je croyais encore que le socialisme avait une chance »

Jamais Horst Maiwald n'a renoncé à ses convictions. Membre du Parti communiste allemand, le SED, depuis 1972, il milite au sein du PDS dès 1990. *« Au début, on était vraiment stigmatisés. Il y avait des gens qui traversaient la rue pour ne pas nous croiser »*, se rappelle-t-il. *« Mais maintenant, il n'y a plus d'exclusion. »* Aujourd'hui, l'ancien professeur regrette son métier de jadis. *« Je serais bien plus volontiers professeur d'anglais, puisque le marxisme-léninisme n'est plus enseigné. Mais on ne me donne pas cette chance. A cause de mon engagement politique actuel »*, regrette-t il, avant de concéder qu'*« on ne pouvait pas continuer avec cette élite politique. Je comprends que le marxisme-léninisme n'existe plus. »*

Toutefois, il n'estime pas avoir gâché sa vie pour un mauvais combat. *« Mais je regrette de ne pas avoir posé plus de questions. J'ai été trop crédule. En revanche, je garde mes idéaux : la paix, la justice sociale, ce sont des valeurs que j'ai essayé de transmettre. »* Et la société née de la réunification ne correspond pas à ses vœux : *« Je suis amer dans la mesure où la tentative historique de créer une société meilleure a échoué. »*

Arnaud Leparmentier

LeMonde Job: WMQ0411--0016-0 WAS LMQ0411-16 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0430 Lcp:700 CMYK

Christian Sautter

Agé de 59 ans, l'ancien secrétaire d'Etat au budget arrive aux commandes du ministère de l'économie et des finances à la suite de la démission de Dominique Strauss-Kahn. Exemple parfait d'un grand commis de l'Etat, cet économiste de formation a longtemps travaillé au secrétariat général de l'Elysée auprès de François Mitterrand, avant d'être préfet d'Ile-de-France. Bien que très lié à « DSK », il ne lui ressemble ni par l'itinéraire, ni par la personnalité, ni même, sur certains sujets, par les convictions

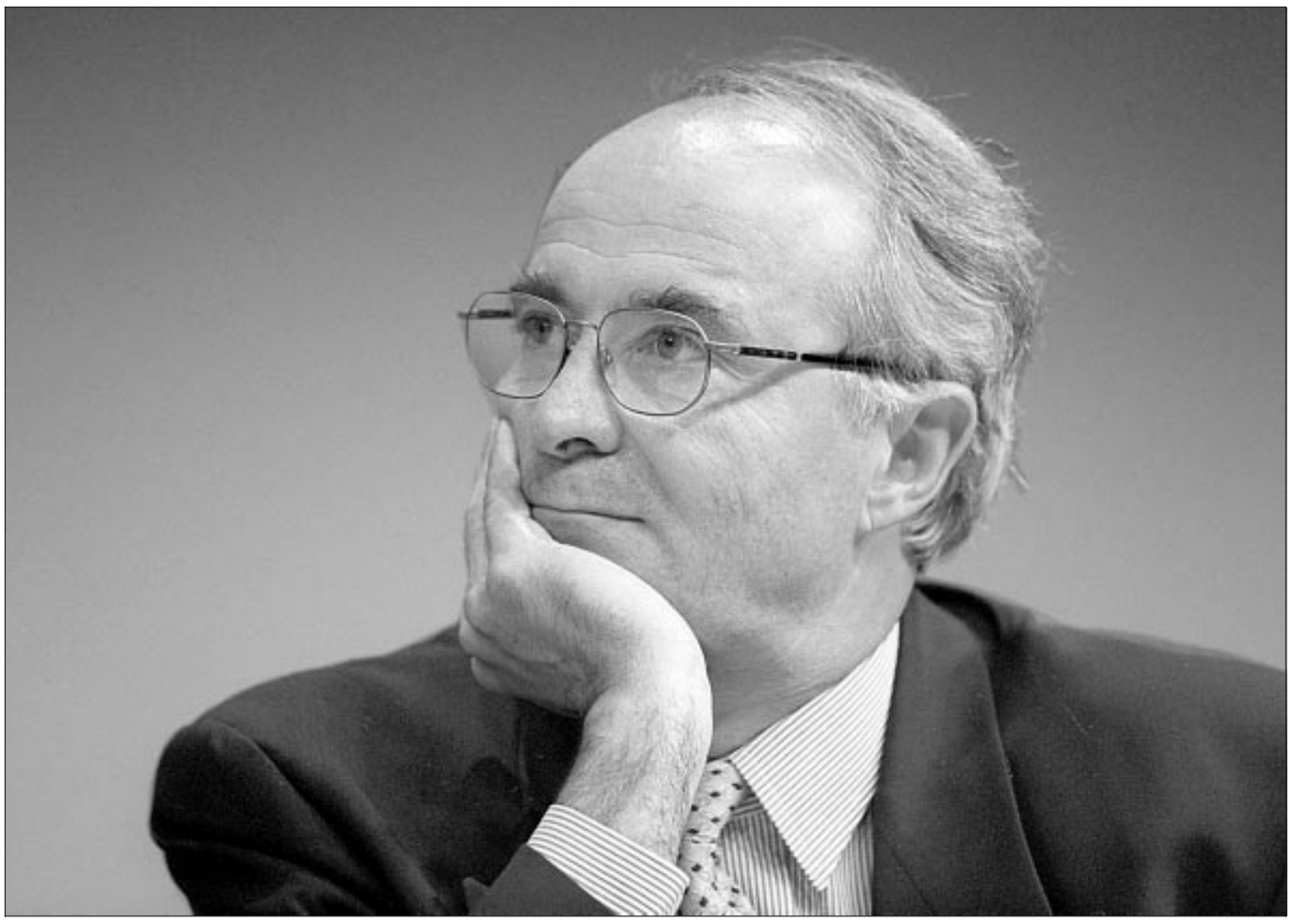

l'homme qui sort de l'ombre

LES deux hommes ont l'ambition du plein emploi. Le premier, Dominique Strauss-Kahn, cherche son inspiration outre-Atlantique. Christian Sautter, son successeur à la tête de Bercy, préfère appeler à l'aide les pays d'Europe du Nord, après avoir longtemps été fasciné par le modèle japonais. Silicon Valley contre MITI. Le trait est grossier, parce que le modèle nippon a aujourd'hui révélé au grand jour ses faiblesses. Mais il aide à comprendre ce qui sépare, malgré deux ans d'étroite collaboration au ministère de l'économie et des finances et des années d'amitié, « DSK » de son ancien secrétaire d'Etat au budget.

Autant Dominique Strauss-Kahn était catalogué comme « un moderne de gauche » par ses amis ou comme « le libéral du PS » par ceux qui, dans son camp, n'acceptaient pas ses références américaines, autant Christian Sautter est considéré comme un homme de la gauche traditionnelle, profondément attaché à l'Etat et à son rôle dans l'économie. Ses proches l'imaginent mal monter au créneau pour défendre, comme l'a fait son prédécesseur, un allègement de la fiscalité des stock-options, ces instruments le plus souvent réservés aux cadres dirigeants.

« *Il aura probablement plus de difficultés avec le monde des affaires que Dominique Strauss-Kahn* », considère un fonctionnaire de Bercy. Et, s'il est profondément attaché à une utilisation parcimonieuse des deniers publics, il n'est probablement pas homme à considérer que la baisse des impôt est prioritaire. Et encore moins celle des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, le seul impôt progressif en France avec l'impôt de solidarité sur la fortune. A moins qu'au contact de son ami « DSK » il n'ait fini par changer légèrement de conviction, puisque depuis un an il a plusieurs fois émis des craintes sur une possible « délocalisation » des cadres vers des pays fiscalement plus accueillants.

Entre « DSK » et Christian Sautter, c'est, de fait, le jour et la nuit, même si leurs convictions affichées sont sans doute voisines. Le premier a des relations innombrables dans le milieu des affaires et a toujours gardé un œil sur le Cercle de l'industrie, qu'il a créé. Le second ignore ce monde et a plutôt le goût à fréquenter le Cercle des économistes, même s'il n'y a pas que des amis. « *Sautter à Bercy, c'est nippon ni mauvais* », commente méchament l'un des économistes qui l'a souvent approché dans ce lieu de débat réservé aux experts.

L'arrivée de Christian Sautter aux manettes de Bercy se traduira-t-elle pour autant par une inflexion de la politique économique du gouvernement ? Le nouveau ministre n'est pas suspect d'avoir abandonné ses références. C'est un homme de convictions, et cela fait longtemps qu'il est fidèle à ses valeurs. Sa carte du PS, il la prend en 1974. Histoire de coller des affiches pour soutenir le candidat François Mitterrand, il rejoint, à l'âge de trente-quatre ans, la section Javel-Grenelle du 15e arrondissement de Paris. C'est d'ailleurs là qu'il rencontrera pour la première fois Lionel Jospin, qui ne deviendra son ami que plus tard, après la victoire de 1981.

« *C'est en février 1958, lors du bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef, un village de Tunisie, que j'ai véritablement épousé les convictions socialistes* », a-t-il coutume de raconter. L'aviation française, en représailles à des tirs de mitrailleuse du FLN algérien, y fait 70 morts. Le jeune protestant, d'origine bourguignonne mais élevé au soleil de Marrakech, se souviendra toute sa vie de cette journée.

Mais il n'est pas certain que Christian Sautter sache, ou veuille à tout prix, imposer ses convictions. D'abord parce qu'il n'a pas la stature politique d'un « DSK ». Et, même sur un sujet comme la réforme de Bercy, auquel le nouveau ministre est tout aussi attaché, voire plus, que son prédécesseur, certains craignent qu'il ne pèse pas suffisamment pour pouvoir imposer les évolutions nécessaires. « *Son arrivée change les perspectives du ministère. DSK avait un flambeau à porter. Pas lui. Et pourtant Christian Sautter est très attaché à la réforme de Bercy. Il connaît très bien le dossier* », estime un haut fonctionnaire de Bercy. Saura-t-il aller défendre à Matignon ses convictions ? Christian Sautter devra prouver sa capacité à se battre s'il veut s'imposer.

Car l'homme a jusqu'ici vécu en retrait de ceux pour lesquels il a travaillé. Bon serviteur de l'Etat, il n'a jamais cherché à tirer la couverture à lui. Les deux années écoulées au côté de son ami Dominique Strauss-Kahn, qu'il a introduit dans les arcanes du PS en le faisant entrer au Ceres, ne l'ont pas fait sortir de l'ombre. A aucun moment, d'ailleurs, il n'a essayé de le faire. A « DSK » les dossiers politiques ; à Christian Sautter les dossiers techniques. En façade, devant les journalistes ou devant les députés, le partage des rôles est clair. Et à aucun moment M. Sautter n'essaie de brouiller les cartes.

> L'homme semble plaire à tous. Non pas qu'il ait, comme « DSK », un véritable talent de séduction. Plutôt que sa patience, son amabilité et son goût du dialogue ne laissent prise à aucune critique sérieuse, à droite comme à gauche

LORS de l'examen en première lecture du projet de loi de finances pour l'an 2000, M. Sautter a répondu, inlassablement, aux remarques des députés, nuit et jour, avec une patience et une courtoisie qui lui sont propres. Dominique Strauss-Kahn, lui, n'a fait que de rares interventions. Pour l'essentiel, à l'occasion de la discussion générale et... du dénouement de l'affaire des stock-options.

Fidèle parmi les fidèles, Christian Sautter l'a toujours été. Avec Dominique Strauss-Kahn, avec Lionel Jospin, avec François Mitterrand. L'histoire de cette fidélité commence en 1981. Le nouveau président de la République cherche un conseiller économique à l'Elysée. Jacques Fournier et François Stasse, qui sont au « Château » et connaissent Christian Sautter pour l'avoir fréquenté au Commissariat du plan, pensent à lui. Christian Sautter n'a jamais rencontré François Mitterrand. Mais il rejoindra son équipe comme conseiller technique pour les questions économiques internationales avant de devenir secrétaire général adjoint de l'Elysée, comme secrétaire général adjoint à l'Elysée. Et, quand on lui demandera, fin 1990, de devenir préfet d'Ile-de-France, il le fera. L'objet de sa mission – mener à bien le schéma directeur de la région parisienne pour 2015 – l'emballe. Mais il ne parviendra pas à s'imposer dans un paysage politique dominé par la droite. Puis la cohabitation joue contre lui : en 1993, il doit abandonner son poste et réintègre l'Inspection générale des finances.

Quoi qu'il en soit, durant les deux septennats de François Mitterrand, M. Sautter s'impose comme un grand commis de l'Etat, fidèle à sa cause et à ses serviteurs. L'homme semble plaire à tous. Non pas qu'il ait, comme « DSK », un véritable talent de séduction. Mais plutôt que sa patience, son amabilité et son goût du dialogue ne laissent prise à aucune critique sérieuse, à droite comme à gauche. Tous lui reconnaissent son talent pour la synthèse et son ardeur au travail. Certes, l'homme est « *un peu gris, un peu terne* », comme en convient un hiérarque du PS. Il n'a « *aucun talent d'orateur* ». Sa discrétion et son goût plus que limité pour les interventions publiques lui valent le surnom de « *la Carpe* ».

Dans les coulisses, certains s'énervent de son côté un peu trop « prof ». A l'Elysée, durant les années 80, les réunions de cabinet du mercredi matin, animées par le secrétaire général adjoint, en l'absence du secrétaire général retenu par le conseil des ministres, ont laissé quelques souvenirs énervés à certains membres de l'équipe d'alors. « *C'était la classe et le pion. Conséquence, les gens n'étaient plus très assidus. Et se voyaient adresser des notes écrites de remontrances... Il pouvait se montrer méprisant et désagréable* », se souvient l'un des participants. François Mitterrand, qui n'avait pas de réelle affinité avec Christian Sautter, le trouve trop raide, pas assez politique. « *Lors de l'une des multiples inaugurations de la Pyramide du Louvre, François Mitterrand ne se gênera pas pour déchirer devant son auditoire le discours que lui avait préparé Christian Sautter. Préférant improviser* », raconte un témoin de la scène. Lorsque Christian Sautter quittera l'Elysée en 1990, François Mitterrand lui dira, à l'occasion de son pot d'adieu : « *Vous avez cinquante ans, il est temps que vous mettiez la main à la pâte.* » Histoire de lui rappeler, une fois de plus, qu'il ne fait pas partie de ceux qui ont fait leurs armes, gagné leurs galons, en affrontant le suffrage universel.

Car, malgré son engagement politique, Christian Sautter ne manifeste à aucun moment l'envie de conquérir la reconnaissance des urnes. Il y pense parfois, surtout par devoir. Parce que Mitterrand ne manque pas une occasion de lui rappeler qu'il y a les élus et... les autres. Mais il ne tentera jamais l'épreuve. Peur de perdre ? Désintérêt de la fonction qui le ferait entrer dans un monde – moins technicien, plus politique – qui n'est pas vraiment le sien ? Toujours est-il que le nouveau ministre de l'économie et des finances n'a jamais rien fait pour se débarrasser de son image un peu tristounette d'intellectuel, de chercheur, d'universitaire.

Etudiant brillant – il cumule les diplômes de Polytechnique, de Sciences-Po et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique –, il épouse comme première carrière celle d'économiste. Il fait ses premières armes à l'Insee entre 1965 et 1971. Dans la foulée de mai 1968, il prend, comme d'autres économistes de l'Insee, une année sabbatique. Et choisit d'aller au Japon.

PENSIONNAIRE à la Maison franco-japonaise de Tokyo et chercheur invité par l'Institut de recherche économique de l'Agence japonaise de planification, il découvre un nouveau monde, une culture jusque-là ignorée. Cette fascination qu'il éprouve alors pour le Japon ne le quittera pas et lui fera écrire plusieurs livres sur le sujet.

De retour en France, il rejoint l'Insee et devient directeur d'études sur l'économie japonaise à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Aujourd'hui encore, Christian Sautter ne manque pas une occasion d'entretenir sa connaissance de l'archipel nippon. Le week-end prochain, il devait d'ailleurs se rendre à Lyon pour participer à un colloque sur l'Europe et le Japon. Du fait de ses nouvelles fonctions, il n'ira probablement pas...

Le sacrifice en vaut la chandelle. Lui, l'homme que beaucoup s'accordent à trouver passe-muraille, accède à l'un des postes les plus importants du gouvernement. Sera-t-il le simple exécutant d'un Lionel Jospin qui veut que Bercy continue à fonctionner comme au temps de DSK ? Saura-t-il imposer sa marque à ce mastodonte qu'est Bercy ? Les prochains mois seront révélateurs, compte tenu de l'ambition des réformes annoncées par Matignon : remise à plat de l'épargne salariale, réforme des impôts directs, mise en place de mécanismes de régulation économique, entre autres. Le programme est chargé. M. Sautter aura l'occasion de faire ses preuves, si telle est sa volonté. Le défi est lourd, surtout après un ministre comme « DSK ». Christian Sautter, les jours de blues, pourra penser à l'école qu'il a aidé à reconstruire, avec son épouse, à Sarajevo au lendemain de la guerre. L'école avec des fenêtres et un tableau noir dont rêvait cette gamine de neuf ans qui l'avait tant ému lors de sa première visite sur place le 9 avril 1996, jour de ses cinquante-six ans.

Virginie Malingre

LeMonde Job: WMQ0411--0017-0 WAS LMQ0411-17 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0431 Lcp:700 CMYK

Face aux crises, logique et rapidité

par Martti Ahtisaari

QUAND je travaillais aux Nations unies, au moment de l'occupation du Koweït et de la guerre qui l'a suivie, mes collaborateurs m'ont demandé : *« Comment est-il possible, M. Ahtisaari, que nous qui avons cru, autrefois, nous mettre au service d'une organisation de la paix, soyons actuellement au service d'une organisation qui permet la guerre ? Pourquoi l'ONU a-t-elle permis le recours à la force dans la situation présente et pourquoi ne l'a-t-elle pas fait dans d'autres crises semblables ? »*

J'ai essayé de leur répondre du mieux que je pouvais : nous devons nous féliciter que la communauté internationale puisse à présent réagir, dans une situation où un Etat occupe et détruit son petit voisin ; il est, bien entendu, possible que l'on n'ait pas agi logiquement auparavant dans des situations semblables ; maintenant, les conditions existent pour qu'on puisse agir de manière juste et appliquer cette logique de manière constante.

Je me suis remémoré cette discussion plusieurs fois cette année, alors que nous suivions l'évolution de la crise au Kosovo. Les mêmes questions se sont de nouveau posées : *« Pourquoi réagit-on maintenant Pourquoi n'a-t-on pas réagi ailleurs ? »* Cette interrogation est légitime. Nous devons nous demander comment la justice pourrait, à l'avenir, se réaliser plus souvent.

Depuis longtemps déjà, j'ai réfléchi, avec mes différents interlocuteurs, aux moyens d'augmenter la logique et l'efficacité des actions de la communauté internationale dans les situations de crise et je pense qu'il serait possible de développer la prise de décision, ainsi que l'application des décisions.

Nous devons tendre vers un système dont les principes sont la durée, l'égalité et la logique, et qui réalise aussi les opérations de façon efficace et fructueuse. Cela présuppose le développement du droit international, la création de nouveaux modes d'action et des ressources d'un nouveau type.

Dans le discours que j'ai prononcé en janvier à La Haye, j'ai proposé que l'on songe à la possibilité, pour le secrétaire général de l'ONU, de demander un avis consultatif au Tribunal international lorsqu'on est en présence d'une crise à laquelle on ne trouve pas de solution. Ainsi, l'avis juridique émis par le Tribunal, avec le poids de son autorité, pourrait aider le Conseil de sécurité à trouver l'entente politique nécessaire lorsqu'un Etat est menacé par une intervention internationale parce qu'il ne peut plus, ou ne veut plus, protéger ses ressortissants contre des violences armées.

> Il faudrait réfléchir aux moyens de mettre, rapidement, des troupes à la disposition du Conseil de sécurité et du secrétaire général de l'ONU

Cette initiative part de l'idée que l'avis du Tribunal pourrait amener les pays membres du Conseil de sécurité, et en particulier ses membres permanents, à une attitude plus logique en ce qui concerne les différentes crises. Mon initiative n'a pas été accueillie sans réserve et je comprends cette attitude : un tel avis restreindrait la liberté de jugement de nombreux pays. Il faut cependant tendre à une plus grande prévisibilité et à une plus grande logique.

Néanmoins, le seul développement de la prise de décision ne suffit pas. Il faut pouvoir mettre les décisions à exécution. A cet égard, les récentes expériences nous ont appris beaucoup de choses. Nous avons eu la chance que l'Australie puisse, aussi rapidement, envoyer ses troupes au Timor-Oriental après la décision prise au Conseil de sécurité, avec l'accord de l'Indonésie. Même s'il ne s'est agi que de quelques milliers de soldats, nous sommes certains que de nombreuses vies humaines ont été sauvées grâce à la rapidité de cette intervention.

Par ailleurs, l'expérience du début des opérations civiles au Kosovo a montré dans quelles difficultés on se retrouve lorsqu'une action rapide n'est pas possible. On n'a pu obtenir, par exemple, qu'une partie des policiers civils dont on avait besoin, bien que l'opération ait commencé il y a plusieurs mois déjà. Le manque de policiers a peut-être contribué à aggraver le départ des Serbes de la province. Le Kosovo nous a aussi appris combien une action rapide était importante pour venir en aide aux réfugiés. S'il n'y avait pas eu, en Macédoine, de forces de maintien de la paix, et leur capacité logistique, l'établissement de camps de réfugiés aurait duré beaucoup plus longtemps, aggravant les souffrances humaines. Sur ce point, la chance a été avec la communauté internationale.

Il est encore plus évident que nous devons développer le système de façon à pouvoir réagir plus rapidement à la naissance des crises. Lors de la guerre froide, les nations avaient réglé leurs mécanismes pour faire une guerre rapide et efficace. Il faut maintenant concentrer nos efforts pour parvenir à la paix plus rapidement. L'ancien sous-secrétaire général des Nations unies Brian Urquhart a émis, il y a quelques années, une idée qui est peut-être encore plus actuelle aujourd'hui. Il a déposé un rapport sur une force permanente internationale de déploiement rapide à la disposition du Conseil de sécurité. Selon M. Urquhart, une force de quelques milliers d'hommes serait suffisante pour ramener le calme dans un foyer de crise n'importe où dans le monde, si elle pouvait y être acheminée en quelques jours.

L'exemple du Timor-Oriental a montré que, pour rétablir le calme, l'important était d'arriver rapidement sur les lieux et non les effectifs des premières troupes. Puis, une éventuelle opération de gestion des crises pourrait être étudiée, selon les besoins à plus long terme, lorsque les propres troupes des Etats membres sont en état d'intervenir. L'initiative de M. Urquhart est une bonne base pour un développement ultérieur. On peut certainement trouver plusieurs solutions qui permettraient de réduire le délai d'intervention. Si l'idée d'une *« légion étrangère »* propre à l'ONU ne semble pas réaliste, il faudrait réfléchir aux moyens qui permettraient aux Etats membres de mettre, rapidement, des troupes à la disposition du Conseil de sécurité et du secrétaire général. Cela n'est pas possible dans le cadre du système actuel.

Des idées semblables devraient aussi être développées du côté civil. Quelle serait la meilleure façon de se préparer à aider les réfugiés en cas de crise ou de catastrophe naturelle ? Comment la communauté internationale pourrait-elle recourir aux services d'une police civile, plus rapidement que ce ne fut le cas au Kosovo ?

Créativité et absence de préjugés sont nécessaires pour trouver des modèles réalisables permettant d'améliorer la capacité de la communauté internationale à aider les civils qui souffrent des crises. Il est important que nous progressions vers un monde où la justice et la possibilité d'obtenir de l'aide dans les situations de crise ne dépendent pas du lieu de résidence ou de la conjoncture politique.

Martti Ahtisaari *est président de la République finlandaise.*

Justice pour les harkis

par Dominique Schnapper

CEUX que l'on appelle les harkis ne sont pas un groupe ethnique. On n'est pas harki de génération en génération. Ce sont des citoyens français. Mais ils ont été des victimes de l'histoire, ils ont été les prisonniers d'un piège historique. C'est ce destin particulier qui les a constitués en une collectivité historique.

Certains d'entre eux ont fait l'expérience douloureuse de la trahison et de l'injustice, d'autres, la plupart d'entre eux, maintenant que les années ont passé, ont hérité du souvenir de la blessure qui a été infligée à leur père ou à leur grand-père. Si l'on n'est pas harki de génération en génération, il n'en est pas moins vrai que le souvenir du malheur, lui, se transmet de génération en génération.

Or, que nous apprennent les travaux de Mohand Hamoumou, qui fut mon étudiant et dont les travaux m'ont sensibilisée au drame des harkis, et d'autres travaux historiques ? Que le choix en faveur de la France au cours de la guerre d'indépendance, qui fut aussi une guerre civile, fut souvent lié à l'adhésion à la France et aux droits de l'homme, parfois au hasard de la guerre et des liens familiaux, parfois au refus du terrorisme du FLN.

La vérité n'est jamais simple. Mais, supplétifs recrutés par l'armée ou cadres de l'administration coloniale, tous sont devenus des victimes, constitués en collectivité historique par ce destin tragique. Ce que nous apprennent aussi les travaux des historiens, c'est que le chef de l'Etat ne s'embarrassait pas de considérations morales.

Lorsque furent signés les accords d'Evian, malgré les engagements pris et après quelques semaines pendant lesquelles rien ou presque rien ne se passa, beaucoup d'entre eux (100 000, 150 000 ?) furent massacrés par le FLN victorieux. Les autorités militaires avaient reçu de Paris l'ordre de ne pas intervenir. C'est en désobéissant aux ordres du pouvoir politique qu'un certain nombre d'officiers, qui ne pouvaient pas accepter de renier leur parole, sauvèrent certains d'entre eux et les rapatrièrent en France. Ils y furent mal accueillis, pour parler en termes neutres.

C'est que leur existence même gênait pour relire glorieusement l'histoire de la guerre. Par leur seule existence, ils empêchaient d'oublier la sale guerre qui avait été menée en Algérie. Les Français préféraient écouter le verbe du général de Gaulle qui transfigurait les événements en victoire de la France. Désormais, la France, débarrassée de la dernière guerre coloniale, était libre de se consacrer à la grande politique mondiale.

Les intellectuels de gauche, spécialisés dans la défense des victimes, avaient été trop engagés dans le juste combat contre les tortures de l'armée française et dans l'appui au FLN pour qu'ils pussent faire autre chose, au mieux, que de leur manifester, verbalement une fois, leur sympathie. Les défenseurs des harkis n'étaient pas dans le bon camp, et toutes les victimes n'ont pas droit à la même solidarité.

L'installation de la majorité des famillles dans des camps ne faisait qu'illustrer le refus de la France d'assumer son passé colonial. Quant au FLN, dans l'Algérie indépendante, il racontait son histoire sur le modèle de la Résistance française au nazisme et il attribuait une fois pour toutes le rôle de collaborateurs aux harkis.

Le FLN, d'un côté, la France gaulliste de 1962, de l'autre, ont donc gagné aux dépens des harkis la bataille de la mémoire, comme les communistes et les gaullistes avaient gagné en 1945 la bataille de la mémoire de la résistance aux dépens des victimes non communistes des déportations.

Il ne faut pas sombrer dans un misérabilisme plus ou moins intéressé qui nourrit le cercle vicieux de l'assistance. Aujourd'hui (et, là encore, les travaux de Mohand Hamoumou et d'autres le montrent), de nombreux enfants de harkis, par leur volonté et leurs efforts, soutenus par leurs parents, par l'action obscure et modeste des instituteurs, des travailleurs sociaux et de quelques-uns de leurs amis – je voudrais d'ailleurs rendre hommage à André Wormser qui n'a cessé d'être leur ami – se sont silencieusement intégrés dans la société française.

Et pourtant, tout n'est pas réglé. La blessure morale, elle, n'est pas guérie. La France s'est mal conduite. Elle n'a pas respecté sa parole pour des raisons politiques. Elle a abandonné à la vengeance de ses ennemis ceux qui étaient engagés pour elle. Elle n'a pas su accueillir sur son territoire ceux qu'elle avait recrutés pour mener la guerre. Elle n'a pas su reconnaître que, patriotes et victimes, les harkis devaient être d'abord pleinement reconnus comme citoyens français – et pas seulement au moment des élections, quand il s'agit d'obtenir leurs voix.

Les juifs resteront toujours reconnaissants à Jacques Chirac, président de la République, qui a reconnu la responsabilité de la France dans le statut des juifs d'octobre 1940 et dans les déportations. Jacques Chirac a compris que les fautes refoulées et les mensonges empoisonnent la vie de

> C'est l'histoire qui a constitué les harkis et leurs familles en collectivité historique, c'est en tant que collectivité historique qu'ils réclament la vérité

la démocratie. Ce que les juifs ont demandé et obtenu, les enfants de harkis le demandent.

Nous sommes tous heureux que les gouvernements algérien et français rapprochent aujourd'hui politiquement ces deux peuples qui ont été et sont toujours restés si proches. Veillons à ce que cette politique de réconciliation ne remette nouvelle pas le pacte honteux des deux mémoires nationales, qui se sont construites en 1962 en déniant l'existence et le destin de ceux qui s'étaient engagés aux côtés de l'armée française. Veillons à ce que cette réconciliation ne se réalise pas aux dépens de la vérité et des droits d'une partie des citoyens français.

La réconciliation entre l'Algérie et la France ne sera jamais complète si elle s'établit sur un déni de justice. C'est l'histoire qui a constitué les harkis et leurs familles en tant que collectivité historique, c'est en tant que collectivité historique qu'ils réclament la vérité.

Depuis 1962, les harkis ont été aidés et assistés, même si cela a souvent été de manière insuffisante. Mais ce n'est pas l'assistance qu'ils demandent aujourd'hui, c'est la reconnaissance, dans tous les sens du terme. Comme tous les citoyens d'une société démocratique, autant que tous les autres, ils ont droit à la vérité et à la justice.

Dominique Schnapper *est directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ce texte introduisait le colloque « Les harkis et la communauté nationale. Ombres et lumière » qui a eu lieu le 22 octobre au Sénat.*

Une constitution fédérale pour l'Europe ?

Suite de la première page

Concernant les objectifs politiques, les Etats membres de l'Union européenne font preuve aujourd'hui d'une unanimité étonnante. La grande majorité d'entre eux accordent la plus haute priorité à la lutte contre le chômage. Il apparaît aussi de plus en plus clairement que la consolidation budgétaire nécessaire selon les critères de Maastricht n'est pas une fin en soi, mais qu'elle sert à recouvrer une capacité d'action dans les domaines économique et social, précisément pour la lutte contre le chômage.

Plus étonnant encore, nous avons vu naître une convergence dans un domaine qui a toujours été considéré comme la prérogative essentielle de la souveraineté nationale, à savoir la politique étrangère. Lors du Sommet de Berlin, les chefs d'Etat et de gouvernement ont prouvé pour la première fois, sous la pression de la crise du Kosovo, qu'ils étaient capables de mener une politique étrangère commune européenne digne de ce nom. Le Sommet de Cologne a ensuite donné une substance à cette nouvelle cohésion.

Tous les responsables ont pris conscience que l'Europe occidentale doit sa paix au fait qu'elle est devenue, depuis la dernière guerre mondiale, une communauté de démocraties et d'Etats de droit. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et la politique d'élargissement reposent ainsi sur l'idée que l'UE ne doit pas seulement se considérer comme une communauté de valeurs à l'intérieur, mais qu'il est aussi dans l'intérêt de la sécurité commune des Etats membres d'étendre cette communauté de paix.

Comment réagir aux crimes contre l'humanité perpétrés au Kosovo ? Cela a été une rude épreuve pour l'opinion publique européenne ! Fallait-il tout simplement détourner les yeux ou fallait-il lancer une intervention militaire au risque de faire des victimes innocentes ? Aucun Etat membre n'a éludé ce dilemme. L'Allemagne, elle aussi, a été le théâtre d'un débat particulièrement sérieux sur les normes juridiques, politiques, militaires et morales régissant l'intervention militaire déployée contre la Serbie. Je suis de ceux qui, le cœur déchiré, ont dit : *« Nous ne pouvons rester passifs quand la terreur et les expulsions réapparaissent en Europe même. Dans un tel cas d'exception, même l'emploi de la force militaire est justifié. »*

Il s'agit aujourd'hui de tirer ensemble les enseignements de ces expériences. Entre autres, il faut réfléchir à la façon dont le pilier européen de l'OTAN peut être renforcé afin de garantir une participation encore plus grande de l'Europe aux décisions.

Cela implique déjà qu'il faut trouver la seconde réponse à la question de la finalité de l'UE : celle de sa structure institutionnelle future. Nous avons besoin d'institutions qui permettent à l'Europe de parler d'une seule voix. Si nous entendons poursuivre sérieusement l'élargissement de l'Union européenne, c'est-à-dire doubler ou presque le nombre des Etats membres, il nous faut des procédures de décision qui garantissent la capacité d'action de l'Europe.

Cela nous ramène immanquablement à la vieille question de la fédération européenne. *« Fédéralisme »* : rarement un terme a fait l'objet de tant d'interprétations différentes et de tant de malentendus. Il y a deux craintes logiquement opposées : certains ont peur d'un Etat fédéral avec un centre trop puissant et d'autres, d'une dilution des structures de décision faisant disparaître la capacité d'action de l'Etat unitaire.

A mes yeux, il ne fait aucun doute que l'objectif d'un système fédéral doit être de répartir le pouvoir et non pas de le concentrer. Cette définition du fédéralisme ajoute à la grande idée française de la séparation horizontale des pouvoirs celle de leur séparation verticale.

Au cours de ma carrière d'homme politique à l'échelon communal et régional de même qu'en tant que ministre-président d'un Land, j'ai toujours lutté en faveur de la séparation des pouvoirs. Elle signifie pour moi, essentiellement, le respect des particularités régionales et l'acceptation des différents courants politiques qui se font une concurrence bénéfique.

Je pense que ce principe revêt une véritable dimension européenne : une fédération européenne ne viserait pas à faire disparaître les Etats-nations, à les dépouiller de leur identité ni à priver leurs parlements de leurs pouvoirs. Elle ne devrait pas non plus ignorer les différences existant entre les systèmes constitutionnels qui reflètent la tradition historique de chaque Etat membre ni faire à leur place ce qu'ils feraient mieux eux-mêmes. Nul ne veut d'un Etat fédéral européen qui imite la constitution américaine, allemande ou suisse. Ce que nous voulons, c'est retrouver la capacité d'action dans les domaines où chaque Etat membre, agissant seul, verrait la sienne disparaître ou, pour être franc, l'a même déjà perdue.

Pour constituer une telle fédération, nous faut-il une constitution européenne ou suffirait-il d'un *« contrat de mariage »*, comme le préconise Jacques Delors ? Une fédération peut évidemment être constituée par un traité entre les Etats membres. Néanmoins, je pense que les citoyens européens seraient reconnaissants à leurs pays d'adopter une constitution succincte et compréhensible qui leur explique les objectifs et la structure de cette fédération.

> Une Constitution succincte et compréhensible expliquerait aux pays les objectifs et la structure de cette fédération

Le Sommet de Cologne a d'ores et déjà décidé qu'il convient d'élaborer une Charte européenne des droits fondamentaux. Toutefois, une répartition sans équivoque des compétences entre la fédération et ses membres est un élément essentiel de toute constitution fédérale. Un catalogue des compétences de la fédération européenne permettrait par ailleurs de faire comprendre aux citoyens, aux communes et aux régions qui se sentent éloignés de Bruxelles ce dont Bruxelles, précisément, n'est pas responsable.

Reste le problème de la légitimation démocratique. Toute fédération qui compte autant d'Etats membres, chacun si différent de par la taille et le nombre d'habitants, a besoin d'un système de représentation à deux niveaux : le premier attribuant à chaque citoyen une voix et le second attribuant une voix à chaque Etat, indépendamment de sa taille et du nombre de ses habitants. Une telle procédure éviterait qu'un ou plusieurs grands Etats ne puissent exercer une influence dominante.

Par bonheur, nous possédons déjà des pierres essentielles à l'édification de la constitution d'une fédération européenne des Etats-nations. Il suffirait de les compléter, de les assembler et d'en faire une architecture. Le Parlement européen de Strasbourg constitue d'ores et déjà le premier niveau de représentation et les conseils des ministres, pour autant qu'ils exercent un pouvoir législatif en émettant des règlements, le second.

On peut penser que les conseils des ministres pourraient facilement devenir une véritable deuxième Chambre en siégeant en séance publique lorsqu'il s'agit de décisions à caractère législatif. Ces décisions seront-elles prises à l'avenir à la majorité simple ou à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité ? La question figure déjà à l'ordre du jour de la réforme. Il faudrait ensuite s'entendre sur les mesures législatives requérant un vote des deux Chambres. Pour bien mettre en évidence les sources de légitimation, on pourrait un jour rebaptiser le Parlement européen *« Chambre des citoyens »* et les conseils des ministres, *« Chambre des Etats »*, par exemple.

Le couple franco-allemand a fait ses preuves comme moteur de l'intégration européenne. Toutefois, ce n'est pas un privilège et, d'ailleurs, les bonnes idées ne dépendent ni de la dimension géographique ni du nombre d'habitants d'un pays. Je reste néanmoins convaincu que, dans ce contexte aussi, nos deux pays se montreront dignes de la responsabilité que l'histoire leur a impartie pour le développement d'une Europe unie.

Johannes Rau

LeMonde Job: WMQ0411--0018-0 WAS LMQ0411-18 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Goncourt fin de siècle

L'Académie Goncourt, qui devait décerner son prix 1999 lundi 8 novembre, l'a attribué de manière tout à fait inattendue, sans prévenir aucun autre jury des prix d'automne, mardi 2 novembre. Il récompense Jean Echenoz pour *Je m'en vais* (éd. de Minuit). En dehors du commentaire qu'on peut faire sur le lauréat, écrivain reconnu, selon qu'on aime plus ou moins son œuvre, voilà une nouvelle qui ne serait même pas une tempête dans un verre d'eau, à peine dans un dé à coudre, si elle n'était tristement symbolique de l'état des institutions littéraires françaises aujourd'hui. Quand on a perdu toute réelle influence intellectuelle, quand on n'est plus qu'une machine à faire plus ou moins vendre un livre, n'importe lequel, pourvu qu'il porte la bande rouge « prix Goncourt », quand on est seulement désiré par des éditeurs soucieux de terminer leur année avec des bénéfices, que reste-t-il pour sortir de la routine et être remarqué ? Une seule solution : faire un « coup » médiatique, pour attirer l'attention de ceux que Guy Debord désignait avec ironie comme des *« serviteurs surmenés du vide »*. Malheureusement pour les Goncourt, leur bombe fait un peu l'effet d'un pétard mouillé, car elle a malencontreusement éclaté le jour de la démission du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn.

En dépit de ce qu'on vient de souligner, il faut rendre hommage à l'Académie Goncourt et au sens aigu qu'elle a de sa survie. On sait qu'elle n'attribue pas son prix par conviction ou par goût. On serait bien en peine de dégager une « ligne littéraire » en examinant la liste des lauréats des vingt dernières années. Le prix revient à des éditeurs, la maison Grasset arrivant en tête, suivie par Gallimard. Chaque année, dès le mois de septembre, les rumeurs et les tractations commencent. Toutefois, l'Académie Goncourt a toujours su éviter les écueils majeurs. Dès qu'on la croyait sur le point de couronner un livre qui l'aurait vraiment déconsidérée, elle l'évitait. Surtout, périodiquement, comme toute institution incertaine de sa fonction mais soucieuse de sa perennité, l'Académie Goncourt sait se refaire une virginité. Curieusement, cette virginité s'appelle toujours Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit, éditeur de Jean Echenoz, mais aussi de Jean Rouaud (Goncourt 1990) et de Marguerite Duras (Goncourt 1984). Minuit, c'est idéal : un catalogue de grande qualité, constitué par un homme dont l'intégrité est unaniment reconnue ; une maison prestigieuse, indépendante, mais distribuée par les éditions du Seuil, l'une des composantes de « Galligrasseuil », maison imaginaire inventée par des concurrents étonnés d'être toujours exclus de récompenses monopolisées par Gallimard, Grasset et le Seuil. On peut ne pas être dupe de tout cela et néanmoins se réjouir de voir le dernier Goncourt avant l'an 2000 revenir à un écrivain respectable et à un éditeur qui vient de fêter ses cinquante ans d'édition et dont le parcours suscite une légitime admiration.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La France et le réseau routier européen

CONSIDÉREZ la carte des grandes routes de trafic international publiée par les soins de la commission économique pour l'Europe : vous ne pourrez manquer d'être désagréablement surpris en constatant la pauvreté des itinéraires intéressant directement le territoire français. Ce projet, car il ne s'agit heureusement pour l'instant que d'un projet, vise l'aménagement ou la création de routes pour le transport des marchandises et des personnes.

Combien de points de départ prévus sur la côte française, entre Calais et Hendaye ? Un seul : Bordeaux ! Ni Nantes, ni La Rochelle, ni Brest, ni Cherbourg ne sont indiqués sur la carte, alors qu'Obrero, Vaase, Trikala, Lappeeranta et bien d'autres villes inconnues d'Europe s'y trouvent mentionnées. On avait pu penser que notre pays était le point d'aboutissement des voies maritimes reliant l'Amérique à l'Europe.

Il semble maintenant établi que les navires venant d'outre-Atlantique, fussent-ils de modestes cargos, ne pourront dans un proche avenir toucher terre en France qu'à Calais, à Bordeaux ou à Hendaye. Toute la partie de la France située à l'ouest de l'axe Calais-Paris-Narbonne est à ce point négligé qu'il n'est pas même fait mention de la route reliant Bordeaux à Lyon, qui peut pourtant, comme n'importe quelle autre, conduire au moins jusqu'à Rome !

Dans la zone indiquée, notre pays n'est sillonné que par les routes Paris-Le Havre, Hendaye-Bordeaux-Paris et Bordeaux-Narbonne. Cela nous promet un maigre trafic ; quant au tourisme...

François Depret
(4 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Quand la gratuité devient rentable

DONNER des produits pour vendre des services. Cette stratégie ne cesse de se développer. Annonce-t-elle un profond bouleversement des pratiques commerciales ? Les indices qui peuvent le laisser penser se multiplient. Dernier en date, le ralliement de Sun est sans doute le plus significatif. Le fabricant américain d'ordinateurs vient d'annoncer en France la gratuité des logiciels baptisés StarOffice. Un coup de semonce pour l'industrie informatique.

Pour la première fois, une grande firme franchit le Rubicon de la distribution gratuite d'un produit aussi sophistiqué qu'une « suite bureautique », c'est-à-dire un ensemble de programmes comprenant traitement de texte, tableur, gestionnaire de bases de données, logiciels de présentation, de dessin, de retouche de photos, de création de pages Internet ou de graphiques... Chez Microsoft qui détient environ 80 % du marché de ces applications, Office 2000, l'équivalent de StarOffice, est vendu entre 4 590 et 6 590 francs suivant les versions. Le seul traitement de texte Word 2000 coûte 3 190 francs. La simple mise à jour d'anciennes versions revient entre 2 100 et 3 990 francs pour Office, 890 francs pour Word... Pour les grandes entreprises, utilisant souvent des milliers, voire des dizaines de milliers d'ordinateurs personnels, la licence du « pack Office » (Word, Excel,Powerpoint) est facturée 1 250 francs par poste.

Sun adhère à un « modèle commercial » (*business model* en américain) largement popularisé par les pionniers d'Internet. Ces derniers ont, en effet, élevé la gratuité au rang de culture du réseau mondial, de fraternité entre les internautes de tous pays. Ce philantropisme a fait sourire avec condescendance les dirigeants d'entreprises. Au royaume des bénéfices, donner au lieu de vendre relève de l'utopie, voire de la stupidité. Or la gratuité, en sortant de la simple générosité pour se transformer en véritable stratégie, pourrait préfigurer l'émergence d'un nouveau paradigme commercial.

LE MODÈLE DES GRANDS NOMBRES

La vente de logiciels sur Internet se heurte sans cesse au piratage. La gratuité supprime ce problème récurrent en en créant, bien entendu, un autre. Comment gagner de l'argent lorsqu'on ne vend plus ses produits ? Sun mise sur trois sources de revenus. D'abord, les services de maintenance et d'assistance (*hot line*) facturés aux sociétés clientes. Ensuite, les royalties perçues sur la vente de StarOffice par des sociétés informatiques tierces qui intègrent la suite logicielle dans un produit qu'elles ont conçu, à l'image de ce que fait Red Hat avec Linux. Enfin, les services associés au « portail » sur Internet (StarPortal) que Sun proposera aux entreprises, encore gratuitement, en fin d'année. Sun offre ainsi les logiciels pour mieux vendre ses services.

Le modèle se fonde sur l'effet des grands nombres. En multipliant les clients, il suffit de percevoir une somme minime de la part de chacun d'eux pour générer un chiffre d'affaires considérable. Et on parle d'un milliard de personnes connectées à Internet d'ici trois à cinq ans... Si elles ne rapportent, en moyenne, qu'un euro chacune, l'affaire devient vite rentable. Difficile d'imaginer toutes les conséquences sur la consommation d'une éventuelle extension d'un tel modèle commercial.

Cette révolution ne tombe pas du ciel. De multiples signes annonciateurs l'ont précédée. Les opérateurs des télécoms ont bradé les téléphones portables pour attirer de nouveaux abonnés. Avec le succès que l'on connaît. Le service commence à se substituer à l'objet. Pour franchir une étape supplémentaire, les communications vocales elles-mêmes pourraient devenir gratuites. Début novembre, Bouygues Télécom doit faire le bilan d'un tel système qui est testé sur 70 000 abonnés au service Nomad depuis le mois d'août. Les utilisateurs ont le choix entre des communications payantes ou gratuites, suivant qu'ils acceptent ou nom d'écouter des messages de publicité ou d'information.

« LOGICIELS LIBRES »

Sur Internet, l'abonnement aux fournisseurs d'accès est de plus en plus rarement payant et le constructeur français Cibox a lancé le 11 octobre une offre de PC gratuit pour 168 francs par mois (contrat de 36 mois), 10 heures de connexion comprises. Sur la Toile, les internautes bénéficient de nombreux services gracieux, des moteurs de recherches aux messageries électroniques en passant par l'hébergement de pages ou de fichiers personnels. Les sites se concentrent sur l'augmentation du nombre de leurs visiteurs et sur les revenus publicitaires.

L'essor des « logiciels libres » traduit le même principe dans l'univers informatique. Le jeune finlandais Linus Torvalds a ainsi mis gratuitement à la disposition de la communauté des internautes son système d'exploitation Linux. Sans grand effet sur le Windows de Microsoft par manque d'une structure industrielle capable de rassurer les utilisateurs sur la pérennité du logiciel. La firme de Bill Gates, elle, n'a utilisé l'arme de la gratuité que pour abattre son concurrent Netscape en diffusant gratuitement son logiciel de navigation Internet Explorer. Sun, de son côté, a popularisé son langage de programmation Java en laissant des milliers d'informaticiens l'utiliser pour écrire des logiciels.

Parallèlement à la bataille permanente que mènent des grands éditeurs de logiciels, Microsoft en tête, contre le piratage, les maisons de disques tentent d'endiguer le flot de musique gratuite qui se répand sur Internet. Justifiant cette position par la défense des droits d'auteurs, elle se retrouve en porte-à-faux avec les artistes les plus attirés par le cyberespace où ils peuvent faire connaître instantanément et à moindre coût leurs nouvelles œuvres et entretenir ainsi la ferveur de leurs fans.

Le consommateur se prend alors à rêver. Star Wars, épisode 1, le film de George Lucas sorti en France le 13 octobre, a rapporté 424 millions de dollars dans les salles américaines et environ 4 milliards de dollars avec la vente de produits dérivés alors qu'il n'a coûté que 115 millions de dollars à ses producteurs. La rentabilisation de l'investissement serait donc largement assurée par la seule vente des objets exploitant l'image du film. Certes, on voit mal les productions d'un Robert Bresson, d'un Jean-Luc Godard ou d'un Philippe Garrel financées sur le même modèle... Mais l'idée fait son chemin. La décision de Sun lui donne un élan qui va certainement faire réfléchir bon nombre d'entreprises. Reste à savoir combien d'entre elles se sentent prêtes à franchir le pas.

Michel Alberganti

Le gâchis

Suite de la première page

Ce ministre n'a pas encore eu le loisir de s'expliquer devant un juge, et voilà qu'à peine mis en cause, menacé de mise en examen, il n'a d'autre issue politique raisonnable que de se démettre ! Et quel ministre ! Quel ministre des finances peut se prévaloir, au bout de deux ans d'exercice, d'un bilan aussi flatteur ? Il faut certainement remonter au Giscard des belles années du gaullisme pour trouver trace de pareille réussite au service de l'économie française. Sans doute les gouvernants d'aujourd'hui pèsent-ils moins que ceux d'hier sur le cours de l'économie ; encore faut-il être capable d'en seconder les forces profondes, d'« accompagner » la croissance, comme le souhaitait DSK. En parfait adepte du *« fine tuning »*, sachant s'opposer aux nostalgies conservatrices de bien des siens, DSK y a réussi au point de que le président de la République lui reproche d'avoir... *« rempli les caisses »* de l'Etat ! C'est dire que la démission de ce ministre-là n'atteint pas seulement le gouvernement, mais le pays tout entier.

Pour l'heure, au-delà du sort d'un homme qui séduisait son camp et même à droite, deux équilibres viennent d'être rompus. L'un, politique, concerne la majorité « plurielle ». L'autre touche à la place des juges dans la démocratie dite d'« opinion ». Et ce quel que soit le résultat de l'enquête judiciaire.

Les conséquences immédiates du départ de M. Strauss-Kahn sont de simple politique. M. Jospin, si attentif à préserver les cohérences de sa coalition, si soucieux d'« équilibre » en toutes choses, va devoir faire face à un grave déséquilibre. Au fond, DSK était le seul représentant, au gouvernement, de la gauche dite « moderne », celle qui s'incarnait il n'y a pas si longtemps en Michel Rocard, par exemple. Il plaidait, en tout cas, pour cette modernisation. Son départ va laisser encore un peu plus le champ libre à la situation étonnante qui semblait s'installer depuis la rentrée, et qui a culminé avec la « manif pour l'emploi » de Robert Hue : un face-à-face entre la gauche et l'ultra-gauche, un débat entre le PS et le PC. Comme si le pays aspirait à vivre au gré des résultats de ce débat ! Comme si là était le « point d'équilibre » de la société française que recherche M. Jospin ! Déjà, un parfum de 1981 flottait dans l'air du Palais-Bourbon, une tentation régressive et nostalgique qui, sous la pression de la gauche de la gauche, tendait à faire ressurgir un argumentaire, des comportements, des actes inspirés des heures glorieuses, mais ô combien éphémères et à certains égards dommageables, de l'union de la gauche. Comme si, ayant tardivement accepté, sous la férule de François Mitterrand, le règne de l'économie de marché, une partie de la représentation nationale rêvait d'un capitalisme sans capital !

La droite, par son silence sur le fond – elle se garde d'exprimer tout projet ou toute proposition –, favorise actuellement ce face à face entre la gauche et l'ultra gauche. Si ce face à face perdure, il sera électoralement dommageable à une gauche réduite à elle-même – donc minoritaire. Une droite au sein de laquelle certains semblent vouloir scier sciemment la branche commune, en tentant de faire naitre et d'amplifier un "effet DSK", dont il savent qu'il provoquera, s'il se produit, un nouveau rejet de toute la classe politique. Ceux-là ne craignent pas de précipiter la rupture démocratique qui menace. Cette menace concerne la place du juge dans la démocratie. A l'évidence, les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire sont en déséquilibre. Et il serait urgent de les corriger. Tout se passe comme si nous étions parvenus au point où il faut poser le problème des contreparties nécessaires à l'indépendance de la justice.

Là comme ailleurs, trop de jacobinisme tue le jacobinisme ! C'est la France jacobine qui a fait de la justice une simple « autorité » soumise au pouvoir politique. Dans la formidable mutation que nous vivons, qui nécessite partout des règles du jeu et des régulations respectées, cette situation était non seulement choquante, mais génératrice d'inefficacité. Elle participait d'un certain retard français. Faute pour les politiques de s'en être aperçu à temps, les juges ont décrété leur indépendance. Dans la foulée de la révolution italienne de *« Mani pulite »* (mains propres), ils ont, pour affirmer leur pouvoir, utilisé toutes les ressources du droit pénal, – qui sont innombrables ! Cette révolte était justifiée. L'indépendance de la justice est une nécessité démocratique. Mais, d'une absence dommageable de pouvoir, la justice risque de verser dans un excès de pouvoir. Parce-qu'au stade qui est le nôtre, dans l'esprit de beaucoup, et contrairement aux apparences, la loi n'est plus la même pour tous.

Le « cas DSK » est peut-être le signe que nous venons d'atteindre un point de rupture. Au départ, on conviendra qu'un homme exerçant la profession d'avocat, fût-il d'« affaires », déclarant ses gains au fisc, fussent-ils choquants, n'est pas nécessairement la figure de l'escroc telle qu'on se la représente, même si la MNEF en cache peut-être quelques-uns. Mais cet homme est ministre. Et le doute qui pèse sur les conditions qui ont entouré sa prestation le conduisent à la démission. Au nom de l'idée – louable – que plus que d'autres, les politiques doivent etre insoupçonnables. Au nom de la jurisprudence dite « Bérégovoy-Balladur » qui invite un membre du gouvernement mis en examen à le quitter.

Il existe une autre jurisprudence, qui s'est curieusement perdue dans les sables : la jurisprudence Juppé. Une présomption de délit est alors mise en balance, par le Parquet – un procureur qui n'était pas aux ordres – avec les conséquences politiques d'une probable mise en examen du premier ministre d'alors. Ce qui valut à M. Juppé de voir son affaire classée. Est-il juste qu'un procureur classe l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé pour ne pas faire tomber un gouvernement à cause d'un loyer minoré et qu'un autre procureur, quatre ans plus tard, prive le gouvernement d'un de ses principaux ministres, sur un soupçon de mensonge et d'habillage absurde d'une opération parfaitement légale ? Est-il juste, surtout, que l'un et l'autre procureur aient pris seuls, sans autre débat qu'avec eux-mêmes et sans devoir en rendre compte à personne, ces décisions contraires et toutes deux lourdes de conséquences ?

Il résulte de la confrontation entre ces deux épisodes – et c'est ce qui nous importe – que l'indépendance de la justice ouvre très large le champ de la gradation offerte aux juges : de la mansuétude à la brutalité. Elle permet le « deux poids, deux mesures », et parfois l'arbitraire. Il en ressort que l'indépendance de la justice doit s'accompagner de mécanismes de correction.

La question posée par cette affaire est donc bien celle du pouvoir judiciaire. Emancipés de la tutelle de l'exécutif, les magistrats du parquet et les juges d'instruction ont la latitude d'exercer sur tous les citoyens un pouvoir quasi discrétionnaire. Or, ce qui peut inquiéter tout un chacun devient, s'agissant des politiques, l'arme fatale. L'impunité d'autrefois, heureusement abolie, s'est muée en une vulnérabilité absolue. Un procureur, un juge ont droit de vie et de mort politique sur les ministres et, dans une large mesure, sur les élus. La logique de l'équilibre des pouvoirs voudrait qu'en pareil cas, la mise en accusation d'un ministre – qui signifie la fin ou, à tout le moins, l'interruption de sa fonction – ne dépende pas seulement des magistrats, mais résulte, sur leur requête, de la mise en œuvre de mécanismes qui permettent un débat contradictoire et public sur les enjeux politiques d'une telle situation. L'accusé aurait alors la possibilité de se défendre, ses accusateurs seraient tenus de s'expliquer à visage découvert, devant une commissionparlementaire ou judiciaire, ou mixte, qui jugerait si les conditions d'une mise en accusation sont ou non réunies.

Quelques remarques, enfin, viennent à l'esprit. La jurisprudence Juppé a prévalu aux Etats-Unis où le président risquait davantage, mais était mieux protégé ; convaincu de *« parjure »*, il est resté en fonctions. Ailleurs, en Italie notamment d'où était parti le mouvement, on voit bien qu'un rééquilibrage est en cours. Si l'on veut éviter le reflux, et peut-être le retournement de l'opinion, il serait peut-être temps d'organiser la liberté conquise par les juges et d'obliger la justice à respecter des délais rapides, alors qu'ils sont aujourd'hui insupportables.

Il n'est pas interdit d'avoir à l'esprit une autre donnée, purement politique, de cette affaire. Gérard Longuet et Michel Roussin, mis en examen, ont dû quitter le gouvernement Balladur : ce devait être le premier signe conduisant le premier ministre de l'époque à l'échec présidentiel. Il avait notamment perdu en M. Longuet une pièce maîtresse de son dispositif. L'un a été relaxé, l'autre a bénéficié d'un non-lieu, après la présidentielle. Trop tard pour leur permettre de se réinsérer à temps, et au même niveau. L'un d'eux au moins a dû sa mise en examen à une dénonciation. Et bénéficié d'une rétractation, passée la présidentielle. Il est clair que M. Strauss-Kahn pesait, dans le dispositif de M. Jospin, bien plus lourd que MM. Longuet et Roussin réunis dans le celui de M. Balladur. Dans les deux cas, l'adversaire est le même...

Ce qui devrait conduire, au moins, à méditer sur la place que notre système judiciaire continue d'accorder aux dénonciations anonymes, qui non seulement sont choquantes, mais entretiennent le doute sur leurs véritables origines. Et sur le ciblage opportun de tel ou tel. Pour le reste, les politiques doivent se faire à l'idée que l'opinion n'accepte pas, ou n'accepte plus, le mélange des genres. Rien n'interdit à un dirigeant d'entreprise, à un banquier, à un avocat de tirer profit de leurs carnets d'adresses. Il en va autrement d'un ministre ou d'un député. Et s'ils choisissent de faire carrière dans le privé, ils ne doivent pas pouvoir être suspectés de tirer profit, non pas tant de leurs fonctions passées que de la crainte ou de l'espoir que suscitent celles qu'ils pourraient assumer à l'avenir.

Dans la compétition économique d'aujourd'hui, qui est tout autant une compétition sociale, on ne peut admettre que certains puissent user de leur situation politique pour l'emporter sur ceux qui ne comptent que sur leur talent et sur leur esprit d'entreprise. La légitimité politique et celle de l'entreprise sont difficilement compatibles. On refuse autant, aujourd'hui, l'interférence du politique dans la finance que l'on rejetait, hier, l'immixtion des intérêts financiers dans la politique. Avec cette circonstance aggravante qu'aujourd'hui, des deux légitimités, celle du politique est davantage mise en doute que celle de l'économique.

J.-M. C.

LeMonde Job: WMQ0411--0020-0 WAS LMQ0411-20 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0434 Lcp:700 CMYK

NOMINATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le Journal officiel *daté lundi 1er, mardi 2 et mercredi 3 novembre .*

Est promu *commandeur :*

Pierre Metgès, médecin général des armées.

Sont promus *officiers :*

François Lœuillet, lieutenant-colonel ; Anne-François de Bourdoncle de Saint-Salvy, capitaine de vaisseau.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense est parue au Journal officiel *daté lundi 1er, mardi 2 et mercredi 3 novembre . Nous publions l'élévation à la dignité de grand officier et les promotions au grade de commandeur.*

Est élevé à la dignité de *grand officier :*

Jean-François Pidancet, général de corps aérien ;

Sont promus *commandeurs :*

Xavier de Boëry, contrôleur général des armées ; François Chompret, contrôleur général des armées ; Pierre Lapeyronie, général de division ; Jacques Montchanin, colonel ; Marc Allamand, général de division ; Pierre Costedoat, général de corps d'armée ; René Dubois, colonel ; Renaud Dubos, général de brigade ; François Gaubert, général de division ; Philippe Gouachon, général de brigade ; Jean Iacconi, général de division ; Jacques Lachaux, capitaine ; Jacques Larchet, général de brigade ; François Maillols, général de corps d'armée ; Joël Marchand, général de division ; Jean Nichon, général de brigade ; Roland Père, colonel ; Christian Piquemal, général de corps d'armée ; Jean-Michel de Widerspach-Thor, général de corps d'armée ; Jean-Marc Calais, contre-amiral ; Jacques Célérier, vice-amiral d'escadre ; Yves Naquet-Radiguet, vice-amiral ; Denis Pigeaud, contre-amiral ; François Teule, contre-amiral ; Jean-Paul Alaux, général de brigade aérienne ; Gabriel Berger de Nomazy, général de brigade aérienne ; Louis Champiot, général de brigade aérienne ; Yannick Chardon, colonel ; Jean-François Dischamps, général de brigade aérienne ; Jean-Pierre Faubladier, général de division aérienne ; Michel Fouquet, général de division aérienne ; Alain Guibert, colonel ; Gildas Pichard, général de brigade aérienne ; Jean Cuisinier, médecin ; René Darracq, pharmacien chimiste ; François Delorme, médecin ; Claude Molinié, médecin ; Philippe Renon, médecin ; Guy Santucci, médecin ; François Bée, Jean Chéron, Jean-Baptiste Dard, Gérard La Rosa, Bernard Laurent, Jean Le Gad, Jacques Lys, Jean-Pierre Moreau, Jean-Pierre Rabault, ingénieurs généraux de l'armement.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– La direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, ministère de la culture et de la communication
a le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 13 octobre 1999, de

M. Armand Henri AMANN,
conservateur en chef du patrimoine,
conseiller pour les musées.

Les obsèques ont eu lieu le 21 octobre, dans l'intimité.

– Anost.

Dominique et Annie Basdevant,
Françoise Meunier,
Claude et Brigitte Basdevant,
Claire Basdevant,
Louis-Bernard et Béatrix Basdevant,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Marie-Louise Basdevant,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BASDEVANT,
maire honoraire d'Anost,
ancien conseiller général,
inspecteur général honoraire
de la jeunesse et des sports,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Anost, le 31 octobre 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 4 novembre, à 15 heures, en l'église d'Anost.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Cassini,
75014 Paris.

– Martine Micholet,
sa mère,
Dominique Berg,
son père,
Et toutes les familles Berg, Micholet, Constantin, Bouchard, Harismendy, Farges et Baidet,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean-Baptiste BERG,

dans sa vingtième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 novembre 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-André, 22, rue de Verdun, à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

– Jean-Pierre Berman,
son mari,
Agathe Berman,
Valérie Berman,
Eric Wittersheim et Léonard,
ses filles, son gendre et son petit-fils,
Bernard Tobjasz et sa famille,
Nathalie Frydman
et la famille Frydman,
Anne Quesemand,
Laurent Berman et David Quesemand,
Esther, Michel et Rebecca Peyrelon,
Et tous ses cousins et neveux,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Annette BERMAN,
née **TOBJASZ,**
artiste peintre,

à Paris, le 29 octobre 1999, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 novembre.

Rendez-vous à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, à 10 heures.

Fleurs des champs et bougies.

Une pensée pour ses parents,

Anszel TOBJASZ
et **Guitha FRYDMAN,**

morts sans sépulture en déportation (1942).

2, rue Gabrielle,
94250 Gentilly.

– Mme Dominique Lefebvre,
sa fille,
Mlle Colette Lefevre,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique CATHERINE,
dite **LEFEVRE,**
journaliste,

survenu le 29 octobre 1999 à Paris.

La cérémonie aura lieu le jeudi 4 novembre, en la paroisse Sainte-Anne de la Maison-Blanche (186, rue de Tolbiac, Paris-13e), où l'on se réunira à 14 h 30.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Jean-Patrice et Marie-Anne Dalem,
Et leurs enfants Alexis, Laurence et Henri
ont la tristesse de faire part du décès de

Paulette DALEM,

survenu le 1er novembre 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15 *bis*, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– André Déroulède,
son époux,
Brigitte et Dominique Lefebvre,
Catherine et Jean-Marie Leydier,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme André DÉROULÈDE,
née **Geneviève BOSC,**

survenu le 30 octobre 1999.

La messe sera célébrée jeudi 4 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale à Cherval (Dordogne).

Selon son souhait, plutôt que des fleurs, envoyer un don au Secours catholique, 106, rue du Bac, Paris-7e

16, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. François DUCRUY,
ancien d'Uriage,

survenu le 25 octobre 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.

44, chemin des Buclos,
38240 Meylan.

– Anne Marguerite Dupuy,
sa sœur,
Georges, Ghislaine, Isabelle et Adrien Dupuy,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Albert DUPUY,

dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église d'Auzances (Creuse), le jeudi 4 novembre 1999, à 11 heures, suivies de l'inhumation au cimetière d'Auzances.

– M. Maurice Garnier,
son père,
Jean, François et Annie, Geneviève,
ses enfants et belle-fille,
Claire et Marion,
ses petites-filles,
ont la tristesse d'annoncer la disparition soudaine de

Claude GARNIER.

Il nous a quittés le 24 octobre 1999, à l'âge de soixante-deux ans.

– Mme Jean Gubler,
sa mère,
Michel, Claude et Dominique,
ses frères,
Anne, Brigitte, Véronique
et Jean-Marie,
ses enfants,
Alice, Eugénie et Jonas,
ses petits-enfants,
Marie-Claire Gubler,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Pierre GUBLER.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Cochin, le vendredi 5 novembre 1999, à 10 h 15.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité en l'église d'Argentière (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La présidente,
Et le conseil d'administration de la FEPEM, Fédération nationale des particuliers employeurs
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline HAUCHART,
présidente honoraire de la FEPEM,
vice-présidente de l'IRCEM,

le vendredi 29 octobre 1999.

– Le directeur,
Et le personnel de l'Institut de physique du Globe de Paris
ont le regret d'annoncer le décès de leur collègue,

Philippe ILDEFONSE,
professeur
à l'université Paris-VI.

– Le président,
Le directeur de la rédaction,
Et l'ensemble des collaborateurs de *Télérama*,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Monique LEFÈVRE,
directrice des hors-séries,
ancienne secrétaire générale
de la rédaction.

– L'existence tourmentée et fastueuse de

Alex MAGUY GLASS

s'est achevée à l'ombre de son apaisement.

Sa fille,
Sa famille,
Ses proches,
Ceux qui ont accompagné ses derniers temps,
s'inclinent respectueusement en mémoire du rayonnement de sa personne et de la chance de sa longue vie.

L'enterrement aura lieu dans la discrétion du recueillement.

– Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis MERLE,
bâtonnier de l'ordre des avocats
du barreau de Blois,

survenu le 30 octobre 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Daniel RIBADEAU DUMAS,

le 1er novembre 1999, à l'âge de cinquante-six ans.

De la part de
Marie-Claude Ribadeau Dumas,
son épouse,
Philippe,
leur fils,
Mme Charles Ribadeau Dumas,
sa mère,
Mme Olivier Millet,
sa belle-mère,
Et toute sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, Paris-17e.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes. Des messes.

– Les familles Rochegude, Oberlet, Poisson, Vely,
Marilyn et Carole
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ROCHEGUDE,
pharmacien,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Breuil-Magné (Charente-Maritime).

Selon son désir, son corps a été transporté à la faculté de médecine de Bordeaux.

Ses cendres seront dispersées au Jardin des souvenirs, à Peyssac-Mérignac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Benoît-du-Sault.

Nous faisons part du décès, le 30 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Herbert SOUTHWORTH,
historien, écrivain.

Son incinération se déroulera le jeudi 4 novembre au crématorium de Limoges.

– Les familles Sugier, Diracca, Vivier
ont le chagrin de faire part du décès de

Clémence SUGIER,

survenu le 31 octobre 1999, à Nice.

Elle repose près de son frère,

Louis SUGIER,

au cimetière du Claus au Cannet.

7, corniche André-de-Joly,
06100 Nice.

Jean-Pierre WALLERAND,
dit **Pierre ALRAND,**
compositeur,
23 août 1939 - 29 octobre 1999.

Sa famille,
Ses amis
l'accompagnent mercredi 3 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Pierre-de-Juillet (Charente-Maritime).

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à chacun de ceux qui ont manifesté leur attachement à

Pierre BOULANGER,
directeur de l'école d'Aguesseau,

Mme Christiane Boulanger,
Et ses enfants
les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance profonde et émue.

Mme Christiane Boulanger,
5, rue Neuve-Saint-Germain,
92100 Boulogne.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 4 novembre 1989,

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherche au CNRS,

disparaissait.

Son œuvre et son souvenir vivent.

Colloques

– L'Association des amis de *Passages* (ADAPes) et la revue *Passages*, avec le parrainage du ministère des affaires étrangères, organisent, le 19 novembre 1999, au Sénat, un colloque intitulé :

« Les corridors du développement en Afrique »

Cette manifestation rassemblera des experts et décideurs, notamment : Charles Josselin, Michel Rocard, Michel Roussin, Edmond Alphandéry, Jean-Claude Berthélemy, Vincent Bolloré, Jean-Daniel Gardère, Jean-Claude Sitbon, Kéba Mbaye, Jean Jaujay...

Insc. obligatoire, tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.

Formations

– Formation aux fonctions de responsable de service de personnes âgées. Expérience professionnelle exigée.
IPC : 01-49-23-13-98.

Communications diverses

– Cours d'hébreu moderne, Oulpanim, 50 classes, 15 professeurs, 8 niveaux, grand choix d'horaires, suivi pédagogique. Rens. au 01-53-20-52-52. Nouveau centre communautaire de Paris, 119, rue Lafayette, 75010 Paris. Métro Poissonnière.

Associations communiquez vos
Assemblées générales
tous les jours dans le Carnet
Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE - TARIFS 99
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	136 F TTC - 20,73 €
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES	520 F TTC - 79,27 € Forfait 10 lignes
Toute ligne suppl. :	62 F TTC - 9,45 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Billetterie : toutes les sorties en France (théâtre, concert, sport...). Avec la fnac

LeMonde Job: WMQ0411--0021-0 WAS LMQ0411-21 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

SOCIAL L'UNI, une fédération syndicale qui regroupe 15 millions d'adhérents à travers le monde dans le secteur des services, organise jeudi 4 novembre une journée d'action dans les centres d'appels téléphoniques. ● LES SYNDICATS tentent à la fois de s'implanter auprès de salariés qui travaillent dans ces centres et de mobiliser l'opinion publique sur la précarité du travail qui caractérise cette profession. ● LES CENTRES D'APPELS téléphoniques sont en pleine expansion. Ils emploient environ 700 000 personnes en Europe, dont 70 000 en France. Mais ce nombre pourrait doubler en quelques années. ● LES CONDITIONS DE TRAVAIL y sont pénibles. Les salariés sont souvent employés à temps partiel et sous contrat à durée déterminée. En raison de la facile délocalisation des emplois, les syndicats jugent que ces salariés sont souvent victimes de la mondialisation.

Les centres d'appel, cible de l'action syndicale mondiale

Les syndicats organisent, jeudi 4 novembre, une journée de mobilisation dans les « call centers », où ils tentent de s'implanter. Leur but est de sensibiliser l'opinion et de dénoncer les conditions de travail de salariés qu'ils considèrent comme des victimes de la mondialisation

BALBUTIANTE au niveau européen, l'action syndicale est encore quasi inexistante au niveau mondial. Pourtant, l'Union Network International (UNI), qui revendique 15 millions d'adhérents dans le monde, a décidé d'organiser, jeudi 4 novembre, une journée mondiale de syndicalisation dans les centres d'appel *(call centers)*. *« Il ne s'agit pas de faire une grève à l'échelle internationale, mais de sensibiliser des populations de salariés difficilement mobilisables »*, explique Roland Raskopf, de la fédération FO des télécoms.

Le choix de la cible n'est pas anodin : les centres d'appel sont le symbole d'une globalisation de l'économie qui échappe de plus en plus aux structures syndicales traditionnelles. *« L'exemple des télécoms est symptomatique : la libéralisation entraîne la destruction d'emplois protégés, qui sont remplacés par d'autres sur lesquels nous n'avons plus de prise. Il est vital pour nous de s'adapter à cette évolution »*, souligne Luis Neves, responsable des télécoms au sein de l'UNI.

L'évolution semble en effet inéluctable. De plus en plus de métiers sont concernés : télécoms, banque, assurance, commerce... Selon le cabinet d'étude Yankee Group, les centres d'appel connaissent actuellement une croissance annuelle de 30 à 40 %. Les centres d'appel sont aussi représentatifs d'une main-d'œuvre « nomade », que les entreprises délocalisent d'un pays à l'autre suivant la souplesse des législations sociales. Ainsi, en début d'année, Telecom New Zeland a décidé de sous-traiter ses centres d'appel à l'américain Sitel. Conséquence, plusieurs milliers d'emplois sont partis aux Etats-Unis.

Le secteur se caractérise actuellement par la quasi-inexistance de couverture conventionnelle et de perspectives d'évolution professionnelle. Les syndicats demandent notamment une meilleure organisation des carrières. *« Généralement, les recrutements sont faits à bac + 2, en promettant des évolution de carrière. En fait, il existe quelques postes de chef de groupe, et en dessous on doit attendre des années avant d'avoir une promotion »*, remarque M. Guillot, de la fédération des postes-télécoms de la CFDT.

CINQ SECONDES ENTRE LES APPELS

En fait, pour les syndicats, la précarité des emplois et la faiblesse des rémunérations aggravent des conditions de travail souvent difficiles. La plupart du temps, les salariés ont moins de trente ans. Dans certains cas, il s'agit pour eux d'un complément d'emploi, voire une occupation passagère. De fait, le turn-over atteint 30 % : difficile, dans ce contexte, de structurer la profession avec de vraies carrières. *« Pourtant, le travail dans les centres d'appel est de plus en plus qualifié. Il ne s'agit plus d'emplois "Kleenex"*, souligne M. Guillot. *Le recentrage de la stratégie des entreprises sur le client fait que les groupes sont obligés de plus en plus de faire des efforts de formation, les centres d'appel constituant un peu la vitrine de l'entreprise. »*

Au-delà de la faiblesse des perspectives professionnelles, les syndicats pointent également du doigt les rythmes de travail. La directive européenne de 1985 sur les pauses liées aux postes informatiques reste rarement appliquée. En France, l'accord de branche qui vient d'être signé dans les télécoms prévoit dix minutes de pause toutes les deux heures. Mais beaucoup de pays ne fixent aucune règle en la matière. La *« tempo »* (temporisation), le temps qui s'écoule entre deux appels, est également mise en cause. Autrefois de quarante secondes, avec le système d'appel automatique, elle s'est réduite dans certains centres à cinq secondes. *« Ce sont ces conditions de travail que nous voulons dénoncer,* explique Roland Raskopf. *Il s'agit d'un système de garde-chiourme, d'écoute permanente, où la productivité est le seul critère pris en compte. »* Mais l'exercice d'une mobilisation mondiale reste délicat : beaucoup de centres d'appel sont des PME, où les syndicats sont peu présents. D'autre part, les conditions sociales dans les centres d'appel concernent aujourd'hui essentiellmeent les pays développés, même si le phénomène commence à s'étendre à l'Asie du Sud-Est. Enfin l'UNI ne regroupe qu'une partie du monde syndical : ainsi, en France, la CGT, qui, tous secteurs confondus, dans les centres d'appel, reste le premier syndicat, ne participera pas à cette journée.

Stéphane Lauer

Un important gisement d'emplois

Les centres d'appel se développent rapidement en raison de l'évolution des technologies qui permet de baisser le prix des composants ainsi que les tarifs des télécommunications. Dans ce secteur en émergence, les données chiffrées sont imprécises.

● **Les centres d'appel en France :** le pays compte 2 000 centres d'appel, dont un tiers créé depuis 1996. 17 % des centres d'appel européens se trouvent en France, un chiffre comparable à l'Allemagne mais très inférieur à la Grande-Bretagne (39 %).

● **Implantation :** 10 % à 15 % des centres d'appel sont « externalisés ». La plupart des entreprises continuent donc de gérer cette fonction en interne. Parfois, les appels sans forte valeur ajoutée (prises de rendez-vous, enquêtes...) sont sous-traités et les plus stratégiques (réclamations, services après-vente...) sont gérés par l'entreprise.

● **Effectifs :** les centres d'appel en France emploient 70 000 personnes. Selon les prévisions, 2 500 nouveaux centres seraient créés dans les trois prochaines années, ce qui représenterait 100 000 emplois.

● **Conditions de travail :** elles sont souvent difficiles. Les contrats à durée indéterminée représentent 40 % des contrats. Les CDD de moins de trois mois atteignent 50 %. 40 % des emplois sont à temps partiel. Le turn-over est de 40 %.

Sources : Datamonitor (pour l'Europe) et Eurostaf (pour la France).

Un job, pas un vrai métier

C'EST UN JOB qui n'a pas de nom. *« On dit employé de* call center *ou de centre d'appels, ça n'a pas d'importance : c'est un boulot de merde »,* sourit Renaud, vingt-cinq ans, en allumant sa cigarette. Pendant le temps de travail, pas question de fumer ou de se lever pour boire un verre d'eau. Scotché à son bureau, arrimé à son téléphone, les yeux vissés sur l'écran de l'ordinateur, chaque *« conseiller-client »* doit répondre le plus vite possible aux appels. Il n'y a pas d'autre impératif. *« C'est la quantité qui compte, pas la qualité»*, dit le jeune homme.

REPORTAGE

Quand il a soif, l'employé ne se lève pas. Il fait un signe et on lui apporte un verre

Dans la société privée qui l'a embauché, il y a un peu plus d'un an, l'un des critères retenus pour *« toucher la prime »* (soit 15 % du salaire mensuel, versé par trimestre) est de prendre chaque appel dans un délai de trois secondes. Une gymnastique de fou. *« C'est d'autant plus stressant,* souligne Renaud, *qu'on passe son temps à se faire incendier : dans 99 % des cas, les clients appellent pour se plaindre. On a la consigne de rester courtois. C'est tout ce qu'on peut faire : on n'a pas assez de formation pour pouvoir répondre pleinement et intelligemment aux demandes. On n'est pas là pour ça. Nous, on sert de fusible. »* Histoire de garder les troupes à peu près fraîches, une pause de dix minutes est accordée toutes les deux heures.

Pour trente heures de travail par semaine, réparties de manière souvent acrobatique, Renaud gagne 5 800 francs net par mois. *« Ce boulot, je le fais juste pour payer mon loyer »*, explique-t-il. Cet ancien étudiant, passionné de théâtre, entend bien ne pas finir sa vie en call center, sous le masque épuisant d'un standardiste de seconde zone. Son espoir est ailleurs, dans sa vie d'*« à côté»*. Pour avoir le temps de faire du théâtre et de voir son amie, Renaud a dû se battre pour *« arracher le week-end »*. Sa société n'a pas perdu au change : en contrepartie de son samedi-dimanche, Renaud a accepté de travailler tous les vendredis soirs, de 18 heures à minuit. Parmi ses collègues, hommes et femmes, aucun n'a quarante ans. La plupart ont été embauchés sous contrat à durée déterminée (CDD). *« Ils rêvent tous de partir. Et rien n'est fait pour les retenir, au contraire,* souligne une responsable de l'union régionale CFDT, Franca Salis-Madinier. *Les sociétés favorisent le* turn-over : *quand un employé est nouveau, jeune en plus, il la ferme, il accepte les bas salaires, les horaires abracadabrants, il accepte tout sans broncher – d'autant plus facilement qu'il se dit qu'il n'est pas là pour longtemps. Et puis,* ajoute-t-elle, *les jeunes d'aujourd'hui sont plus mobiles que les générations précédentes, ils sont prêts à bouger, à passer d'un emploi à un autre. Vu les conditions de travail, ils n'ont aucune raison d'avoir ce qu'on appelait autrefois l'esprit-maison. »*

« ILS ENCAISSENT »

Les bureaux parisiens du call center, où travaille Renaud, abritent une cinquantaine de salariés. *« Ceux qui ont des diplômes ont l'espoir de partir, de trouver un vrai boulot, plus tard »*, explique le jeune homme. Les autres ? *« Ils encaissent »*. Longtemps ? *« Ça dépend... On leur fait miroiter des promotions bidon. Certains y croient. Mais, parfois, il y en a qui craquent »*. C'est arrivé, tout récemment, à une jeune femme de trente-cinq ans. *« Elle a pété les plombs pendant le travail, pour une histoire de gobelet d'eau que l'animatrice* [surveillante] *mettait du temps à lui apporter. Vous savez, quand on a soif, il faut faire signe, on n'a pas le droit de se lever... La fille a piqué sa crise, elle s'est cassée en claquant la porte. Elle n'a pas encore reçu sa lettre de licenciement, mais ça ne devrait pas tarder »*, conclut Renaud.

L'incident n'a pas provoqué de réactions chez ses collègues. *« La tendance, c'est plutôt de la boucler et d'attendre que ça passe en regardant la pointe de ses chaussures. »* Renaud, lui, vient de se syndiquer. Sans crainte des retours de bâton ? *« Revenez dans deux ou trois semaines, si je suis encore là, je vous le dirai... ».*

Catherine Simon

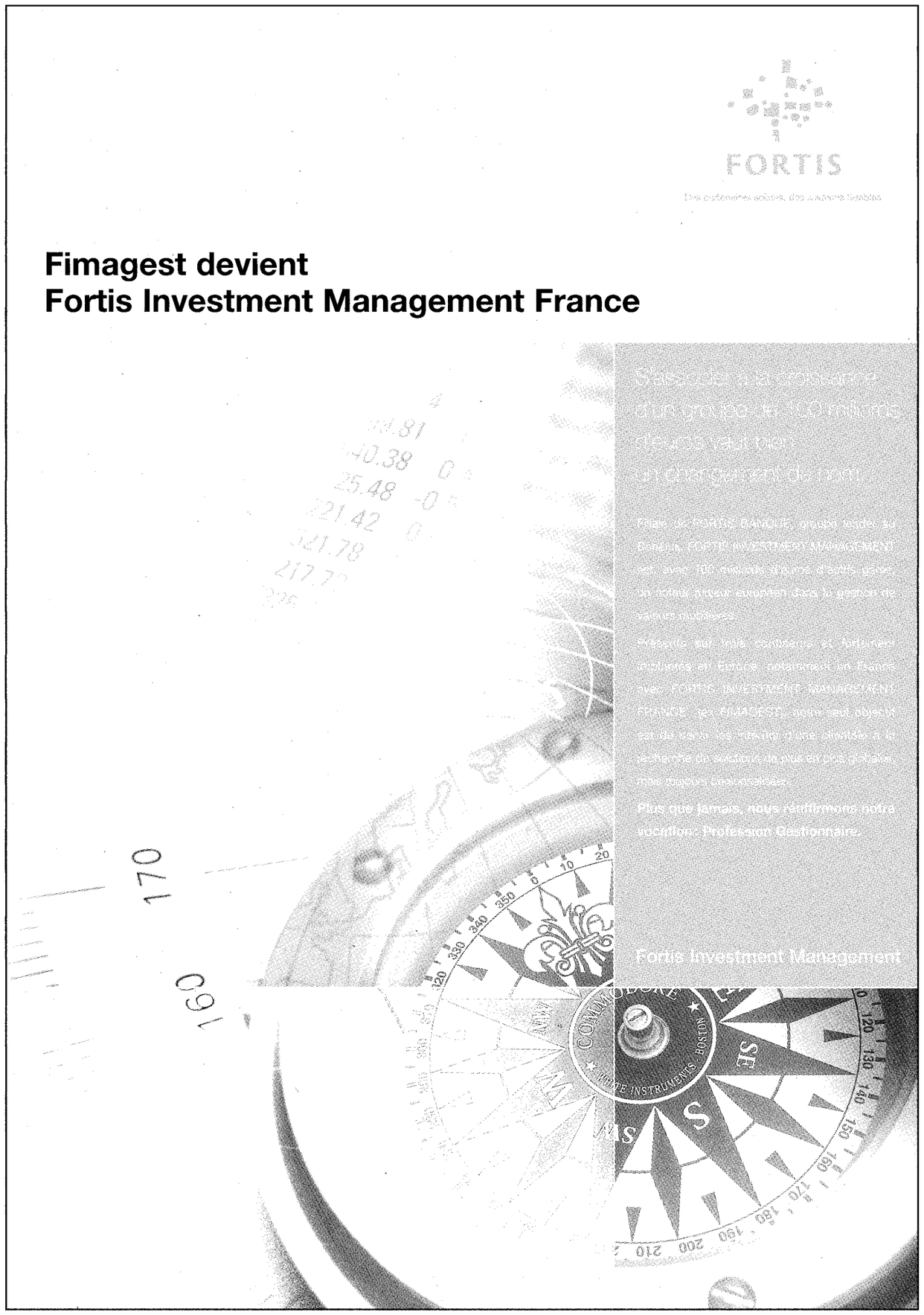

LeMonde Job: WMQ0411--0022-0 WAS LMQ0411-22 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0436 Lcp:700 CMYK

La Banque centrale européenne planche sur un durcissement monétaire

Les récentes évolutions économiques dans la zone euro pourraient inciter, jeudi 4 novembre, le conseil de l'institut d'émission à relever son taux directeur, pour la première fois depuis la création de la monnaie unique. Les marchés financiers s'y sont préparés

Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) se réunit jeudi 4 novembre, à Francfort. La plupart des économistes s'attendent à une remontée du principal taux d'intérêt, actuellement fixé à 2,5 %. Les marchés financiers ont intégré cette éventualité. L'inconnue semble tenir davantage à l'ampleur du relèvement (0,25 ou 0,5 point) qu'à sa probabilité. Une éventuelle hausse des taux serait la première depuis le lancement de l'euro, début janvier ; elle surviendrait six mois après la dernière baisse, décidée en avril. Les principaux dirigeants de l'institut d'émission ont multiplié les signaux à la hausse ces dernières semaines. Il y a encore quelques semaines, des divergences existaient. Les dernières statistiques pourraient avoir mis tout le monde d'accord. Par exemple, la progression du crédit au secteur privé (de l'ordre de 10 % ces derniers mois) fait redouter aux économistes de la BCE un retour de l'inflation sur un horizon de vingt-quatre mois.

FRANCFORT
de notre correspondant

La réunion, jeudi 4 novembre, du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) pourrait mettre fin à un suspens de plusieurs mois. La plupart des observateurs s'attendent à une remontée du principal taux d'intérêt, actuellement fixé à 2,5 %. Les marchés financiers s'y sont préparés, tandis que la démission de Dominique Strauss-Kahn a à peine affecté, mardi 2 novembre, la tenue de la monnaie unique face au dollar (*lire aussi page 10*). L'inconnue semble tenir davantage à l'ampleur du relèvement (0,25 ou 0,5 point) qu'à sa probabilité. Une éventuelle hausse des taux serait la première depuis le lancement de l'euro, début janvier ; elle surviendrait six mois après la dernière baisse décidée en avril.

Les principaux dirigeants de l'institut d'émission ont multiplié les signaux à la hausse ces dernières semaines. Wim Duisenberg, le président de la BCE, est convenu, lundi 1er novembre, dans un ultime entretien au quotidien des affaires allemand *Handelsblatt,* que *« la tendance à des taux plus élevés s'est sûrement accrue depuis juillet ». « Je ne sais pas ce que le conseil de la BCE va décider, mais je peux me l'imaginer »*, a-t-il ajouté. Le président de la BCE, tout comme ses collègues du directoire, en particulier son vice-président, le Français Christian Noyer, et son chef économiste, Otmar Issing, se sont appliqués, depuis le début de l'été, à préparer l'opinion et les marchés financiers à l'éventualité d'un resserrement monétaire.

Tensions sur les taux

TAUX À 3 MOIS

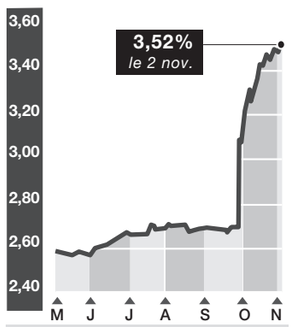

Source : Bloomberg

Les opérateurs anticipent un relèvement des taux d'intérêt en Europe, comme le montre le taux du contrat à terme Euro 3 mois, qui a atteint le 2 novembre 3,52%.

A la mi-juillet, M. Duisenberg avait mis en avant les risques inflationnistes pour justifier un *« biais monétaire restrictif »*. Ces dernières semaines, plusieurs membres du directoire ont estimé que les dérapages des tarifs des produits pétroliers menaçaient de plus en plus fortement la stabilité des prix. *« Notre objectif est de maintenir le maximum de croissance non inflationniste »,* indique un haut responsable monétaire. Les conditions de liquidités sont, estime-t-on à la BCE, *« plutôt généreuses »*, au regard du dynamisme économique désormais perceptible dans l'ensemble de la zone euro.

Début octobre, après *« des discussions approfondies »*, le conseil des gouverneurs s'en était tenu au statu quo, expliquant *« avoir besoin de davantage de preuves pour confirmer le jugement initial »*. A la BCE, la nécessité d'une hausse des taux s'imposait déjà à chacun, mais c'est le calendrier d'un tel mouvement qui suscitait des divergences. Les représentants des pays dont la croissance est dynamique sont plus sensibles à la perspective d'une hausse rapide. Plusieurs Etats affichent même une inflation supérieure à la norme fixée par la BCE (2 %), tandis que la moyenne de la zone euro se situait à 1,2 % en août. Au contraire, certains gouverneurs ne se sont pas montrés très enthousiastes à l'idée d'un resserrement monétaire avant la fin de l'année. C'est le cas d'Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, qui est convenu que deux camps ont pu exister, au sein du conseil, sur la question.

ACTION PRÉVENTIVE

Les dernières statistiques pourraient avoir mis tout le monde d'accord. Fin octobre, la publication de l'agrégat monétaire M3, pour le mois de septembre (6,1 % en rythme annuel), a confirmé que celui-ci s'écartait de plus en plus de la référence fixée par la BCE (+ 4,5 % en rythme annuel).

La progression du crédit au secteur privé (de l'ordre de 10 % ces derniers mois) interpellent également les économistes de la BCE, qui craignent un retour de l'inflation sur un horizon de vingt-quatre mois. D'où la nécessité d'une action préventive : *« La politique monétaire, c'est comme la conduite automobile, vous avez un volant et il faut tourner le volant de temps en temps, sinon, vous allez dans le fossé et on n'a pas droit à dix secondes d'inattention »*, expliquait, voici quelques jours, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France.

C'est la recherche d'un large consensus au sein du conseil qui pourrait déboucher, dans un premier temps, sur un léger coup de volant, une hausse « modérée » des taux de 0,25 point, avant un nouveau mouvement au premier semestre de l'an prochain. Cette solution permettrait, en outre, de ménager les esprits en Allemagne, où l'accélération économique reste en deçà de celle de ses voisins. Plusieurs voix ont tenté, outre-Rhin, de repousser l'échéance d'une remontée des taux : Hans Eichel, le ministre des finances, estime qu'elle ne pourra pas contrecarrer la hausse des produits pétroliers. Certains analystes financiers, le syndicat DGB, la fédération des banques privées, font également part de leurs réticences. Derrière une éventuelle hausse, et son ampleur, c'est aussi, du coup, l'influence de l'Allemagne sur la scène monétaire européenne qui pourra être jaugée, onze mois à peine après que l'euro a mis fin à la suprématie du deutschemark.

Philippe Ricard

La banque centrale australienne lutte contre l'inflation

La banque de réserve d'Australie a porté, mercredi 3 novembre, son taux d'intérêt de base à 5 %, soit une augmentation de 25 points de base. C'est la première fois depuis cinq ans que la banque centrale relève ses taux directeurs. Son gouverneur, Ian Macfarlane, a indiqué que le pays allait connaître, en l'an 2000, un développement plus soutenu que prévu, compte tenu de l'amélioration considérable de l'économie mondiale depuis décembre 1998, particulièrement en Asie, où se trouvent les principaux clients de l'Australie. *« L'économie australienne se développe plus rapidement que la banque* [centrale] *et les économistes l'avaient envisagé. En même temps, l'inflation a maintenant atteint les 2 à 3 %* [sur un an] *que nous avions prévus après avoir longtemps été en dessous de ce taux »*, a précisé Ian Macfarlane. Les prix ont augmenté en Australie de 1,7 % de juillet à septembre, la plus forte progression depuis trois ans. Rien qu'en septembre, la hausse des prix s'est élevée à 0,6 %.

La 206 Peugeot : voiture la plus vendue en France, en octobre

LA 206 PEUGEOT, avec 9,3 % des parts de marché, a été la voiture la plus vendue en France, en octobre. Elle devance ainsi pour la première fois les Renault Mégane et Clio, qui restent, sur dix mois, en tête des ventes en France. Cette montée en puissance de la 206 se situe dans un marché automobile toujours aussi porteur : les immatriculations ont augmenté de 8,4 % le mois dernier, par rapport à octobre 1998, a annoncé, mardi 2 novembre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur les dix premiers mois de l'année, la progression s'élève à 11,5 %, avec 1,778 million d'unités. Après un léger fléchissement en septembre – dû, pour l'essentiel, à des difficultés de livraison –, le marché automobile pourrait enregistrer, cette année, l'un de ses meilleurs millésimes, avec 2,15 millions d'unités. Si PSA Peugeot-Citroën est en hausse de 20,6 %, en revanche Renault a vu ses immatriculations baisser de 1,4 % en octobre. GM Europe (Opel) affiche une progression de 24,3 %. Ford baisse 7,4 %, et Fiat de 10,6 %.

L'Internet à grande vitesse accessible en France

FRANCE TÉLÉCOM commercialise, depuis mercredi 3 novembre, l'accès à l'Internet à grande vitesse. Ce service, baptisé Netissimo, basé sur la technologie ADSL, permet d'utiliser les lignes téléphoniques classiques pour se connecter à Internet dix fois plus vite qu'avec un modem ordinaire. D'abord lancé dans les six premiers arrondissements parisiens, Issy-les-Moulineaux, Neuilly-sur-Seine et Vanves, Netissimo sera facturé 265 francs par mois, pour une durée de connection illimitée, et sans occuper la ligne téléphonique.

Les internautes devront par ailleurs acheter ou louer un modem ADSL (45 francs par mois) et souscrire un abonnement spécifique auprès de leur fournisseurs d'accès à Internet. Wanadoo et Club Internet se sont alignés sur le prix de Worldnet (135 francs par mois). L'abonnement ADSL coûtera donc 445 francs, mais l'ouverture de la concurrence sur la boucle locale pourrait faire baisser les prix. Le gouvernement a en effet demandé à France Télécom d'entamer des négociations avec ses concurrents pour leur permettre d'acheter « en gros » l'abonnement Netissimo et de le revendre à leurs abonnés.

La démission des dirigeants de Daewoo ne calme pas les créanciers

TOKYO
de notre correspondant

L'acceptation, mardi 2 novembre, par les banques créditrices et les autorités financières coréennes de la démission des dirigeants des douze principales entités du groupe Daewoo est loin de garantir que la situation du second conglomérat, en quasi-faillite depuis juillet, sera assainie avant la fin de l'année, comme le gouvernement s'y est engagé. La démission du président de Daewoo, Kim Woo-choong, qui paraît *« inévitable »* selon la presse locale, n'a en revanche pas été encore acceptée par les banques. Actuellement à l'étranger, M. Kim a présenté sa démission par téléphone au comité de restructuration qui rassemble les principaux créanciers coréens de Daewoo (*Le Monde* du 2 novembre). Depuis que le groupe est en situation de quasi-rupture de paiements, ce sont les banques qui gèrent les activités de ses entreprises. Toutes sous perfusion, elles tournent au ralenti. Les dettes de Daewoo s'élèvent à plus de 50 milliards de dollars (52,5 milliards d'euros). L'annonce de ces démissions en bloc – qui n'entreront dans les faits que lorsque le plan de restructuration de la dette aura été mis en place – est une nouvelle péripétie du douloureux, et peu transparent, processus de sauvetage de Daewoo. Gérée par la commission de supervision financière, bien que celle-ci se retranche derrière la loi du marché, la liquidation de Daewoo (l'un des vingt-cinq plus grands groupes du monde qui « pesait » 64 milliards de dollars en 1998 et employait 230 000 personnes à travers la planète) est un enjeu politique crucial pour le président Kim Dae-jung.

Ces démissions sont surtout symboliques : placées sous le contrôle des banques, les douze unités de Daewoo n'étaient déjà plus sous le contrôle de leurs dirigeants. Elles visent surtout à calmer l'opinion. Alors que les banques mettent la dernière main au plan de restructuration de la dette du conglomérat, il est de plus en plus évident qu'elles ne pourront récupérer qu'une partie de leurs prêts et qu'une injection de fonds publics sera nécessaire.

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Le gouvernement a annoncé, la semaine dernière, qu'il était prêt à verser des fonds publics à cinq créanciers (dont Korea Investments Trust, Korea First Bank et Seoul Bank) mis en difficulté par l'incapacité de Daewoo à rembourser ses prêts. La restructuration de la dette de Daewoo est loin de faire l'unanimité des créanciers : ceux du petit constructeur Ssangyong Motor (repris par le groupe en 1998) et ceux de Daewoo Telecom ont rejeté le plan qui leur était proposé.

La démission des dirigeants de Daewoo ne calme guère ses créanciers étrangers qui s'estiment tenus à l'écart. Les banques étrangères créancières de Daewoo, dont l'américaine Chase Manhattan, ont refusé, la semaine dernière, de geler le remboursement des dettes à court terme du groupe. Les créances détenues par des organismes financiers étrangers s'élèvent à près de 10 milliards de dollars, dont la moitié est arrivée à échéance.

La restructuration de la dette de Daewoo sera d'autant plus difficile à mettre en œuvre que la comptabilité des entreprises du groupe n'est pas exempte de faux en écriture (telle que la surévaluation des investissements à l'étranger afin de bénéficier de concours extérieurs).

Cet aspect le plus sombre de l'effondrement du second conglomérat coréen pèse sur le sort de son président et fondateur Kim Woo-choong. Il n'est guère homme à jeter le gant facilement et sa démission pourrait bien être l'un de ces coups de poker sur lesquels il a joué sa carrière. On dit qu'il est le seul à vraiment connaître l'ampleur du désastre financier de son empire et il est possible que les créanciers de Daewoo aient besoin de lui pour l'inventaire des dégâts. En présentant sa démission, espère-t-il obtenir, en contrepartie de son concours, des garanties (en particulier qu'il ne sera pas inquiété pour les falsifications des bilans) ? En tout cas, la partie qui se joue à Séoul entre M. Kim, les créanciers et les autorités paraît loin d'être limpide.

Philippe Pons

Le parc Disney de Hongkong tient compte des erreurs d'Euro Disney

HONGKONG
correspondance

Picsou a beaucoup appris des malheurs de Mickey. *« L'expérience d'Euro Disney nous a été très utile*, confie un membre du gouvernement de Hongkong. *Elle nous a permis d'éviter bien des erreurs dans la conception de Disneyland Hongkong. »* De fait, l'accord que viennent de signer le gouvernement de Hongkong et la société Walt Disney, à l'issue de douze mois de négociations fébriles, pour l'implantation d'un royaume enchanté à Hongkong, diffère en tous points de celui qui, il y a douze ans, définissait les conditions d'implantation du parc Disneyland Paris.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que, sur un territoire qui se targue de ne répondre qu'à la loi du marché, Disneyland soit une entreprise publique. A Hongkong comme en France, l'Etat s'est lourdement investi : il s'apprête à dépenser près de 18 milliards de francs, sous forme d'investissement en infrastructures (11 milliards), de participation au capital (2,6 milliards) et de prêt sur vingt-cinq ans (5 milliards).

Mais à la différence de la France, où le contribuable a déboursé, via la région, pour les accès routiers et ferroviaires, les prêts bonifiés et cadeaux fiscaux, quelque 13 milliards de francs (3 milliards officiellement) avant l'ouverture, sans même être au capital de l'entreprise, le gouvernement de Hongkong est l'actionnaire majoritaire de la joint-venture avec Disney (57 % des parts). Ainsi, le gouvernement contrôlera le lancement de l'opération et supportera une grande part des risques liés au démarrage – tous les parcs Disney ont essuyé des années de lourdes pertes après l'ouverture.

UNE APPROCHE MODESTE

Pragmatique, le projet de Hongkong est conçu pour faciliter le démarrage d'une opération par nature risquée jusqu'à ce qu'elle soit capable de fonctionner selon des règles capitalistes : l'endettement de l'opération sera limité, avec un ratio de 60 % des fonds propres, pour ne pas écraser son lancement de charges d'intérêt trop importantes ; et le coût prohibitif du terrain – 3,2 milliards de francs – sera supporté par le gouvernement jusqu'à ce que l'exploitation du parc permette d'en rémunérer l'apport. Il sera rémunéré par émission d'actions subordonnées, qui ne seront converties en actions ordinaires que lorsque les performances dépasseront les projections d'aujourd'hui. *In fine*, ce n'est que lorsque le parc d'attractions sera financièrement viable que le gouvernement cédera une partie de ses parts à des intérêts privés. Mais il entend conserver un droit de regard sur l'affaire, en gardant un minimum de 10 % du capital.

Autre différence notoire : la taille. A côté de la vision pharaonique qui a présidé à la conception de Disneyland Paris, le royaume magique de Hongkong fera figure de théâtre des marionnettes d'un square municipal. Quand la première tranche du projet français s'étalait sur 500 hectares, et comprenait, outre le parc lui-même, 5 000 chambres d'hôtel, 30 000 m² de bureaux et 22 000 m² de commerces et restaurants, la première tranche du projet de Hongkong ne compte que 1 400 chambres réparties dans deux hôtels, les boutiques n'occupant que 126 hectares gagnés sur la mer, au nord de l'île de Lantau. Pas de projet immobilier supposé subventionner un parc d'attractions structurellement déficitaire. Encadré par un gouvernement qui connaît la difficulté à rentabiliser un terrain à Hongkong, et qui tarde à sortir de la crise financière qui a fait plonger de 50 % des prix de l'immobilier, Disney a restreint ses ambitions à l'essentiel du concept. Lequel se doit d'être commercialement viable.

Aussi, pour éviter les déconvenues financières, les hypothèses de fréquentation et de dépenses moyennes par visiteur ont-elles été beaucoup plus modestes qu'à Marne-la-Vallée. Au lieu des dix millions de visiteurs qu'escomptait Euro Disney la première année, Disney Hongkong prévoit de n'en recevoir que cinq millions au démarrage, et dix millions au bout de quinze ans. Le calendrier financier est aussi plus prudent : le plan de financement ne table pas sur un versement de dividendes avant la treizième année d'exploitation, les douze premières années de cash-flow devant être consacrées à rembourser les dettes.

Enfin, le contrat de Hongkong prévoit, certes, comme dans les autres parcs, que Disney touchera des royalties allant de 5 % à 10 % du chiffre d'affaires selon les produits. Mais le « management fee » a été limité à 2 % du chiffre d'affaires, plus un pourcentage compris entre 2 % et 8 % du résultat d'exploitation. On est très loin des 3 % des recettes sur les cinq premières années, élevées à 6 % à partir de la sixième année, plus 49 % du résultat d'exploitation, généreusement octroyés par le gouvernement français à la société américaine. Si ces conditions ont été sérieusement révisées à l'occasion du plan de sauvetage de 1994, elles ont lourdement pesé sur le lancement.

Valérie Brunschwig

LeMonde Job: WMQ0411--0024-0 WAS LMQ0411-24 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:03 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0438 Lcp:700 CMYK

i télévision veut changer le rythme de l'information

Christian Dutoit, directeur général de la chaîne d'information en continu lancée jeudi 4 novembre par Canal+, explique, dans un entretien au « Monde », son approche de l'actualité pour « éviter d'être une chaîne qui surfe sur l'info »

À L'OCCASION de ses quinze ans, Canal+ s'offre un beau cadeau. Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée et ancien journaliste, porte i télévision sur les fonts baptismaux. Pour s'imposer, la nouvelle chaîne mise sur une soixantaine de journalistes-reporteurs d'images, répartis dans toute la France. Elle vise l'équilibre financier dans quatre ans. Selon son directeur, Christian Dutoit, elle compte atteindre cet objectif seule, sans l'entrée dans son capital de partenaires financiers. Reprise dans un premier temps sur CanalSatellite et NC Numéricâble, deux filiales de Canal+, i télévision souhaite aussi être diffusée sur tous les réseaux câblés et aussi sur TPS, bouquet numérique concurrent de Canalsatellite.

« Pourquoi avoir choisi un concept de chaîne d'information encore inconnu en Europe plutôt que de copier celui de Sky News ou LCI ?

– Le format d'i télévision a été esquissé dans ses grandes lignes par Pierre Lescure, entouré d'un groupe de dirigeants de Canal+, quand il a eu envie de lancer une chaîne d'informations. Lorsque je suis arrivé à la tête de ce projet, en mai 1997, il existait donc cette esquisse qui s'était enrichie d'une grille de programmes théorique incluant déjà le journal tout en images.

– Puisqu'il existait un embryon de chaîne, quelle a été votre contribution ?

– Je me suis rendu à New York pour voir la chaîne d'information locale New York One (NYO). J'y ai découvert qu'à la différence des chaînes d'informations traditionnelles et des chaînes généralistes qui diffusent de l'information l'approche de NYO est plus musclée, sans complexes et avec la volonté de ne pas traiter superficiellement les sujets. Leur façon de faire m'a inspiré le schéma directeur d'i télévision : aller vite et longtemps. Vite, pour être les premiers, et longtemps, pour ne pas rester à la surface des choses. A mon avis, cette méthode prévient tout risque de faire de nouveaux « Timisoara ». Nous éviterons d'être une chaîne qui surfe sur l'info !

– Comment i télévision, chaîne nationale, va-t-elle intégrer les informations régionales ?

– Il se passe des choses en France, ailleurs qu'en région parisienne, qui sont complètement masquées ou imparfaitement traitées, et sur lesquelles nous irons mettre un peu de lumière. Non pas brièvement. Au contraire, nous allons laisser le projecteur en marche jusqu'à ce que nous ayons donné l'événement dans son intégralité.

– LCI est présente sur tous les bouquets et tous les réseaux câblés. Quelle sera la distribution d'i télévision ?

– Dès son démarrage, elle sera reprise sur CanalSatellite et NC Numéricâble. Les négociations sont bien entamées avec la Lyonnaise Câble. Nous avons aussi pris contact avec Télévision par satellite (TPS) et France Télécom Câble (FTC). Pour ces deux opérateurs, les rendez-vous auront lieu après le lancement, car ils souhaitent avoir vu la chaîne à l'œuvre avant de discuter. Avec la Lyonnaise Câble, les négociations portent sur une distribution valorisante d'i télévision.

– LCI sera-t-elle votre unique concurrente ?

– Dans un premier temps, i télévision sera frontalement en compétition avec LCI, Bloomberg TV et Euronews. Mais demain, nous serons aussi en concurrence avec la chaîne d'infos gratuite et en clair, préparée pour la diffusion numérique hertzienne par le service public. En réalité, nous serons en concurrence directe avec toutes les chaînes de France qui diffusent de l'information. Notre chaîne va un peu gêner et ennuyer la télévision traditionnelle, qui dort sur ses lauriers depuis longtemps. Il faudra qu'elle se réveille un peu. J'en veux pour preuve les images de l'accident du téléphérique du pic de Bure, le 1er juillet, qui ont mis plus de cinq heures à être diffusées.

» Dans le monde entier, la télévision va beaucoup plus vite que cela. i télévision va contribuer à changer le rythme. La chaîne vise une audience curieuse d'informations, mais pas obligatoirement issue des catégories sociales privilégiées (CSP+). Il va de soi que nous aurons, par le style et le ton de la chaîne, une clientèle majoritairement jeune.

– LCI dispose d'une dotation de 250 millions de francs par an, i télévision annonce 160 millions. Seront-ils suffisants ?

– Nous avons un budget de 160 millions de francs, et nous ferons tout pour le tenir. Nous discutons tous les prix, car c'est la seule manière de conserver un budget raisonnable. Si tout va bien, nous devrions atteindre notre équilibre dans quatre ans. Avec CanalSatellite et NC Numéricâble, nous avons obtenu la même rémunération que LCI. Pour toutes les autres négociations, c'est le marché qui décidera. Mais nous sommes conscients qu'il risque d'y avoir une tendance à la baisse des prix pour toutes les chaînes thématiques. Le tout est que nous arrivions à un tarif qui tienne compte de la survie de toutes les télévisions. Les chaînes d'informations sont trente fois moins chères que le prix d'achat d'un journal et cinq fois moins chères qu'un hebdomadaire de télévision.

– i télévision est-elle encore à la recherche d'un partenaire, depuis le retrait du groupe Amaury ?

– Aujourd'hui, personne n'est dans l'antichambre du capital d'i télévision. Pierre Lescure a dit haut et fort que Canal+ a les moyens de financer la chaîne et qu'il n'a besoin de personne. J'ai rencontré CNN à deux reprises, ces derniers jours. Nous discutons d'un projet de coproduction d'un magazine hebdomadaire, l'actualité de la semaine commentée en français par un journaliste de CNN. Mais il n'est pas question une seconde d'une entrée de CNN au capital d'i télévision. »

Propos recueillis par
Guy Dutheil

Avant sa relance, Régions fait sa pub

A peine installée à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, à côté d'Euronews, Régions tente de se faire un nom auprès du public. *« La télévision qui vous regarde »*, comme l'indique son slogan, cherche à attirer les abonnés de Télévision par satellite (TPS) et du câble. La chaîne thématique du service public a décidé d'investir près de 2 millions de francs dans une campagne de publicité (affichage et spots radio).

Régions, lancée le 11 mai 1998, en a bien besoin. Ses premiers résultats ont quelque peu déçu. Une prochaine relance est à l'étude. France Télévision dit *« réfléchir à l'articulation entre l'antenne de Régions et France 3 dans la perspective du numérique hertzien et de son cortège de services interactifs multimédias ».*

LCI ne modifiera pas son format

LA NOUVELLE concurrence d'i télévision n'est pas considérée comme une menace par LCI. *« Nous ne changerons pas de cap avec l'arrivée d'i télévision. LCI reste la référence »*, martèle Jean-Claude Dassier, directeur général de la chaîne info de TF 1. La doyenne des chaînes thématiques françaises d'informations en continu *« ne changera rien à son format, qui a l'ambition de parler des grands sujets de l'actualité »*, rappelle-t-il. D'autant plus que *« ce format a placé LCI très largement en tête de toutes les chaînes d'informations »*. Selon le dernier AudicabSat, enquête annuelle d'audience de Médiamétrie, LCI est la troisième chaîne thématique derrière RTL 9 et Eurosport, et la première sur l'Ile-de-France.

Le choix de la proximité effectué par i télévision ne risque pas de marginaliser LCI. *« L'information ne se découpe pas en tranches. Au moment où l'Europe se fait, où la mondialisation s'installe, toute information qui a un ancrage local ou régional est intéressante à traiter si cela a un caractère exemplaire,* explique le patron de LCI. *Jean-Pierre Pernaud, présentateur du journal de 13 heures sur TF 1, en est l'illustration la plus spectaculaire. »* La Chaîne Info n'ignore pas l'actualité locale. *« 60 % des reportages diffusés sur LCI ont une origine régionale »*, fait remarquer M. Dassier. Pour lui : *« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil dans le format d'i télévision tel que j'ai pu le comprendre dans les déclarations de tel ou tel. »*

LA RELATION AVEC L'ABONNÉ

Aux camionnettes-satellites de la chaîne de Canal+, LCI répond par des *« hélicoptères pour aller sur le terrain »*. Mais *« LCI ne se lancera pas dans les reportages régionaux, car il y a déjà France 3 et la chaîne thématique Régions. Ce qui compte aujourd'hui c'est d'expliquer l'Europe et la mondialisation »*. Pour M. Dassier, les deux chaînes infos *« ne sont pas concurrentes mais complémentaires. i télévision est plutôt en compétition avec France 3 »*.

Avec l'avènement du numérique hertzien, la chaîne info de TF 1 devrait fonctionner avec *« un financement mixte »*, tiré des abonnements et de la publicité. Jean-Claude Dassier ne souhaite pas dépendre uniquement des recettes publicitaires, car *« la relation avec l'abonné est importante. Ceux qui nous regardent nous aiment. Il ne faut pas rompre ce lien »*.

G. D.

Nouvel accord de partenariat entre l'INA et France Télévision

FRANCIS BECK, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), et Marc Tessier, président de France Télévision, ont signé, vendredi 29 octobre, un accord-cadre pour le renouvellement de leur partenariat. Dans le domaine des cessions de droits, les chaînes publiques conserveront les droits de leurs émissions sous forme intégrale, en associant l'INA à leur exploitation. Simultanément, l'Institut se voit attribuer un droit exclusif d'exploitation des extraits d'archives, un an après la première diffusion sur France Télévision. Pour l'archivage, l'accord redéfinit la nature et les modalités de facturation des prestations de l'INA auprès de France Télévision, qui s'engage à stabiliser, dans les trois ans, son chiffre d'affaires réalisé avec l'INA. Un tel accord, estiment les signataires, *« constitue un socle à partir duquel pourront se développer des liens équilibrés et durables »*.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la diffusion d'émissions religieuses sur France 2 le dimanche matin** n'est pas remise en cause par la réforme de l'audiovisuel adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a précisé, vendredi 29 octobre, après avoir reçu les responsables des émissions concernées, qu'*« il n'existe aucun projet visant à supprimer cette obligation qui incombe à la chaîne publique »*.

■ **PRESSE : le groupe américain American Media, éditeur de tabloïds à sensation**, comme le *National Enquirer* et le *Star*, a annoncé, mardi 2 novembre à Lantana (Floride), le rachat de Globe Communications, un autre groupe de presse populaire (*Globe, National Examiner,* etc). Le montant de la transaction est de 105 millions de dollars (101 millions d'euros). – *(AFP.)*

LeMonde Job: WMQ0411--0025-0 WAS LMQ0411-25 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0439 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PACKARD BELL : l'entreprise informatique** contrôlée par NEC, a annoncé, mercredi 3 novembre, le licenciement de 88 % de son personnel aux Etats-Unis, soit 2 200 personnes. Son directeur général et d'autres dirigeants sont remerciés. La marque Packard Bell ne sera plus vendue aux Etats-unis.

● **THOMSON MULTIMEDIA : le groupe d'élecronique grand public** devait introduire mercredi 3 novembre 17,3 % de son capital en Bourse à Paris et à New York. Le prix de cession des actions a été fixé par le ministère de l'économie à 21,5 euros.

● **LUCENT TECHNOLOGIES : le fabricant d'équipements** de télécommunications américain supprimera 1 680 emplois aux Etats-Unis d'ici la fin de 1999 – 1 % de son personnel mondial – en raison, notamment, de l'abandon de son activité d'installation de lignes téléphoniques chez ses clients.

● **SMART : de 40 000 à 50 000 exemplaires** de la Smart sont rappelés à l'atelier en raison d'un défaut dans la garniture de l'essieu avant, a annoncé, mardi, la société productrice Micro Compact Car (MCC), filiale de DaimlerChrysler. Un retour dont le coût est estimé à 9,8 millions de marks (5,01 millions d'euros), à la charge des fournisseurs.

● **PEUGEOT : le constructeur automobile français** a annoncé, mardi, l'annulation de 4 650 000 actions acquises par la société en 1999, soit 9,3 % du capital. Ces rachats et annulations d'actions s'inscrivent dans la stratégie du groupe dont l'objectif est de porter la rentabilité des capitaux employés à 12,5 % au minimum.

● **BP AMOCO : l'acquisition de l'américain Arco par le britannique BP Amoco,** annoncée en avril, est contrariée par les autorités américaines qui soulignent que ce nouveau géant, deuxième groupe pétrolier mondial, contrôlera 75 % de la production pétrolière de l'Alaska et 16 % de la production américaine de brut.

● **RWE : le premier groupe énergétique allemand** RWE et le numéro six du secteur VEW, qui étudient une fusion, veulent réduire leur personnel, a indiqué RWE, refusant de préciser un ordre de grandeur. RWE avait déjà annoncé en mai le départ de 4 500 personnes, essentiellement via des préretraites.

● **LEVI'S STRAUSS : le géant du textile** a annoncé la fermeture définitive de sa boutique en ligne après les fêtes de fin d'année en raison de *« coûts d'opération »* trop élevés. Les ventes de l'entreprise ont chuté de 4 % en 1997, 13 % en 1998 et entre 10 % et 12 % en 1999 selon des estimations.

● **ABBOTT : le laboratoire pharmaceutique américain versera 100 millions de dollars** (95 millions d'euros) d'amende pour des défauts dans le système d'assurance qualité d'une de ses usines américaines. La fabrication des médicaments y est suspendue jusqu'au feu vert de la Food and Drug Administration (FDA).

● **LONZA : le chimiste suisse (2,15 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires en 1998, 8,79 milliards de francs français),** né de la fusion de sa maison mère, Algroup, avec Pechiney et Alcan, a fait son entrée lundi 1er novembre à la Bourse de Zurich.

SERVICES

● **HACHETTE FILIPACCHI MÉDIAS : le groupe cédera son activité d'affichage de proximité** Publiprox (chiffre d'affaires 140 millions de francs, 21,3 millions d'euros) à Duke Street Capital et Natexis Industrie pour se recentrer sur ses activités de presse.

FINANCE

● **PRUDENTIAL : le numéro un britannique de l'assurance-vie,** après l'annonce de 4 000 suppressions d'emplois en juin, a annoncé mardi la suppression de près de 1 500 emplois sur les douze prochains mois au Royaume-Uni.

● **MUNICH RÉ : le réassureur allemand et sa filiale d'assurance Ergo** créeront en décembre une société de gestion d'actifs qui gèrera environ 100 milliards d'euros.

● **DEXIA : le groupe bancaire franco-belge** a racheté 9,9 % de la banque israélienne Bank Haotzar, spécialisée dans les prêts à long terme aux villes pour 6,1 millions d'euros, selon le quotidien belge *Le Soir* du mardi 2 novembre.

● **CEDEL INTERNATIONAL : la société résultant de la fusion** de Cedel et de la Deutsche Börse Clearing a été officiellement créée mardi. Elle aura en dépôt des valeurs mobilières d'un montant proche de 7 000 milliards de dollars.

EUROPE

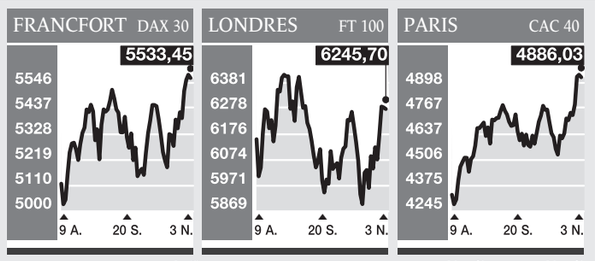

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 03/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3924,89	0,04	17,43
EUROPE	STOXX 50	3901,93	– 0,06	17,52
EUROPE	EURO STOXX 324	334,48	0,04	12,10
EUROPE	STOXX 653	318,00	– 0,06	13,90
PARIS	CAC 40	4886,03	– 0,25	23,93
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3328,56	– 0,19	25,31
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	573,32	0,76	6,49
BRUXELLES	BEL 20	3091,57	– 0,35	– 12,03
FRANCFORT	DAX 30	5533,45	– 0,24	10,52
LONDRES	FTSE 100	6245,70	– 0,10	6,17
MADRID	STOCK EXCHANGE	9824,80	– 0,23	– 0,12
MILAN	MIBTEL 30	32820,00	– 0,05	– 6,63
ZURICH	SPI	7214,90	0,35	0,76

AMÉRIQUES

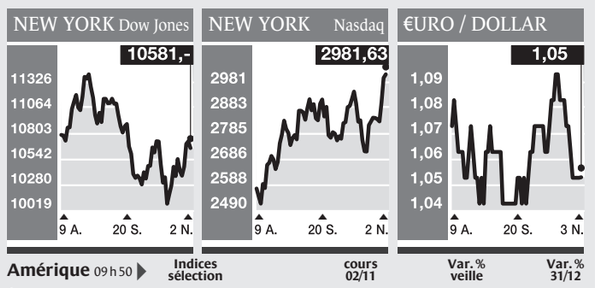

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 02/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10581,84	– 0,63	15,25
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1347,74	– 0,47	9,64
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2981,63	0,47	35,98
TORONTO	TSE INDEX	7215,32	– 0,77	11,25
SAO PAULO	BOVESPA	11763,00	....	73,39
MEXICO	BOLSA	308,66	0,89	32,77
BUENOS AIRES	MERVAL	552,98	2,46	28,58
SANTIAGO	IPSA GENERAL	127,63	1,65	65,75
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5765,83	2,35	20,41

ASIE - PACIFIQUE

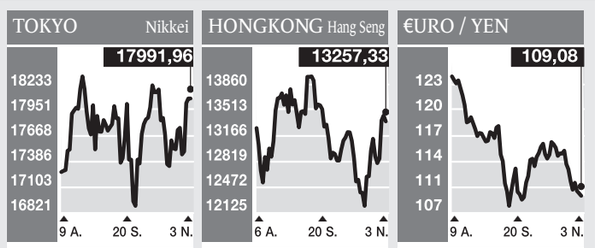

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 03/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17991,96	– 0,03	29,98
HONGKONG	HANG SENG	13257,33	– 0,59	31,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	49,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	106,95	– 0,45	64,69
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2926,20	0,66	4,01
BANGKOK	SET	28,11	0,11	9,46
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4455,71	– 0,80	45,83
WELLINGTON	NZSE-40	2086,74	– 0,63	1,04

ÉCONOMIE

Les plus-values immobilières, piliers de la consommation aux Etats-Unis

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a indiqué mardi 2 novembre que les plus-values immobilières avaient été un des piliers de la consommation aux Etats-Unis. La plus-value moyenne sur la revente d'un logement a été sur les cinq dernières années de plus de 25 000 dollars et une large part de cet argent a été consacrée à l'achat de biens de consommation durables comme l'automobile par exemple, a expliqué M. Greenspan. Les consommateurs américains ont eu tendance à dépenser davantage leurs plus-values immobilières que leurs plus-values boursières, a-t-il ajouté lors de la conférence hypothécaire de l'Association des banquiers américains.

■ **Les dépenses des ménages américains** ont augmenté de 0,4 % en septembre, tandis que leurs revenus sont restés inchangés, a annoncé mardi le Département américain du Commerce. En août, les dépenses des ménages avaient progressé de 0,8 % (chiffre révisé contre une précédente estimation de +0,9 %) et leurs revenus de 0,4 % (chiffre révisé après +0,5 %).

■ **Le Congrès à majorité républicaine** a approuvé mardi des coupes budgétaires de près de 1 % dans le budget fédéral de l'an 2000, mais le président démocrate Bill Clinton a indiqué qu'il y mettrait son veto. Le Congrès veut appliquer ces réductions à tous les secteurs de dépenses, dans le but d'économiser 4 milliards de dollars et de ne pas toucher aux fonds de cotisation retraite pour financer le budget.

■ **CANADA : l'excédent budgétaire** devrait s'élever à 67 milliards de dollars canadiens (43,8 milliards d'euros) au cours des cinq prochaines années, a estimé mardi le ministre canadien des finances, Paul Martin. Ces surplus apparaissent comme un minimum, M. Martin n'incluant pas dans ses prévisions d'excédent une somme de 28,5 milliards de dollars canadiens qu'il réserve à des dépenses imprévues pour les cinq prochains exercices financiers.

■ **Gordon Thiessen, le gouverneur de la banque centrale canadienne,** a déclaré mardi que celle-ci serait forcée d'égaler toute hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine si l'économie des Etats-Unis ravivait l'inflation au Canada. M. Thiessen a toutefois dit s'attendre à un ralentissement de l'économie américaine en 2000, réduisant ainsi les risques inflationistes.

■ **ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de gros** a augmenté de 2,8 % en septembre en valeur nominale comparé au même mois de 1998, a indiqué mercredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En valeur réelle, le chiffre d'affaires des grossistes allemands a augmenté de 1,3 %, a aussi indiqué l'Office dans un communiqué. Comparé à août, le chiffre d'affaires de septembre a en revanche affiché une baisse de 0,3 %, selon des données corrigées des variations saisonnières et calendaires.

■ **Les exportations allemandes** vers la Chine ont presque triplé depuis 1991, atteignant 6,08 milliards d'euros en 1998, soit 1,3 % du total des exportations allemandes, a indiqué mardi l'Office des statistiques allemand. Sept ans auparavant, les exportations allemandes vers la Chine s'étaient établies à 2,10 milliards d'euros, soit 0,6 % du total des exportations allemandes. La Chine est ainsi le deuxième partenaire commercial de l'Allemagne en Asie, derrière le Japon.

■ **ROYAUME-UNI : la hausse des prix de l'immobilier** s'est accélérée pour atteindre 10,8 % en glissement annuel au mois d'octobre, soit des niveaux jamais vus depuis le boom de l'été 1988, a annoncé mardi la banque Halifax. Selon les chiffres du premier prêteur immobilier au Royaume-Uni, la valeur moyenne d'une maison s'est appréciée de 2,8 % en octobre pour s'élever désormais à 81 402 livres sterling (126 987 euros).

■ **POLOGNE : le déficit de la balance des comptes courants** s'est envolé pour atteindre 1,115 milliard de dollars en septembre, totalisant 7,961 milliards sur les neuf premiers mois de 1999, a annoncé mardi la Banque centrale polonaise. La Banque a expliqué ce phénomène par le paiement par la Pologne de 237 millions de dollars d'intérêts sur la dette envers les créanciers réunis au sein du Club de Paris.

■ **RUSSIE : les exportations d'armes** ont rapporté 2,7 milliards de dollars au pays cette année, soit 200 millions de plus qu'en 1998, a annoncé mardi un responsable de la compagnie publique russe d'exportations d'armements Rosvooroujenie. Le carnet de commandes de Rosvooroujenie est estimé à 10,5 milliards de dollars, selon le responsable. Les exportations devraient rapporter à la Russie 3 milliards de dollars en 2000, selon les estimations.

VALEUR DU JOUR

STMicroelectronics dopé par les puces

LE FABRICANT franco-italien de semi-conducteurs STMicroelectronics est devenu la star de l'indice CAC 40. En hausse de 176 % depuis le début de l'année, l'action a encore fait un bond de 11 %, mardi 2 novembre, à 92,70 euros. Elle est ainsi devenue la 11e capitalisation de la Bourse de Paris. Les dirigeants de la société ont revu à la hausse leurs perspectives mirobolantes d'activité pour le secteur. Non seulement l'industrie des semi-conducteurs, qui regroupe l'ensemble des composants électroniques, devrait enregistrer une croissance de 15 % cette année, après trois ans de récession. Mais STMicroelectronics prévoit que la croissance va s'accélérer à 25 % l'an prochain.

Numéro neuf mondial, STMicroelectronics est particulièrement bien placé pour tirer parti de l'explosion de la téléphonie mobile grâce à ses *« produits dédiés »*, des semi-conducteurs sophistiqués qui permettent de faire fonctionner les téléphones portables, les DVD ou les décodeurs numériques. Le groupe poursuit ses recherches dans cette direction, pour mettre au point des *« systems-on-a-chip »*, véritables ordinateurs tenant sur une seule puce.

Dans le domaine de la transmission Internet à grande vitesse, STMicroelectronics a également impressionné ses actionnaires en annonçant, mardi, la mise au point d'un système multipliant par mille la capacité de transmission sur les lignes téléphoniques en cuivre, en association avec le groupe suédois Telia Research. Ce nouveau standard mondial VDSL (*very high bit-rate digital subscriber line*, boucle d'abonné numérique à haut débit), encore plus rapide que le standard ADSL en cours de déploiement par les opérateurs téléphoniques, devrait permettre une capacité de transmission pouvant atteindre 60 Mbits/seconde sur des lignes téléphoniques classiques, ce qui ouvre par exemple d'importantes possibilités de transmission de vidéo à la demande. Le prototype VDSL de STM, réalisé à partir d'un circuit intégré numérique en technologie 0,25 micron, a été conçu en coopération avec le CNET (Centre de recherche de France Télécom) à Grenoble.

Christophe Jakubyszyn

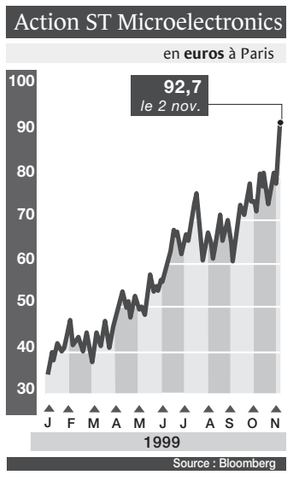

SUR LES MARCHÉS

PARIS

APRÈS avoir enregistré trois records consécutifs de clôture, la Bourse de Paris a ouvert, mercredi 3 novembre, en légère baisse de 0,47 %, l'indice CAC 40 s'affichant à 4 875,67 points. Les actions françaises suivaient ce faisant le léger repli de Wall Street, la veille. L'attente de la réunion de la Banque centrale européenne qui doit se prononcer sur les taux d'intérêts, jeudi 4 novembre, favorisait l'attentisme des opérateurs – ceux-ci s'attendant à un nouveau tour de vis monétaire pour étouffer tout risque de résurgence de l'inflation. Quant à la démission, mardi, du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, elle ne semblait toujours pas préoccuper les boursiers.

FRANCFORT

DANS LE SILLAGE du Dow Jones, la Bourse de Francfort a ouvert sur une note négative mercredi, l'indice DAX se repliant de 0,27 % dans les tout premiers échanges, à 5 532,06 points, après avoir clôturé mardi à 5 546,95 points.

LONDRES

COMME LA PLACE allemande, la Bourse de Londres a ouvert en baisse mercredi, l'indice Footsie des cent principales valeurs reculant de 0,12 %, à 6 244,4 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée, mercredi 3 novembre, pour cause de jour férié au Japon.

NEW YORK

UN CLIMAT optimiste a continué à dominer à la Bourse de New York, mardi 2 novembre. Si l'indice Dow Jones a abandonné 0,63 % sous l'effet de prises de bénéfice, à 10 581,84 points, l'indice composite du Nasdaq s'est permis un nouveau record, en s'octroyant 13,96 points (0,46 %), à 2 981,61 points, après avoir brièvement franchi, dans la journée, la barre psychologique des 3 000 points.

TAUX

LA DÉMISSION du ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, n'a eu aucun effet sur le marché obligataire. La mise en place de l'euro a rendu les marchés financiers du Vieux Continent moins sensibles aux secousses politiques. Ainsi les taux restaient détendus. A Paris, le rendement des obligations d'Etat à dix ans s'inscrivait à 5,191 % en début de matinée, mercredi 3 novembre, contre 5,232 % vendredi. A Francfort, le rendement des bunds à la même échéance s'affichait à 5,080 %. Les opérateurs ont les yeux rivés sur la décision de la Banque centrale européenne sur les taux d'intérêt, jeudi 4 novembre.

MONNAIES

L'EURO n'a pas pâti non plus du départ de DSK : la monnaie unique s'affichait à 1,0514 dollar pour 1 euro, mercredi en début de journée. Quant au yen, il gagnait du terrain face au billet vert à 103,85 yens, après être tombé à 105 yens, mardi.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	02/11
COURONNE DANOISE.	7,4339
COUR. NORVÉGIENNE	8,2635
COUR. SUÉDOISE	8,6705
COURONNE TCHÈQUE	36,668
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6393
DOLLAR CANADIEN	1,5395
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0628
DRACHME GRECQUE	329,05
FLORINT HONGROIS	255,71
ZLOTY POLONAIS	4,4531

Cours de change croisés

03/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,96260	1,05020	0,16009	1,64935	0,65313
YEN	103,88500	....	109,08500	16,63500	171,34000	67,86500
€URO	0,95220	0,91672	....	0,15245	1,57030	0,62205
FRANC	6,24630	6,00955	6,55957	....	10,30150	4,08100
LIVRE	0,60630	0,58345	0,63680	0,09705	....	0,39615
FRANC SUISSE	1,53110	1,47280	1,60725	0,24505	2,52425	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,78	2,82	5,17	5,75
ALLEMAGNE	2,92	3,52	5,07	5,66
GDE-BRETAG.	4,75	5,39	5,28	4,34
ITALIE	2,92	3,49	5,37	5,94
JAPON	0,05	0,04	1,75	2,58
ÉTATS-UNIS	5,22	5,14	6,04	6,15
SUISSE	0,73	2,16	3,38	4,47
PAYS-BAS	2,86	3,49	5,21	5,81

Matières premières

En dollars	Cours 02/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1792	– 0,28
ALUMINIUM 3 MOIS	1512	– 0,13
PLOMB 3 MOIS	491,5	– 1,50
ETAIN 3 MOIS	5878	– 0,20
ZINC 3 MOIS	1156,5	– 0,22
NICKEL 3 MOIS	7950	– 0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,23	0,10
PLATINE A TERME	58447,73	– 1,24
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	256	0,29
MAÏS (CHICAGO)	199	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150	0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	840	– 4,33
CAFÉ (LONDRES)	1213	....
SUCRE BLANC (PARIS)	181	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 03/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	1853	87,24	87,40
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 02/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	22,08	....
WTI (NEW YORK)	22,42	0,13
LIGHT SWEET CRUDE	22,49	0,11

Or

En €uros	Cours 02/11	Var % 29/10
OR FIN KILO BARRE	8900	– 2,41
OR FIN LINGOT	8950	– 2,19
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,30	+ 3,64
PIÈCE SUISSE 20 F	50,50	– 4,36
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51	– 0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	225,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	397,25	+ 1,85
PIÈCE 50 PESOS MEX	328,25	+ 0,98

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ0411--0026-0 WAS LMQ0411-26 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0440 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **BP Amoco,** première valeur de la cote britannique, a reculé de 3,68 %, à 562,5 pence, mardi 2 novembre. Selon le *Wall Street Journal,* le groupe buterait sur des obstacles dans les négociations avec les autorités américaines concernant leur feu vert à l'acquisition d'Arco. Un porte-parole du groupe a démenti qu'il y ait des difficultés.

● L'action **Marks and Spencer** a perdu 5 pence, à 278 pence, mardi. Le distributeur britannique a enregistré une chute – attendue – de 42,8 % de son bénéfice (avant impôts et éléments exceptionnels), à 192,8 millions de livres (301 millions d'euros) au cours des six premiers mois de son exercice (arrêté au 25 septembre).

● Le cours de **Volkswagen** a chuté de 4,85 %, à 53,51 euros, mardi. Le groupe a enregistré l'une des plus fortes baisses de la séance outre-Rhin, après avoir annoncé une chute de 4 % de son profit au troisième trimestre, en ligne avec les prévisions. Une concurrence accrue, des pertes au Brésil et le développement de nouveaux modèles ont pesé sur les bénéfices.

● Le titre de l'assureur italien **Generali** a cédé 2,12 %, à 30 euros, mardi. Le groupe a annoncé qu'il tente de transformer son OPA hostile sur son homologue INA en une OPA amicale. Le directeur général de Generali, Gianfranco Gutty, a déclaré que les deux parties discutent.

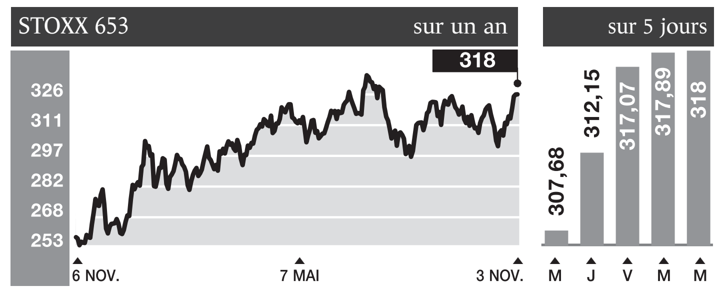

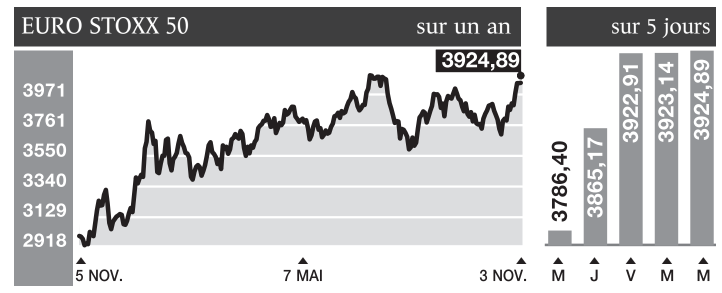

03/11 10 h 10 ▶	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	31,14	+ 1,12
BASF AG	BE ★	41,6	– 0,36
BMW	DE ★	29,45	– 1,34
CONTINENTAL AG	DE ★	20,7	– 0,48
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	71,8	– 0,62
FIAT	IT ★	29,95	– 0,66
FIAT PRIV.	IT ★	14,36	+ 0,28
MICHELIN /RM	FR ★	41,1	+ 0,86
PEUGEOT	FR ★	181,1	+ 0,33
PIRELLI	IT ★	2,11	– 0,47
RENAULT	FR ★	48,54	+ 0,71
VALEO /RM	FR ★	68,95	+ 1,10
VOLKSWAGEN	DE ★	53,6	– 0,02
VOLVO -A-	SE	24,80	....
VOLVO -B-	SE	24,97	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		246,53	– 0,25

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,68	+ 1,10
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,69	– 0,09
ALL & LEICS	GB	13,98	– 0,45
ALLIED IRISH BA	GB	18,88	....
ALPHA CREDIT BA	GR	77,01	....
ARGENTARIA R	ES ★	21	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	19,85	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	47,6	+ 0,19
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	25,38	....
BANKINTER R	ES ★	36	....
BARCLAYS PLC	GB	28,85	– 1,18
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	63,85	+ 0,08
BCA FIDEURAM	IT ★	5,67	– 0,70
BCA INTESA	IT ★	3,98	+ 0,25
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,76	– 0,79
BCA ROMA	IT ★	1,24	....
BBV R	ES ★	12,72	– 0,24
BCO POPULAR ESP	ES ★	64,55	– 0,39
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	26,87	....
BIPOP CARIRE	IT ★	40,05	– 0,87
BNP /RM	FR ★	84,15	– 0,06
BSCH R	ES ★	9,89	– 0,40
CCF /RM	FR ★	110	+ 0,27
CHRISTIANIA BK	NO	4,53	....
COMIT	IT ★	5,72	– 1,04
COMM.BANK OF GR	GR	74,76	....
COMMERZBANK	DE ★	35,7	– 0,56
CREDIT LYONNAIS	FR ★	28,8	– 0,69
DEN DANSKE BK	DK	106,94	– 0,63
DEN NORSKE BANK	NO	3,63	....
DEUTSCHE BANK	DE ★	66,6	....
DEXIA CC	BE ★	141,4	– 0,28
DEXIA FCE RM	FR ★	133	– 0,82
DRESDNER BANK	DE ★	....	....
EFG EUROBANK	GR	43,18	....
ERGO BANK	GR	93,36	....
ERSTE BANK	AT ★	51,5	+ 0,39
FOERENINGSSB A	SE	14,47	– 0,40
HALIFAX GROUP	GB	12,17	– 0,38
HSBC HLDG	GB	11,38	– 1,22
IONIAN BK REG.S	GR	56,13	....
JYSKE BANK REG	DK	87,44	....
KAPITAL HOLDING	DK	43,58	+ 0,62
KBC BANCASSURAN	BE ★	49,5	+ 0,10
LLOYDS TSB	GB	13,13	– 0,24
MERITA	FI ★	5,49	....
NAT BANK GREECE	GR	69,56	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74,4	– 0,53
NATL WESTM BK	GB	22,41	+ 2,14
NORDBANKEN HOLD	SE	5,51	– 0,83
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,07	+ 0,10
ROYAL BK SCOTL	GB	21,80	– 0,64
S-E-BANKEN -A-	SE	9,63	+ 0,60
STE GENERAL-A-/	FR ★	204,7	– 0,63
SV HANDBK -A-	SE	12,69	+ 0,46
UBS REG	CH	280,04	– 0,11
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,52	+ 0,67
UNIDANMARK -A-	DK	72,70	+ 0,08
XIOSBANK	GR	24,62	....
▶ DJ E STOXX BANK P		284,14	– 0,19

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	43,15	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,34	– 0,47
ASSIDOMAEN AB	SE	16,26	....
AVESTA	SE	4,49	+ 0,78
BEKAERT	BE ★	509	– 0,88
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	40,05	+ 0,15
BUHRMANN NV	NL ★	16,78	– 0,18
BUNZL PLC	GB	5	....
CART.BURGO	IT ★	6,82	– 1,73
CORUS GROUP	GB	1,74	– 2,63
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,58	....
ELVAL	GR	15,13	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,71	– 1,24
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	41,95	+ 0,65
METSAE-SERLA A	FI ★	8,8	....
MODO -B-	SE	28,49	....
NORSKE SKOGIND-	NO	38,24	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,6	....
PECHINEY-A-	FR ★	53,5	– 1,11
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,48	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6	+ 0,84
RIO TINTO	GB	16,22	– 0,19
SIDENOR	GR	21,21	....
SILVER & BARYTE	GR	41,64	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,52	....
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,38	....
SOPORCEL	PT ★	13,69	....
SSAB SW ST A	SE	11,65	– 1,94
STORA ENSO -A-	FI ★	12,55	+ 0,80
STORA ENSO -R-	FI ★	12,6	+ 0,80
SVENSKA CELLULO	SE	25,55	– 0,45
THYSSEN KRUPP	DE ★	21,95	– 0,45
TRELLEBORG B	SE	9	– 0,64
UNION MINIERE	BE ★	35,69	+ 0,82
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30,8	+ 0,98
USINOR	FR ★	13,58	+ 1,80
VIOHALCO	GR	45,56	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	30,7	– 0,16
▶ DJ E STOXX BASI P		194,59	– 0,05

CHIMIE

AGA -A-	SE	16,15	....
AGA -B-	SE	16,15	....
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	148,1	– 0,60
AKZO NOBEL NV	NL ★	41,54	+ 0,31
BASF AG	DE ★	41,6	– 0,36
BAYER AG	DE ★	38,7	– 0,13
BOC GROUP PLC	GB	20,78	+ 0,08
CIBA SPEC CHEM	CH	70,24	....
CLARIANT N	CH	430,50	+ 0,73
DEGUSSA-HUELS	DE ★	36,4	+ 0,55
DSM	NL ★	112,55	....
DYNO	NO	21,66	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4548	+ 0,14
HENKEL KGAA VZ	DE ★	64,5	– 0,77
ICI	GB	10,03	+ 1,11
KEMIRA	FI ★	6	....
LAPORTE	GB	7,83	....
PERSTORP -B-	SE	7,61	+ 0,76
RHODIA	FR ★	18,48	+ 0,43
SNIA	IT ★	0,98	....
SOLVAY	BE ★	73	– 0,68
TESSENDERLO CHE	BE ★	46,5	+ 1,29
▶ DJ E STOXX CHEM P		339,4	– 0,02

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	11,86	....
CGIP /RM	FR ★	43	– 1,15
CHRISTIAN DIOR	FR ★	176	+ 0,57
CIR	IT ★	1,62	– 1,22
D'IETEREN SA	BE ★	425	– 0,23
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	47,91	– 0,02
GBL	BE ★	165,5	– 0,60
GENL ELECTR CO	GB	11,05	+ 1
GEVAERT	BE ★	49,2	....
HAGEMEYER NV	NL ★	19,27	– 0,52
INCHCAPE	GB	4,73	+ 2,03
INVESTOR -A-	SE	11,94	– 0,48
INVESTOR -B-	SE	12,11	– 0,47
KVAERNER -A-	NO	16,94	....
LVMH / RM	FR ★	304	+ 1,50
MYTILINEOS HOLD	GR	18,42	....
NORSK HYDRO	NO	36,91	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	149,68	+ 3,56
ORKLA -A-	NO	13,31	....
ORKLA -B-	NO	13,19	....
SONAE SGPS	PT ★	31,63	....
TOMKINS	GB	3,38	– 1,82
VEBA AG	DE ★	51,2	– 0,19
▶ DJ E STOXX CONG P		270,49	+ 0,38

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4,01	....
BRITISH TELECOM	GB	17,28	– 0,27
CABLE & WIRELES	GB	11,14	....
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	44,7	– 0,22
ENERGIS	GB	33,38	+ 1,96
EUROPOLITAN HLD	SE	11,36	....
FRANCE TELECOM	FR ★	92,35	+ 0,38
HELLENIC TELE (	GR	20,88	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	49,07	+ 1,59
PANAFON HELLENI	GR	12,44	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	43,5	....
SWISSCOM N	CH	287,83	– 0,65
TELE DANMARK -B	DK	57,44	+ 1,12
TELECEL	PT ★	119,2	....
TELECOM ITALIA	IT ★	8,09	– 0,37
TELECOM ITALIA	IT ★	4,57	+ 0,22
TELEFONICA	ES ★	16	+ 0,31
TIM	IT ★	5,92	– 0,67
VODAFONE AIRTOU	GB	4,50	– 1,37
▶ DJ E STOXX TCOM P		738,75	....

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	46,3	– 0,32
ACESA R	ES ★	10,28	+ 0,59
AKTOR SA	GR	24,10	....
ASKO -A-	FI ★	15,7	....
AUMAR R	ES ★	18,5	+ 0,27
AUTOSTRADE	IT ★	7,14	....
BCA INTESA	IT ★	3,98	+ 0,25
BICC PLC	GB	1,71	....
BLUE CIRCLE IND	GB	4,75	– 0,66
BOUYGUES /RM	FR ★	327,6	– 1,33
BPB	GB	5,67	– 0,28
BUZZI UNICEM	IT ★	11,8	+ 0,17
CARADON	GB	2,38	– 1,94
CBR	BE ★	101,3	+ 0,10
CIMPOR R	PT ★	15,42	....
COLAS /RM	FR ★	192	– 0,16
CRH PLC	GB	28	....
CRISTALERIA ESP	ES ★	45	+ 0,67
GRUPO DRAGADOS	ES ★	9,95	– 0,40
FCC	ES ★	24,85	....
GROUPE GTM	FR ★	103	+ 0,98
HANSON PLC	GB	7,30	– 0,43
HEIDELBERGER ZE	DE ★	73	+ 1,39
HELL.TECHNODO.R	GR	42,24	....
HERACLES GENL R	GR	34,34	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	40	+ 0,25
HOLDERBANK FINA	CH	305,28	....
HOLDERBANK FINA	CH	1178,74	– 0,16
IMERYS /RM	FR ★	133	+ 0,38
ITALCEMENTI	IT ★	12	+ 1,61
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,24	– 0,24
LAFARGE /RM	FR ★	96,05	+ 0,10
MICHANIKI REG.	GR	22,19	....
PARTEK	FI ★	10,9	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	134	....
PILKINGTON PLC	GB	1,50	+ 6,67
RMC GROUP PLC	GB	13,07	....
RUGBY GRP	GB	1,83	– 0,85
SAINT GOBAIN /R	FR ★	160,6	– 1,41
SEMAPA	PT ★	17	....
SKANSKA -B-	SE	35,18	+ 0,66
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,32	....
TECHNIP /RM	FR ★	94,25	+ 1,24
TITAN CEMENT RE	GR	118,16	....
URALITA	ES ★	7,22	– 0,28
VALENCIANA CEM	ES ★	12,23	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	22	+ 0,36
WILLIAMS	GB	5,01	– 0,62
▶ DJ E STOXX CNST P		208,55	– 0,24

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	208,5	– 0,71
ADIDAS-SALOMON	DE ★	71,3	+ 0,71
AIRTOURS PLC	GB	5,36	+ 3,01
ALITALIA	IT ★	2,58	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	20,5	+ 0,49
BANG & OLUFSEN	DK	51,16	+ 0,61
BARRATT DEV PLC	GB	4	+ 0,39
BEAZER GROUP	GB	2,13	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,05	– 0,49
BERKELEY GROUP	GB	8,77	– 0,53
BRITISH AIRWAYS	GB	4,83	+ 0,65
CHARGEURS RM	FR ★	55	+ 0,27
CLUB MED. /RM	FR ★	95,05	+ 0,26
COATS VIYELLA	GB	0,75	+ 2,13
COMPASS GRP	GB	10,34	+ 0,30
COURTAULDS TEXT	GB	1,83	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20,15	– 0,49
ELECTROLUX -B-	SE	19,20	....
EMI GROUP	GB	7,80	+ 2,05
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,29	– 0,77
FINNAIR	FI ★	4,2	....
G WIMPEY PLC	GB	1,96	+ 1,63
GRANADA GROUP	GB	8,02	+ 0,79
HERMES INTL	FR ★	107,7	– 2,09
HPI	IT ★	0,57	– 1,72
HUNTER DOUGLAS	NL ★	27	....
KLM	NL ★	26,9	....
HILTON GROUP	GB	3,09	+ 3,14
MOULINEX /RM	FR ★	9,21	– 0,54
NCL HLDG	NO	2,63	....
PATHE /RM	FR ★	104	....
PENTLAND GRP	GB	2,24	....
PERSIMMON PLC	GB	3,35	....
PREUSSAG AG	DE ★	50,35	– 0,40
RANK GROUP	GB	3,18	+ 1,50
SAIRGROUP N	CH	195,63	+ 0,48
SAS DANMARK A/S	DK	9,69	+ 1,14
SEB /RM	FR ★	62,25	– 1,03
THE SWATCH GRP	CH	779,39	– 0,64
THE SWATCH GRP	CH	160,74	+ 0,19
WILLIAM BAIRD	GB	0,89	....
WILSON BOWDEN	GB	9,06	....
WOLFORD AG	AT ★	48,11	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		160,52	– 0,51

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	42,12	– 1,10
ELAN CORP	GB	25,45	....
GLAXO WELLCOME	GB	27,61	+ 0,06
HOECHST AG	DE ★	43	– 0,23
NOVARTIS N	CH	1422,34	+ 0,40
NOVO NORDISK B	DK	119,05	....
ORION A	FI ★	22,3	....
ORION B	FI ★	22,4	+ 0,40
RHONE POUL./RM	FR ★	54,3	– 0,37
ROCHE HOLDING	CH	16587,75	+ 0,47
ROCHE HOLDING G	CH	11413,62	– 0,14
SANOFI /RM	FR ★	163,8	....
SCHERING AG	DE ★	112,75	– 0,49
SMITHKLINE BEEC	GB	12	+ 0,39
▶ DJ E STOXX PHAR P		406,64	+ 0,18

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	6,41	....
BG	GB	5,41	+ 0,58
BP AMOCO	GB	8,85	– 1,22
BURMAH CASTROL	GB	16,45	+ 0,29

BONGRAIN /RM	FR ★	365	....
BRAU-UNION	AT ★	44,1	+ 0,20
CADBURY SCHWEPP	GB	6,33	+ 1,25
CARLSBERG -B-	DK	36,08	+ 0,45
CARLSBERG AS -A	DK	35,27	+ 0,95
CHR. HANSEN HLD	DK	92,82	....
CULTOR -1-	FI ★	17,95	....
DANISCO	DK	40,09	....
DANONE /RM	FR ★	247,5	– 0,04
DELTA DAIRY	GR	37,23	....
DIAGEO	GB	9,39	– 0,17
ELAIS OLEAGINOU	GR	44,67	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	109	+ 2,35
GREENCORE GROUP	GB	2,62	– 5,65
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	34,2	– 0,29
HELLENIC BOTTLI	GR	22,43	....
HELLENIC SUGAR	GR	26,41	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	30,1	+ 0,13
KERRY GRP-A-	GB	11,72	....
MONTEDISON	IT ★	1,62	– 0,61
NESTLE N	CH	1839,14	– 0,10
KONINKLIJKE NUM	NL ★	38,3	– 0,26
PARMALAT	IT ★	1,24	– 0,80
PERNOD RICARD /	FR ★	64,7	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,5	+ 1,88
RIEBER & SON -B	NO	4,96	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,77	....
SOUTH AFRICAN B	GB	8,12	– 2,26
TATE & LYLE	GB	6,35	....
UNIGATE PLC	GB	4,31	+ 1,85
UNILEVER	NL ★	62,05	– 0,32
UNILEVER	GB	8,68	+ 0,18
WHITBREAD	GB	10	– 0,31
▶ DJ E STOXX F & BV P		224,5	– 0,19

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1501,46	....
ADECCO N	CH	552,61	– 3,27
ALSTOM	FR ★	29,13	+ 0,80
ALUSUISSE LON G	CH	570,68	– 1,51
ASSOC BR PORTS	GB	4,70	– 1,32
ATLAS COPCO -A-	SE	25,32	+ 0,23
ATLAS COPCO -B-	SE	24,97	+ 0,23
ATTICA ENTR SA	GR	18,23	....
BAA	GB	7,18	– 0,22
BBA GROUP PLC	GB	6,71	....
BERGESEN	NO	15,07	....
BONHEUR	NO	23,60	....
CMB	BE ★	46,6	– 0,43
CMG	GB	37,23	– 0,04
COOKSON GROUP P	GB	2,96	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9080,03	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9693,11	– 0,61

(Publicité)

www.lemonde.fr

FOOT
EN DIRECT

CEPSA	ES ★	10,42	....
ELF AQUITAINE /	FR ★	140	....
ENI	IT ★	5,51	+ 0,18
ENTERPRISE OIL	GB	6,80	– 0,46
F.OLSEN ENERGY	NO	6,23	....
LASMO	GB	2,10	+ 0,75
OMV AG	AT ★	92,6	– 0,98
PETROLEUM GEO-S	NO	13,31	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	80	....
PROSAFE	NO	9,08	....
REPSOL	ES ★	20,03	+ 0,30
ROYAL DUTCH CO	NL ★	57,3	+ 1,15
SAIPEM	IT ★	4,05	– 1,70
SHELL TRANSP &	GB	7,32	+ 0,65
SMEDVIG -A-	NO	9,44	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	126	– 0,24
▶ DJ E STOXX ENGY P		298,26	+ 0,38

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	12,22	....
ALMANIJ	BE ★	51,1	– 0,20
ALPHA FINANCE	GR	78,26	....
AMVESCAP	GB	8,46	– 0,37
BAIL INVEST /RM	FR ★	129,9	+ 1,48
BPI R	PT ★	3,82	....
BRITISH LAND CO	GB	6,93	....
CANARY WHARF GR	GB	4,97	+ 0,32
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,36	....
COBEPA	BE ★	59	– 0,17
CONSORS DISC-BR	DE ★	52,6	– 0,57
CORP FIN ALBA	ES ★	27,4	– 1,62
CPR /RM	FR ★	46	– 0,11
CS GROUP N	CH	182,23	+ 0,17
EURAFRANCE /RM	FR ★	575	....
FONCIERE LYONNA	FR ★	127,4	– 0,31
FORTIS (NL)	NL ★	32,69	+ 0,12
GECINA /RM	FR ★	114	– 0,78
HAMMERSON	GB	7,30	....
KAPITAL HOLDING	DK	43,58	+ 0,62
LAND SECURITIES	GB	12,46	+ 0,76
LIBERTY INTL	GB	7,49	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,89	– 0,30
MEDIOLANUM	IT ★	7,77	– 0,64
MEPC PLC	GB	6,82	....
METROVACESA	ES ★	21	....
MEDIOLANUM	NL ★	7,77	– 0,64
PARIBAS	FR ★	106	– 0,84
PROVIDENT FIN	GB	11,53	+ 8,55
RODAMCO UK	NL ★	37,5	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	36,5	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	35,4	....
SCHRODERS PLC	GB	19,26	+ 0,74
SEFIMEG N /RM	FR ★	75,8	....
SIMCO N /RM	FR ★	82,7	– 1,43
SLOUGH ESTATES	GB	5,56	....
UNIBAIL /RM	FR ★	137,9	+ 2,45
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	8,19	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	38,05	– 0,26
WOOLWICH PLC	GB	5,56	– 0,56
▶ DJ E STOXX FINS P		249,73	– 0,14

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,20	– 0,60
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,08	+ 2,37
BASS	GB	10,89	+ 0,72
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,2	....

DAMSKIBS SVEND	DK	13933,84	– 0,14
DELTA PLC	GB	1,96	+ 0,81
DET SONDENFJ NO	NO	5,92	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,30	....
EQUANT NV	DE ★	85	– 5,03
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,23	....
FINNLINES	FI ★	26	– 6,47
FKI	GB	2,48	+ 0,64
FLS IND.B	DK	25,98	+ 0,60
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	34,4	+ 0,58
GKN	GB	16,03	– 0,20
GLYNWED INTL PL	GB	3,26	– 0,48
HALKOR	GR	22,22	....
HAYS	GB	10,97	– 0,28
HEIDELBERGER DR	DE ★	53,5	....
HELLAS CAN SA P	GR	47,96	....
IFIL	IT ★	6,45	– 0,77
IMI PLC	GB	3,74	....
ISS INTL SERV-B	DK	51,43	+ 0,41
KOEBENHAVN LUFT	DK	80,71	+ 0,26
KON.NEDLLOYD	NL ★	27,25	+ 0,37
KONE B	FI ★	46	– 1,08
LEGRAND /RM	FR ★	224	– 0,36
LEIF HOEGH	NO	10,59	....
LINDE AG	DE ★	50,38	– 0,04
MAN AG	DE ★	32,1	– 0,93
MANNESMANN AG	DE ★	146	....
METALLGESELLSCH	DE ★	19,75	– 0,75
METRA A	FI ★	18,01	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,89	+ 0,40
NFC	GB	3,07	– 1,01
NKT HOLDING	DK	60,58	+ 1,91
OCEAN GROUP	GB	14,57	– 0,32
PENINS.ORIENT.S	GB	14,34	– 0,65
PREMIER FARNELL	GB	4,54	....
RAILTRACK	GB	19,65	– 1,80
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	49,05	– 0,30
RATIN -A-	DK	110,31	+ 14,21
RATIN -B-	DK	98,87	+ 0,27
RENTOKIL INITIA	GB	3,18	+ 0,50
REXAM	GB	3,90	– 1,97
REXEL /RM	FR ★	82,9	– 0,72
RHI AG	AT ★	27,57	– 0,47
RIETER HLDG N	CH	563,83	....
SANDVIK -A-	SE	24,62	– 0,23
SANDVIK -B-	SE	24,80	– 0,23
SAURER ARBON N	CH	417,42	+ 1,06
SCANIA AB -B-	SE	34,37	+ 0,51
SCANIA AB -B-	SE	34,37	+ 0,51
SCHINDLER HOLD	CH	1464,08	....
SCHINDLER HOLD	CH	1501,46	– 0,21
SCHNEIDER ELECT	FR ★	65,9	– 0,75
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,34	....
SECURICOR	GB	9,45	+ 0,33
SECURITAS -B-	SE	14,30	....
SGS GENEVA BR	CH	1030,47	+ 0,55
SHANKS GROUP	GB	3,81	+ 2,10
SIDEL /RM	FR ★	94,8	– 0,21
INVENSYS	GB	4,61	+ 0,68
SITA /RM	FR ★	212,1	....
SKF -A-	SE	18,80	....
SKF -B-	SE	19,95	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,06	+ 0,61
SULZER FRAT.SA1	CH	666,63	+ 0,38
SVEDALA	SE	16,44	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,50	....
TOMRA SYSTEMS	NO	35,40	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	62	....
VALMET	FI ★	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		372,16	– 0,09

ASSURANCES

AGF /RM	FR ★	52,6	– 0,57
ALLEANZA ASS	IT ★	9,42	– 0,84
ALLIANZ AG	DE ★	302,9	+ 0,87
ALLIED ZURICH	GB	11,75	+ 0,67
ASPIS PRONIA GE	GR	28,51	....
AXA /RM	FR ★	137,7	+ 0,36
BALOISE HLDG N	CH	775,65	+ 0,89
CGU	GB	14,31	+ 0,11
CNP ASSURANCES	FR ★	27,95	+ 0,04
CORP MAPFRE R	ES ★	15,99	– 0,62
ERGO VERSICHERU	DE ★	111,4	....
ETHNIKI GEN INS	GR	42,85	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,11	....
FORSIKRING CODA	DK	86,09	....
FORTIS (B)	BE ★	32,3	+ 0,16
GENERALI ASS	IT ★	30,39	+ 1,13
GENERALI HLD VI	AT ★	153	– 1,29
INA	IT ★	2,92	+ 0,34
INTERAM HELLEN	GR	31,59	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,03	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,63	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	218,3	+ 0,14
NORWICH UNION	GB	7,32	+ 0,43
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	50,6	+ 0,70
PRUDENTIAL	GB	15,23	– 0,51
RAS	IT ★	8,7	– 0,57
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	32,9	....
SWISS RE N	CH	1998,01	+ 0,56
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	42,73	....
SKANDIA INSURAN	SE	20,76	– 0,55
STOREBRAND	NO	6,66	....
SUN LF & PROV H	GB	7,40	....
SWISS LIFE REG	CH	558,84	– 0,11
TOPDANMARK AS	DK	186,83	....
ZURICH ALLIED N	CH	551,37	+ 0,80
▶ DJ E STOXX INSU P		350,58	+ 0,46

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	10,11	....
CANAL PLUS /RM	FR ★	63,55	+ 0,32
CARLTON COMMUNI	GB	7,04	+ 0,90
ELSEVIER	NL ★	9,5	+ 0,11
EM.TV & MERCHAN	DE ★	45	....
EMAP PLC	GB	12,36	+ 0,51
HAVAS ADVERTISI	FR ★	274	+ 1
INDP NEWS AND M	IR ★	4,85	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	37,69	– 0,29
MEDIASET	IT ★	9,47	– 0,73
PEARSON	GB	22,20	+ 1,14
REED INTERNATIO	GB	5,78	+ 0,27
REUTERS GROUP	GB	9,28	+ 0,68
SCHIBSTED	NO	10,77	....
TELEWEST COMM.	GB	4,36	+ 5,30
TF1	FR ★	309,8	+ 1,24
UNITED NEWS & M	GB	9,40	+ 0,84
UNITED PAN-EURO	NL ★	75,5	+ 0,40
WOLTERS KLUWER	NL ★	30,65	– 0,29
WPP GROUP	GB	10,62	– 1,17
▶ DJ E STOXX MEDIA P		312,34	+ 0,13

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	30,26	+ 0,93
ASDA GROUP PLC	GB	....	....
ATHENS MEDICAL	GR	57,74	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	43,9	+ 1,50
BEIERSDORF AG	DE ★	63	+ 0,16
BIC /RM	FR ★	46	....
BRIT AMER TOBAC	GB	6,05	+ 0,26
CASINO GP /RM	FR ★	109,7	– 0,27
CFR UNITS -A-	CH	1814,84	+ 0,28
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	72,5	+ 2,84
ESSILOR INTL /R	FR ★	296,3	+ 0,61
ETS COLRUYT	BE ★	548	....
FRESENIUS MED C	DE ★	67,95	– 0,37
FYFFES	GB	1,61	....
GALLAHER GRP	GB	5,83	+ 1,09
GIB	BE ★	38,1	....
GOODYS	GR	30,09	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,29	– 0,90
KESKO -B-	FI ★	10,7	– 0,93
L'OREAL /RM	FR ★	635	– 0,39
MODELO CONTINEN	PT ★	15,75	....
MORRISON SUPERM	GB	....	....
PROMODES /RM	FR ★	990	+ 3,66
RECKITT & COLMA	GB	11,80	+ 0,80
SAFEWAY	GB	3,12	+ 2,58
SAINSBURY J. PL	GB	5,64	– 0,55
SEITA /RM	FR ★	56	+ 9,91
SMITH & NEPHEW	GB	3,13	+ 2,04
STAGECOACH HLDG	GB	2,59	+ 5,10
TABACALERA A	ES ★	16,35	+ 4,01
TAMRO	FI ★	3,15	....
TESCO PLC	GB	2,88	– 0,54
TNT POST GROEP	NL ★	23,8	+ 1,23
▶ DJ E STOXX N CY G P		497,9	+ 0,40

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,33	....
BOOTS CO PLC	GB	9,90	+ 0,32
CARREFOUR /RM	FR ★	171,4	– 0,35
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	284,9	– 0,38
CENTROS COMER P	ES ★	18,2	– 0,82
CONTINENTE	ES ★	23,25	– 1,48
DIXONS GROUP PL	GB	17,05	+ 0,37
GEHE AG	DE ★	32,5	....
GREAT UNIV STOR	GB	7,22	+ 0,44
GUCCI GROUP	NL ★	78,55	– 0,13
GUILBERT /RM	FR ★	137	– 1,51
HENNES & MAURIT	SE	25,66	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	24,97	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	42,55	....
KINGFISHER	GB	10,34	– 1,49
MARKS & SPENCER	GB	4,26	– 4,23
METRO	DE ★	51,5	– 0,58
NEXT PLC	GB	10,59	....
PINAULT PRINT./	FR ★	183,5	– 0,33
RINASCENTE	IT ★	6,38	....
STOCKMANN A	FI ★	17,5	....
VALORA HLDG N	CH	240,48	+ 0,52
W.H SMITH GRP	GB	6,69	– 2,06
WOLSELEY PLC	GB	6,68	....
▶ DJ E STOXX RETL P		403,66	– 0,20

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	22,95	– 1,03
ALCATEL /RM	FR ★	148,9	– 1,06
ALTEC SA REG.	GR	25,22	....
BAAN COMPANY	NL ★	11,99	+ 1,61
BARCO	BE ★	122,3	– 0,08
BRITISH AEROSPA	GB	5,64	– 0,28
CAP GEMINI /RM	FR ★	141	– 2,08
COLOPLAST B	DK	94,84	+ 0,71
COLT TELECOM NE	GB	30,55	+ 1,25
DASSAULT SYST./	FR ★	37,61	– 1,08
FINMECCANICA	IT ★	0,92	+ 3,37
GAMBRO -A-	SE	9,52	– 2,94
GETRONICS	NL ★	46,65	– 1,27
GN GREAT NORDIC	DK	32,31	+ 0,92
INTRACOM R	GR	46,50	....
LOGICA	GB	14,23	– 0,87
MERKANTILDATA	NO	8,05	....
MISYS	GB	8,54	+ 2,06
NERA ASA	NO	2,58	....
NETCOM ASA	NO	34,85	....
NOKIA	FI ★	106,3	+ 0,24
NYCOMED AMERSHA	GB	5,77	– 1,60
OCE	NL ★	16,05	+ 0,63
OLIVETTI	IT ★	1,8	+ 0,56
KON. PHILIPS	NL ★	97,4	+ 1,67
ROLLS ROYCE	GB	3,40	+ 0,46
SAGE GRP	GB	50,13	– 0,03
SAGEM	FR ★	684	....
SAP AG	DE ★	347	+ 0,49
SAP VZ	DE ★	417	+ 0,12
SEMA GROUP	GB	12,64	+ 0,25
SIEMENS AG N	DE ★	87,1	– 0,46
SMITHS IND PLC	GB	13,24	....
STMICROELEC SIC	FR ★	96,25	+ 3,83
TANDBERG DATA A	NO	2,24	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	31,97	+ 0,38
TIETOENATOR	FI ★	31,61	– 0,60
WILLIAM DEMANT	DK	77,35	....
▶ DJ E STOXX TECH P		532,82	+ 0,36

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	2,34	– 1,68
ANGLIAN WATER	GB	10,33	+ 0,76
BRITISH ENERGY	GB	6,58	+ 0,96
CENTRICA	GB	2,73	– 0,57
EDISON	IT ★	7,84	....
ELECTRABEL	BE ★	316	+ 0,48
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,65	....
ENDESA	ES ★	19,22	+ 0,37
EVN	AT ★	140,54	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	21,52	– 0,28
HAFSLUND -A-	NO	4,96	....
HAFSLUND -B-	NO	3,39	....
IBERDROLA	ES ★	13,95	+ 0,07
ITALGAS	IT ★	3,86	– 1,78
NATIONAL GRID G	GB	7,40	+ 1,29
NATIONAL POWER	GB	6,80	+ 0,23
OESTERR ELEKTR	AT ★	136,99	– 0,59
POWERGEN	GB	8,82	+ 3,49
SCOT POWER	GB	....	....
SEVERN TRENT	GB	13,88	+ 2,43
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	153	– 0,13
SYDKRAFT -A-	SE	23,07	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,45	....
THAMES WATER	GB	13,85	+ 1,49
TRACTEBEL	BE ★	165,6	– 0,48
FENOSA	ES ★	13,97	– 0,07
UNITED UTILITIE	GB	9,14	+ 1,04
VIAG	DE ★	17,4	– 0,57
VIVENDI/RM	FR ★	70,15	– 0,50
▶ DJ E STOXX PO SUP P		289,71	– 0,19

EURO NOUVEAU MARCHÉ

03/11 10 h 10 ▶	Cours en €uros	% Var. veille

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	18,85	+ 2,72
ANTONOV	0,9	....
C/TAC	6,1	....
CARDIO CONTROL	6,2	– 0,80
CSS	19,6	....
HITT NV	6,1	....
INNOCONCEPTS NV	19,6	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,9	– 0,59
POLYDOC	2,2	+ 4,76
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	6,2	....
RING ROSA WT	0,5	....
UCC HOLDING NV	13,75	....

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,94	....
FARDEM BELGIUM B	20,7	+ 0,98
INTERNOC HLD	2,7	....
INTL BRACHYTHER B	10,6	– 5,78
LINK SOFTWARE B	9	+ 0,56
PAYTON PLANAR	1,27	....
SYNERGIA	7,6	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	82,5	– 0,60
AIXTRON	102,1	– 1,35
AUGUSTA TECHNOLOGI	53,8	– 0,09
BB BIOTECH ZT-D	49,6	+ 0,20
BB MEDTECH ZT-D	13,8	+ 2,22
BERTRANDT AG	69	– 1,15
BETA SYSTEMS SOFTW	14,5	– 3,33
CE COMPUTER EQUIPM	55,5	– 0,77
CE CONSUMER ELECTR	84,09	– 1,06
CENIT SYSTEMHAUS	40	– 2,44
DRILLISCH	8,3	+ 0,24
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	43	....
EM.TV & MERCHANDI	45	....
EUROMICRON	17,7	....
GRAPHISOFT NV	11,21	....
HOEFT & WESSEL	26,8	+ 3,08
HUNZINGER INFORMAT	11,65	....
INFOMATEC	31,7	+ 3,32
INTERSHOP COMMUNIC	133	– 0,89
KINOWELT MEDIEN	56,4	+ 1,24
LHS GROUP	27,18	– 0,80
LINTEC COMPUTER	80,1	– 1,11
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	27,2	– 0,73
MOBILCOM	49,4	– 0,44
MUEHL PRODUCT & SE	14,9	– 1,06
MUEHLBAUER HOLDING	58	....
PFEIFFER VACU TECH	36,3	– 0,27
PLENUM	16,3	+ 0,93
PSI	38,1	– 0,78
QIAGEN NV	51,49	+ 0,76
REFUGIUM HOLDING A	10,95	+ 0,46
SACHSENRING AUTO	13,1	+ 0,38
SALTUS TECHNOLOGY	15,1	– 1,95
SCM MICROSYSTEMS	47,25	+ 0,11
SER SYSTEME	47,01	+ 0,28
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	48	+ 2,13
SOFTM SOFTWARE BER	40,1	+ 0,25
TDS	15,7	+ 1,29
TECHNOTRANS	38,9	+ 1,04
TELDAFAX	14,1	....
TELES AG	30,5	+ 4,81
TIPTEL	6,08	– 0,33
TRANSTEC	40,3	– 0,49
W.E.T. AUTOMOTIVE	39,5	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ0411--0027-0 WAS LMQ0411-27 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0441 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Seita** bondissait de 9,91 %, à 56 euros, dans les premiers échanges, mercredi 3 novembre. Selon *Le Figaro,* le producteur de Benson and Hedges, Gallaher, souhaiterait se rapprocher du groupe tabatier français qui est en cours de fusion avec son homologue espagnol, Tabacalera.

● Le cours de l'industriel de l'électronique **Thomson Multimedia**, qui faisait son entrée en Bourse, s'adjugeait 19,16 %, à 25,62 euros, une demi-heure après le début des transactions, mercredi. L'offre à prix ouvert a été sursouscrite près de six fois par les particuliers, tandis que le placement global garanti a été sursouscrit plus de 35 fois par les investisseurs institutionnels.

● Le cours de **Cap Gemini** chutait de 4,86 %, à 137 euros, en début de séance, mercredi. Le groupe informatique a publié un chiffre d'affaires en hausse de 3,6 % au troisième trimestre, ce qui revient à une progression de 11,6 % sur les neuf premiers mois.

● Le titre **Lafarge** était quasi stable à l'ouverture, mercredi, à 96 euros. L'industriel du ciment a vu son chiffre d'affaires grimper de 7,4 %, à 7,886 millions d'euros, sur les neuf premiers mois de l'année.

● L'action **Dexia** était en léger repli, dans les premiers échanges, mercredi, en perdant 0,82 %, à 133 euros. Selon *Les Echos,* la banque a pris une part de 9,9 % dans la banque israélienne Bank Hoatzar.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	144,86	144	944,58	− 0,59	30/07
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	138,90	911,12	+ 1,24	22/10
RENAULT (T.P.)	378,90	379	2486,08	+ 0,03	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	172,50	....	....	....	15/07
THOMSON S.A (T.P	144	....	....	....	02/08
ACCOR	210	208,30	1366,36	− 0,81	14/06
AEROSPATIALE MAT	23,19	22,92	150,35	− 1,16	....
AGF	52,90	52,60	345,03	− 0,57	08/06
AIR FRANCE GPE N	15,75	15,70	102,99	− 0,32	06/07
AIR LIQUIDE	149	148,50	974,10	− 0,34	19/05
ALCATEL	150,50	148,70	975,41	− 1,20	30/06
ALSTOM	28,90	29,12	191,01	+ 0,76	01/10
ALTRAN TECHNO. #	346	345,50	2266,33	− 0,14	29/09
ATOS CA	120,70	120,30	789,12	− 0,33	....
AXA	137,20	138,50	908,50	+ 0,95	10/05
BAIL INVESTIS	128	129,90	852,09	+ 1,48	15/07
BAZAR HOT. VILLE	115,90	118,80	779,28	+ 2,50	31/05
BIC	46	45,89	301,02	− 0,24	07/07
BIS	94	87,50	573,96	− 6,91	01/07
B.N.P.	84,20	84,25	552,64	+ 0,06	21/05
BOLLORE	166,10	164	1075,77	− 1,26	01/07
BONGRAIN	365	365	2394,24	....	11/05
BOUYGUES	332	328	2151,54	− 1,20	07/07
BOUYGUES OFFS	35,10	35,50	232,86	+ 1,14	23/06
BULL#	6,96	7,04	46,18	+ 1,15	....
BUSINESS OBJECTS	67,45	....	....	....	....
CANAL +	63,35	63,90	419,16	+ 0,87	01/07
CAP GEMINI	144	140,70	922,93	− 2,29	23/04
CARBONE LORRAINE	40,90	40,98	268,81	+ 0,20	22/06
CARREFOUR	172	171,40	1124,31	− 0,35	19/04
CASINO GUICHARD	110	109,30	716,96	− 0,64	10/06
CASINO GUICH.ADP	73,90	73,95	485,08	+ 0,07	10/06
CASTORAMA DUB.(L	286	284,90	1868,82	− 0,38	17/05
C.C.F.	109,70	109,90	720,90	+ 0,18	28/04
CEGID (LY)	179,90	179,50	1177,44	− 0,22	02/06
CERUS	7,40	....	....	....	17/06
CGIP	43,50	42,80	280,75	− 1,61	11/06
CHARGEURS	54,85	55	360,78	+ 0,27	15/07
CHRISTIAN DALLOZ	44,34	43,99	288,56	− 0,79	02/07
CHRISTIAN DIOR	175	176,50	1157,76	+ 0,86	01/06
CIC -ACTIONS A	87,40	87,50	573,96	+ 0,11	....
CIMENTS FRANCAIS	64,55	64,45	422,76	− 0,15	21/06
CLARINS	94	94	616,60	....	21/07
CLUB MEDITERRANE	94,80	95,50	626,44	+ 0,74	24/06
CNP ASSURANCES	27,94	27,90	183,01	− 0,14	05/07
COFLEXIP	73	71,80	470,98	− 1,64	09/06
COLAS	192,30	192,20	1260,75	− 0,05	29/06
COMPTOIR ENTREP	2,04	2,02	13,25	− 0,98	15/07
CPR	46,05	45,80	300,43	− 0,54	01/06
CRED.FON.FRANCE	19,35	19,55	128,24	+ 1,03	24/08
CFF.(FERRAILLES)	29,30	29,20	191,54	− 0,34	30/03
CREDIT LYONNAIS	29	28,75	188,59	− 0,86	....
CS SIGNAUX(CSEE)	40,75	40,80	267,63	+ 0,12	01/07
DAMART	81,40	80,50	528,05	− 1,11	18/12
DANONE	247,60	247,50	1623,49	− 0,04	26/05
DASSAULT-AVIATIO	209,80	198,50	1302,07	− 5,39	07/05
DASSAULT SYSTEME	38,02	37,15	243,69	− 2,29	01/07
DE DIETRICH	61,65	60,95	399,81	− 1,14	21/04
DEVEAUX(LY)#	70	70,65	463,43	+ 0,93	01/07
DEV.R.N-P.CAL LI	15	15,09	98,98	+ 0,60	18/06
DEXIA FRANCE	134,10	133	872,42	− 0,82	20/09
DMC (DOLLFUS MI)	6,11	6,06	39,75	− 0,82	20/06
DYNACTION	25,35	25,30	165,96	− 0,20	12/07
EIFFAGE	69,90	69,25	454,25	− 0,93	30/06
ELF AQUITAINE	140	140,20	919,65	+ 0,14	18/06
ERAMET	49	48,70	319,45	− 0,61	07/06
ERIDANIA BEGHIN	106,50	108,90	714,34	+ 2,25	13/07
ESSILOR INTL	294,50	296,30	1943,60	+ 0,61	01/06
ESSILOR INTL.ADP	311,50	....	....	....	01/06
ESSO	76,65	75,50	495,25	− 1,50	30/06
EURAFRANCE	575	575	3771,75	....	18/12
EURO DISNEY	1,30	1,27	8,33	− 2,31	30/09
EUROTUNNEL	1,23	1,23	8,07	....	....
FACOM SA	69,25	68	446,05	− 1,81	08/07
FAURECIA	59	59	387,01	....	06/05
FIMALAC SA	106	105,90	694,66	− 0,09	02/06
FINEXTEL	21,60	....	....	....	02/07
FIVES-LILLE	85,15	85,10	558,22	− 0,06	15/06
FONC.LYON.#	127,80	127,40	835,69	− 0,31	01/07
FRANCE TELECOM	92	92,30	605,45	+ 0,33	17/06
FROMAGERIES BEL	765	....	....	....	21/07
GALERIES LAFAYET	137,10	139,90	917,68	+ 2,04	10/06
GAUMONT #	63,40	63,40	415,88	....	06/05
GAZ ET EAUX	47,92	48	314,86	+ 0,17	01/07
GECINA	114,90	114	747,79	− 0,78	02/07
GEOPHYSIQUE	49,20	49,75	326,34	+ 1,12	12/07
GFI INFORMATIQUE	83	82,50	541,16	− 0,60	16/06
GRANDVISION	29,90	29,89	196,07	− 0,03	30/06
GROUPE ANDRE S.A	160	161,90	1061,99	+ 1,19	10/02
GASCOGNE	73,65	74,70	490	+ 1,43	28/05
GR.ZANNIER (LY)	35,50	35,50	232,86	....	01/07
GROUPE GTM	102	102,30	671,04	+ 0,29	30/06
GROUPE PARTOUCHE	65	65	426,37	....	13/04
GUILBERT	139,10	137	898,66	− 1,51	02/07
GUYENNE GASCOGNE	483	478	3135,47	− 1,04	21/06
HACHETTE FILI.ME	48,60	48,50	318,14	− 0,21	15/06
HAVAS ADVERTISIN	271,30	275	1803,88	+ 1,36	16/07
IMERYS(EX.IMETAL	132,50	132	865,86	− 0,38	25/06
IMMEUBLES DE FCE	19,25	19,20	125,94	− 0,26	18/05
INFOGRAMES ENTER	85	85,10	558,22	+ 0,12	....
INGENICO	23,80	23,75	155,79	− 0,21	03/08
INTERBAIL	25,52	....	....	....	30/06
INTERTECHNIQUE	415,10	415,40	2724,85	+ 0,07	30/09
ISIS	61,75	62,30	408,66	+ 0,89	30/06
CIE FONC.KLEPIER	99,40	99	649,40	− 0,40	30/04
LABINAL	116,70	117,50	770,75	+ 0,69	07/07
LAFARGE	95,95	96,15	630,70	+ 0,21	07/07
LAGARDERE	37,80	37,70	247,30	− 0,26	01/06
LAPEYRE	66	66,10	433,59	+ 0,15	27/05
LEBON (CIE)	51	....	....	....	09/06
LEGRAND	224,80	224,20	1470,66	− 0,27	14/06
LEGRAND ADP	131	128,70	844,22	− 1,76	14/06
LEGRIS INDUST.	38,75	38	249,26	− 1,94	09/07
LOCINDUS	111,90	111,10	728,77	− 0,71	01/07
L'OREAL	637,50	634,50	4162,05	− 0,47	15/06
LVMH MOET HEN.	299,50	304	1994,11	+ 1,50	01/06
MARINE WENDEL	141,70	142,70	936,05	+ 0,71	30/11
METALEUROP	7,12	7,10	46,57	− 0,28	04/07
MICHELIN	40,75	41,02	269,07	+ 0,66	15/06
MONTUPET SA	31,42	31,44	206,23	+ 0,06	29/06
MOULINEX	9,26	9,21	60,41	− 0,54	14/09
NATEXIS BQ POP.	74,80	74,40	488,03	− 0,53	22/06
NEOPOST	32,75	32,79	215,09	+ 0,12	....
NORBERT DENTRES.	23	23,50	154,15	+ 2,17	17/05
NORD-EST	26,46	26,47	173,63	+ 0,04	25/06
NORDON (NY)	69	67,40	442,12	− 2,32	....
NRJ #	325	330	2164,66	+ 1,54	17/03
OLIPAR	9,03	9,10	59,69	+ 0,78	....
PARIBAS	106,90	106	695,31	− 0,84	21/09
PECHINEY ACT ORD	54,10	53,50	350,94	− 1,11	30/06
PENAUILLE POLY.C	320	324	2125,30	+ 1,25	23/06
PERNOD-RICARD	64,70	64,30	421,78	− 0,62	11/05
PEUGEOT	180,50	180,90	1186,63	+ 0,22	09/06
PINAULT-PRINT.RE	184,10	183,90	1206,30	− 0,11	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	122	122,20	801,58	+ 0,16	28/06
PRIMAGAZ	80	80	524,77	....	14/06
PROMODES	955	988	6480,86	+ 3,46	10/06
PUBLICIS #	249	249	1633,33	....	07/07
REMY COINTREAU	19,20	19,30	126,60	+ 0,52	15/09
RENAULT	48,20	48,51	318,20	+ 0,64	02/07
REXEL	83,50	82,90	543,79	− 0,72	01/07
RHODIA	18,40	18,40	120,70	....	30/06
RHONE POULENC A	54,50	54,30	356,18	− 0,37	03/06
ROCHETTE (LA)	3,59	3,55	23,29	− 1,11	25/06
ROYAL CANIN	62,70	62,90	412,60	+ 0,32	10/05
RUE IMPERIALE (L	1860	1850	12135,20	− 0,54	09/07
SADE (NY)	40,20	40,20	263,69	....	22/06
SAGEM S.A.	301,60	296	1941,63	− 1,86	....
SAINT-GOBAIN	162,90	161	1056,09	− 1,17	28/06
SALVEPAR (NY)	79,80	79,60	522,14	− 0,25	05/08
SANOFI SYNTHELAB	41,60	41,83	274,39	+ 0,55	....
SAUPIQUET (NS)	71,10	71,50	469,01	+ 0,56	21/04
SCHNEIDER ELECTR	66,40	65,90	432,28	− 0,75	11/06
SCOR	46,05	45,50	298,46	− 1,19	02/06
S.E.B.	62,90	62,10	407,35	− 1,27	11/06
SEITA	50,95	56,50	370,62	+ 10,89	01/06
SELECTIBANQUE	13,30	13,57	89,01	+ 2,03	12/07
SGE	45,62	45,90	301,08	+ 0,61	14/06
SIDEL	95	93,60	613,98	− 1,47	04/06
SILIC CA	165	164	1075,77	− 0,61	01/07
SIMCO	83,90	82,70	542,48	− 1,43	29/06
SKIS ROSSIGNOL	15,40	15,39	100,95	− 0,06	20/09
SOCIETE GENERALE	206	204,70	1342,74	− 0,63	16/06
SODEXHO ALLIANCE	155	152,80	1002,30	− 1,42	04/03
SOGEPARC (FIN)	80,10	80,50	528,05	+ 0,50	04/01
SOMMER-ALLIBERT	26,26	26,30	172,52	+ 0,15	18/06
SOPHIA	41,65	41,61	272,94	− 0,10	30/06
SOPRA #	57	57,20	375,21	+ 0,35	23/04
SPIR COMMUNIC. #	58,60	58,85	386,03	+ 0,43	31/05
SR TELEPERFORMAN	130	130	852,74	....	19/07
SUEZ LYON.DES EA	153,20	153,10	1004,27	− 0,07	20/08
TF1	306	307,40	2016,41	+ 0,46	30/06
TECHNIP	93,10	94,25	618,24	+ 1,24	28/05
THOMSON-CSF	31,85	31,93	209,45	+ 0,25	09/07
THOMSON MULTIMED.	21,50	25,05	164,32	+ 16,51	....
TOTAL FINA SA	126,30	126	826,51	− 0,24	19/07
UNIBAIL	134,60	135	885,54	+ 0,30	10/06
UNILOG	66	68,45	449	+ 3,71	29/06
UNION ASSUR.FDAL	120	118,50	777,31	− 1,25	15/06
USINOR	13,34	13,51	88,62	+ 1,27	01/07
VALEO	68,20	69	452,61	+ 1,17	12/07
VALLOUREC	37,20	37,58	246,51	+ 1,02	07/07
VIA BANQUE	26,40	26,98	176,98	+ 2,20	01/06
VIVENDI	70,50	70,25	460,81	− 0,35	12/05
WORMS (EX.SOMEAL	14,86	14,86	97,48	....	07/05
ZODIAC EX.DT DIV	181,50	185	1213,52	+ 1,93	06/01

International	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	142,70	....	....	....	10/11
A.T.T. #	45,01	44,50	291,90	− 1,13	01/11
BARRICK GOLD #	17,34	17,70	116,10	+ 2,08	15/06
CROWN CORK ORD.#	22,33	22,52	147,72	+ 0,85	20/08
DE BEERS #	26,42	26,02	170,68	− 1,51	20/10
DU PONT NEMOURS	59,35	....	....	....	11/09
ERICSSON #	39,13	38,78	254,38	− 0,89	06/04
FORD MOTOR #	53,60	52	341,10	− 2,99	01/12
GENERAL ELECT. #	127,40	122,60	804,20	− 3,77	25/10
GENERAL MOTORS #	66	64,85	425,39	− 1,74	10/09
HITACHI #	10,36	10,33	67,76	− 0,29	10/12
I.B.M #	91,05	91,35	599,22	+ 0,33	10/09
ITO YOKADO #	75,55	76	498,53	+ 0,60	13/11
MATSUSHITA #	20,60	20,06	131,58	− 2,62	31/12
MC DONALD'S #	39,90	40,05	262,71	+ 0,38	15/09
MERCK AND CO #	76	73,90	484,75	− 2,76	01/10
MITSUBISHI CORP.	7,21	7,28	47,75	+ 0,97	31/12
MORGAN J.P. #	127,50	124	813,39	− 2,75	15/10
NIPP. MEATPACKER	11,50	11,80	77,40	+ 2,61	29/06
PHILIP MORRIS #	23,43	23,01	150,94	− 1,79	12/10
PROCTER GAMBLE	100,70	99,60	653,33	− 1,09	15/11
SEGA ENTERPRISES	18	18,07	118,53	+ 0,39	31/12
SCHLUMBERGER #	58,65	57,80	379,14	− 1,45	08/10
SONY CORP. #	149,50	148,60	974,75	− 0,60	31/12
SUMITOMO BANK #	15,04	15,21	99,77	+ 1,13	10/12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 2 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 57**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	14,30	93,80	− 0,35
AB SOFT	9,69	63,56	+ 3,09
ALPHAMEDIA	11,09	72,75	+ 5,32
ALPHA MOS	3,21	21,06	+ 1,90
ALTAMIR & CI	132,90	871,77	+ 0,15
APPLIGENE ON	1,66	10,89	− 7,78
ASTRA	1,41	9,25	+ 1,44
ATN	5,60	36,73	+ 12
AVENIR TELEC	89,40	586,43	+ 1,02
BELVEDERE	63	413,25	+ 1,94
BIODOME #	14,30	93,80	+ 5,93
BVRP EX DT S	51	334,54	+ 3,03
CAC SYSTEMES	7,08	46,44	− 9,23
CEREP	14,80	97,08	....
CHEMUNEX #	0,60	3,94	− 1,64
COIL	39,40	258,45	+ 7,95
CRYO INTERAC	26,80	175,80	....
CYBER PRES.P	26,39	173,11	− 7,40
CYRANO #	6,10	40,01	+ 21,03
DESK #	11,50	75,44	+ 4,55
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	9,50	62,32	− 4,04
DURAND ALLIZ	6,10	40,01	+ 1,84
DURAN DUBOI	94	616,60	....
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	11	72,16	+ 0,18
ESKER	31,45	206,30	− 0,79
EUROFINS SCI	75,90	497,87	+ 2,29
EURO.CARGO S	7,90	51,82	− 5,73
EUROPSTAT #	137,90	904,56	+ 0,66
FABMASTER #	12,40	81,34	− 0,80
FI SYSTEM #	104	682,20	+ 9,47
FLOREANE MED	8,50	55,76	....
GENERIX #	49	321,42	....
GENESYS #	18,80	123,32	+ 1,02
GENSET	25,70	168,58	+ 3,21
GROUPE D #	17,80	116,76	+ 1,71
GUILLEMOT #	69,95	458,84	+ 0,07
GUYANOR ACTI	0,39	2,56	− 7,14
HF COMPANY	73,90	484,75	− 0,40
HIGH CO.	49,50	324,70	....
HOLOGRAM IND	42,05	275,83	+ 2,56
IGE + XAO	5,30	34,77	+ 1,92
ILOG #	8,60	56,41	+ 1,18
IMECOM GROUP	3,50	22,96	− 1,96
INFOSOURCES	17,40	114,14	+ 0,35
INFOTEL #	27,90	183,01	....
INTERCALL #	28,20	184,98	− 2,76
KALISTO ENTE	29,50	193,51	− 1,34
LEXIBOOK #	15,60	102,33	− 2,50
JOLIEZ-REGOL	8	52,48	+ 3,90
JOLIEZ-REGOL ♦	0,01	0,07	....
LACIE GROUP	6,71	44,01	− 2,61
MEDIDEP #	19,50	127,91	....
MILLE AMIS #	4,78	31,35	− 18,98
MONDIAL PECH	7,80	51,16	+ 6,70
NATUREX	10	65,60	+ 15,21
OLITEC	67	439,49	+ 1,52
OXIS INTL RG	0,50	3,28	....
PERFECT TECH	16,61	108,95	− 7,77
PHONE SYS.NE	7,70	50,51	− 3,75
PICOGIGA	19,05	124,96	+ 0,26
PROSODIE #	119,70	785,18	+ 1,79
PROLOGUE SOF	34,90	228,93	+ 5,76
QUANTEL	4,10	26,89	....
R2I SANTE	44,10	289,28	+ 0,23
RADOUX INTL	37	242,70	....
RECIF #	20,45	134,14	+ 0,39
REPONSE #	23,10	151,53	+ 0,43
REGINA RUBEN	8,50	55,76	....
SAVEURS DE F	19,80	129,88	− 0,50
SILICOMP #	12,89	84,55	− 1,75
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	41	268,94	− 1,20
STACI #	23,40	153,49	− 0,43
STELAX	0,67	4,39	− 6,94
SYNELEC #	17,27	113,28	+ 11,42
LA TETE D.L.	1,89	12,40	− 3,08
THERMATECH I	27	177,11	....
TITUS INTERA	28,85	189,24	− 2,53
TRANSGENE #	24	157,43	− 0,83
TEL.RES.SERV	14,05	92,16	+ 0,36
V CON TELEC	7,75	50,84	+ 4,03
WESTERN TELE	7,60	49,85	+ 8,57

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 3 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	45,80	300,43	+ 5
AIGLE #	96	629,72	− 1,03
ALGECO #	79	518,21	+ 0,13
APRIL S.A.#(	112	734,67	....
ARKOPHARMA #	63	413,25	....
ASSUR.BQ.POP ♦	94	616,60	....
ASSYSTEM #	32,98	216,33	− 0,06
BENETEAU CA#	222	1456,22	− 0,45
BISC. GARDEI ♦	4,70	30,83	....
BOIRON (LY)#	57,95	380,13	....
BOISSET (LY) ♦	29	190,23	....
BOIZEL CHANO	96,05	630,05	+ 0,05
BONDUELLE	18,20	119,38	+ 1,39
BOURGEOIS (L ♦	6,27	41,13	....
BRICE	62,20	408,01	− 2,66
BRICORAMA #	65,90	432,28	+ 2,81
BRIOCHE PASQ	92,90	609,38	+ 1,53
SOLERI	72	472,29	....
CDA-CIE DES	29,80	195,48	− 0,33
CEGEDIM # ♦	52,90	347	....
CERG-FINANCE	110	721,55	+ 3,29
CGBI	45,40	297,80	− 3,61
CLAYEUX (LY) ♦	5,88	38,57	....
CNIM CA# ♦	40,30	264,35	....
COFITEM-COFI ♦	52,95	347,33	....
CIE FIN.ST-H ♦	71	465,73	....
C.A. PARIS I	154,50	1013,45	+ 0,32
C.A.ILLE & V	49,55	325,03	− 0,10
C.A.LOIRE AT ♦	52,30	343,07	....
C.A.MORBIHAN	49	321,42	....
C.A.DU NORD#	87,50	573,96	....
C.A. OISE CC ♦	67,30	441,46	....
C.A.PAS CAL	102,80	674,32	....
C.A.TOULOUSE ♦	78	511,65	....
CRCAM TOUR.P ♦	68	446,05	....
CROMETAL ♦	42,10	276,16	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	62,95	412,92	− 0,08
DAUPHIN	120,30	789,12	+ 0,17
DECAN GROUPE ♦	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	74,40	488,03	....
ENTRELEC CB	45	295,18	− 1,96
ENTREPRISE I	94,20	617,91	....
ETAM DEVELOP	30,95	203,02	+ 3,17
EUROPEENNE C	119	780,59	− 1,57
EUROP.EXTINC	47	308,30	− 1,45
EXEL INDUSTR	52,50	344,38	+ 0,96
EXPAND S.A	30,94	202,95	+ 0,95
FACTOREM ♦	147	964,26	....
FAIVELEY #	14	91,83	....
FINACOR	5	32,80	+ 1,01
FINATIS(EX.L ♦	106,20	696,63	....
FININFO ♦	190	1246,32	....
FLO (GROUPE)	41	268,94	− 2,15
FOCAL (GROUP	60,85	399,15	+ 3,14
FRAIKIN 2#	79,25	519,85	− 0,06
GAUTIER FRAN	40,95	268,61	− 2,15
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	40,10	263,04	....
GEODIS	63	413,25	+ 0,80
G.E.P PASQUI ♦	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	21	137,75	....
GO SPORT ♦	62,50	409,97	....
GPRI FINANCI ♦	23,79	156,05	....
GRAND MARNIE ♦	5330	34962,51	....
GROUPE BOURB ♦	54	354,22	....
GUERBET S.A	22,70	148,90	− 2,11
GUY DEGRENNE	29,20	191,54	− 2,67
GUYOMARC H N ♦	57	373,90	....
HERMES INTL	109	714,99	− 0,91
HYPARLO #(LY	117,90	773,37	....
I.C.C.# ♦	35,30	231,55	....
IMMOB.BATIBA	52	341,10	....
IMS(INT.META	9	59,04	....
INFO REALITE	28,25	185,31	− 4,72
INT. COMPUTE ♦	3,12	20,47	....
JET MULTIMED	202,80	1330,28	+ 1,45
LATECOERE #	112,80	739,92	+ 0,53
L.D.C.	95,30	625,13	− 0,10
LECTRA SYST.	6,80	44,61	....
LEON BRUXELL	24,50	160,71	− 1,61
LOUIS DREYFU	16,39	107,51	− 0,06
LVL MEDICAL	23	150,87	....
M6-METROPOLE	269,80	1769,77	....
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU #	47	308,30	+ 1,08
MANUTAN INTE	55,50	364,06	....
MARC ORIAN ♦	92	603,48	....
MARIONNAUD P	55,20	362,09	− 0,18
MECATHERM #	36	236,14	....
MGI COUTIER ♦	33	216,47	....
MICHEL THIER	153,50	1006,89	+ 2,88
NAF-NAF #	11,61	76,16	− 9,93
ALES GPE EX ♦	25,21	165,37	....
POCHET ♦	69,10	453,27	....
RADIALL #	75,30	493,94	....
RALLYE(CATHI	68,20	447,36	....
REYNOLDS ♦	42,46	278,52	....
RUBIS #	22,80	149,56	....
SABATE SA #	112,90	740,58	− 2,50
SEGUIN MOREA	67,25	441,13	− 1,10
SIDERGIE	155	1016,73	+ 3,33
SIPAREX (LY)	26,10	171,20	....
SOCAMEL-RESC ♦	20,12	131,98	....
SPORT ELEC S ♦	7,05	46,24	....
STALLERGENES ♦	16,90	110,86	....
STEF-TFE #	48,20	316,17	− 1,63
SUPERVOX (B) ♦	1,75	11,48	....
SYLEA	55	360,78	− 0,90
TOUPARGEL (L ♦	14,29	93,74	....
TRANSICIEL #	54,25	355,86	− 2,52
TRIGANO	67	439,49	− 1,18
UBI SOFT ENT	136,50	895,38	+ 0,37
VIEL ET CIE	24,70	162,02	− 0,20
VILMOR.CLAUS	77,80	510,33	+ 0,13
VIRBAC	56,50	370,62	− 0,96
WALTER #	93,90	615,94	− 1,47
AFIBEL ♦	34	223,03	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	39	255,82	− 1,07
BQUE TARNEAU ♦	79,50	521,49	....
C.A.GIRONDE ♦	96,05	630,05	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 2 novembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,90	169,89	29/10
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,96	176,85	29/10
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	119,12	781,38	02/11
BNP ACTIONS FRANCE	166,27	1090,66	02/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	107,71	706,53	02/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	40,11	263,10	02/11
BNP ACTIONS MONDE	186,78	1225,20	02/11
BNP ACTIONS PEA EURO	197,59	1296,11	02/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	30,29	198,69	02/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	32,97	216,27	02/11
BNP MONÉ COURT TERME	2308,72	15144,21	02/11
BNP MONÉTAIRE C	874,41	5735,75	02/11
BNP MONÉTAIRE D	804,86	5279,54	02/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12724,49	83467,18	02/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11630,90	76293,70	02/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1784,52	11705,68	02/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144047,11	944887,10	02/11
BNP OBLIG. CT	165,67	1086,72	02/11
BNP OBLIG. LT	34,25	224,67	02/11
BNP OBLIG. MONDE	179,10	1174,82	02/11
BNP OBLIG. MT C	140,80	923,59	02/11
BNP OBLIG. MT D	134,06	879,38	02/11
BNP OBLIG. REVENUS	163,85	1074,79	02/11
BNP OBLIG. SPREADS	168,10	1102,66	02/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1816,45	11915,13	02/11
BNP SECT. IMMOBILIER	139,60	915,72	02/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	194,85	1278,13	01/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	432,53	2837,21	01/11
NORD SUD DÉVELOP. D	368,02	2414,05	01/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	69,92	458,65	02/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,99	118,01	02/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,45	265,33	02/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	48,05	315,19	02/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	45,74	300,03	02/11
ÉCUR. EXPANSION C	13608,63	89266,76	02/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,11	256,54	02/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	55,04	361,04	02/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,39	1373,51	02/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,90	1239,10	02/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	158,89	1042,25	02/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	278,68	1828,02	02/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,34	185,90	02/11
GÉOPTIM C	2103,74	13799,63	02/11
HORIZON C	518,95	3404,09	02/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,16	99,44	02/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,30	238,11	02/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,36	212,27	02/11
ÉCUR. VITALITÉ C	42,03	275,70	02/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	45,12	295,97	02/11
ATOUT ASIE	23,33	153,03	02/11
ATOUT CROISSANCE	346,15	2270,60	02/11
ATOUT FONCIER	307,60	2017,72	02/11
ATOUT FRANCE EUROPE	200	1311,91	02/11
ATOUT FRANCE MONDE	48,72	319,58	02/11
ATOUT FUTUR C	204,81	1343,47	02/11
ATOUT FUTUR D	189,93	1245,86	02/11
ATOUT SÉLECTION	102,36	671,44	02/11
COEXIS	316,81	2078,14	02/11
DIÈZE	427,02	2801,07	02/11
EURODYN	561,32	3682,02	02/11
INDICIA EUROLAND	118,30	776	29/10
INDICIA FRANCE	432	2833,73	29/10
INDOCAM CONVERT. C	246,12	1614,44	02/11
INDOCAM CONVERT. D	217,58	1427,23	02/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1842,26	12084,43	29/10
INDOCAM HOR. EUR. C	182,54	1197,38	02/11
INDOCAM HOR. EUR. D	161,11	1056,81	02/11
INDOCAM MULTI OBLIG	149,48	980,52	02/11
INDOCAM ORIENT C	36,54	239,69	28/10
INDOCAM ORIENT D	32,58	213,71	28/10
INDOCAM UNIJAPON	207,65	1362,09	02/11
INDOCAM STR. 5-7 C	313,29	2055,05	02/11
INDOCAM STR. 5-7 D	214,44	1406,63	02/11
MONÉDYN	1574,81	10330,08	29/10
MONÉ.J C	1920,27	12596,15	03/11
MONÉ.J D	1777,32	11658,45	03/11
OBLIFUTUR C	90,88	596,13	02/11
OBLIFUTUR D	80,83	530,21	02/11
ORACTION	209,09	1371,54	02/11
REVENU-VERT	171,51	1125,03	02/11
SÉVÉA	18,52	121,48	29/10
SYNTHÉSIS	3080,25	20205,12	02/11
UNIVERS ACTIONS	60,17	394,69	02/11
MONÉ ASSOCIATIONS	184,98	1213,39	03/11
UNIVAR C	199,85	1310,93	03/11
UNIVAR D	182,94	1200,01	03/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,96	249	02/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	292,57	1919,13	28/10
MASTER ACTIONS	44,80	293,87	28/10
MASTER OBLIGATIONS	27,87	182,82	28/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,47	134,27	29/10
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,93	130,73	29/10
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,05	124,96	29/10
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,17	119,19	29/10
OPTALIS EXPANSION C	18,55	121,68	29/10
OPTALIS EXPANSION D	18,47	121,16	29/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,06	111,91	29/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,94	104,56	29/10
PACTE SOL. LOGEM.	79,28	520,04	02/11
PACTE VERT T. MONDE	81,68	535,79	02/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	35,69	234,11	02/11
FRANCIC PIERRE	31,20	204,66	02/11
EUROPE RÉGIONS	49,63	325,55	02/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,14	1102,93	02/11
AURECIC	87,40	573,31	02/11
CAPITAL AVENIR	320,03	2099,26	02/11
CICAMONDE	32,90	215,81	02/11
CONVERTICIC	75,96	498,26	02/11
EPARCIC	795,67	5219,25	02/11
EUROCIC LEADERS	436,92	2866,01	02/11
MENSUELCIC	1447,78	9496,81	02/11
OBLICIC MONDIAL	659,05	4323,08	02/11
OBLICIC RéGIONS	175,45	1150,88	02/11
RENTACIC	24,12	158,22	02/11
SECURICIC	365,82	2399,62	02/11
SECURICIC D	330,61	2168,66	02/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	217,80	1428,67	02/11
LION 20000 C/3 11/06/99	918,35	6023,98	02/11
LION 20000 D/3 11/06/99	837,63	5494,49	02/11
SICAV 5000	175,22	1149,37	02/11
SLIVAFRANCE	301,74	1979,28	02/11
SLIVARENTE	38,36	251,63	02/11
SLIVINTER	175,93	1154,03	02/11
TRILION	748,15	4907,54	02/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	198,29	1300,70	02/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	195,13	1279,97	02/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	182,22	1195,28	02/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	178,73	1172,39	02/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	171,84	1127,20	02/11
ACTILION PRUDENCE C *	168,44	1104,89	02/11
ACTILION PRUDENCE D *	165,11	1083,05	02/11
LION ACTION EURO	95,80	628,41	02/11
LION PEA EURO	96,82	635,10	02/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	22,24	145,88	02/11
CM FRANCE ACTIONS	36,75	241,06	02/11
CM MID. ACT. FRANCE	28,42	186,42	02/11
CM MONDE ACTIONS	360,77	2366,50	02/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,08	669,60	02/11
CM OPTION DYNAM.	30,82	202,17	02/11
CM OPTION ÉQUIL.	49,88	327,19	02/11
CM OBLIG. COURT TERME	150,54	987,48	02/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	306,32	2009,33	02/11
CM OBLIG. QUATRE	162,16	1063,70	02/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,76	116,50	02/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	87,17	571,80	02/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3240,80	21258,25	28/10
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	66,86	438,57	02/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	133,49	875,64	02/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	308,29	2022,25	02/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,31	1930,55	02/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	211,34	1386,30	29/10
STRATÉGIE RENDEMENT	323,94	2124,91	29/10
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,37	172,98	02/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,13	171,40	02/11
AMPLITUDE EUROPE C	36,17	237,26	02/11
AMPLITUDE EUROPE D	35,33	231,75	02/11
AMPLITUDE MONDE C	251,85	1652,03	02/11
AMPLITUDE MONDE D	230,69	1513,23	02/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,48	160,58	02/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	24,12	158,22	02/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	46,17	302,86	02/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	113,12	742,02	02/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	33,41	219,16	02/11
GÉOBILYS C	106,77	700,37	02/11
GÉOBILYS D	99,32	651,50	02/11
INTENSYS C	19,16	125,68	02/11
INTENSYS D	17,09	112,10	02/11
KALEÏS DYNAMISME C	228,75	1500,50	02/11
KALEIS DYNAMISME D	225,54	1479,45	02/11
KALEÏS ÉQUILIBRE C	196,50	1288,96	02/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	193,45	1268,95	02/11
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	181,46	1190,30	02/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	177,99	1167,54	02/11
LATITUDE C	23,94	157,04	02/11
LATITUDE D	20,86	136,83	02/11
OBLITYS D	102,06	669,47	02/11
PLÉNITUDE D PEA	44,94	294,79	02/11
POSTE GESTION C	2419,34	15869,83	02/11
POSTE GESTION D	2262,72	14842,47	02/11
POSTE PREMIÈRE SI	6592,79	43245,87	02/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38976,47	255668,88	02/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8285,17	54347,15	02/11
REVENUS TRIMESTR. D	783,06	5136,54	02/11
THÉSORA C	167,18	1096,63	02/11
THÉSORA D	144,07	945,04	02/11
TRÉSORYS C	43656,06	286364,98	02/11
SOLSTICE D	357,69	2346,29	02/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,86	543,53	02/11
POSTE EUROPE D	80,20	526,08	02/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,22	1162,49	02/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	171,14	1122,60	02/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,06	1030,25	02/11
CADENCE 2 D	157,12	1030,64	02/11
CADENCE 3 D	155,34	1018,96	02/11
INTEROBLIG C	51,31	336,57	02/11
INTERSÉLECTION FR. D	80,57	528,50	02/11
SÉLECT DÉFENSIF C	181,89	1193,12	02/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	241,16	1581,91	02/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	165,08	1082,85	02/11
SÉLECT PEA 3	162,37	1065,08	02/11
SG FRANCE OPPORT. C	444,02	2912,58	02/11
SG FRANCE OPPORT. D	417,43	2738,16	02/11
SOGENFRANCE C	501,02	3286,48	02/11
SOGENFRANCE D	453,01	2971,55	02/11
SOGEOBLIG C	102,01	669,14	02/11
SOGÉPARGNE D	44,30	290,59	02/11
SOGEPEA EUROPE	248,14	1627,69	02/11
SOGINTER C	71,29	467,63	02/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,48	108,10	29/10
DÉCLIC ACTIONS FRANC	51,61	338,54	29/10
DÉCLIC ACTIONS INTER.	41,92	274,98	29/10
DÉCLIC BOURSE PEA	53,89	353,50	29/10
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,13	105,81	29/10
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,38	114,01	29/10
DÉCLIC PEA EUROPE	20,78	136,31	29/10
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	67,84	445	29/10

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0411--0028-0 WAS LMQ0411-28 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:13 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0442 Lcp:700 CMYK

SPORTS La commission de discipline de la Coupe du monde a entendu, mercredi 3 novembre, le pilier français Franck Tournaire, qui est soupçonné d'avoir mordu un joueur néo-zélandais lors de la demi-finale victorieuse (43-31), dimanche 31 octobre. ● LE TOULOUSAIN risque une lourde suspension, qui priverait l'équipe de France d'un de ses atouts en vue de la finale du 6 novembre contre l'Australie. ● LES PARTISANS AUSTRALIENS du rugby à XV comptent sur un succès pour financer une campagne de promotion destinée à distancer leurs rivaux du rugby à XIII. ● CERTAINS DES ALL BLACKS, très atteints par la défaite, songent à se retirer, alors que leur entraîneur John Hart est sur la sellette.

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Face aux All Blacks, Franck Tournaire avait trop de mordant

Le pilier du XV de France est soupçonné d'avoir mordu l'oreille d'un joueur néo-zélandais, lors de la demi-finale du 31 octobre. Sa suspension affaiblirait, à coup sûr, les Bleus pour la finale qui les opposera à l'Australie, au Millennium de Cardiff, samedi 6 novembre

CARDIFF
de nos envoyés spéciaux

Après l'exploit, les punitions ? Trois jours après la victoire historique du XV de France sur les All Blacks, Franck Tournaire devait passer devant la commission de discipline de la Coupe du monde de rugby, mercredi 3 novembre en fin de matinée. Cité la veille par un superviseur de la Rugby World Cup ayant suivi le match à la télévision, le pilier français devait justifier son comportement au vu d'images sur lesquelles il semble mordre l'oreille d'un Néo-Zélandais au sol pendant un regroupement. Un tel geste est passible de un à trois ans de suspension. Pour une agression identique, commise en 1994, le Sud-Africain Johann Le Roux avait été interdit de terrain pendant dix-neuf mois. En décembre 1997, Kevin Yates, le pilier international anglais de Bath, avait été suspendu six mois pour les mêmes raisons.

L'affaire Tournaire, toutefois, semble plus complexe. La morsure n'apparaît nettement sur aucune des images extraites de la retransmission : si on voit le Toulousain s'approcher, bouche ouverte, de l'oreille d'un Néo-Zélandais, le plan-séquence s'interrompt avant que ses mâchoires se referment. La vidéo ne permet pas d'identifier formellement la victime supposée.

UNE AFFAIRE DÉLICATE

Selon toute vraisemblance, il s'agirait de Taine Randell. Pourtant, le capitaine des All Blacks assure que rien d'anormal ne s'est produit pendant la phase de jeu suspecte : *« C'était un match international, il y a eu de la violence, mais je n'ai pas été mordu. Il y a eu un piétinement, et j'ai entendu Franck Tournaire crier une insulte en français. "Merde !", je crois. »*

Mais, selon l'entraîneur néo-zélandais, John Hart, un All Black s'est plaint d'une morsure. Il n'a voulu révéler ni le nom de la victime ni celui de l'auteur du geste coupable. Byron Kelleher, le demi de mêlée que certains ont cru reconnaître dans l'action litigieuse, dément catégoriquement. Il reconnaît que le match a été *« dur »* mais qu'*« il n'y a eu aucune faute intentionnelle pendant la rencontre. »* Les trois membres de la commission de discipline devaient donc se prononcer en l'absence de preuve flagrante.

Cette affaire, délicate, a connu au moins un précédent dans l'histoire récente du rugby international. En 1994, Marcel Martin, alors vice-président de la Fédération française de rugby (FFR), avait joué le rôle de délégué lors d'un match du Tournoi des cinq nations entre l'Ecosse et l'Angleterre. Il se souvient : *« Rob Wainwright avait été mis KO par un coup de poing. L'arbitre n'avait rien vu. Les dirigeants écossais avaient cité le pilier anglais Jason Leonard. J'ai fait faire toutes les vidéos possible. Sur les images, on voit effectivement le poing de Leonard partir. Mais je ne l'ai jamais vu arriver. Résultat : personne n'a été sanctionné. »*

A trois jours de la finale de la Coupe du monde, une éventuelle suspension de Franck Tournaire représenterait un nouveau coup dur pour le XV de France, déjà privé de son pilier gauche titulaire, Christian Califano, suspendu sept semaines pour avoir donné un coup de tête à un Fidjien, le 16 octobre, lors du premier tour de la compétition. Fabien Pelous avait écopé d'une suspension de quatorze jours pour un rucking jugé illégal à l'issue du même match. Absent lors du quart de finale contre l'Argentine, le 24 octobre à Dublin, le deuxième-ligne français a repris sa place dès la demi-finale.

Depuis l'expulsion de Jean-Pierre Garuet lors du France-Irlande du Tournoi des cinq nations 1984 pour une fourchette dans les yeux d'un adversaire, l'histoire du rugby français est émaillée de nombreuses entorses aux règles élémentaires du fair-play : en 1989, Alain Lorieux avait été exclu lors d'une tournée en Argentine ; un an plus tard, Abdelatif Benazzi s'était rendu coupable d'un piétinement dangereux sur un Australien ; en 1991, l'entraîneur des Bleus, Daniel Dubroca, avait molesté l'arbitre néo-zélandais, David Bishop, à la fin du quart de finale de Coupe du monde entre la France et l'Angleterre ; en 1992, les deux avants Vincent Moscato et Grégoire Lascubé avaient été renvoyés au vestiaire par l'Irlandais M. Hilditch, le premier pour une troisième entrée en mêlée en bélier, le second pour un coup de pied sur un joueur au sol.

Franck Tournaire se savait observé de près par le corps arbitral depuis quelque temps. A la fin d'un match de Coupe d'Europe contre Ebbw Vale, en 1998, le Toulousain avait été cité pour un geste jugé irrespectueux envers l'arbitre, avant d'être blanchi par la commission de discipline. Les rugbymen français se plaignent souvent d'être dans le collimateur des instances internationales. Et plusieurs événements survenus cette année alimentent leurs soupçons. Lors du dernier Tournoi, l'Anglais Martin Johnson n'avait pas été poursuivi en dépit d'un « essuyage de crampons » caractérisé sur la gorge de l'Ecossais John Leslie. Pendant la Coupe du monde, l'ancien capitaine du XV de la Rose, Lawrence Dallaglio, n'a pas davantage été inquiété après son agression sur Jonah Lomu, même si certaines prises de vues réalisées pendant le match Angleterre-Nouvelle-Zélande du 9 octobre semblaient indiquer qu'il s'était précipité, genoux en avant, sur l'ailier néo-zélandais couché dans l'en-but anglais.

Eric Collier et Frédéric Potet

Retrouvez la
Coupe du monde de rugby
dans nos suppléments
du lundi (daté mardi)
et du vendredi (daté samedi)
et sur Internet
www.lemonde.fr

En Australie, la culture de l'ovale divise les supporteurs

SYDNEY
correspondance

Une mise en garde, pour commencer : en Australie, le mot rugby employé seul, sans autre précision ou qualificatif, ne veut rien dire. Le prononcer tout nu, sans aucun habillage, revient à vouloir acheter une bouteille de bordeaux, au comptoir d'un caviste, sans indiquer la couleur du breuvage. Rouge ou blanc, le vin ? « League » ou « Union », le rugby ? Entre les deux, un monde d'écart.

En Australie, la culture de l'ovale n'a jamais été monolithique. Le partage remonte au début de ce siècle. Et les années ont creusé le fossé. Le rugby « League » se joue à treize. Il fait rêver les mômes et divise les familles. Populaire, voire populiste, il a enfoui ses racines les plus profondes dans les banlieues ouvrières de Sydney, Canberra ou Melbourne. Son championnat national, terminé fin septembre par l'incontournable « Grand Final », rythme les mois d'hiver.

En 1998, il a attiré trois millions d'Australiens au stade et vingt fois plus devant la télévision. Et peu importe à ces fidèles que l'objet de leur passion, connu partout ailleurs sous le nom de rugby à XIII, ne respire vraiment que sur une poignée de terres, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, un morceau du nord de l'Angleterre et quelques villes du sud-ouest de la France. L'universalité les laisse de marbre. La « League » reste une affaire nationale.

Le rugby « Union », lui, se donne volontiers des airs de culte planétaire. Il est notre rugby, celui du Tournoi des cinq nations (bientôt six) et de la Coupe du monde. Le XV, donc. En Australie, on l'observe avec respect mais distance. Trop chic, sans doute. Et sûrement trop britannique. Moins fréquemment pratiqué dans les écoles que son jumeau en col bleu, il ne déplace les foules que lorsque l'honneur national est en jeu. Explication de Ron Hugues, le secrétaire général du Rugby Club de Sydney : *« Les gens vont au stade le week-end pour supporter l'équipe de leur ville ou de leur quartier en "League". Pour l'"Union", ils se déplacent une ou deux fois par an, lors des tests internationaux, pour soutenir les Wallabies. »* La preuve en chiffres : fin août, le bras de fer Australie - Nouvelle-Zélande, dernier match du Tournoi des Tri-Nations, a rempli le stade olympique de Sydney de 107 400 spectateurs, un record mondial pour une rencontre de rugby à XV. Un mois plus tard, la « Grand Final » du championnat australien de « League » faisait mieux encore, de quelques centaines de personnes.

Seuls dénominateurs communs, la forme du ballon. Et l'argent de Rupert Murdoch. Le patron de News Ltd, un groupe de presse écrite et audiovisuelle, a investi dans les deux camps. En 1995, il a placé près de 3,5 milliards de francs dans un contrat télévisé de dix ans avec l'association des Fédérations australienne, néo-zélandaise et sud-africaine de rugby à XV. A la même époque, il investissait (et perdait) la moitié de cette somme dans un projet de Super League mondiale de rugby à XIII, aujourd'hui abandonné. Depuis, le milliardaire australien s'est racheté en s'offrant la moitié du capital de la National Rugby League, le championnat professionnel.

En Australie, beaucoup pensent que les deux disciplines ne vivront plus forcément très longtemps en paix. Une victoire des Wallabies, samedi 6 novembre à Cardiff, pourrait bien remettre les choses dans le bon ordre mathématique, le XV l'emportant sur le XIII. La Coupe du monde devrait rapporter au moins 450 millions de francs à l'Australian Rugby Union. *« Et nous allons utiliser cet argent*, promet déjà John O'Neill, son directeur exécutif, *à mener campagne pour convertir à notre cause tous les jeunes joueurs et les écoles encore dans l'autre camp. »* Le mot rugby pourrait alors, un jour, se suffire à lui-même.

Alain Mercier

Pour les All Blacks, la punition continue jusqu'au 6 novembre

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Heureusement qu'il y a l'Afrique du Sud. Les All Blacks comptent sur ce duel pour la troisième place, jeudi 4 novembre, au stade du Millennium, à Cardiff, pour se racheter d'une Coupe du monde manquée. Grâce à ce choc traditionnel des deux grandes nations de l'hémisphère Sud, ils vont penser encore un peu au rugby. Comme pour mieux démontrer l'importance de cette rencontre, John Hart a sélectionné, à trois exceptions près, son équipe-type.

Les Springboks sont les ennemis favoris, ceux dont les All Blacks aiment défier la puissance par leur aisance technique. Et puis, cette fois, il s'agit d'un peu plus qu'une simple affaire de suprématie, que le prochain affrontement peut toujours remettre en question. Une deuxième défaite, après la déroute contre la France, condamnerait définitivement une génération de surdoués, à laquelle rien d'impossible ne semblait interdit.

« PAS DE QUESTIONS SUR MON AVENIR »

Dans certaines têtes, le KO français a déjà été fatal. John Hart ressemble à un entraîneur en sursis, soucieux de préserver les apparences. *« Mon rôle est de préparer le match contre l'Afrique du Sud,* dit-il. *Je ne me pose pas de questions sur mon avenir de coach, même si je sais qu'il y a beaucoup de bruits là-dessus en Nouvelle-Zélande. »* Dans le même temps, Graham Henry, l'entraîneur néo-zélandais du pays de Galles, qui dirigeait la province d'Auckland lors de ses deux victoires dans le Super 12, est obligé de multiplier les démentis. Il ne retournera pas vers son île natale. Son contrat lui impose encore quatre années à Cardiff. Saura-t-il pour autant résister à l'appel pressant de la patrie en danger ?

Les joueurs les plus expérimentés ont, quant à eux, déjà commencé leur valse aux adieux. Dans quatre ans, Jeff Wilson, arrière si brillant, ne sera plus là. En 2003, il n'aura que trente ans. Cela lui semble pourtant à des années-lumière. Il ne tiendra pas jusque-là, invoquant la rudesse physique et psychologique du rugby moderne. *« Ma prochaine compétition, ce sera le Super 12 de l'an 2000. Je ne veux pas voir au-delà »*, assure-t-il. La déception est à l'égal des espoirs de victoire, dont il s'était convaincu, à tel point qu'il envisage désormais de renouer avec sa carrière de joueur de cricket. International junior, il avait renoncé à cultiver ce talent au seul profit du rugby. Il s'accorde encore un peu de réflexion avant de trancher.

Le désenchantement de Josh Kronfeld n'est pas moins grand. Troisième-ligne émérite, et modèle d'honnête homme, comme on l'entendait jadis, il a lui aussi laissé passer sa chance. A vingt-huit ans, il ne s'accorde plus qu'un an au sommet. Dans douze mois, ce grand amateur de voyages partira à la découverte de nouveaux mondes. Des clubs de rugby japonais lui ont proposé de l'accueillir. Un séjour en France ne lui déplairait pas.

« Le rugby, c'est fini, mais qui sait si je ne serai pas champion du monde dans un autre sport, dit-il en plaisantant. *En tout cas, je suis très enthousiaste. »* L'avenir immédiat des All Blacks porte le maillot vert des Springboks. Après, ils assisteront à la finale en spectateurs, et participeront au dîner de clôture de la compétition. Comme le dit amèrement Jeff Wilson, *« la punition continue jusqu'à samedi »*.

Pascal Ceaux

La Ligue des champions recale les clubs allemands

LA SIXIÈME JOURNÉE de la première phase de la Ligue des champions a livré un verdict cruel pour les deux clubs allemands en lice, mardi 2 novembre. Le Bayer Leverkusen, qui partait largement favori devant son public face au dernier du groupe A, NK Maribor (Slovénie), a concédé un résultat nul (0-0) rédhibitoire. Malgré sa défaite (0-1) face à la Lazio Rome, le Dynamo Kiev (Ukraine) a profité de l'aubaine pour conserver la deuxième place synonyme de qualification pour la seconde phase de la compétition au bénéfice du plus grand nombre de points obtenus dans ses confrontations directes avec Leverkusen. Le Borussia Dortmund (groupe C) a échoué tout aussi inexplicablement devant Boavista. Les Portugais, qui n'avaient encore jamais gagné un match de Ligue des champions dans leur histoire, se sont imposés (1-0) grâce à un but de Pedro Emanuel. Les Néerlandais de Feyenoord en ont profité pour se qualifier en compagnie des Norvégiens de Rosenborg.

L'Olympique de Marseille (groupe D) n'a pas brillé devant Croatia Zagreb (2-2). Déjà assuré de sa participation au tour suivant, l'OM, mené à la marque à deux reprises, a égalisé par Ibrahima Bakayoko et Kaba Diawara. Manchester United a conservé la tête en dominant (2-1) les Autrichiens du Sturm Graz. L'issue du groupe B était déjà connue avant les ultimes rencontres. Les deux qualifiés, Fiorentina et Barcelone, ont eu le mérite d'enchanter le public italien (3-3). Les derniers matches des groupes E, F, G et H devaient avoir lieu mercredi 3 novembre.

■ **L'AS Monaco s'est qualifiée,** mardi 2 novembre, pour les 16es de finale de la Coupe de l'UEFA en s'imposant (2-0) devant les Polonais de Widzew Lodz.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

● **Ligue des champions (6e journée)**
Groupe A : Dynamo Kiev (Ukr.)-Lazio Rome (Ita.)0-1 ; Bayer Leverkusen (All.)-NK Maribor (Slové.)0-0.
Classement : 1. Lazio Rome, 14 points ; 2. Dynamo Kiev, 7 pts ; 3. Bayer Leverkusen, 7 pts ; 4. NK Maribor, 4 pts.
Groupe B : Fiorentina (Ita.)-Barcelone (Esp.) 3-3 ; AIK Stockholm (Suè.)-Arsenal (Ang.) 2-3.
Classement : 1. Barcelone, 14 points ; 2. Fiorentina, 9 pts ; 3. Arsenal, 8 pts ; 4. AIK Stockholm, 1 pt.
Groupe C : Feyenoord (P.-B.)-Rosenborg (Nor.)1-0 ; Boavista (Por.) -Borussia Dortmund (All.) 1-0.
Classement : 1. Rosenborg, 11 points ; 2. Feyenoord Rotterdam, 8 pts ; 3. Borussia Dortmund, 6 pts ; 4. Boavista, 5 pts.
Groupe D : Marseille-Croatia Zagreb (Cro.) 2-2 ; Manchester United (Ang.)-Sturm Graz (Aut.) 2-1.
Classement : 1. Manchester United, 13 points ; 2. Marseille, 10 pts ; 3. Sturm Graz, 6 pts ; 4. Croatia Zagreb, 5 pts.
● **Les clubs qualifiés pour la seconde phase de l'épreuve.** Avant les derniers matches de la sixième journée, disputés mercredi 3 novembre, treize des seize qualifiés pour la seconde phase étaient déjà connus. Il s'agit de la Lazio Rome (Ita.), Dynamo Kiev (Ukr.), Barcelone (Esp.), Fiorentina (Ita.), Rosenborg (Nor.), Feyenoord Rotterdam (P.-B.), Manchester United (Ang.), Marseille, Porto (Por.), Real Madrid (Esp.), Valence (Esp.), Bordeaux et Sparta Prague (RTC).
● **Les clubs reversés en Coupe de l'UEFA.** Les huit équipes classées troisièmes de leur groupe de Ligue des champions participeront aux 16es de finale de la Coupe de l'UEFA en guise de lot de consolation. Cinq d'entre elles sont déjà connues : Bayer Leverkusen (All.), Arsenal (Ang.), Borussia Dortmund (All.), Sturm Graz (Aut.) et Spartak Moscou (Rus.).
● **Les clubs éliminés.** Les huit équipes classées dernières de leur groupe de Ligue des champions sont éliminées de toute compétition européenne. Cinq d'entre elles sont déjà connues : NK Maribor (Slové.), AIK Stockholm (Suè.), Boavista (Por.), Croatia Zagreb (Cro.) et Willem II Tilburg (P.-B.).

SPÉCIAL COUPE DU MONDE DE RUGBY

Hors série exceptionnel du journal
et de l'hebdo du Rugby.
Les vingt équipes, leurs joueurs, leur histoire, leurs héros,
leurs heures sombres et leurs moments de gloire.
Un guide exclusif et indispensable en vente partout.

LeMonde Job: WMQ0411--0030-0 WAS LMQ0411-30 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0444 Lcp:700 CMYK

SYGMA

Les paradis retrouvés de Bucarest

Dix ans après la révolution roumaine, la capitale, mutilée par Ceausescu, remet en valeur ses monuments rescapés. Autour de la place de l'Université, galeries, cafés et brocanteurs se multiplient malgré la crise

BUCAREST
de notre envoyé spécial

Trente ans ont passé depuis le séisme destructeur de 1977. Dix ans se seront écoulés, le 19 décembre, depuis la révolution roumaine de 1989, qui avait révélé l'ampleur des bouleversements infligés par le stalinisme et la dictature de Nicolas Ceausescu. Un tiers de la ville, une merveille d'élégance au pied des Carpates, avait été rasé, pour un projet mégalomane, dont le point d'orgue, la Maison du peuple, abrite désormais le Parlement, comme une crevette dans un corps de baleine. De là part désormais le boulevard Unirii, l'ex-avenue de la Victoire-du-Socialisme, large d'un poil de plus que les Champs-Elysées, mais d'un peu moins que Jianguomen, à Pékin.

L'avenue a été remodelée et adoucie par la plantation de pins et de bouleaux. A l'angle du boulevard Mircea-Voda languit, inachevé, le rêve pathétique d'une bibliothèque nationale, dont la vocation était d'absorber toute la pensée roumaine. S'y dressent encore des grues rouillées qui n'ont pas dû bouger depuis l'insurrection de 1989, malgré une vague tentative vers 1994. A côté, une grande esplanade de béton prématurément vieillie, d'où émergent des ferrailles agressives, attend aussi qu'on lui règle son sort. Et, partout, des chiens, issus de croisements sans prétention raciale : ils seraient plus de cent cinquante mille à avoir squatté ainsi l'arrière-scène du Plan Ceausescu. Plutôt bons enfants et vivant, aux beaux jours, de la fidélité des Bucarestois, qui les nourrissent par familles entières. Ils sont les survivants, abandonnés par leurs maîtres, de la destruction des quartiers.

« UNE LEÇON DE VIE »

Des groupes d'enfants sans toit leur disputent parfois le pavé. Dans les coins plus isolés, des groupes de garagistes amateurs montent et démontent des voitures cannibalisées d'origines diverses.A deux pas de ce désert, voici une des innombrables églises orthodoxes où l'on célèbre aujourd'hui à tour de bras les mariages. On y est bienvenu, convié à admirer le bon et le moins bon de ces chapelles d'âges aussi variés que les églises parisiennes, mais toujours avec un drôle d'air de s'être arrêtées une fois pour toutes sur un modèle médiéval. Le *Bucarest* de Paul Morand, une mine d'informations encore fiables, recensait trois cent soixante-six de ces édifices religieux, autant qu'à Rome. Paul Morand, qui, dans l'envoi de notre exemplaire, se surnommait « le Vautour », aimait-il Bucarest ? Voici, en tout cas, la conclusion du livre : *« La leçon que nous offre Bucarest n'est pas une leçon d'art mais une leçon de vie ; il enseigne à s'adapter à tout, même à l'impossible.* (...) *Capitale d'une terre tragique où souvent tout finit dans le comique, Bucarest s'est laissé aller à l'événement sans cette raideur, partant sans cette fragilité que donne la colère. Voilà pourquoi à travers la courbe sinueuse d'une destinée picaresque, Bucarest est resté gai. »*

Mis à part la pauvreté, et la persistance, chez les plus de trente ans, d'une forme de silence dû aux traumatismes urbains autant qu'à la dictature communiste, Bucarest est bien resté une ville gaie. Mais c'est surtout une de ces cités plurielles où l'on peut expérimenter un tourisme à l'affût de la réalité urbaine, des disparités architecturales, des populations et de leur histoire. Aux franges arrières du boulevard Unirii, tout se déglingue plus ou moins, projetant en cœur de ville les mauvaises habitudes liées au trafic de la drogue. Cela peut rappeler les environs du Forum des Halles. Mais, derrière l'avenue de la Victoire (calea Victoriei), à trois pas du palais du Parlement, s'est reconstituée une sorte de Quartier latin, avec ses boîtes, ses bars, ses brocanteurs plus ou moins chics (autour de la rue Lipscani).

UN MÉLANGE DÉROUTANT

La vieille auberge Hanul lui Manuc (1808), caravansérail reconverti en café, a perduré à travers les âges pour permettre aux étudiants de s'enfumer sous les voûtes en hiver et de respirer dans la grande cour en été. L'endroit est à l'image de la capitale roumaine, enneigée deux à trois mois et dionysiaque lorsqu'on arrive au printemps. Le vieux Bucarest foisonne de tels paradis : vieilles maisons à l'architecture raffinée, paysanne ou néoclassique, ou encore marquées par l'éclectisme du tournant du siècle, avec quelques touches de l'époque moderne.

Elles peuvent bien tomber en morceaux : les cours restent recouvertes de vignes follement soignées, comme si les cépages bordelais se portaient en chapeau. Les Bucarestois qui n'ont pas leur cour, ou ceux qui ont été brutalement délogés pour être renvoyés dans les immeubles collectifs, ont toujours le recours des parcs, ou des futurs parcs sur les terrains libérés par l'armée. A la sortie des bureaux, les habitants s'y serrent en rangs d'oignons, sur des bancs eux-mêmes alignés en brochettes, comme au parc Cismigiu, derrière l'ancien palais royal (et ex-siège du Parti communiste roumain).

C'est ici le nouveau centre « touristique », qui regroupe, au sud, le quartier du café Hanul lui Manuc, les ruines de Curtea Vecche (le palais de Constantin Brâncovenu, successeur de Vlad l'Empaleur), l'église Stavropoleos, minuscule chef-d'œuvre d'architecture d'un cloître aux stèles bavardes malgré leurs caractères cyrilliques. Et, au nord, le quartier passé à la postérité grâce au dernier discours public (procès mis à part) de Ceausescu.

Le mélange est assez déroutant, qui regroupe les universités, l'ensemble de la place de la Révolution, avec sa fameuse terrasse, le palais royal, le sinistre hôtel Intercontinental, tour la plus haute de la ville, le merveilleux théâtre Athénée roumain, version néoclassique de l'architecture locale, dont la rénovation a été achevée cette année, la vieille bibliothèque, incendiée en 1989 et dont les travaux de restauration peinent, en revanche, à s'achever, le musée historique et sa copie de la colonne Trajane, ou encore le cercle militaire, autre expression d'un style Beaux-Arts français plus à son aise dans l'architecture des banques.

Et puis, voici le désormais *number one* au box-office touristique, ce palais du Parlement que les Roumains cherchent à apprivoiser. C'est grand et nul, enflé, glacé. On le visite pourtant, pour s'entendre aligner les chiffres et les records : deuxième plus grand édifice du monde avec le Pentagone (330 000 mètres carrés supposés utiles), le plus lourd tapis de l'univers, dit-on (14 tonnes), une forêt de lustres supposés de cristal (3 500 tonnes en tout)... L'endroit sert aussi de centre des congrès, à la manière chinoise. On peut s'amuser à demander au guide une visite complète, qui inclut la salle du Parlement (le théâtre du palais, reconverti en organe démocratique) ou, mieux encore, les appartements privés et séparés du couple de dictateurs. C'est ici, on peut le comprendre, que commence le territoire du silence.

Frédéric Edelmann

Ombres portées sur les cartes

Le mystère de la capitale roumaine commence par ses plans , indispensables pour se diriger et comprendre l'évolution de la ville. On trouve encore la version 1989 de l'édition Falk, troisième mise à jour « naïve » du plan de 1984, où la ville apparaît toujours intacte, sans la marque de Ceausescu, alors que le mal est fait, le tiers de la ville rasé. Le plan de 1995 de la même maison est plus exact, puisqu'il intègre le quartier rénové, mais demeure aussi muet sur nombre d'éléments essentiels de la ville d'aujourd'hui, comme les restaurants communautaires qui devaient, matin et soir, devenir les cantines obligées des habitants. L'un, resté à l'état de carcasse, se trouve dans le quartier de Rahova, à l'angle de la rue du Progrès et de la rue Nasaud, l'autre, sur l'avenue Vitan, à l'angle de Vlad Judetul, est reconverti en centre commercial à l'occidentale. Autre monument de l'ombre, face au Musée de l'armée : l'immeuble de la radio, à l'angle de Constantin Noica et de la rue Plevnei. La carte d'Amco Press (1999), mal fichue mais plus étendue, permet, au-delà de la ville nouvelle, de retrouver l'emplacement du monastère (rasé) de Vacaresti, dont subsistent des traces à l'angle de l'avenue Vacaresti et de la voie Oltenitei.

EVA SION
Publicités

ISLANDE
WEEK-ENDS MAGIQUES
en novembre à partir de
2 490 FTTC
vols + taxes + 3 nuits
en hôtel 1ère cat. + petits-déjeuners
Réservations :
ICELANDAIR
Tél. 01 44 51 60 51
E-mail : france@icelandair.is

Dès le LUNDI 8 NOVEMBRE
et pour quelques jours de folie.
RETROUVEZ les CONTRE-ENCHÈRES du Groupe Dégriftour
FAITES VOS PRIX !
www.degriftour.fr et 3615 DT*
(*de 1,01 F à 2,23 F/mn).
Licence d'agence n° 095960001

OFFRE SPECIALE VOLS
VOLS REGULIERS QUOTIDIENS BRITISH AIRWAYS. De PARIS et de province.
Période de validité : jusqu'au 31/03/2000 (sauf du 15/12/99 au 09/01/00).
RESERVATION : 5 au 19 Novembre.
2450 F : DUBAI
2790 F : HONG KONG / PEKIN / MEXICO / ABIDJAN
3350 F : CARAIBE ANGLAISE / LA HAVANE / CANCUN / BOGOTA / TOKYO / SINGAPOUR / CAPETOWN / RIO / CARACAS
3470 F : BUENOS AIRES
3560 F : SANTIAGO
4550 F : MAURICE
autres prix cassés sur Europe, USA etc...
+ taxes d'aéroport.
Sous réserves de dispos.
RESA EN DIRECT SUR LE WEB : www.directours.fr
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mn
et 01.45.62.62.62
Province 08.01.63.75.43
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Elysées Paris 8e.
Lic. 078960001
DirecTours.
Membre SNAV - Garantie APS

PLUTÔT AIR PUR ? ou PLUTÔT BOL D'AIR ?
Locations, infos stations, enneigement, tarifs.
Toutes les montagnes sur
3617 INFONEIGE
vols, séjours, 80 COMPAGNIES AÉRIENNES PLUS DE 2000 VOLS SECS
3617 airvol
HELIOS EDIT. - RCS B 392 399 689 - 3617 : 5.57F/min

LeMonde Job: WMQ0411--0031-0 WAS LMQ0411-31 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0445 Lcp:700 CMYK

COSMIN CALINESCU

D. R.

Place de l'Université, centre du « quartier latin » du vieux Bucarest : en 1996, des habitants prennent possession des fontaines sur l'air de « Chantons sous la pluie » (à gauche).

Le boulevard de l'Union (Unirii) hésite entre les modes architecturales et les systèmes sociaux. On parle ici de style « brancovanesque » (en haut).

Janvier 1990 : devant le théâtre de l'Athénée Roumain, aujourd'hui restauré et ouvert au public (ci-contre).

Week-end à Rochefort avec Louis XIV et Loti

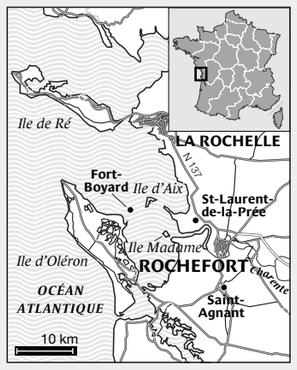

Démodé, Pierre Loti (1850-1923) ? Il est en vue à l'exposition parisienne « L'appel du Maroc » où des pièces relatives à l'auteur du *Roman d'un spahi* proviennent de sa demeure natale de Rochefort-sur-Mer. Le décor gothique ou oriental créé par Loti vaut d'ailleurs le déplacement tant il dépasse en excentricité, malgré le temps écoulé, ce qu'en transmettent les photos. Le romancier navigateur s'est vengé à jamais de son austère enfance huguenote... La maison Loti, fragile et totalisant 40 000 entrées annuelles, ne se voit qu'en visite guidée, au reste ni ennuyeuse ni emphatique. En 2001, ce site sera sans doute fermé pour réhabilitation.

Rochefort, ville nouvelle de Louis XIV due à Blondel et à Vauban, est, malgré ce prestigieux parrainage, toujours un peu snobée par une grande dame voisine, La Rochelle. Un plan-relief de 1835 visible au Musée d'art et d'histoire donne idée de l'ample travail urbanistique rochefortais, incluant la première Ecole de médecine navale au monde et un autre monument rare : la Corderie royale, longue de 374 m. Ajoutons la place Colbert où Jacques Demy tourna en 1966 *Les Demoiselles de Rochefort,* délicate élégie dont La Rochelle mit longtemps à se remettre... Ou encore *L'Hermione,* frégate de La Fayette reconstituée. Quant aux botanistes, ils font leurs choux gras à la serre exposant 1 500 bégonias grâce à l'intendant... Bégon.

Rochefort fut aussi, jusqu'à Napoléon III, un bagne où mourut le père de l'explorateur René Caillié (1799-1838), prédécesseur malchanceux de Loti. Sous les cieux laiteux de l'Aunis affectionnés par Fromentin, puis par le peintre contemporain Claude Lagoutte (né à Rochefort en 1935, mort en 1990 et inhumé à Saint-Laurent-de-la-Prée), la cité de l'estuaire de la Charente est également un point de départ vers l'île Madame et ses « *caprices naturels* », l'île d'Aix et son Musée Napoléon ou le très médiatique fort Boyard. Il n'est pas interdit non plus de s'attarder à La Belle Poule entre une mouclade rochefortaise et un pot-au-feu de pétoncles arrosé de blanc charentais.

de notre envoyé spécial à Rochefort,
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ De Paris-Montparnasse, TGV jusqu'à La Rochelle, puis correspondance pour Rochefort (au total 3 heures 10). Renseignements (et rendez-vous pour la maison Loti) à l'Office du tourisme de Rochefort, tél. : 05-46-99-08-60. Exposition « L'appel du Maroc » à l'Institut du monde arabe à Paris, du 9 novembre au 30 janvier 2000, tél. : 01-40-51-38-38. A Rochefort, hébergement et table régionale de qualité à prix modérés à La Belle Poule, à 5 minutes du centre, sur la route de Royan, entre verdure et océan (Logis de France, 2 étoiles : menu terroir à 100 F, 15,24 €. Offre week-end à partir du 14 novembre, deux nuits pour le prix d'une : 560 F, 85,37 €, tél. : 05-46-99-71-87).
Lire le récent *René Caillié, une vie pour Tombouctou,* d'Alain Quella-Villeger, préfacé par Théodore Monod, 225 p., 128 F, 19,50 €, Ed. Atlantique, BP 80964, 86038 Poitiers. Ou encore *Cette éternelle nostalgie, Journal intime de Loti 1878-1911,* resté inédit jusqu'en 1997, La Table ronde, 585 p., 180 F, 21,44 €. Les Carnets de l'exotisme (BP 93, 86003 Poitiers) et Le Festin (156, rue Palais-Gallien, 33000 Bordeaux) publient notamment des articles sur voyageurs, écrivains et artistes de l'Ouest.

A tous prix

■ **289 F (44 €) : un tour du monde des styles** avec *Elle Déco Voyage* qui dans son best-of n° 3 (bilingue français-anglais, éditions Filipacchi) déploie, en photos, dix styles, dix univers (colonial, anglais, safari, Nouvelle-Angleterre, méditerranéen, montagne, asiatique, scandinave, oriental et voyages en trains) incarnés par des palais-musées, des maisons privées et des hôtels de charme. Autant de lieux d'exception qui, au-delà d'un décor, d'une architecture, d'un matériau (acajou, bois de rose, teck, pin, bouleau), d'un tissu (tartans, boutis, plaids, soies, batiks) ou d'un objet (une moustiquaire, un canapé, un poêle en faïence), exhalent une atmosphère, une ambiance, un art de vivre.

■ **990 F (150 €) : la « Boarder Week 99 »,** organisée du 11 au 18 décembre par Peter Stuyvesant Travel, à Val-Thorens, la Mecque des fans de snowboard et des amateurs de glisse. Au programme, compétitions pros (*big air* et *quarter face*) et amateurs (*boardercross, half pipe* et slalom), ambiance musicale avec concerts live, musiques techno et hard rock. Prix par personne avec 7 nuits en appartement (base 4 personnes), un forfait remontées mécaniques et l'accès aux animations. En option, location de matériel de ski, de draps, et formules demi-pension ou pension complète. Transport en car de Paris (350 F, 53 €, A/R) et de province. Renseignements au Virgin Megastore des Champs-Elysées, à Paris, et au 01-40-74-00-00.

■ **3 185 F (485 €) : New York et le ciel islandais** avec le duo insolite de Directours qui, jusqu'au 12 décembre, propose d'ajouter à un séjour à Manhattan (2 685 F, 409 €, plus 440 F, 67 €, de taxes, pour 5 jours/3 nuits en chambre double avec le vol de Paris, Lyon ou Nice) une escale d'une nuit à Reykjavik (500 F, 76 €, pour les transferts et l'hébergement avec un robuste petit déjeuner) pour y admirer les aurores boréales qui y dansent dans le ciel. La capitale islandaise étant réputée pour sa vie nocturne, on pourra choisir d'y rester deux (780 F, 119 €) voire trois nuits (1 100 F, 168 €). Renseignements par téléphone au 01-45-62-62-62, au 04-72-40-90-40 (Lyon), au 08-01-63-75-43 (n° Azur, de province) et sur Internet (www.directours.fr).

Carnet de route

■ **Repères.** Passeport valide au moins trois mois après l'attribution du visa (230 F, 35 euros, validité 3 mois). A Paris, consulat au 5, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél.: 01-40-62-22-07; de 10 à 12 heures du lundi au vendredi ou au 08-36-70-27-30 (8,37 F la minute). Climat continental avec un hiver rigoureux (environ 10 degrés en novembre).

■ **Avion.** Vol quotidien avec Air France, Paris-Bucarest, à partir de 2 583 F, 393 euros, réservation, tél. : 0802-802-802. Ou avec la compagnie roumaine Tarom (tél.: 01-47-42-25-42). Forfait avion-hôtel chez Visit Europe (agences de voyage), à partir de 3 883 F, 591 euros, avec deux nuits réservées au Sofitel, ou 4 843 F, 738 euros, à l'Intercontinental.

■ **Hôtels.** Les tarifs, éventuellement négociables avant le départ, sont donnés en dollars américains. Sur place on peut régler en lei (pluriel de leu) la monnaie locale, ou en cartes bancaires. Début de siècle, le plus chic : l'Athénée Palace Hilton, Strada Episcopiei 1-3, (tél. : 00-401-303-37-77, chambre double environ 350 US $, 53 euros). Construit en 1860, le Continental, juste rénové, affiche 4 étoiles, Calea Victoriei 56 (tél. : OO-401-638-50-22, à partir de 220 US dollars, 34 euros). Sur la même avenue, Le Bucuresti, le plus grand, le plus classique, un peu terne (tél. :00-401-312-70-70, mêmes tarifs). Hanul lui Manuc, strada Franceza 62-64, un caravansérail de 1808 reconverti en hôtel, impressionnant décor, confort « *routard* » (tél. : 00-401-613-14-15, 60$, 9 euros, la nuit).

■ **Restaurants.** Derrière l'avenue de la Victoire, le quartier latin local, le café-restaurant du Hanul lui Manuc, cet ancien caravansérail, est le QG des étudiants. Bistro Atheneu, str. Episcopiei, près du théâtre, chic et central. Bistro de l'Institut français, B. dul Dacia 77. Café Olé, str. Enescu, italo-romain, très sympathique, fréquenté par les artistes. Cercul Militar National, Str. Constantin Mille 1, pour son architecture. Casa Doina, Sos. Kiseleff 4, cuisine roumaine dans un décor de 1887. Hanul Maramuresul, Str. General Berthelot 24, cuisine roumaine et accordéon.

■ **Nuits.** Club A. Str. Blanari 14, très populaire, discothèque gérée par l'Ecole d'architecture. Karma, stra. Academiei 35-37, la jeunesse s'y bouscule. Why Not, Str. Turturelor 11, une des grandes scènes de la nuit.

■ **Lectures.** *Bucarest,* de Paul Morand, Plon (1re édition : 1934). *Rhapsodie roumaine,* de Dominique Fernandez (Grasset 1998). *Roumanie,* de Michel Louyot (Petite Planète, Seuil, 1975). *Le Guide de la Roumanie,* de Diane Chesnais (photos Noi Media Print, la Manufacture, 1999). *Hongrie, Roumanie, Bulgarie,* le Guide du Routard 1999-2000 (Hachette). A trouver sur place, dans les kiosques ou librairies, un guide bimestriel très bien fait, en anglais : *Bucharest in your Pocket* (19800 Lei, 7,5 F, 1 euro).

■ **Informations.** Office du tourisme de Bucarest, b. dul Magreu 7, (tél. : 00-401-312-25-13). Office du tourisme de Roumanie, 12, rue des Pyramides, 75002 Paris (tél.: 01-40-20-99-33), du lundi au vendredi. Minitel 3615 Roumanie.

COMMUNIQUÉ

Par décision du 3 septembre 1999, la Cour d'Appel de Paris a retenu la responsabilité de **Carrefour** pour avoir sciemment et volontairement, avec intention frauduleuse, détenu dans ses locaux commerciaux, exposé et mis en vente des chaussures de marques **Timberland** ayant subi des altérations en violation des articles L.217 et L.217-3 du Code de la Consommation, et pour avoir commis des actes de concurrence déloyale, **la société Carrefour** a été condamnée au paiement de la somme de 300.000 F à la **Société Timberland** et de 300.000 F à la **Société The Timberland Company**, à titre de dommages et intérêts.

La brochure Voyageurs au Mexique et au Guatemala 2000 est sortie !

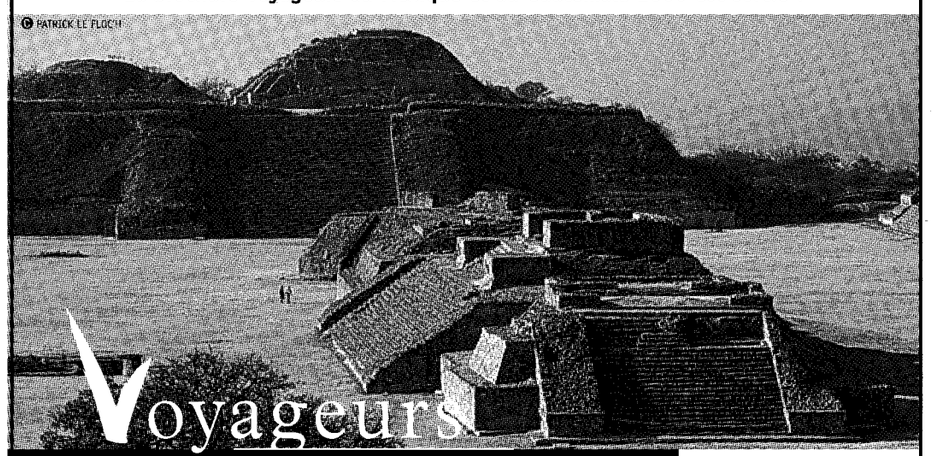

AU MEXIQUE
ET AU GUATEMALA

>> Prenez rendez-vous avec nos conseillers spécialisés par destination.

[VOLS RÉGULIERS]*
Paris > Mexico : 2 850F
Paris > Cancun : 3 080F
>> Consultez et réservez tous nos vols sur toutes nos destinations sur le Web Voyageurs : www.vdm.com

[VOYAGE A LA CARTE EN INDIVIDUEL]* SPLENDEURS MAYAS
11 jours Paris/Paris à partir de 12 350F
Base 4 personnes, avec guide-chauffeur.

[CIRCUIT CIVILISATIONS]* CIVILISATIONS MAYAS
12 jours Paris/Paris à partir de 11 900F base ch. dble.
Départ garanti à partir de 8 participants. Circuit avec guide-accompagnateur francophone de Mexico à Cancun. Découverte de superbes sites nichés au coeur de somptueux cadres naturels (Tikal-Palenque), et rencontre de ses populations indiennes si riches de traditions.

**Prix par personne à partir de, aller/retour, hors taxes.*

>> Renvoyez ce coupon à VOYAGEURS DU MONDE, 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris

JE SOUHAITE RECEVOIR LES BROCHURES SPECIALISEES SUR LES VOYAGES EN "INDIVIDUEL"* :
☐ Afrique ☐ Amérique du Sud ☐ Asie Centrale ☐ Asie du Sud Est ☐ Australie ☐ Chine ☐ Etats-Unis / Canada
☐ Europe ☐ Les îles ☐ Inde ☐ Indonésie ☐ Italie ☐ Mexique / Guatemala ☐ Monde Arabe

JE SOUHAITE RECEVOIR LA BROCHURE VOYAGEURS "CIRCUITS"* :
Cette brochure regroupe l'ensemble des circuits "civilisations" et "découvertes" de nos 13 brochures spécialisées.
☐ Circuits *Envoi gratuit limité à 2 brochures. Au delà, merci de joindre 15 Frs par chèque à l'ordre de Voyageurs du Monde.

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE : TÉL :

Le Monde - 04/11/99

Les Expositions-ventes d'Artisanat

LA CHINE : du 8 septembre au 27 novembre 1999, la Cité des Voyageurs - Paris, vous invite à découvrir l'art et l'artisanat traditionnel chinois.

► VOYAGEURS PARIS
55, rue Sainte-Anne
75002 Paris
✆ 01 42 86 17 40

► VOYAGEURS LYON
5, quai Jules Courmont
69002 Lyon
✆ 04 72 56 94 56

► VOYAGEURS RENNES
(agence Rallu)
2, rue Jules Simon, BP 7501,
35075 Rennes Cedex
✆ 02 99 79 16 16

► VOYAGEURS TOULOUSE
12, rue Gabriel Péri
31000 Toulouse
✆ 05 62 73 56 46

► VOYAGEURS FOUGÈRES
(agence Rallu)
✆ 02 99 94 21 91

► VOYAGEURS SAINT-MALO
(agence Rallu)
Tél : 02 99 40 27 27

>> Demandez vos brochures
sur internet
www.vdm.com
3615 VOYAGEURS
2,23F/mn

LeMonde Job: WMQ0411--0032-0 WAS LMQ0411-32 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0446 Lcp:700 CMYK

La NASA lancera un télescope spatial orienté par une voile solaire

UN PROJET DE TÉLESCOPE SPATIAL OPTIQUE proposé par l'US Naval Laboratory a été retenu par la NASA parmi trente et un et devrait être lancé en 2004. Grande innovation pour cet observatoire de l'espace, la plate-forme sur laquelle il sera installé s'orientera grâce à une voile solaire. Cette technologie utilise la force des particules émises dans le vent solaire et permettra d'étendre la durée de vie du télescope, qui ne sera plus limitée par la quantité de carburant embarquée. L'instrument d'astronomie, baptisé Full-sky Astrometric Mapping Explorer (FAME), déterminera les positions, mouvements, luminances et couleurs de 40 millions d'étoiles situées dans notre voisinage galactique. Les données fournies par FAME, un projet de 162 millions de dollars (150 millions d'euros, 980 millions de francs), permettront notamment aux systèmes de navigation autonome des prochaines générations de satellites de déterminer leur position avec une précision de l'ordre du mètre.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le moteur de la sonde américaine Mars Polar Lander** a été mis a feu pendant douze secondes, samedi 30 octobre, pour une correction de trajectoire, qui devrait lui permettre d'atteindre son site d'atterrissage, près du pôle sud de la planète rouge, le 3 décembre, après une ultime correction, trois jours plus tôt. Selon la NASA, les « données préliminaires » montrent que la manœuvre est réussie. Une erreur dans les unités de mesures avait, le 23 septembre dernier, entraîné la perte de la sonde précédente, Mars Climate Orbiter, lors d'une correction d'une opération similaire (*Le Monde* daté 3-4 octobre).

■ **GÉNÉTIQUE : la différenciation sexuelle** par le biais des chromosomes s'est mise en place chez les mammifères il y a 300 millions d'années. Avec l'apparition de la branche des mammifères, qui s'est détachée de la branche reptile à cette époque, une paire d'autosomes (chromosomes non sexuels) a commencé à évoluer pour donner naissance aux chromosomes X et Y, expliquent des chercheurs américains dans la revue *Science* du 29 octobre.

■ **INSECTES : pour tenter d'en finir avec les termites,** la Ville de Paris a confié au CNRS une étude destinée à comprendre la stratégie de progression de ces insectes à partir de méthodes d'analyse génétique. Après avoir constaté en 1993 que de nombreux arbres de la capitale étaient envahis par les termites, la ville de Paris avait testé, avec l'aide du CNRS, un nouveau traitement dont l'effet bénéfique n'a duré que deux ans. Les spécialistes ont constaté que les termites avaient recolonisé certains pieds d'arbres traités, sans que l'on sache par quel processus.- *(AFP.)*

Les changements de climat influencent le comportement des meutes de loups

Toute la chaîne alimentaire est perturbée par une réaction en cascade

Isle Royale, écosystème préservé du Grand Nord américain, fait l'objet d'une surveillance ininterrompue depuis quarante ans. Cela a permis à une équipe internationale de mettre en évidence les liens étroits entre les cycles climatiques et les variations de tous les échelons de la pyramide alimentaire. Une étude intéressante à l'heure où se tient à Bonn la 5e conférence des Nations unies sur le climat.

C'EST UN SANCTUAIRE entre Grands Nords américain et canadien, terre préservée des hommes, laissée au monde sauvage dans sa presque totalité. Isle Royale, ancien morceau d'empire français gagné par les Anglais sous Louis XV, dépend aujourd'hui des Etats-Unis. En 1931, ceux-ci ont érigé en parc national protégé cette île allongée de 80 kilomètres sur 15, posée sur le lac Supérieur. Et, depuis très exactement quarante ans, un écosystème à trois étages y fait l'objet d'une étude ininterrompue. La pyramide alimentaire ainsi analysée est des plus simples : le loup gris *(Canis lupus)* mange l'orignal *(Alces alces)*, et l'orignal broute, en hiver, les branches du sapin baumier *(Abies balsamea)*.

Rien que de très classique en apparence. Si ce n'est qu'une équipe scientifique internationale composée de deux Norvégiens, d'un Américain et d'un Canadien a eu l'idée de chercher si l'oscillation nord-atlantique (ONA) – sorte d'équivalent atténué, sous nos latitudes, du turbulent El Niño dans le Pacifique – pouvait influer sur cette chaîne écologique. L'ONA se caractérise par une différence de pression atmosphérique entre les Açores et l'Islande : quand les pressions sont élevées aux Açores et basses en Islande, l'Europe du Nord reçoit dépression sur dépression et connaît des hivers doux et pluvieux tandis que le nord-est du continent américain affronte des températures glaciales. Dans la situation inverse, l'Europe se gèle tandis que, dans la région des Grands Lacs, les températures s'avèrent relativement clémentes et les chutes de neige abondantes.

C'est ce cas climatique particulier qui a intéressé le quatuor de chercheurs. Dans un article qui fait la « une » de l'hebdomadaire scientifique *Nature* du 28 octobre, ceux-ci révèlent que les loups modifient leur comportement de chasse lorsque l'enneigement est important et que ce changement a des répercussions sur le reste de la chaîne alimentaire. Plus il y a de neige, plus ces prédateurs se regroupent en meutes importantes et plus ces meutes tuent d'orignaux. La conséquence sur l'étage inférieur de la pyramide se fait sentir dès l'année suivante : la vitesse de croissance des sapins baumiers, moins attaqués par des herbivores moins nombreux, augmente de manière sensible.

« IL FAUT RESTER PRUDENT »

Pour Michel Loreau, professeur d'écologie à l'université Paris-VI et chercheur au Laboratoire d'écologie (Paris-VI, Ecole normale supérieure, CNRS), *« cette étude est intéressante en ce sens que des chercheurs ont essayé de voir l'impact d'un changement climatique sur un écosystème par le biais du changement de comportement d'un de ses acteurs, ce qui est une démarche scientifique originale. Pour autant,* ajoute-t-il, *je ne suis pas convaincu par leur démonstration. Ils montrent bien une corrélation, mais cela n'implique pas forcément une relation de cause à effet. »* Selon le chercheur français, il faut rester prudent dans l'interprétation de telles corrélations. Ne serait-ce pas un changement dans les déplacements de l'élan, dû à l'enneigement qui induirait un nouveau mode de prédation du loup ? L'étude parue dans *Nature* indique d'ailleurs que *« tant les orignaux que les loups ont tendance à se déplacer le long des rives du lac Supérieur et des lacs intérieurs* [d'Isle Royale] *durant les hivers enneigés, ce qui augmente la fréquence des rencontres entre les deux espèces ».*

Et Michel Loreau de rappeler l'exemple du lynx et du lièvre canadiens, sur lesquels les chercheurs ont des données chiffrées depuis le XVIIIe siècle grâce au commerce des fourrures. On a longtemps pensé que la prédation par le lynx – c'est-à-dire l'action du haut de la pyramide – régulait la population de lièvres, jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que les modèles mathématiques employés pour justifier cette explication n'étaient pas corrects. « *En réalité,* indique le chercheur français, *lorsque l'herbivorie exercée par le lièvre sur les végétaux devenait intense, ceux-ci se défendaient en modifiant leur composition chimique et fabriquaient plus de toxines, ce qui avait pour conséquence d'affaiblir les lièvres, qui devenaient ainsi des proies plus faciles pour les lynx : la fluctuation ne venait pas seulement du haut, mais aussi du bas de la pyramide. »*

C'est donc pour des raisons de prudence scientifique que Michel Loreau demande un complément d'enquête pour les loups, les orignaux et les sapins baumiers d'Isle Royale. « *Quoi qu'il en soit,* assure-t-il, *il faut développer ce type d'études, en gardant en arrière-pensée les changements climatiques susceptibles d'être provoqués par l'homme. Il est évident, par exemple, qu'ils peuvent modifier la période d'activité des oiseaux et des insectes. Avec quelles conséquences ? Jusqu'à présent, les travaux sur les changements de climat ne s'intéressent qu'aux phénomènes physiques. On tient assez peu compte de l'écologie et des écosystèmes, qui sont très complexes. Mais il est temps de commencer. »*

Pierre Barthélémy

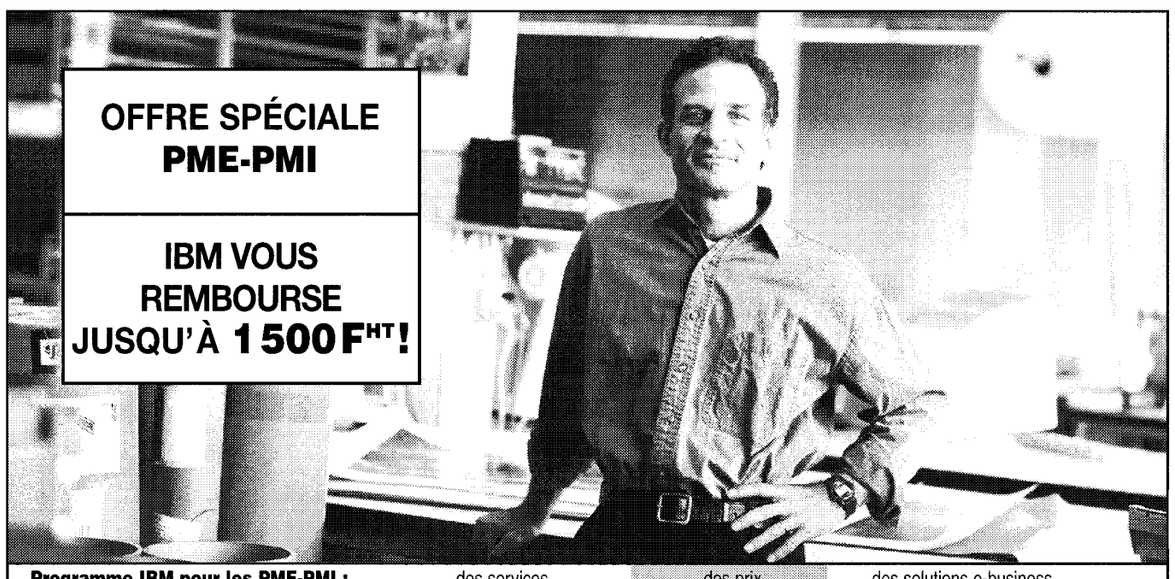

Avec le Programme IBM pour les PME-PMI, nous vous proposons une sélection de produits ultra-performants, spécialement conçus pour vous et bénéficiant d'un remboursement pouvant aller jusqu'à 1 500 FHT*.

DES EXEMPLES ? Le PC 300GL Edition PME livré avec Microsoft Office 2000 Edition PME, un équipement complet qui vous offre une puissance et une rapidité à toute épreuve. Le ThinkPad 240, un grand ordinateur dans un mini-portable : 1,3 kg, 2,66 cm d'épaisseur. Le serveur Netfinity 3000, idéal pour travailler en réseau, idéal pour lancer votre entreprise dans le e-business !

Nous avons également sélectionné pour vous une large gamme d'options (mémoire, disques, cartes Ethernet,...) qui bénéficient d'un remboursement supplémentaire de 100 à 300 FHT en fonction des modèles.

COMMENT OBTENIR JUSQU'À 1 500 FHT* DE REMBOURSEMENT ? Procurez-vous dès aujourd'hui votre formulaire de remboursement au **0 801 799 473**[2] ou sur **www.ibm.com/espace-pme/fr/promo** et renvoyez-le avec les documents demandés avant le 11 février 2000.

business tools[1]

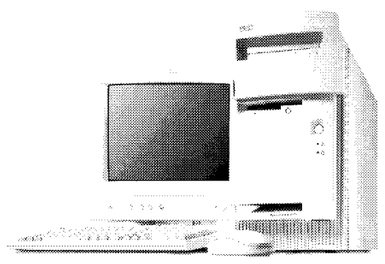

IBM PC 300GL EDITION PME + MICROSOFT OFFICE 2000 EDITION PME
Un concentré de performances.
• Processeur Intel® Celeron™ 466 MHz
• Ecran 15"
• Mémoire 64 Mo
• Disque dur 8,4 Go
• Lecteur de CD-Rom 40X
• Audio et haut-parleur intégré
• Modem 56,6 K
• Suite bureautique Lotus SmartSuite
• Windows 98
Ref. G2SS1FR + 460BNEU
8 430 FTTC - 1 285,15 EurosTTC
6 990 FHT | 1 065,62 EurosHT**

IBM THINKPAD 240
Le mini-portable qui offre le confort d'un grand.
• Processeur Intel® Celeron™ 300 MHz
• Ecran matrice active 10,4"
• Mémoire 64 Mo
• Disque dur 6,4 Go
• Modem 56,6 K
• Windows 98
• Seulement 1,3 kg et 2,66 cm d'épaisseur
Ref. 24021FR
15 063 FTTC - 2 296,34 EurosTTC
12 490 FHT | 1 904,09 EurosHT**

IBM NETFINITY 3000
Un serveur puissant et évolutif.
• Processeur Intel® Pentium® III 500 MHz
• Mémoire 64 Mo
• Disque dur 9,1 Go
• Ethernet 10/100 intégré
• Contrôleur Ultra SCSI intégré
• Garantie 3 ans sur site
Ref. 751XEFR
15 063 FTTC - 2 296,34 EurosTTC
12 490 FHT | 1 904,09 EurosHT**

Bleu - Tequila

EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT !
Contactez vite
appelez-nous au
ou consultez notre site

pentium®...

IBM

©International Business Machines 1999. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. ThinkPad et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. *L'offre de remboursement est réservée aux entreprises, limitée à 20 PC et/ou ThinkPad et à 2 Netfinity et n'est pas cumulable avec une autre offre promotionnelle ou spéciale IBM. Le formulaire de remboursement contenant le détail des conditions de l'offre est disponible au 0 801 799 473 ou sur www.ibm.com/espace-pme/fr/promo. Cette offre, valable dans la limite des stocks disponibles et en France métropolitaine uniquement, peut être modifiée ou suspendue par IBM sans préavis. **Prix de revente estimatif. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. TVA en vigueur 20,6%. [1]Outils e-business. [2]Numéro Azur, prix d'une communication locale.

Trop-plein d'ancêtres chez les dinosaures

ON LES CROYAIT argentins, puis marocains. On découvre aujourd'hui qu'ils pourraient être aussi malgaches. Seule certitude pour l'instant : les premiers dinosaures sont nés durant l'ère secondaire, au Trias, il y a 225 à 230 millions d'années. Ils ont probablement pour ancêtre le *Lagosuchus, « un petit animal de quelques dizaines de centimètres de longueur, sorte de lézard qui commençait à se redresser sur ses pattes arrière »* et dont un squelette presque complet fut découvert en 1971, en Argentine, explique Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle.

Fort logiquement, ses descendants présumés furent d'abord trouvés dans les couches géologiques de même époque, dans le même pays. Parmi eux, le plus répandu est *Herrerasaurus*, un bipède herbivore de trois à six mètres de longueur. Une bonne dizaine de spécimens plus ou moins complets furent ainsi exhumés du gisement argentin. *Eoraptor* est venu les rejoindre en octobre 1991. A en juger par l'aspect de son squelette (retrouvé, lui aussi, presque entier), ce petit carnivore d'un mètre de longueur pour une dizaine de kilos semblait le plus primitif de la troupe argentine (*Le Monde* du 13 janvier 1991).

Les choses se sont compliquées avec la mise au jour, dans le village d'Azendoh, au sud de Marrakech, de la mâchoire d'un dinosaure du même âge approximatif. Découvert en 1972 par le paléontologue français Jean-Michel Dutuit, *Azendohsaurus laaroussii*, prosauropode herbivore, ne fut cependant situé avec précision sur l'arbre généalogique de son espèce qu'en 1993. Il est actuellement exposé à Paris, dans la galerie de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle, au côté de l'impressionnant *Atlasaurus imalakei*, son cadet de 60 millions d'années (*Le Monde* du 14 octobre).

Les fossiles de deux prosauropodes malgaches viennent, aujourd'hui, rejoindre la famille. Des fragments de mâchoires découverts sur le site d'Isalo, à l'est de Sakaraha (300 km au sud-sud-ouest d'Antananarivo), par une équipe américano-malgache dirigée par John Flynn (département de géologie, The Field Museum, Chicago) et décrits dans l'édition du 22 octobre du magazine américain *Science*. Selon les auteurs de l'article, l'un de ces nouveaux dinosaures présente de nombreux points communs avec son cousin marocain *Azendohsaurus* ; l'autre étant plus difficile à rattacher à un type connu. Prudents, John Flynn et ses collègues estiment que leurs fossiles sont trop peu nombreux pour être rattachés avec certitude à une espèce ou pour en caractériser une nouvelle. Ils font preuve de la même circonspection dans la détermination de leur âge, se contentant d'affirmer qu'ils *« figurent parmi les plus anciens dinosaures connus »*.

ÉVÉNEMENTS CRITIQUES

Cette prudence n'étonne pas Philippe Taquet. En effet, les sédiments se prêtant à la datation physico-chimique sont rares au Trias. Les chercheurs doivent donc s'appuyer sur les fossiles d'animaux connus trouvés dans la même strate géologique pour jauger l'âge de leurs découvertes. Or, explique le paléontologue français, si la faune marine de l'époque, très homogène et bien répertoriée, permet une datation précise dans les gisements se trouvant, à l'époque, sous les eaux (comme en Allemagne), il n'en est pas de même pour les sites terrestres, les animaux du Trias paraissant très différents selon les régions.

« Des événements critiques pour l'évolution des espèces se sont produits à l'époque, en relation avec les changements climatiques et le début de la rupture de la Pangée [le supercontinent de l'époque]. *Nous n'en avons pas encore une image précise »*, confirme John Flynn. Une longue enquête attend donc les chercheurs qui tentent de reconstituer l'arbre généalogique, apparemment très « buissonnant » des premiers dinosaures, mais aussi des ancêtres des mammifères apparus à l'époque. Des fossiles de huit représentants (encore inconnus pour la plupart) de ces derniers – des animaux à mi-chemin entre les reptiles et les mammifères – ont, précisément, été découverts par l'équipe américano-malgache près des mâchoires de leurs dinosaures...

Jean-Paul Dufour

LeMonde Job: WMQ0411--0033-0 WAS LMQ0411-33 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0447 Lcp:700 CMYK

Frais et ensoleillé

JEUDI. Une dépression se maintient entre la Côte d'Azur et la Corse, et apporte à ces régions un temps perturbé. Ailleurs la tendance est anticyclonique : après la fraîcheur et les brumes du petit matin, le soleil domine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Brouillards et petites gelées sont au programme du matin. Le soleil reprend le dessus avant de se voiler dans l'après-midi. Il fait de 10 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brumes du petit matin s'accompagnent de températures fraîches, surtout sur le Centre. Un ciel clair à peu nuageux s'installe ensuite pour le reste de la journée. Il fait de 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, la Lorraine et la Bourgogne, les brouillards matinaux sont suivis d'un temps agréable où les éclaircies alternent avec des passages de nuages. Ailleurs, le ciel est plus nuageux et quelques gouttes peuvent encore tomber le matin sur le Jura. Il fait de 9 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des brouillards sont présents le matin puis le soleil brille, caché de temps à autre par quelques nuages. Les températures vont de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages se maintiennent sur les Alpes et apportent quelques pluies le matin. Ailleurs, les brumes matinales se dissipent et laissent place à des périodes d'éclaircie alternant avec quelques nuages. Il fait de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, la journée s'annonce chaotique avec des pluies et quelques orages. Sur les autres régions le temps est plus clément. Si quelques nuages persistent sur les Bouches-du-Rhône, la journée est bien ensoleillée sur le Languedoc-Roussillon. Il fait de 13 à 19 degrés.

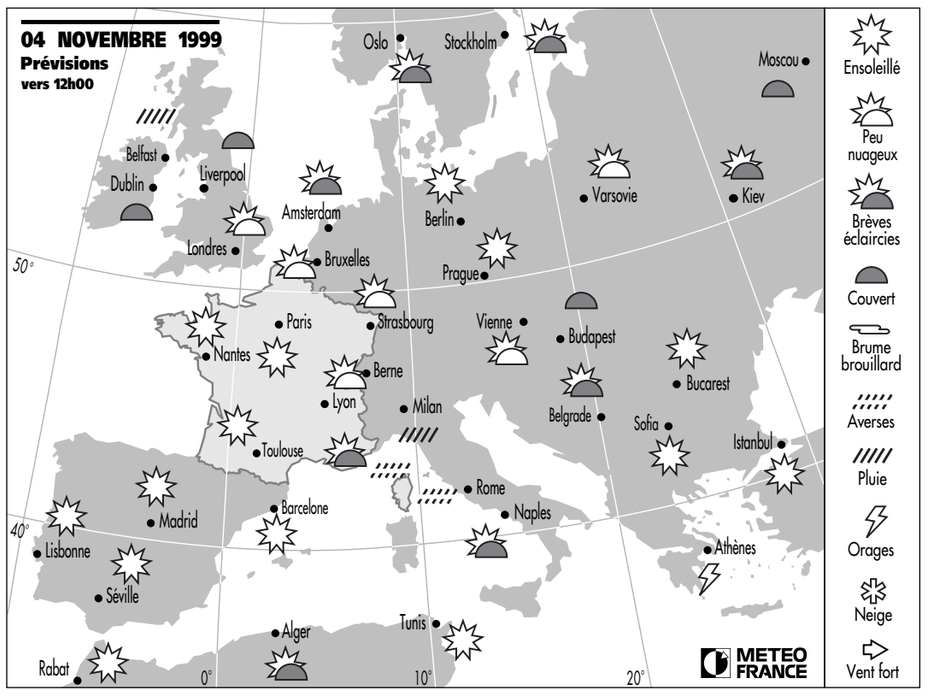

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un établissement de la chaîne Libertel vient d'ouvrir à Paris, près de la place de la République, avec 42 chambres (à partir de 544 F, 82 €, la nuit). Sous la même enseigne, un hôtel-résidence ouvre à Strasbourg, à deux pas du parc de l'Orangerie et du Parlement européen. Il se compose de 89 appartements (73 studios et 16 deux-pièces) avec loggia ou terrasse, en catégorie *« grande tradition »*, affichés à partir de 1 100 F, 167 €, la nuit. Réservation au 01-44-70-24-24.

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour fêter les 50 ans d'exploration spatiale, le Kennedy Space Center de Floride propose une nouvelle visite commentée. Intitulée *Cap Canaveral then and now,* le circuit ponctue l'histoire avec l'accès à des sites rarement ouverts au public. Les mardis et vendredis à 11 heures et 14 h 30 pour 35 dollars (32 €). Renseignements sur place, par téléphone, au 407-452-21-21.

PRÉVISIONS POUR LE 04 NOVEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	1/9 S	PAPEETE	22/28 C	KIEV	3/8 N	VENISE	9/13 N	LE CAIRE	17/25 S
AJACCIO	11/18 P	NANTES	3/10 S	POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	11/19 S	VIENNE	4/10 S	NAIROBI	17/29 S
BIARRITZ	6/15 S	NICE	12/19 P	ST-DENIS-RÉ.	20/27 S	LIVERPOOL	10/12 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	21/34 S
BORDEAUX	3/14 S	PARIS	2/10 S	**EUROPE**		LONDRES	8/13 S	BRASILIA	19/30 S	RABAT	14/24 S
BOURGES	1/11 S	PAU	1/16 S	AMSTERDAM	6/10 N	LUXEMBOURG	3/8 S	BUENOS AIR.	11/19 S	TUNIS	16/24 S
BREST	6/11 S	PERPIGNAN	8/16 S	ATHENES	15/20 P	MADRID	5/16 S	CARACAS	25/31 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	6/11 S	RENNES	2/11 S	BARCELONE	8/17 S	MILAN	10/12 P	CHICAGO	-2/13 S	BANGKOK	22/25 P
CHERBOURG	3/11 S	ST-ETIENNE	3/10 N	BELFAST	8/13 P	MOSCOU	0/6 C	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	20/25 S
CLERMONT-F.	1/10 S	STRASBOURG	2/10 N	BELGRADE	6/14 N	MUNICH	5/9 S	LOS ANGELES	14/21 S	BOMBAY	21/32 S
DIJON	2/10 N	TOULOUSE	3/13 S	BERLIN	5/11 S	NAPLES	15/21 S	MEXICO	5/21 S	DJAKARTA	26/30 C
GRENOBLE	4/12 N	TOURS	2/10 S	BERNE	4/8 S	OSLO	6/10 N	MONTREAL	2/4 S	DUBAI	24/31 S
LILLE	4/12 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	6/9 S	PALMA DE M.	9/20 S	NEW YORK	5/10 S	HANOI	16/24 S
LIMOGES	2/11 S	CAYENNE	23/30 P	BUCAREST	2/13 S	PRAGUE	2/7 S	SAN FRANCIS.	9/16 S	HONGKONG	19/25 S
LYON	5/11 N	FORT-DE-FR.	25/30 P	BUDAPEST	5/11 C	ROME	13/20 P	SANTIAGO/CHI	8/21 S	JERUSALEM	16/26 S
MARSEILLE	8/16 N	NOUMEA	22/28 S	COPENHAGUE	8/11 N	SEVILLE	13/23 S	TORONTO	1/6 S	NEW DEHLI	16/31 S
				DUBLIN	9/13 C	SOFIA	5/14 S	WASHINGTON	3/11 S	PEKIN	6/20 S
				FRANCFORT	4/9 S	ST-PETERSB.	0/5 N	**AFRIQUE**		SEOUL	6/14 S
				GENEVE	7/9 N	STOCKHOLM	5/12 N	ALGER	14/23 N	SINGAPOUR	26/30 P
				HELSINKI	3/5 N	TENERIFE	14/20 C	DAKAR	24/30 S	SYDNEY	15/19 C
				ISTANBUL	12/16 S	VARSOVIE	4/10 S	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	12/14 P

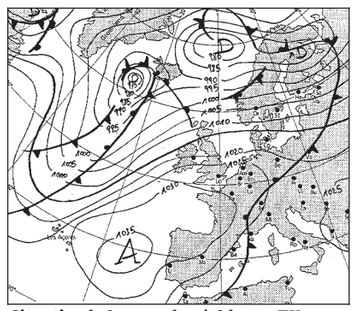

Situation le 3 novembre à 0 heure TU

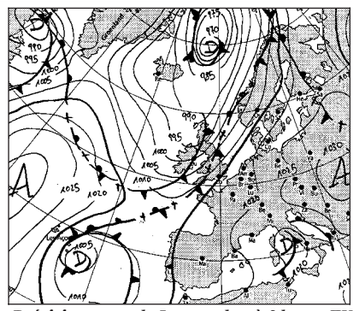

Prévisions pour le 5 novembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Trouver une plante rare munie de « sa fiche technique »

LES LIEUX SPÉCIALISÉS – pépinières, jardineries et graineteries – ont fait d'incontestables efforts pour diversifier leur offre en arbres, arbustes, vivaces, mais il n'en reste pas moins qu'il faut les visiter fréquemment pour ne pas rater telle ou telle plante mise en vente bien souvent sans suite. Des supermarchés organisent même des semaines plantes à l'automne et au printemps et proposent alors des raretés à des prix défiant la concurrence professionnelle – mais ces plantes sont parfois moins belles et bien petites.

Néanmoins quantité de végétaux si difficiles à trouver autrefois sont aujourd'hui disponibles, au petit bonheur la chance, un peu partout en France. Quand on se remémore le temps qu'il fallait passer pour trouver un camélia – n'évoquons même pas une variété précise – en dehors des régions de l'Ouest et des Pyrénées-Atlantiques, où il est largement cultivé et multiplié, un palmier de Chine, un oranger (d'autant que la réglementation interdisait à nos voisins néerlandais d'exporter les agrumes en France), un érable du Japon, un pied d'agapanthe, un copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*), une touffe d'hortensia qui soit étiquetée plus précisément que « blanc », « rose » ou « rouge »...

On ne peut donc que se réjouir que tant de plantes soient si facilement disponibles aujourd'hui – et leurs cultivars généralement précisés. L'effort à faire ? Que les vendeurs soient parfois mieux informés du mode de culture, de ce qu'ils sachent les faire connaître.

SOMMAIRES ET FANTAISISTES

Quand on laisse traîner ses oreilles, on entend parfois de ces bourdes ! Par ailleurs, s'il est obligatoire de fournir un mode d'emploi avec toute machine vendue, les petites fiches qui accompagnent les végétaux sont à la fois sommaires et souvent fantaisistes sur bien des points – notamment les dimensions atteintes par la plante adulte et sa résistance au gel, parfois optimiste.

Le jardinier qui voudrait choisir une plante précise, une espèce ou un cultivar bien particulier doit donc avoir recours à un producteur installé souvent loin de son domicile. Ils sont nombreux en France et souvent spécialisés dans une culture précise. Gérard et Claudie Adeline ont installé leur pépinière à La Charité-sur-Loire, à 22 kilomètres de Sancerre, 25 kilomètres de Nevers, 50 kilomètres de Bourges, 225 kilomètres de Paris.

Toute l'année, leurs cultures se visitent sur rendez-vous ; ils seront présents à la Fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui de Saint-Jean-de-Beauregard, les 12, 13 et 14 novembre et bien sûr aux Journées des plantes de Courson, les 19, 20 et 21 mai de l'an prochain.

Ces producteurs éditent un catalogue qui se veut *« Un ouvrage de référence de plus de 5 000 variétés de plantes pour amateurs et collectionneurs »*. Et c'est vrai ! Dos carré, petit format, le catalogue des pépinières Adeline ressemble à un livre. Bien classés, arbres, arbustes, vivaces et graminées, arbres fruitiers, conifères, haies bocagères, plantes aromatiques et de terre de bruyère, plantes de zones humides et pour terrains calcaires sont soigneusement et sobrement décrites et leurs exigences de culture précisées à l'aide de symboles subtils : ceux dont le terrain est argileux, humide ou sec apprécieront.

« COLLECTION NATIONALES »

Les pépinières Adeline ont été adoubées « Collection nationale des liquidambars et des Gingko biloba », l'arbre aux quarante écus. Ce ne sont pas moins de vingt-six cultivars du premier et dix du second qui sont proposés à la vente. Les amateurs de magnolias apprécieront que trente-sept arbres et arbustes de la famille soient disponibles (dont quelques raretés).

Ceux qui cherchent désespérément un chèvrefeuille arbustif fleurissant l'hiver sauteront de joie en apprenant que les Adeline en cultivent plusieurs dont le *Lonicera fragantissima* et le *Lonicera x purpusii « Winter Beauty »*. La cinquantaine de hêtres décrits ne ravit pas moins. Les druides apprendront par cœur la liste des quatre-vingt-dix-sept chênes mis en vente.

On pourrait continuer ainsi longtemps, si l'on n'était arrêté par des listes de plantes convenant aux terrains calcaires, classées en fonction de leur coloris d'automne, de la beauté de leur feuillage à telle saison de l'année, de leur caractère majestueux, de leur période de floraison (dont dix qui s'épanouissent l'hiver ; trente-neuf au printemps ; trente-deux l'été : chiffres à multiplier par au moins cinq si l'on tient compte des cultivars), de l'aspect décoratif de leur écorce, etc. En sorte que ce catalogue édité par une entreprise commerciale est aussi une petite encyclopédie qu'il faut garder toujours près de soi.

Alain Lompech

★ Pépinières Gérard et Claudie Adeline, route d'Herry, 18140 La Chapelle-Montlinard, tél. : 02-48-79-51-51 ; fax : 02-48-79-50-01. Visite toute l'année, sur rendez-vous. Expédition dans toute la France, après fourniture d'un devis.

La fête à Saint-Jean-de-Beauregard

La Fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui est une exposition-vente qui se tient dans le domaine de Saint-Jean-de-Beauregard, tout près des Ulis, dans le département de l'Essonne, à une petite trentaine de kilomètres au sud de Paris. Cette année, cette exposition-vente est organisée vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 novembre, de 10 heures à 18 heures. Des pépiniéristes venus de toute la France y proposeront leurs produits, et des conférences y seront données par des spécialistes reconnus. Les petits jardiniers en herbe pourront y apprendre l'art du rempotage et les plus grands celui de la taille des fruitiers grâce à l'association Les Croqueurs de pommes. On y présentera des champignons, et ceux qui possèdent des fruits dont ils ne connaissent pas la variété pourront les apporter à cette exposition-vente pour obtenir leur identification !

★ Château de Saint-Jean-de-Beauregard, 91940 ; les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 novembre, tél. : 01-60-12-00-01. Prix d'entrée : 55 F, 40 F, tarif réduit, gratuit pour les moins de 10 ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99261

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

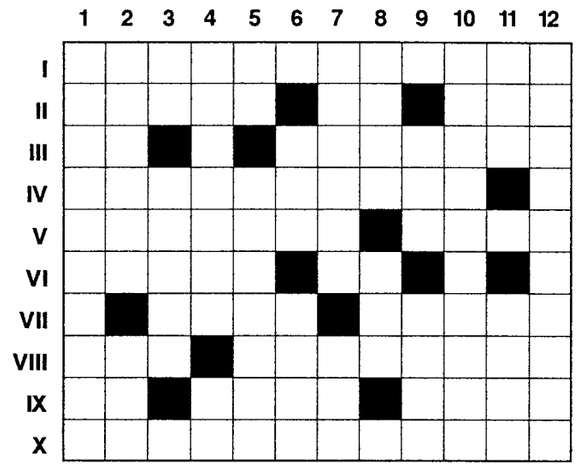

HORIZONTALEMENT

I. Aime les barbes blanches et les vieilles dentelles. – II. Toujours positive. Interjection. Posent à l'atelier. – III. Mesure. Partis sans laisser de trace. – IV. Rencontre autour de l'œuvre. – V. Protection dangereusement passée à l'attaque. Plein de difficultés. – VI. Bien propre. Possessif. – VII. Homère est certainement le plus grand. Fait de la décoration quand il ne fait pas tourner l'entreprise. – VIII. Il faut un plan pour l'occuper. Majestueux. – IX. Tous ceux d'avant. Pour mettre à l'abri. Apporta la Bretagne à la France. – X. Bien mal jugées.

VERTICALEMENT

1. Protégés pour résister. – 2. Encore une fois quand on ne compte plus. Dans une réaction chimique. – 3. Entrent dans la ronde. Familièrement pour un Européen du Sud. – 4. Demoiselle chasseuse. Préposition. – 5. Arrivé à destination. Qui n'a pas encore circulé. – 6. Point. Bien remués. – 7. Fait bonne impression au *Monde*. Doublé il s'envole. – 8. Supporta... mais en général on ne peut pas. Résine. – 9. Supérieur au caïd. Les voies de l'écologie en ville. – 10. Impossible de compter dessus. – 11. Suivie des yeux. Au bout de la carotte. – 12. Qui ont perdu leur rythme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99260

HORIZONTALEMENT

I. Incompétence. – II. Néocortex. On. – III. Hourra. Atout. – IV. Alleux. Sabir. – V. Boa. Times. Ne. – VI. IGN. Isère. Et. – VII. Titre. Pré. – VIII. Us. Ordonne. – IX. Emet. Un. Eu. – X. Lexicographe.

VERTICALEMENT

1. Inhabituel. – 2. Néologisme. – 3. Coulant. Ex. – 4. Ocre. Rôti. – 5. Morutier. – 6. Praxis. Duo. – 7. Et. Mékong. – 8. Teaser. – 9. Extase. Nua. – 10. Ob. Pe. – 11. Couiner. Eh. – 12. Entretenue.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1865

UN BLUFF PRODIGIEUX

Le grand champion brésilien Gabriel Chagas a réussi à faire chuter le déclarant, en Sud, dans un tournoi joué au Brésil. Il ne pouvait compter que sur sa main, car son partenaire, Branco, ne pouvait pas détenir plus d'un à trois points.

	♠ R D 5 4 ♡ A V 3 ◇ D 4 ♣ R 10 7 5	
♠ 8 6 2 ♡ D 5 ◇ 10 8 7 6 3 ♣ 9 4 2	N O E S	♠ 9 7 ♡ 10 9 6 2 ◇ R 9 5 2 ♣ A D V
	♠ A V 10 3 ♡ R 8 7 4 ◇ A V ♣ 8 6 3	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Branco	X...	Chagas	Y...
–	–	–	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♡
passe	3 SA	passe	4 ♠...

Ouest a entamé le 2 de Trèfle pour un petit Trèfle du mort, *comment Chagas, en Est, a-t-il joué* pour faire chuter ce contrat de QUATRE PIQUES ?

Réponse

Chagas, en Est, prit l'entame avec la Dame de Trèfle, puis joua l'As de Trèfle et *contre-attaqua froidement le 9 de Carreau* sous son Roi !

Mettez-vous à la place de Sud : Est, qui semblait détenir As, Dame de Trèfle secs, ne cherchait-il pas à donner la main à son partenaire pour que celui-ci apporte une coupe à Trèfle ? Sud contrecarra ce plan en plongeant de l'As de Carreau, puis il fit tomber les atouts adverses et fit l'impasse au Valet de Trèfle, qu'il pensait trouver en Ouest, espérant ainsi défausser sa perdante à Carreau sur le Roi de Trèfle et gagner son contrat.

Imaginez sa stupeur quand le Valet de Trèfle apparut à droite, et ce diable de Chagas encaissa en plus le Roi de Carreau, la levée de chute.

Un piège parfait pour un coup inchutable, avec les deux honneurs rouges bien placés !

UN CHASSÉ-CROISÉ

Le chassé-croisé est un squeeze assez délicat à manier car ses menaces sont bloquées. Voici un exemple, dans cette donne, qui a permis au déclarant de faire une levée de mieux au contrat de 2 SA.

	♠ 6 3 2 ♡ D 10 8 3 2 ◇ A 8 7 2 ♣ 7	
♠ 10 8 7 ♡ 7 6 5 4 ◇ R 10 ♣ D 9 8 6	N O E S	♠ R 5 4 ♡ R V 9 ◇ V 9 5 3 ♣ A 4 2
	♠ A D V 9 ♡ A ◇ D 6 4 ♣ R V 10 5 3	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♡	1 SA
2 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 6 de Trèfle pour l'As d'Est qui a continué Trèfle pour le Valet et la Dame de Trèfle. Sud a défaussé un Pique du mort et non pas un Cœur. Ouest a continué avec le 9 de Trèfle , Sud a pris avec le 10 de Trèfle et *a joué la Dame de Pique* pour le Roi d'Est qui a poursuivi avec le 3 de Carreau et la Dame a été couverte par le Roi laissé maître. *Comment Sud a-t-il fait le reste* (une de mieux) au contrat de DEUX SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 1 SA » en Est (avec 12 points horribles) et celle de « 2 SA » en Sud (au lieu de contrer « 1 SA ») sont quand même bizarres... mais le problème est dans le jeu de la carte.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ0411--0034-0 WAS LMQ0411-34 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0448 Lcp:700 CMYK

PRIX LITTÉRAIRES Le Goncourt 1999, qui devait être décerné lundi 8 novembre, a été attribué mardi 2 novembre à Jean Echenoz pour *Je m'en vais* (Editions de Minuit), au premier tour de scrutin par 7 voix contre 3 à Christophe Bataille pour *Vive l'enfer* (Grasset). ● L'ACADÉMIE, en devancant ses concurrents, retrouve ainsi une possibilité de « premier choix » qu'elle avait perdu en 1993, lorsque le Femina et le Medicis décidèrent de modifier leur calendrier. Cette nouvelle a été accueillie avec stupéfaction et irritation par les autres jurys. ● EN RÉCOMPENSANT un écrivain respecté et un éditeur rigoureux, les Goncourt apportent également une réponse aux critiques de collusion qui pèsent sur les jurys littéraires. ● JEAN ÉCHENOZ, depuis *Le Méridien de Greenwich* (1979), s'est fait le cartographe de son temps en choisissant d'en jouer et d'en rire. *(lire notre éditorial page 18.)*

Jean Echenoz, lauréat d'un Goncourt anticipé

L'académie a pris de vitesse ses concurrents, mardi 2 novembre, en attribuant son prix à l'auteur de « Je m'en vais » (Editions de Minuit). Cette récompense à un romancier respecté et à un éditeur rigoureux peut être interprétée comme une réponse aux accusations de collusion qui touchent les jurys littéraires

L'ACADÉMIE GONCOURT, qu'on croyait bien ancrée dans son rituel – le secrétaire révélant, chez Drouant, le lauréat un lundi de novembre à 13 heures en direct à la télévision – a choisi de marquer l'avant-dernière année du siècle par un coup de théâtre. Son prix, prévu lundi 8 novembre, a été attribué mardi 2 à Jean Echenoz pour *Je m'en vais* (éd. de Minuit). Soudaine lubie ? On peut en douter. Plusieurs jurés reconnaissent que l'affaire avait été bien préparée. En fait, les Goncourt, qui depuis de nombreuses années ouvraient la saison des grands prix d'automne, avaient mal supporté que le Femina et le Médicis décident, en 1993, de changer leur calendrier pour les devancer. Ils y décelaient une atteinte à leur prestige et une manière de leur enlever la possibilité du « premier choix ». Ainsi, en 1995, ils avaient vu le Médicis récompenser leur favori, Andreï Makine... et lui avaient néanmoins attribué le Goncourt. En 1997, c'est l'Académie française qui leur avait « volé » Patrick Rambaud... qui avait tout de même reçu le Goncourt. Cette année, le Femina risquait fort d'aller à Jean Echenoz, et le jeu du « Goncourt deuxième prix » commençait à lasser et à sembler aux jurés eux-mêmes ridicule.

Cette petite surprise fin de siècle, qui récompense un bon romancier (la lecture du palmarès, depuis la création du prix en 1903, fait apparaître la plus grande diversité), est très symptomatique de la place qu'occupent les prix dans la vie littéraire française. Chaque année, le scénario recommence : rumeurs, contre-rumeurs, tractations, polémiques... On saura au moins gré aux Goncourt d'avoir introduit un peu de piment. On peut aussi « lire » ce dernier prix avant l'an 2000 à la lumière des accusations portées, non sans raison, contre des jurys nommés à vie, ce qui autorise toutes les manœuvres. Couronner un écrivain respecté, publié par l'éditeur le plus rigoureux de la seconde moitié du siècle, qui vient de fêter ses cinquante ans d'édition, est une assez belle manière de se refaire une virginité.

« Les prix ont le mérite de faire venir dans les librairies des gens qui n'y vont pas le reste de l'année », nous expliquait, avant ce Goncourt, Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, grand gagnant de l'année. L'enjeu est en effet considérable pour les éditeurs. Car les prix font vendre. La moyenne, ces dernières années, est de 350 000 exemplaires pour un Goncourt. Un Femina représente environ 100 000 ventes, les Renaudot, Médicis et Interallié se situent entre 100 000 et 200 000 exemplaires. Sans compter la reprise quasi automatique en édition de poche, en clubs de livres, et l'accès à des traductions. Les gros succès des quinze dernières années sont le Goncourt de Marguerite Duras, *L'Amant*, avec 1,3 million d'exemplaires, celui de Jean Rouaud, *Les Champs d'honneur*, avec 600 000 (tous deux aux Editions de Minuit), et celui de Yann Queffélec, *Les Noces barbares* (Gallimard), avec plus de 400 000.

Une thèse vient d'être consacrée aux prix littéraires : « La Reconnaissance littéraire, littérature et prix littéraires : les exemples du Goncourt et du Femina », de Sylvie Ducas. Soutenue en septembre 1998 à l'université Paris-VII, elle étudie les prix sous un angle historique, littéraire, sociologique et économique. Elle analyse comment *« les prix littéraires deviennent le théâtre de stratégies collectives où se jouent bien plus que de simples ambitions, intrigues et intérêts personnels, puisque se pose alors la question du statut de l'écrivain et de sa reconnaissance, à une époque où, pour de multiples raisons, sa désacralisation est consommée »*.

« JEU D'INFLUENCES »

L'enjeu littéraire se double d'un enjeu économique important, qui a pris toute son ampleur à partir des années 60. *« Pour des motifs structurels aussi, le monde de l'édition encourage les prix littéraires et compte sur eux pour assurer la santé de la profession. La concentration éditoriale et l'entrée de la mercatique en édition sont les deux raisons majeures qui expliquent l'emprise croissante des prix littéraires et justifient leur nécessité économique »*, explique Sylvie Ducas. Grasset, par exemple, au cœur du système des prix, a affiché en 1998 – année sans Goncourt – un déficit de 4 millions de francs.

Les polémiques sur les prix sont constantes. On invoque le poids des grands éditeurs, le fameux « Galligrasseuil », les tractations, le système de corruption douce (à-valoir excessifs aux jurés, mensualités injustifiées...). *« C'est compliqué,* explique Claude Cherki, PDG du Seuil, moins actif dans la course aux prix depuis cinq ans. *Ce n'est ni un système angélique ni un système truqué. On est dans un jeu d'influences pour défendre nos livres. La presse et les libraires aussi participent de ce jeu d'influences. »* Pour réaliser sa thèse, Sylvie Ducas a rencontré une cinquantaine d'écrivains, lauréats de prix ou membres de jurys littéraires, parfois les deux. Ils s'expliquent longuement – de façon anonyme – sur leur carrière, leur statut d'écrivains, et sur les prix. Deux d'entre eux ont démissionné d'un jury. *« Dans les pays où il n'y a pas de prix littéraires,* explique le premier, *les livres se vendent autant, et je trouve que la situation est plus saine, pour la seule raison que l'on sait très bien que les prix sont truqués. Vous savez, les jurés votent toujours pour leur éditeur. C'est une des raisons de mon départ, c'est pour ne pas me bander les yeux ! »* Le deuxième témoignage souligne davantage les ambiguïtés d'un système moins manichéen qu'on ne veut le croire : *« J'entre au jury du prix Femina. Trois mois après, X... me propose d'entrer au comité de lecture de Gallimard* (...). *Je n'ai pas compris qu'il y avait un lien avec mon entrée au jury Femina. Dès la première rentrée littéraire, le problème s'est posé. Y... vient me voir et me dit : "Ecoute, je suis chargé de te dire que ce serait bien de voter pour..." Je lui dis : "On m'avait dit que cela se passait comme ça, mais je n'y croyais pas vraiment". »* La jurée soutient malgré tout *La Vie, mode d'emploi*, de Perec, qui n'est pas publié chez Gallimard. Elle reçoit un appel d'un juré d'un autre prix et d'une autre maison d'édition, qui lui explique que Perec a des chances au Médicis. *« C'était une négociation tout à fait correcte. Puis arrive la deuxième année du prix. Je crois que c'était X..., et je commence à me hérisser un peu. Puis arrive la troisième année, et là je me fâche. »* Elle démissionne, mais le regrette : *« J'aurais pu voter pour un vrai livre et, petit à petit, faire entrer dans le jury de vrais écrivains. »*

« 300 OU 400 PERSONNES »

« La vraie critique qu'on pourrait faire à la littérature et aux prix littéraires en particulier, explique un autre juré, *c'est que le monde littéraire français est extrêmement limité. Il se compose de 300 ou 400 personnes, dont plusieurs sont à la fois critiques, journalistes, écrivains, jurés, membres d'une maison d'édition, et encore bien d'autres choses paralittéraires. Donc toutes ces activités se regroupent, toutes ces personnes se connaissent ou ont affaire les unes aux autres d'une certaine façon, et sans qu'il y ait le moins du monde collusion ou corruption au sens courant du terme. »* Un membre du Goncourt résume le tout plus joliment : *« C'est une forme de corruption, mais d'ordre sentimental. »*

Alain Salles

Les éditeurs lauréats

LES PRIX LITTÉRAIRES DEPUIS 1980

	GONCOURT	RENAUDOT	FEMINA	MÉDICIS (3 DOUBLES PRIX)	INTERALLIÉ
GRASSET	7	7	-	9	12
GALLIMARD	4 dont 1 MERCURE	4	9 dont 2 MERCURE	7 dont 2 MERCURE	4 dont 2 DENOËL 1 MERCURE DE FR.
SEUIL	2	4	4	4	-
ALBIN MICHEL	2	1	1	-	1
MINUIT	2	-	-	1	-
CALMANN-LÉVY	-	1	1	-	-
FLAMMARION	1	-	1	-	-
L'OLIVIER	-	1	1	-	-
POL	-	-	2	-	-
BALLAND	1	-	-	-	-
FAYARD	-	-	-	1	-
LAFFONT	-	-	-	-	1
LE CHERCHE-MIDI	-	1	-	-	-
PHÉBUS	-	-	-	-	1

Les principaux jurys

● **Femina.** Créé en 1903. Remis le 5 novembre. Jury : Mona Ozouf (présidente), Madeleine Chapsal, Régine Deforges, Solange Fasquelle, Viviane Forrester, Claire Gallois, Françoise Giroud, Benoîte Groult, Paula Jacques, Christine Jordis, Diane de Margerie, Danièle Sallenave.
● **Médicis.** Créé en 1958. Remis le 5 novembre. Jury : Marcel Schneider (p), Jacques Chessex, Dominique Fernandez, Jean-Pierre Giraudoux, Patrick Grainville, Francine Mallet, Jacqueline Piatier, Christine de Rivoyre, Alain Robbe-Grillet, Denis Roche, Anne Wiazemsky.
● **Goncourt.** Créé en 1903. Jury : François Nourissier (p), Daniel Boulanger, Françoise Chandernagor, Edmonde Charles-Roux, Didier Decoin, Françoise Mallet-Joris, Robert Sabatier, André Stil, Jorge Semprun, Michel Tournier.
● **Renaudot.** Créé en 1926. Remis le 8 novembre. Jury : André Bourin, Jacques Brenner, Dominique Bona, André Brincourt, José Cabanis, Georges-Olivier Chateaureynaud, Louis Gardel, Franz-Olivier Giesbert, Christian Giudicelli, Jean-Noël Pancrazi.
● **Interallié.** Créé en 1930. Remis le 16 novembre. Jury : Jean Couvreur, Jacques Duquesne, Jean Ferniot, Paul Guimard, Serge Lentz, Eric Ollivier, Jean-Marie Rouart, Pierre Schoendorffer, Philippe Tesson, auxquels s'ajoute le lauréat de 1998 : Gilles Martin-Chauffier.
● **Décembre.** Ex-prix Novembre, créé en 1989. Remis le 9 novembre. Jury : Daniel Schneidermann (p), Julian Barnes, Bernard Frank, Jean-Paul Kauffmann, Florence Malraux, Philippe Sollers, Mario Vargas Llosa, Arnaud Viviant, auxquels s'ajoutent désormais Pierre Bergé (nouveau mécène du prix) et Patricia Martin.

Les autres jurys stupéfaits

DANS les jurys des autres prix d'automne, l'annonce-surprise faite par l'académie Goncourt le 2 novembre a provoqué une sorte de stupéfaction. Etonnement d'abord au jury Renaudot, prix – lancé par des journalistes en 1926 comme un « contre-Goncourt » – habituellement décerné le même jour (il sera donc attribué seul, cette année, lundi 8 novembre). Jacques Brenner, le président, *« très surpris »*, estime que ce procédé *« n'est pas correct, notamment envers les journalistes »*. Et si, tout comme Jean-Noël Pancrazi, membre du jury, il pense que le choix de Jean Echenoz est *« excellent »*, il se demande néanmoins pourquoi cette décision a été prise *« sans prévenir personne »*.

Peut-être faut-il chercher la réponse du côté du jury Femina, qui doit proclamer son lauréat le 5 novembre. Jean Echenoz était l'un des favoris. La plupart des membres du jury se sont refusées à tout commentaire. Madeleine Chapsal, elle, considère que *« ce sont bien des hommes d'aujourd'hui. Ils veulent passer devant les femmes. Ils ne nous ont même pas prévenues. Est-ce vraiment des manières ? Mais comme disait Chanel : "Prenez mes idées, j'en aurai d'autres" » !*

Goncourt contre Femina ? Les propos de Didier Decoin, secrétaire général du Goncourt, semblent le confirmer : *« Nous avons voulu nous repositionner par rapport aux autres jurys. Nous en avions assez de passer après l'Académie française, le Femina et le Médicis. Il nous est déjà arrivé de nous faire piquer notre lauréat potentiel, or attribuer deux prix à un même auteur n'augmente ni les ventes ni l'impact médiatique et n'est pas courtois envers les autres jurys. » « Ainsi*, ajoute-t-il, *il nous a paru urgent et nécessaire de le décerner aujourd'hui »*. Avant de préciser qu'il *« faudrait revoir le calendrier des prix pour les années à venir »*. François Nourissier, le président de l'académie Goncourt, est encore plus net : *« Comme notre favori était aussi celui du Femina, j'ai eu envie de rétablir les choses. »* Il a néanmoins précisé que, dès l'année prochaine, le Goncourt et le Renaudot seraient décernés, comme à leur habitude, le même jour.

Pour Jérôme Lindon, PDG des Éditions de Minuit, surprise aussi, mais plus agréable. Vendredi 29 octobre, les rumeurs qui s'amplifiaient sur le parfait scénario d'échange éditorial – Gallimard (avec Jean-Christophe Rufin) pour le Goncourt, et Grasset (avec Daniel Picouly) pour le Renaudot – arrivaient bien jusqu'à ses oreilles. Mais, fidèle à son image de grand discret, il garda son calme. *« Nous ne connaissons personne dans les jurys »*, dit-il avec une secrète fierté. Trois Goncourt en une quinzaine d'années (1984 : Marguerite Duras pour *L'Amant* ; 1990 : Jean Rouaud pour *Les Champs d'honneur* ; et aujourd'hui, Jean Echenoz) : la méthode paie apparemment. Et, avec un tirage qui atteint déjà les 73 000 exemplaires et la présence sur les listes de meilleures ventes, le livre d'Echenoz est déjà bien parti.

Emilie Grangeray

Le paysagiste cartographe

LE PETIT coup de folie du jury Goncourt va bien au teint de Jean Echenoz. Il aurait pu l'inclure dans l'un de ses romans. Dix personnes respectables attablées dans un grand restaurant discutent de la future attribution d'un prix littéraire, avec ce qu'il convient de paroles mécaniques, de propos convenus et de ce mélange d'étourderies et de calcul conformes à l'esprit du temps. On s'achemine tranquillement vers le dessert, dans une vague somnolence. C'est alors qu'il se produit un incident anodin, peut-être un verre que l'on renverse, un mot de travers dans la conversation ; et toute cette belle mécanique devient folle. Les masques tombent, la réalité se révèle telle qu'elle est : vide, prisonnière des discours qui sont censés la décrire, inconsistante, aliénée, étrangère. Autour de la table, on oublie sa position, ses devoirs, son agenda, sa routine. Et l'on décide sur le champ que Jean Echenoz et *Je m'en vais* recevront le prix Goncourt. Une douce folie, une manière d'hommage à cette fin de siècle dont Jean Echenoz est le paysagiste précis et ironique.

« Je m'en vais », ce sont les premiers mots prononcés par le héros du roman d'Echenoz, qui vient de décider de quitter sa femme. Ce sont également les derniers mots du livre, émis par ce même héros lorsque, après une année d'errance et d'aventures, le cœur brisé, il revient hanter ce qui fut le domicile conjugal. La boucle est bouclée, la révolution est terminée, la parenthèse se ferme, le héros a simplement un peu vieilli. Il a connu des aventures qu'on dirait palpitantes à cause des dérèglements de son muscle cardiaque, il est allé jusqu'au pôle Nord pour récupérer un trésor d'ancien art esquimau, il a été volé et voleur, escroc et escroqué, séducteur et séduit, il a vécu. Il ne lui en reste qu'un vague malaise et un essoufflement.

JÉRÔME BRÉZILLON/MÉTIS

Jean Echenoz, un virtuose de la langue.

De livre en livre, depuis *Le Méridien de Greenwich*, paru il y a vingt ans, Jean Echenoz s'est fait le cartographe de son temps. De ses séismes, de ses catastrophes, de son imaginaire, de ses objets, de ses rêves et de sa longue glissade hors du réel : dans les images, dans les fantasmes, dans les rêveries de conquête, dans l'éloignement de soi et des autres. *Je m'en vais*, c'est aussi la formule d'adieu d'un siècle bien incapable de savoir où il va et qui oublie même de se poser la question. il s'en va, c'est tout.

D'autres ont fait des drames. Par éthique littéraire, Echenoz a choisi d'en jouer et d'en rire. Plus notre quotidien est immoral, conditionné, soumis à la dictature de la marchandise, du mensonge et de la laideur, plus les discours qui l'accompagnent en rajoutent sur la morale, la liberté, la vérité et la beauté. Echenoz inverse la vapeur, sans proclamation, manifeste ou démonstration, ce qui serait encore du spectacle – et donc de l'illusion.

DÉLICIEUX ET INCONFORTABLE

Je m'en vais est un miroir promené sur notre globe. C'est un roman réaliste qui raconte comment nous perdons le sens de la réalité et comment la vie nous échappe. Pour parvenir à saisir cet objet insaisissable, Echenoz multiplie les points de vue, du microscopique au macroscopique, les modes narratifs, les rythmes du discours, passant de l'extrême nonchalance à la vitesse des bolides, le régime des images et des métaphores. C'est à la fois délicieux et inconfortable, parfaitement précis et manigancé pour perdre le lecteur et le sortir de ses habitudes. L'aventure du livre se double de l'aventure de sa lecture.

On a beaucoup parlé de la virtuosité d'Echenoz. C'est le plus évident de ses talents : cette manière unique de faire briller chaque mot dans la phrase comme s'il était tout neuf et d'enchaîner les phrases comme des figures d'acrobatie suspendues au dessus du vide. Mais ces prouesses formelles, ce maniement de la langue à la fois si patient et si heureux ne doivent pas, à leur tour, faire illusion : Echenoz ne joue les funambules que pour mieux nous faire sentir la proximité du vide.

Pierre Lepape

LeMonde Job: WMQ0411--0035-0 WAS LMQ0411-35 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0449 Lcp:700 CMYK

Les cinéastes français se réunissent pour discuter du rôle de la critique

La Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs donne suite aux récriminations de Patrice Leconte

A LA SUITE d'une lettre envoyée par le cinéaste Patrice Leconte le 14 octobre à ses confrères sur *« l'attitude de la critique vis-à-vis du cinéma français »* et répercutée, à la suite d'une erreur, par fax à une partie de la presse (*Le Monde* du 27 octobre), de nombreux cinéastes français se réuniront dans l'après-midi du jeudi 4 novembre dans les locaux de la Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) à Paris pour débattre de cette question. Il s'agit d'une réunion préparatoire qui devrait être suivie d'une seconde où seraient conviés les critiques de cinéma.

Plusieurs cinéastes contactés par *Le Monde*, comme Bertrand Tavernier ou Pierre Jolivet, se sont refusés à tout commentaire avant la tenue de cette réunion, tout en se réservant le droit de se prononcer publiquement dès lors qu'elle aura eu lieu et après la publication éventuelle d'un texte commun qui devrait être approuvé par l'assemblée du 4 novembre. Celle-ci, selon Pascal Rogard, délégué général de l'ARP, devrait *« rassembler beaucoup de monde »*, plusieurs cinéastes tenant à *« réagir contre les excès de la critique »*. *« On va essayer de resituer ce mécontentement à l'intérieur du malaise plus général du film français en salles,* explique Pascal Rogard. *Si le cinéma français réalisait 50 % de parts de marché, le débat serait beaucoup moins virulent. On a réalisé une étude il y a trois ou quatre ans qui montrait que les films français étaient mieux traités par les journaux que les films américains. Mais les films commerciaux français sont peut-être plus mal traités que les films commerciaux américains qui ont l'auréole de leur succès commercial et des dizaines de millions de dollars déjà engrangés. »*

> « Ce type de critique où le dollar conditionne la pagination est scandaleux et n'épargne pas les journaux dit intellectuels »
>
> **Catherine Breillat,** cinéaste

Le cinéma français souffre effectivement d'une crise originale dont la particularité contribue à l'aigreur qui se manifeste aujourd'hui. Contrairement à l'habitude, les entrées ne baissent pas, les recettes ne baissent pas, les budgets ne baissent pas, le nombre de films produits, distribués, diffusés ne baisse pas. Tout est à la hausse... sauf la rentabilité des films français. Deux phénomènes nouveaux se sont produits au cours de ces dernières années. Depuis la fin des années 50, la tendance lourde était à la baisse des entrées. On est ainsi passé de 411 millions de spectateurs en 1957 à 116 millions en 1992. Cette décrue aura été due aux variations des entrées du cinéma français. Depuis 1992, la fréquentation remonte régulièrement, pour atteindre 170 millions d'entrées en 1998 (+ 32 %). Mais la fréquentation des films français, elle, est passée seulement de 36 millions à 44 millions d'entrées (+ 16 %, exactement la moitié).

Ce qui signifie, d'une part, que les producteurs voient grossir un gâteau sans avoir toute leur part de cette augmentation, d'autre part, que le cinéma français a perdu son poids stratégique de produit directeur du marché. La situation est d'autant plus tendue que désormais seul un très petit nombre de titres – *Un Indien dans la ville*, en 1994, *Le Cinquième Elément*, en 1997, *Le Dîner de cons*, *Les Visiteurs 2* et *Taxi* en 1998 – contribuent au maintien d'une part de marché globale honorable, laissant les autres (presque tous les autres) loin derrière.

Cette évolution, imputable notamment (mais pas uniquement) aux multiplexes, est aggravée par le fossé qui se creuse entre les investissements et les revenus : en 1992, 2,6 milliards de francs ont été investis dans 113 films français, en 1998, 3,8 milliards de francs dans 148 films. Durant la même période, le total de la recette des films français est passée de 1,2 à 1,6 million. Soit une différence sensible entre les investissements (+ 32 %) et les recettes (+ 25 %).

Jusqu'à ce que la bulle réglementaire qui protège l'ensemble du secteur soit soumise aux pressions trop fortes engendrées par cette baisse tendancielle du taux de profit, et menace d'exploser. Elle est d'autant plus faible qu'un élément historiquement déterminant du dispositif de défense du cinéma français a sauté : la solidarité entre les différentes branches de la profession (production, distribution, exploitation) et entre les acteurs de petites et grandes tailles.

Cette évolution de la situation économique du cinéma français inquiète le cinéaste Gérard Mordillat, qui se rendra à la réunion de l'ARP : *« L'attitude de la critique n'est qu'un élément d'une situation générale qui est alarmante. Il faut par exemple s'interroger autour de soi sur la perception a priori négative qu'ont les adolescents du cinéma français »*. Si le cinéaste Costa-Gavras se rendra à la réunion de l'ARP, ce sera pour défendre un point très simple : *« Les metteurs en scène ne sont pas là pour critiquer les critiques »*, nous a-t-il déclaré. Une position que ne partage pas Catherine Breillat : *« Je suis relativement d'accord avec la lettre qu'a envoyée Patrice Leconte à l'ARP*, nous a-t-elle confié, *mais je considère que c'est une erreur de l'avoir rendue publique. Les cinéastes sont parfois sujets à de gros coups de colère parce que la préparation d'un film les rend hypersensibles et qu'une mauvaise critique leur paraît sur le coup une terrible injustice. Cela dit, la critique française est globalement plus indulgente avec les films américains qu'avec les films français. Il y a une sorte de réflexe de Pavlov qui veut qu'une grosse machine américaine fera systématiquement la une des pages culture, même si le film ne vaut rien, tandis qu'un bon film français sortant la même semaine sera relégué en quatrième page.*

» Ce type de critique où le dollar conditionne la pagination est scandaleux et n'épargne pas les journaux dit intellectuels. C'est la même mansuétude qui incite la critique française à se mobiliser pour défendre, quelle que puisse être sa valeur, le gros film français de l'année, parce que la survie de l'industrie nationale est en jeu. Cela veut dire que la critique n'exerce plus sa liberté que sur les films à budget moyen, dont Patrice Leconte est un des principaux représentants, à juste titre irrité par l'impression qu'il y a deux poids, deux mesures ».

Gérard Mordillat veut voir plus loin et rêve d'*« un journal où les cinéastes parleraient eux-mêmes du cinéma, un peu à la manière des surréalistes »*.

Samuel Blumenfeld et Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **MARCHÉ DE L'ART : Catherine Trautmann, ministre de la culture,** qui inaugurait à l'Assemblée nationale le colloque sur « Le marché de l'art français à l'épreuve de la mondialisation », a affirmé le 2 novembre que *« le financement de l'indemnisation du préjudice subi par la profession des commissaires-priseurs du fait de la perte de leur monopole sera intégralement supporté par le budget de l'Etat »*. La ministre a ajouté que le gouvernement s'est prononcé en faveur de la création d'un statut d'experts libéraux indépendants dont les compétences seraient reconnues par la future autorité de régulation du marché : le conseil des ventes volontaires.

■ **VENTES : un dessin de Paul Gauguin, retrouvé près de Bayeux (Calvados)** dans les cartons d'un particulier qui le prenait pour une copie, sera mis aux enchères le 11 novembre par Me Régis Bailleul. Le fusain représente une Tahitienne aux yeux mi-clos, et, au verso deux félins et une petite fille mangeant un fruit. Cette petite fille à la mangue figure également dans le tableau *Jours délicieux*, conservé à Lyon. Le dessin, qui daterait de 1896, est estimé de 80 000 F à 100 000 F (12195 € à 15244 €).

■ **THÉÂTRE : Stanislas Nordey, directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis,** a annoncé le 2 novembre qu'il acceptait *« dans tous ses principes »* le plan de redressement financier préconisé par ses tutelles (Etat, département et ville). *« Le TGP apurera, seul, l'essentiel du déficit cumulé, à savoir 6 millions de francs, au 31 décembre 2000 »*, assure Stanislas Nordey, qui remercie ces tutelles *« de réaffirmer leur volonté de "garantir la pérennité de l'activité" du TGP »*. Cette décision équivaut à renoncer à l'accueil de vingt spectacles programmés du 1er janvier au 31 décembre 2000.

■ **MUSIQUE : le compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez** a inauguré le 31 octobre un centre musical portant son nom dans sa ville natale de Montbrison (Loire). Pierre Boulez a assisté à un concert donné par le Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, dirigé par le chef d'orchestre Daniel Kawka. L'ensemble a interprété *Rituel in memoriam Maderna,* écrit par le compositeur en 1974.

Le témoignage d'André Bazin

NOUS PUBLIONS *ici un texte d'André Bazin, figure tutélaire de la critique contemporaine, extrait de* Pour une critique cinématographique ? *paru il y a cinquante-six ans.*

VERBATIM

« Ce n'est pas que nous attachions naïvement plus de crédit qu'il ne faut à l'efficacité de la critique de films. L'opinion de quelques malheureux journalistes ne pèse pas encore bien lourd contre le prestige de Fernandel. Les exploitants de salles ne s'enquièrent que du chiffre des recettes antérieures et le public du nom des vedettes. La presse cinématographique n'est lue que par une minorité de spectateurs surtout parisiens.

Le marché de la pellicule reste encore soumis à des lois de psychologie sociale comparables à celles qui régissaient avant la guerre la vente du papier imprimé (...).

Est-ce à dire que la critique pourrait disparaître sans dommages ? Nous la croyons au contraire indispensable au développement et à l'avenir du cinéma. Sans doute, parce qu'il ne s'adresse pas comme les autres arts à une élite mais à quelques millions de spectateurs passifs en quête de deux heures d'évasion, le cinéma ne saurait être pratiquement dirigé qu'à la production. Le libre jeu des forces sociologiques et des facteurs économiques à la consommation établit fatalement la moyenne des films à un certain étiage mental collectif (...).

Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il en faut pour tous les goûts, là où nous sommes, hélas ! bien au-dessous du goût. La vérité, c'est au contraire que la crise du cinéma est bien moins d'ordre esthétique qu'intellectuel.

Ce dont souffre essentiellement la production, c'est de la bêtise, et d'une bêtise si éclatante que les querelles d'esthétique sont reléguées au second plan. Il ne s'agit plus ici de jugement de valeur, mais d'évidences positives.

Dans une production cinématographique équilibrée, il eût été permis de discuter publiquement les mérites des *Visiteurs du soir*, mais eu égard à la sottise du *Voile bleu* ou de *Patricia*, on ne pouvait que défendre farouchement cette oasis d'intelligence et d'honnête technique.

(...) Une critique respectueuse de son art ne devrait pas perdre de vue certaines échelles de valeur et s'y tenir, quitte à ne gravir que deux ou trois fois par an les échelons supérieurs. Mais il y faudrait un peu plus de persévérance dans la sévérité. Or, beaucoup de nos critiques ont peur d'être sévères, ils cessent du même coup d'être justes. Oserons-nous demander pourquoi ? Oserons-nous rappeler que la règle d'or de toute critique, c'est l'indépendance, qu'un juge sensible à d'autres arguments que ceux de la justice (une justice qui peut être militante) est coupable de forfaiture ? Nous avons honte de rappeler de telles vérités premières car au fond nous ne demandons rien de plus que ce qu'on s'attend à trouver dans toute autre critique : un minimum d'intelligence, de culture et d'honnêteté.

Mais n'est-ce pas rappeler tout simplement que le cinéma est un art ? Tout en le proclamant à l'occasion, on se croit pourtant autorisé à le traiter comme s'il ne l'était pas, et l'on ne respecte plus les lois élémentaires de la critique. »

(Publié dans Le Cinéma de l'Occupation et de la Résistance, *André Bazin, 10/18, 1975, 194 p.)*

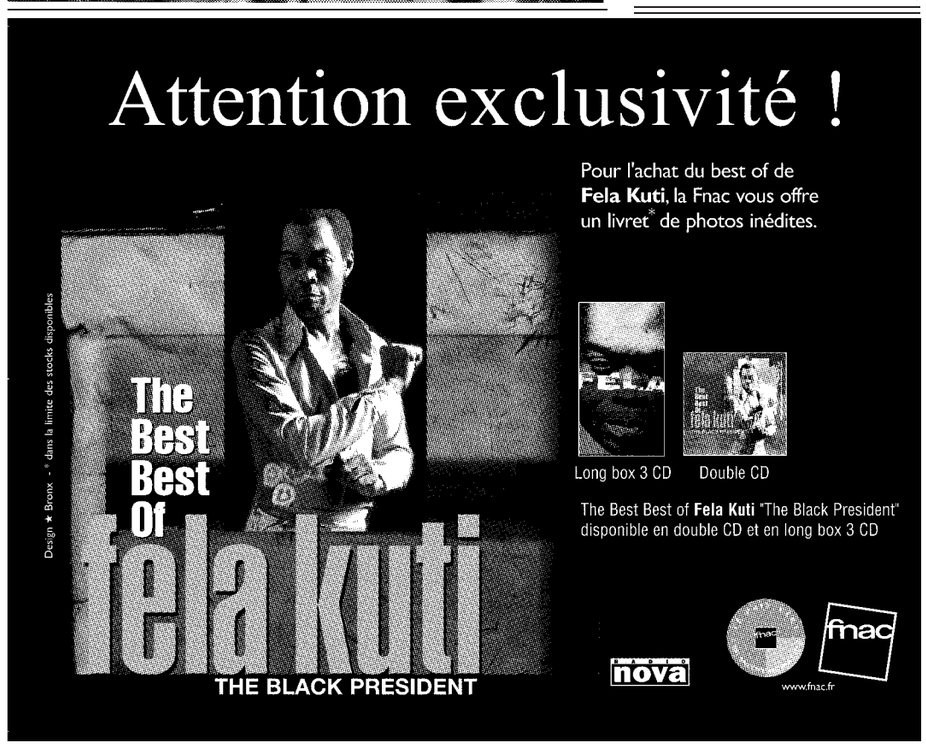

publié par le
Département de l'information et de la communication
Ministère de la culture et de la communication

Le guide culturel de l'hiver :

La saison culturelle, France 1999/2000

720 pages - **60** francs

Ce guide présente les programmes des spectacles, festivals et expositions organisés **dans toute la France**, d'octobre 1999 à juin 2000, ainsi que ceux de la **Mission 2000 en France**.

Conçu comme un annuaire,
chaque manifestation indique les dates, horaires, adresses, numéros de téléphone et le détail des programmes.

- **400** lieux de spectacles,
- **200** festivals et salons culturels,
- **650** musées et centres d'art contemporain,

... soit plus de 12 000 manifestations.

Regroupées par région, département et ville, ces informations sont également accessibles grâce à cinq index : régions, départements, villes, liste des lieux de spectacles, liste des festivals et salons culturels.

En vente par correspondance, en retournant le bon de commande ci-dessous à : l'**OFFICE CENTRAL DE PARTENARIATS**
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Je souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du guide :
La saison culturelle, France 1999/2000 au **prix unitaire de 60 francs** TTC.
Montant total de votre commande : .....francs
Prière de joindre au présent bon de commande votre règlement par chèque bancaire ou postal **exlusivement**, à l'ordre de l'**OFFICE CENTRAL DE PARTENARIATS.**
(pour les administrations, joindre un bon de commande administratif).
Nom : ..... Prénom : .....
Organisme : .....
Adresse (organisme ou privée) : .....
.....
Code postal :..... Ville : .....

LeMonde Job: WMQ0411--0036-0 WAS LMQ0411-36 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:18 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0450 Lcp:700 CMYK

Shakespeare sans masques à la Manufacture des Œillets

Le Festival d'automne reçoit la troupe palermitaine de Carlo Cecchi

C'est un chef de troupe plus qu'un metteur en scène qui présente à Paris, dans le cadre du Festival d'automne, une trilogie Shakespeare longuement méditée à Palerme. Là, Carlo Cecchi, soixante ans, loquace provocateur, et les siens règnent sur la scène du Théâtre Garibaldi depuis trois ans. Leur vision de Shakespeare doit beaucoup à la situation politique et sociale de la Sicile aujourd'hui, qu'ils démontent avec tous les coups du théâtre.

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS : HAMLET, MESURE POUR MESURE, LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Shakespeare (en italien surtitré français). Mise en scène : Carlo Cecchi. Avec Valerio Binasco, Carlo Cecchi, Dario Cantarelli, Maurizio Donadoni, Iaia Forte...
MANUFACTURE DES ŒILLETS, 25, rue Raspail, Ivry-sur-Seine. M° Mairie-d'Ivry. Tél. : 01-44-41-36-36. 110 F et 140 F (16,77 € à 21,34 €). Trilogie : 300 F (45,73 €). *Hamlet* : le 4 novembre, à 20 h 30 ; *Mesure pour mesure* : le 5, à 20 h 30 ; *Le Songe d'une nuit d'été* : le 6, à 20 h 30. Trilogie : le 7, à 14 h 30. A Toulouse (Théâtre Garonne, du 12 au 18 novembre) ; Villeneuve-d'Ascq (La Rose des vents, du 23 au 28) ; Lorient (CDDB, du 2 au 4 décembre).

Carlo Cecchi situe le Théâtre Garibaldi de Palerme, où il officie depuis trois ans (*Le Monde* du 18 septembre), *« au milieu des ruines d'un quartier populaire* (la Kalsa) *qui témoignent des années et des hommes qui ont porté les masques de la corruption, de la violence et de la mort »*. Le metteur en scène a retrouvé ces hommes chez Shakespeare. Sans masques. Plus particulièrement dans *Hamlet*. Il en a fait descendre les personnages dans la rue palermitaine. Ils s'alignent, dans les costards voyants d'une *« honorable société »*, avide de pouvoir, par laquelle Hamlet vit et meurt de sa passion du vrai.

C'est aussi la rue qui s'impose dans la traduction *« évolutive »* de *Hamlet* par Cesare Garboli. Une langue happée par la vitesse, dans le ton et le tu de l'Italie contemporaine, qui élargit encore l'idée de *« famille »* à une cour aux bras multiples, prête à étreindre le rebelle comme la Pieuvre. Les *monsignore* de Polonius fleurent d'innommables services rendus. Rosenkrantz et Guildenstern, en impeccable lin grège, sont les hommes de main d'un clientélisme, qui conduit, par le crime, au chaos. Au sommet, l'affrontement Claudius-Hamlet, servi par deux interprètes exceptionnels (Maurizio Donadoni et Valerio Binasco). Ce sont moins deux hommes que deux cultures, deux histoires qui s'opposent. Le choc entre une Sicile de tradition pervertie et celle qui voudrait penser l'universel présent. Le beau-père de Hamlet est un parrain sorti du rang. Carrure taurine, gomina et chemise ouverte sur le poitrail. Un hâbleur pris dans l'engrenage mortifère. Violence concentrée dans ses poings saillant des poches. Lorsqu'il porte ses doigts aux lèvres (geste du répertoire mafieux), c'est pour asservir l'autre à ne rien voir, ne rien entendre, ne rien révéler.

FRAGILITÉ DE FEU FOLLET

En face, Hamlet montre la fragilité d'un feu follet inextinguible. Pour avoir *« souci de sa vie comme d'une épingle »*, il porte autant le poids d'un monde corrompu que celui de sa vendetta. Le jeune intellectuel aux mains propres (*« mani pulite »*) en sait trop pour être cru, en dit trop pour être compris. Teint blême et yeux cernés du veilleur, il frissonne sans cesse sous un cachemire assez distendu pour être chic. L'épée dans une main, le crayon rétractable dans l'autre, toujours prêt à suspendre l'assaut, pour noter ses réflexions. Son combat est de penser. Il cherche ses mots, leur élan, en marchant. Il lâche son *« être ou ne pas être »* dans un virage au pas de course. En un souffle, inspiré.

L'imprégnation sicilienne ne se dément pas avec *Mesure pour mesure*. Sous Vienne, comme sous Elseneur, c'est Palerme qui émerge. Plus lointaine cependant. Pourriture des mœurs, asservissement de la justice, manipulation de l'Eglise, puissants ambigus. Nous y sommes. Cette fois, la figure marquante est celle de la nonne, Isabelle (Iaia Forte). Passée du velours rouge extra-moulant et hauts talons dorés de la reine du Danemark, à la bure, aux sandales et à la coiffe de religieuse. Elle aussi en quête de justice et de vérité.

Dans *Hamlet*, Carlo Cecchi s'est réservé le rôle du premier comédien, mais s'amuse plus encore dans celui du fossoyeur, qui est aussi celui du grand public. Il le fait en seigneur, un peu désabusé, à pas glissés. Il est déjà le Duc de *Mesure pour mesure*, trouble conscience cachée, agitateur à double face. Dans *Le Songe d'une nuit d'été*, il sera Obéron. Le metteur en scène ordonne et dispose de ses acteurs comme des sujets de *Mesure pour mesure*, uniquement préoccupé à leur tendre le miroir où s'afficherait le meilleur d'eux-mêmes.

Jean-Louis Perrier

Jean-Pierre Tailhade, classe tous risques

JEAN-PIERRE TAILHADE. Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. M° Blanche. A 22 heures. Tél. : 01-42-81-00-11. 55 F (8,38 €).

« Donnez-lui un mot, une image, une situation, avec le fond de vous, vos haines, vos amours, il s'en emparera et vous conduira là où vous ne l'attendez pas. » Ainsi l'aboyeur distingué annonce-t-il Tailhade. Non sans prévenir : Jean-Pierre Tailhade n'est pas un mime, il n'est pas un imitateur, il ne regarde pas la télévision. A vous. Tailhade (veste chinoise et ample pantalon noirs) grimpe vivement sur la scène exiguë. Côté jardin, un portemanteau de type perroquet, accablé de coiffes et de frusques ; au fond, une réserve d'écharpes et de tissus chamarrés ; côté cour, une chaise. Au centre, une minuscule estrade sur tréteaux. En face, une petite salle de théâtre, la Comédie de Paris, à Pigalle, sous les ailes du Moulin-Rouge, avec public invité à suggérer des thèmes, des images, des phrases : *« Est-ce bien raisonnable ? »*, *« Cinq semaines en ballon »*, *« La pente savonneuse »*, *« L'ascenseur est en panne »*...

Assis sur sa chaise, Tailhade, ex-Théâtre du Soleil, ex-stage Grotowski, directeur des improvisations de Caubère, parti sur les routes du Portugal avec la Comuna de Lisboa, risquant ses premières improvisations là-bas en français et en portugais, improvise donc.

C'est charmant, ingénieux, c'est gamin, déguisé, c'est mutin, c'est fortiche et puis, d'un coup, ça part, c'est délirant, décapant, ça parle de tout mais au centre, ivre d'accents et de bouffonneries, ça tranche à vif dans le vif de la langue, c'est un dérèglement du geste, ça raconte ça, le dedans du corps et des fables cruelles, c'est plein d'animaux, de têtards, de limaces, à la fois Fragonard le peintre et Fragonard le cousin, l'anatomiste. Ça joue avec le feu, celui de l'improvisation et le feu du plaisir d'être artiste à l'instant. Bref, on rit à gorge brusquement déployée. On voit les idées naître, voltiger, trottiner, se perdre. C'est un spectacle où l'on revient. On y revient de bouche à oreille, on se passe Tailhade, on sait qu'on ratera le soir où l'on ne sera pas, c'est sans importance. C'est tous les soirs sauf le dimanche. Ça s'appelle *Tailhade*, mais comment voulez-vous que ça s'appelle ?

Un samedi en passant (16 octobre), ça se dérègle. Une spectatrice prend le bouffon à la lettre. N'en démord pas. Chahute. Ça tangue dans les rangs. On lance à Tailhade un deuxième sujet : *« Second degré »*. Il y va. La contestatrice quitte la place ulcérée d'avoir été conduite là où elle l'attendait. Malaise. Passionnant, émouvant, mais malaise.

On fait mentalement le tour de quelques bruyantes interruptions d'artistes ou de penseurs exposés, c'est du même ordre (Aretha Franklin au Palais des sports, Anita O'Day à Chaillot, Lacan à Liège, Barthes salle Addyar, Albert Ayler à Pleyel, Derrida avec Ornette Coleman, Marilyn Horne poursuivie dans le monde entier par un persécuteur-né), Tailhade s'expose. Classe tous risques, mais la classe.

Parfois ça sonne comme du Pinget spontané, souvent comme rien d'autre. Il n'y a pas de texte, c'est fragile, pas de filet, c'est bourré de mémoires et de chiffons, ça passe ou ça casse. Un soir ça titube ; la veille, le lendemain, ça repart. C'est pour cela qu'on y revient. Ça ne lasse jamais. C'est devenu bizarre, un comédien qui joue sa peau pour le rire.

Francis Marmande

Un spectacle déso(pi)lant ouvre la saison de T&M-Nanterre

LA CHOSE EFFROYABLE DANS L'OREILLE DE V, création. Conception et mise en scène : Ingrid von Wantoch Rekowski. THÉÂTRE DES AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F (de 8,2 € à 21 €). Jusqu'au 20 novembre.

Structure vouée depuis deux ans à l'enrichissement du théâtre musical contemporain par des productions aux objectifs autant pédagogiques qu'artistiques, T&M-Nanterre vient de permettre à une demi-douzaine de jeunes comédiens de monter une œuvre avec Ingrid von Wantoch Rekowski. Ou est-ce le contraire ? Car ces interprètes immolés sur l'autel de l'aléa offrent au metteur en scène une matière première de qualité bien supérieure à l'utilisation qui en est faite...

Le décor de *La Chose effroyable dans l'oreille de V* se situe dans un maniérisme kitsch. Chaise miniature couronnée par un guidon de vélo, fauteuil métallique prolongé par une poire de douche, grille-pain muni d'une fourchette en guise de prise électrique, chaque objet, ou presque, qui compose l'habitat aggloméré de *La Chose...*, est pourvu d'une terminaison incongrue. On pourrait en dire autant de l'expression vocale. Ni partition, ni texte. Comme il est difficile à quelqu'un qui n'est ni Berio, ni Kagel, ni Lachenmann (et, surtout, qui n'est pas compositeur !) de tenir soixante-dix minutes avec uniquement des exclamations, des gémissements et des râles, Ingrid von Wantoch Rekowski demande à ses comédiens de s'accrocher à quelques phrases incompréhensibles en variant les intonations. Outre que le procédé paraît très vite aussi élimé que les velours du prie-Dieu exhibé sur scène, il induit une coupable caricature. On saisit en allemand les leitmotive *« schön »* et *« kaputt »* tandis que de l'anglais émerge l'association *« ass »* et *« fuck »*. Moins accessible à l'auditeur français, la thématique des autres personnages puise aussi dans les langues étrangères. Une femme en tailleur bleu débite, par exemple, des inepties en finnois : *« Kaipaan kuolemaa »* (*« Je me languis de la mort »*), *« Olen rannalla »* (*« Je suis sur la plage »*) ou *« Kaipaan yksinkertaisuutta »* (*« J'ai besoin de simplicité »*).

GESTICULATIONS DE MONOMANIAQUES

Contempler les gesticulations de monomaniaques qui régissent la communication entre acteurs emblématiques d'un seul tempérament (le Sanguin, le Bilieux, le Flegmatique, la Lolita...) ne constitue pas une richissime expérience de théâtre musical. Certains spectateurs, riant comme au Guignol (à chaque matraquage d'une oie empaillée), trouvent cela désopilant. D'autres bâillent devant de telles fadaises et quittent ce spectacle désolant avant la fin. Les erratiques conciliabules des couples formés et déformés par Ingrid von Wantoch Rekowski sur fond de musiquette (chants délayés parfois dans une lointaine imitation des Swingle Singers) irritent particulièrement car ils surviennent dans un lieu – le Planétarium intimiste du Théâtre des Amandiers – qui a vu la représentation de quelques pièces maîtresses (*Sextuor* et *Conversations*, de Georges Aperghis, *Impasse à sept voix*, de Richard Dubelski) d'un répertoire que *La Chose...* prétend renouveler. Pour rendre compte de ce spectacle à vocation « décalée » avec la logique expressive de sa conceptrice, il aurait fallu truffer notre texte de coquilles et écrire par exemple « *fa* dièse » pour « fadaises ». Alors seulement *La Chose effroyable dans l'oreille de V* aurait pu revendiquer une quelconque portée musicale.

Pierre Gervasoni

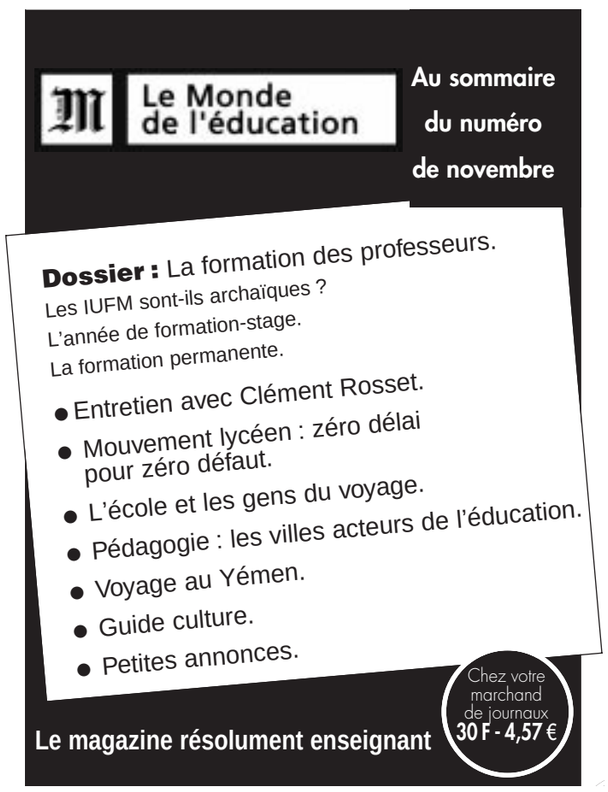

SORTIR

PARIS

François Béranger
Le verbe dru, François Béranger était peut-être un rappeur avant l'heure, engagé pour dénoncer les injustices et les impertinences de la société. Béranger, c'est toute une époque. Des amphis pleins à craquer, des concerts de soutien tous azimuts. A soixante ans et des poussières, il retourne au front, rappelant qu'il n'a pas encore raccroché et que tous ses albums sont en cours de réédition.
Au Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, 18e. M° Château-Rouge. Jusqu'au 22 novembre, à 20 h 30. Relâche le dimanche. Tél. : 01-42-52-09-14. 120 F.

Sapho
Dans un décor d'inspiration maure, africaine et andalouse, Sapho présente *La Route nue des hirondelles*, titre de son nouveau spectacle et de son dernier album. Née à Marrakech en 1950, ancienne pensionnaire du Petit Conservatoire de Mireille, chanteuse rock, Sapho s'est tournée ensuite vers les mélodies orientales. Elle a consacré il y a quelques années un album au répertoire de la diva égyptienne Oum Kalsoum. Elle sera accompagnée par des musiciens arabes et andalous.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. M° Odéon. Du 3 au 27 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.

Emmanuel Bex invite
L'organiste Emmanuel Bex a de nombreux amis et du goût pour les soirées à surprises. D'où trois rendez-vous en trio avec en point commun le batteur Simon Goubert. A leurs côtés, on retrouvera le tromboniste Glenn Ferris (le 4), le pianiste Laurent de Wilde (le 5) et le guitariste Jérôme Barde (le 6).
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. M° Châtelet. Les 4, 5 et 6 novembre, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Monniot Mania
Le saxophoniste Christophe Monniot, l'un des agitateurs du jazz les plus en vue actuellement, fait partie de plusieurs ensembles dont l'active Compagnie des musiques à ouïr ou ce Monniot Mania réjouissant qui compte notamment parmi ses membres Emmanuel Codja à la guitare, Emil Spanyi aux claviers ou Denis Charolles à la batterie.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. M° Châtelet. Le 4, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

4e Festival du cinéma allemand
Une semaine consacrée aux dernières productions du cinéma allemand, avec des films signés Max Färberböck, Gordian Maugg, Fred Kelemen, Frieder Schlaich, Andreas Dresen, Dagmar Knöpfel, Roland Suso Richter, Veit Helmer. En prime : *Le Dernier des hommes*, de F. W. Murnau, présenté en copie neuve et accompagné musicalement par le trio Zimmermann, et une sélection de films sur le thème « Dix ans depuis la chute du mur de Berlin ».
Cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, 6e. M° Saint-Sulpice. Du 3 au 8 novembre. Tél. : 01-45-44-28-80. De 36 F à 48 F.

Rétrospective Adoor Gopalakrishnan
Les films d'Adoor Gopalakrishnan sont enracinés dans la culture du Kerala, où il est né, en 1941, dans le village d'Adoor. En 1984, son film *Face à face*, perçu comme une attaque contre le communisme, fut l'objet d'une critique violente au Kerala. Au programme de cette rétrospective figurent notamment *Son propre choix* (1972), *L'Ascension* (1977), *Le Piège à rats* (1981), *Monologue* (1987), *Les Murs* (1990), *L'Homme servile* (1993), *L'Homme de l'histoire* (1996).
Cinémathèque française, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, 10e. M° Bonne-Nouvelle. Du 3 au 14 novembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Publicité

GUIDE

SÉANCES SPÉCIALES

Rencontres internationales du cinéma
Fiona, d'Amos Kollek, en présence de l'actrice Anna Thomson : le 3, à 20 heures ; *Vaine illusion*, de Kiyoshi Kurosawa, en sa présence : le 4, à 19 h 30 ; carte blanche à Kiyoshi Kurosawa : *Où est la maison de mon ami ?*, d'Abbas Kiarostami, en présence des deux réalisateurs : le 6, à 15 heures.
Forum des images, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, 1er. M° Les Halles. Tél. : 01-40-26-34-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Georges Pludermacher (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 7, op. 27 n° 1, op. 31 n° 3 et op. 81 « Les Adieux »*.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e. M° Bastille. Le 3, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Orchestre national de France
Bartok : *Le Mandarin merveilleux*. Liebermann : *Concerto pour piano et orchestre n° 2*. Dutilleux : *Symphonie n° 1*. Ravel : *La Valse*. Stephen Hough (piano), Charles Dutoit (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. M° Passy. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Caribean Jazz Project
Dave Samuels (vibraphone), Steve Khan (guitare), Dave Valentin (flûte), John Benitez (basse), Richie Flores, Robert Vilera (percussions).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. M° Château-d'Eau. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Serge Luc Quartet
Didier Ithursarry (accordéon), Jean-Philippe Bordier (guitare), Laurent Pezières (tuba).
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. M° Châtelet. Le 4, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

DERNIERS JOURS

5 novembre :
Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Jean-Marie Villégier.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

7 novembre :
Sauvés
d'Edward Bond, mise en scène de Christian Benedetti.
Entrepôt, 16, rue Marcelin-Berthelot, 94 Alfortville. Tél. : 01-43-76-86-56. 50 F et 100 F.

Le Voyage à La Haye
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de François Berreur.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

LeMonde Job: WMQ0411--0037-0 WAS LMQ0411-37 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 08:18 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0451 Lcp:700 CMYK

MERCREDI 3 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Le Prix de la mort. **Forum Planète**
22.00 Lorsque la littérature s'approprie le réel. **Forum Planète**
23.00 Météo, science à l'épreuve du temps. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Prévost ; Bloodhound Gang ; Valerio Evangelisti ; Robert Combas. **Canal +**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. RDA, la grande braderie [1/2]: Histoire de la Treuhand, 1990-1994. **Arte**
20.55 La Marche du siècle. Hôpital : il y a urgence ! **France 3**
22.35 Ça se discute. Vivre avec une personne célèbre. **France 2**
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le Dos au Mur, ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.15 Rangoon. **Histoire**
19.45 Catastrophes naturelles. Quelles politiques adopter ? **Planète**
20.15 360°, le reportage GEO : L'Empire de la lumière. [3/4]. La vitesse de la lumière. **Arte**
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [1/26]. Le cadavre qui trompait l'Axe. **Histoire**
20.55 Aventures asiatiques. Philippines. **Odyssée**
21.50 Le Sauvetage des orangs-outangs. **Odyssée**
22.35 Les Passeurs. **Planète**
22.45 Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. **Histoire**
23.00 Les Plantes à fleurs d'Australie. **Odyssée**
23.55 La Chute du Mur. [3/3]. Une chronique. **Planète**
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Pau-Orthez - Buducnost Podgorica. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Eurolique masculine : Trévise - Cholet. **Pathé Sport**
20.35 Football. Ligue des champions : Willem II Tilburg - Bordeaux. **TF 1**

DANSE

23.40 Necesito. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. **Mezzo**

MUSIQUE

19.10 Schubert. *La Jeune Fille et la Mort.* Par le Quatuor Alban Berg. **Mezzo**
20.10 Schubert. Mouvement de quatuor. Le Quatuor Neues Zuercher. **Mezzo**
20.45 Tri Yann. Lorient 1999. **Mezzo**
21.40 Iron Horse. Lorient 1999. **Mezzo**
22.00 Motown Live. **Paris Première**
22.50 Rostropovitch joue Prokofiev. Par l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. K. Kondrachine. **Arte**

THÉÂTRE

23.00 Je ne veux pas mourir idiot. Pièce de Claude Confortès. **TMC**

TÉLÉFILMS

20.30 Lorfou. Daniel Duval. **Festival**
20.40 Dernier souhait, dernier sourire. Jeff Bleckner. **RTL 9**
20.50 Queenie, la force d'un destin. Larry Peerce [2/2]. **Téva**
20.55 Les Enfants du jour. Harry Cleven. **France 2**
22.40 Virus. Armand Mastroianni. ○. **M 6**
23.15 Une gare en or massif. Caroline Huppert. **Festival**

SÉRIES

20.45 New York District. [1 et 2/2]. La loi du silence. **13ème RUE**
20.50 Homicide. [1/2]. Sniper. **Série Club**
20.55 Ally McBeal. Sexe, mensonges et politique. Guerre civile. **M 6**
21.40 Ultime recours. Victime de circonstance. **Série Club**
21.50 Cadfael. Trafic de reliques. **Festival**
22.30 Oz. Peine capitale (v.o.). **Série Club**
22.45 Babes in the Wood. The New Neighbour (v.o.). **Canal Jimmy**
0.40 Les Soprano. Révélations intimes (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

17.15 **King Kong** ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (EU, 1933, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
18.45 **The Second Civil War** ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1997, 105 min) ○. **Cinéfaz**

18.50 **Accusée, levez-vous** ■ **Basil Dearden. Avec Michael Graig, Patrick Mc Goowan** (GB, 1962, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
19.30 **Casablanca** ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
20.30 **Le Petit César** ■■ Mervyn LeRoy (EU, 1930, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 **Robocop** ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ♁. **Ciné Cinémas 1**
21.00 **Le Maître de musique** ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.15 **Tombe les filles et tais-toi** ■■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, v.o., 85 min) ○. **Cinétoile**
21.55 **Le Petit Chose** ■■ Maurice Cloche (France, 1938, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
22.10 **Petits arrangements avec les morts** ■■ Pascale Ferran (France, 1994, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.25 **Vampires** ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 109 min) ♁. **Canal +**
23.30 **La Patrouille perdue** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 70 min) ○. **Ciné Classics**
2.05 **Le Cerveau d'acier** ■ Joseph Sargent (Etats-Unis, 1970, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
2.10 **La nuit des masques** ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 90 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 **Exclusif.**
19.00 **Etre heureux comme...**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **L'Air d'en rire.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.30 **5 millions pour l'an 2000.**
20.35 **Football.** Willem II Tilburg - Bordeaux.
22.40 **Football.**
0.15 **Minuit sport.** Boxe.
1.00 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

18.40 **Friends** ○.
19.10 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.15 **Qui est qui.**
19.45 et 20.45 **Tirage du Loto.**
19.50 **Un gars, une fille** ○.
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Les Enfants du jour.** Téléfilm. Harry Cleven ○.
22.35 **Ça se discute.** Vivre avec une personne célèbre.
0.40 **100 ans de sport.**
0.45 **Journal, Météo.**
1.05 **Tennis.**

FRANCE 3

18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa si la.**
20.35 **Tout le sport.**
20.40 **Le Journal de l'Open de Paris.**
20.55 **La Marche du siècle.** Hôpital : il y a urgence ! En direct.
22.50 **Météo, Soir 3.**
23.25 **Les Dossiers de l'Histoire.** Le Dos au Mur, ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin.
1.00 **La Case de l'Oncle Doc.** Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Amistad** Film. Steven Spielberg ○.
23.25 **Vampires** ■■ Film. John Carpenter ♁.
1.15 **Champions League.**

ARTE

19.00 **Connaissance.** [5/6].
19.45 **Arte info, Météo.**
20.15 **360°, le reportage GEO.** [3/4].
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** RDA, la grande braderie [1/2].
21.40 **Les Cent Photos du siècle.** *L'Ayatollah Khomeiny,* Michel Setboun (1979).
21.50 **Musica.** Serge Prokofiev. Journal intime.
22.50 **Musica.** Rostropovitch joue Prokofiev.
23.10 **Filmforum.** Le Regard du Viking. Le cinéma magique de Fridrik Thor Fridriksson.
0.10 **La Lucarne.** Le Ciné dans la tête.
1.40 **La Vie en face.** Mon affaire de cœur.

M 6

18.25 **Stargate SG-1** ○.
19.15 **Unisexe.**
19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer** ○.
20.40 **Décrochages info, Avant 1re.**
20.55 **Ally McBeal.** Sexe, mensonges et politique ○. Guerre civile ○.
22.40 **Virus.** Téléfilm. A. Mastroianni ○.
0.25 **L'Heure du crime.** Mea culpa ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 **Prima la musica.**
21.20 **Expresso - Poésie sur parole.**
21.30 **Les Entretiens Alfred Hitchcock avec François Truffaut.**
22.10 **Carnet de notes** [2/2].
22.30 **Surpris par la Nuit.**

FRANCE-MUSIQUES

20.00 **A pleines voix.**
22.30 **Jazz, suivez le thème.** Mean to Me.
23.00 **Le Conversatoire.**

RADIO CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** Œuvre de Brahms. **20.40** *Le Dialogue des Carmélites.* Opéra de Poulenc. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano.
23.15 **Les Soirées... (suite).** Grands motets versaillais. Œuvres de Gabrielli, Lully, De Brossard.

TELEVISION

ARTE

20.45 RDA, la grande braderie

Le 9 novembre 1989, la chute du mur de Berlin suscita joie et espoir en Allemagne. Le pays tout entier célébrait l'unité retrouvée. Mais on ignorait encore le prix de la réunification. La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché dans l'ex-RDA allait être douloureuse : quatre millions d'emplois supprimés, 150 milliards d'euros de pertes. Pendant plus de quarante ans, le régime communiste avait entretenu l'illusion de la réussite économique. Avec l'ouverture de la porte de Brandebourg, la RDA révélait son vrai visage : des caisses vides, une infrastructure industrielle vétuste, une productivité de moitié inférieure à celle de la République fédérale d'Allemagne. Cette enquête fouillée est programmée sur deux jours. La seconde partie (jeudi 20 h 45) est proposée dans le « Thema » intitulé *Allemagne : une unité très divisée*, premier élément d'une riche programmation présentée par Arte pour le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin.

FRANCE 2

20.55 Les Enfants du jour

Lisa, ébéniste, mère de deux enfants, s'inquiète pour son fils aîné, Denis, vingt ans, étudiant. Alerté par son changement brutal de comportement – il a rompu avec sa petite amie, sèche les cours à la fac, élabore toutes sortes de stratégies pour se procurer de l'argent –, elle le suit, et découvre qu'il fréquente une librairie qui dépend d'un secte. Clémentine Célarié joue avec conviction.

JEUDI 4 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Cerveau, cet inconnu. Invités : Alain Berthoz, Laurent Pierot. **Forum Planète**
23.00 La Double Vie d'Hugo Pratt. Invités : Gilles Cazaux, Jean-Claude Guilbert, Latino Imparato, Dominique Petitfaux, Silvina Pratt, Joan Sfar. **Forum Planète**
23.35 Débat à Chemnitz. Allemagne : une unité très divisée. **Arte**

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Noirs en séries. Invités : Jacques Martial, Thierry Desroses. **La Cinquième**
13.05 Strip-tease. L'avenir. Jeu de dupes. Vacances à Vottem. Tout pour la galerie. **TV 5**
14.35 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Airbus ou les enjeux européens. **La Cinquième**
15.50 Intérieur nuit. Le passé recomposé : Rock en stock [5/5]. **RTBF 1**
17.00 Les Lumières du music-hall. Guy Béart. Petula Clark. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Flaming Lips, Cheb Mami. **Canal +**
20.05 Temps présent. Paroles de Tchetchenes. Renens, Vaud. **TSR**
20.45 Thema. Allemagne : une unité très divisée. **Arte**
20.55 Envoyé spécial. Allergies alimentaires : les enfants en première ligne. Pour quelques degrés de plus. Violons d'Amazonie. *P-s* : Bébés sur ordonnance. **France 2**
22.20 Pulsations. Les phobies. **RTBF 1**
22.20 Faxculture. Carte blanche au comédien Jean-Quentin Châtelain. Invité : Jacques Weber. **TSR**
22.40 Boléro. Invitée : Marlène. **TMC**
23.20 Si j'ose écrire. Les renoncements. Invités : Jacqueline Harpman, Elisa Brune, Stéphane Lambert. **RTBF 1**
23.25 Prise directe. A Toulouse. **France 3**
23.25 Le Club. Invité : Yves Boisset. **Ciné Classics**
0.35 Saga-Cités. Et la lumière fut. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.15 Quand on navigue sur un fleuve... **Histoire**
18.00 Tueurs en série. Douglas Clark. **Odyssée**
18.10 Le Front de l'Est. [4/4]. La marche sur Berlin. **Planète**
18.15 Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. Mammifères marins. **La Cinquième**
19.00 Voyages, voyages. Le Pérou. **Arte**
19.20 Nomades. Sibérie, les derniers chamans. **Odyssée**
19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [4/10]. Battre le record. **Histoire**
20.15 360°, le reportage GEO. L'Empire de la lumière. [4/4]. **Arte**
20.15 Une île et des hommes. Nouvelle-Calédonie. **Odyssée**
20.30 Accordéon for ever. **Muzzik**
20.55 RDA, la grande braderie. [2/2]. Histoire de la Treuhand, 1990-1994. **Arte**
21.05 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. **TV 5**
21.30 Les Mystères du cerveau. **Planète**
22.30 Du rugby et des hommes. [5/5]. Vivement dimanche. **Planète**
23.00 Les Authentiques. Il était une fois la truffe. **Odyssée**
23.25 119 balles plus trois. **Planète**
23.45 Nuit Titanic. Le Cinéma de James Cameron. **Canal +**
23.45 Mémoires de France. [8/12]. Mémoires de Bretagne (1905-1937). **Histoire**
0.15 Histoires naturelles. Fous de nature. **TF 1**
0.15 N.U. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Open messieurs de Paris (4e jour). **Eurosport**
17.50 Football. Coupe de l'UEFA (32e de finale). Match retour. Montpellier - La Corogne. **France 2**
20.00 Football. Coupe de l'UEFA (32e de finale). Match retour. Vitesse Arnhem - RC Lens. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (1re phase, 1re journée retour). Groupe C : Asvel - Ulker Istanbul. **Pathé Sport**
20.45 Rugby. Coupe du monde 1999. Afrique du Sud - Nouvelle Zélande. Match pour la 3e place. **Canal + vert**

DANSE

18.30 Giselle. Ballet. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet du Teatro alla Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht). L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Piano récital Zoltan Kocsis. **Muzzik**
21.40 Les Chieftains en concert. Lors du Festival interceltique de Lorient. **Mezzo**
22.25 Charles Trenet, au Printemps de Bourges. En 1987. **Paris Première**
23.00 Jazz Summit. Avec Chick Corea & Friends ; Moondog ; The Modern Jazz Quartet. **Muzzik**
23.55 Requiem de Gabriel Fauré. Avec Thomas Allen, baryton ; Dominic Harvey, soprano. Par l'English Chamber Orchestra et le Chœur de la cathédrale de Winchester, dir. Martin Neary. **Mezzo**

THÉÂTRE

23.40 Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Louis-Dominique de Lencquesaing. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.05 Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. **Festival**
20.45 Le Complot du silence. Gene Levitt. **13ème RUE**
22.10 Pierre qui roule. Marion Vernoux. **Festival**
22.35 Made in America. La Colère du tueur. Michael Preece. ○. **TF 1**
0.20 L'Enfant et les Loups. Pierre-Antoine Hiroz. **Festival**

SÉRIES

17.20 Le Caméléon. Pièces manquantes. **TSR**
18.25 Stargate SG-1. La théorie de Broca. **M 6**
19.30 Clair de lune. Les aventures de mademoiselle Topisto. **Série Club**
19.55 New York Undercover. Témoin à charge. **13ème RUE**
20.10 Une nounou d'enfer. On n'a pas tous les jours seize ans. **M 6**
20.15 Friends. Celui qui bricolait. **RTL 9**
20.20 Happy Days. Marion en prison. **Série Club**
20.40 Julie Lescaut. Les Fugitives. **RTBF 1**
20.45 Buffy contre les vampires. [2/2]. Innocence. **Série Club**
20.55 X-Files, aux frontières du réel. Le grand jour. A cœur perdu. ○. **M 6**
21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. The Trouble with Jane (v.o.). **Série Club**
21.30 Urgences. Cœurs meurtris. ○. **TSR**
22.20 Alfred Hitchcock présente. Effets spéciaux. **13ème RUE**
23.15 3e planète après le Soleil. Scaredy Dick. **Série Club**
0.30 L'Heure du crime. La mort est sans rancune. **M 6**
0.30 Rude Awakening. Qu'est-il arrivé à Billie Franck ? (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.50 **King Kong** ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (EU, 1933, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

CINÉ CINÉMAS

14.25 **Trois vies et une seule mort** ■■ **Raoul Ruiz. Avec Marcello Mastroianni, Georges Vickers** (France, 1995, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
15.55 **Le Maître de musique** ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
17.25 **Le Petit César** ■■ Mervyn LeRoy (EU, 1930, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.50 **Le Petit Chose** ■■ Maurice Cloche (France, 1938, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
19.30 **La Grande Course autour du monde** ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min) ○. **Cinétoile**
20.45 **Un, deux, trois** ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., 120 min) ○. **Histoire**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 **Si j'avais un million** ■■ **Ernst Lubitsch, Norman Taurog, Stephen Roberts, Norman McLeod et James Cruze, William Seiter et H. Bruce Humberstone. Avec Gary Cooper, George Raft** (EU, 1932, N., v.o., 85 min) ○. **Paris Première**
21.05 **Les Cousins** ■■ Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min) ○. **Canal Jimmy**
22.00 **Les Fugitifs** ■■ Francis Veber (France, 1986, 90 min) ○. **Cinétoile**
22.05 **The Half-Naked Truth** ■■ Gregory La Cava (EU, 1932, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 **Thelma et Louise** ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, v.o., 130 min) ○. **Cinéfaz**
22.35 **Robocop** ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ♁. **Ciné Cinémas 2**
22.55 **Orange mécanique** ■■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 130 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
0.15 **Mars Attacks !** ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.00 **La Patrouille perdue** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1934, N., 70 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 **Sydney Police** ○.
16.40 **Sunset Beach** ○.
17.30 **Melrose Place** ○.
18.25 **Exclusif.**
19.00 **Etre heureux comme...**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **L'Air d'en rire.**
19.57 **Clic et net.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.40 **5 millions pour l'an 2000.**
20.45 **Une femme d'honneur.** Coupable idéal.
22.35 **Made in America.** La Colère du tueur. Téléfilm. Michael Preece ○.
0.15 **Histoires naturelles.** Fous de nature.
1.05 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

15.50 **Tiercé.**
16.05 **La Chance aux chansons.**
17.10 **Des chiffres et des lettres.**
17.40 **Un livre, des livres.**
17.50 **Football.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Envoyé spécial.** Allergies alimentaires : les enfants en première ligne. Pour quelques degrés de plus. Violons d'Amazonie. *P-s* : Bébés sur ordonnance.
23.05 **Expression directe.**
23.15 **Marion** ■ Film. Manuel Poirier ○.
1.00 **Journal, Météo.**

FRANCE 3

14.58 **Questions au gouvernement.**
16.00 **Côté jardins.**
16.35 **Les Minikeums.**
17.40 **Le Kadox.**
18.13 **Comment ça va aujourd'hui ?**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa si la.**
20.33 **Tout le sport.**
20.37 **Le Journal de l'Open de Paris.**
20.55 **Consomag.**
21.00 **Un homme presque parfait** Film. Robert Benton. ○.
22.50 **Météo, Soir 3.**
23.25 **Prise directe.**
0.35 **Saga-Cités.** Et la lumière fut.
1.00 **Espace francophone.** Ecrans francophones.

CANAL +

15.40 **Le Journal du cinéma.**
15.45 **Amistad** Film. Steven Spielberg ○.
▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.40 **Nuit Titanic.** Titanic Film. James Cameron ○. **23.45** Le Cinéma de James Cameron. **0.35** Titanic 1912. **0.45** Atlantique latitude 41 ■ Film. Roy Ward Baker (v.o.) ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 **La Cinquième rencontre...** Santé, sciences.
16.00 **Les Authentiques.**
16.30 **Alf** ○.
17.00 **Cinq sur cinq.**
17.10 **Galilée : D'images et de sons.**
17.25 **100 % question.**
17.55 **Côté Cinquième.**
18.25 **Météo.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **Voyages, voyages.** Le Pérou.
19.45 **Arte info, Météo.**
20.15 **360°, le reportage GEO** [4/4].
20.45 **Thema.** **Allemagne : une unité très divisée.** **20.55** RDA, la grande braderie [2/2]. **21.50** Les Années du Mur Film. Margarethe von Trotta ○. **23.35** Débat à Chemnitz. Allemagne : une unité très divisée.
0.40 **L'Ile du Diable.** Film. Fridrik Thor Fridriksson (v.o.). ○.

M 6

15.20 **La Belle et la Bête** ○.
16.10 et 1.10 **M comme musique.**
17.35 **Les Bédés de M 6 Kid.**
18.25 **Stargate SG-1** ○.
19.15 **Unisexe.**
19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer** ○.
20.40 **Décrochages info, Passé simple.**
20.55 **X-Files, aux frontières du réel.** Le grand jour ○. A cœur perdu ○.
22.45 **Les Jeudis de l'angoisse.** Dangereuse alliance Film. Andrew Fleming ♁.
0.30 **L'Heure du crime.** La mort est sans rancune ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 **En vivant, en écrivant.**
20.30 **Décibels.**
21.20 **Expresso - Poésie sur parole.**
21.30 **Les Entretiens Alfred Hitchcock avec François Truffaut.**
22.10 **Carnet de notes.** Méli-mélodies.
22.30 **Surpris par la nuit.**
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUES

20.00 **Rendez-vous d'aujourd'hui.** Par l'Orchestre national de France, dir. Marc Foster, Jean-François Heisser, piano : Œuvres de Stravinsky, Boucourechliev, Debussy.
22.30 **Jazz, suivez le thème.**
23.00 **Le Conversatoire.**
0.00 **Tapage nocturne.** Actualités.

RADIO CLASSIQUE

18.30 **Le Magazine.**
20.15 **Les Soirées.** Œuvres de Gershwin. **20.40** Portraits musicaux. *La Princesse Marie,* de Couperin, C. Rousset, clavecin ; Œuvres de Rameau, De Visée, Aubert, Mozart...
22.30 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Lalo, Chausson, Fauré.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♁ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELEVISION

CANAL+

20.40 Nuit Titanic

Pour célébrer sa naissance il y a quinze ans, la chaîne cryptée offre à ses abonnées une programmation spéciale sur le naufrage du siècle. Avec, en ouverture, pour la première fois à la télévision, le film de James Cameron, champion des oscars et du box-office en 1997. En complément, un portrait du réalisateur et des documentaires inédits, parmi lesquels *Titanic, 1912*, un film d'archives anonyme.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Si j'avais un million ■■

Un vieux millionnaire, qui se croit à l'article de la mort et ne veut pas laisser sa fortune à sa famille, choisit au hasard dans l'annuaire du téléphone huit personnes à qui il fait envoyer un chèque de 1 million de dollars. Sur le thème l'argent fait-il ou non le bonheur, huit sketches inégaux, signés de sept réalisateurs, avec Ernst Lubitsch en maître d'œuvre. En version originale sous-titrée.

FRANCE 2

23.15 Marion ■

Un couple de bourgeois parisiens, sans enfant, se prend d'affection pour une adolescente (Coralie Tétard) qui vit dans le village où ils possèdent une maison de campagne. Pour la sortir de son milieu modeste, ils convainquent ses parents de la leur confier temporairement. Une observation fine du parasitage des différences de classe par les liens affectifs. Un film de Manuel Poirier.

LeMonde Job: WMQ0411--0038-0 WAS LMQ0411-38 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:03,11, Base : LMQPAG 25Fap:100 N°:0452 Lcp:700 CMYK

Le Monde
JEUDI 4 NOVEMBRE 1999

L'oreille à charge

par Pierre Georges

ET VOICI qu'avant même que la Haute cour de justice du rugby statue en urgence sur ce cas douloureux, il nous faut évoquer la fameuse affaire de l'oreille. Franck Tournaire, pilier français honorablement connu des foules de Twickenham ; Franck Tournaire, papa poule que l'on vit offrir à sa petite fille juchée sur ses épaules et comme emmaillotée dans l'héroïque tenue bleu horizon, un tour d'honneur dans l'enceinte sacrée ; Tournaire, ce héros, pourra dire un jour la tendre enfant quand elle aura fini ses humanités ; eh bien, ce Franck Tournaire-là aurait commis un immense forfait : tentative d'ablation, à grands coups de dents, de l'appendice auriculaire d'un adversaire au sol et sans défense !

Le crime est grave. Répertorié dans l'échelle des débordements funestes pouvant exister sur un terrain de rugby. Et déjà passible de la plus rigoureuse répression. Quelques précédents ont fixé la jurisprudence et le tarif ! Pour une morsure, à l'oreille – à l'œil, c'est plus dur –, pour une morsure avérée, suivie ou non d'ablation, le criminel de rugby n'y coupe pas : un à trois ans de suspension. Et sans sursis !

Si donc Franck Tournaire – qui se défend comme un beau diable et affirme que non, il n'a pas mordu, mais simplement murmuré à l'oreille de l'adversité noire des choses plus ou moins tendres – est convaincu du forfait, son compte est bon. Plus de finale, et plus de rugby pour un bon moment. On voit d'ici la tragédie et le tableau. Un pilier français déjà exclu de l'épreuve pour « coup de boule ». Un autre chassé pour morsure. Belle réputation ! Ce n'est plus une équipe, plus même une première ligne, mais la grande compagnie des ravageurs et des coupeurs d'oreilles. Encore que l'on n'ait jamais vu une équipe française sortir du terrain avec des colliers d'oreilles adverses comme trophée tribal – selon les mœurs prêtées en de multiples conflits à des soudards –,l'affaire est sérieuse. Comme qui dirait tysonesque. On se souvient encore de la réprobation universelle qui fit suite à l'instant d'égarement du féroce boxeur américain Mike Tyson, boxant son adversaire Evander Holyfield à coup d'incisives. Et il est à craindre que les juges, face au cas Tournaire, soient dans l'état d'esprit décrit par Alexandre Dumas : *« Cette fois, les clercs n'eurent aucune envie de rire tant Porthos avait l'air d'un coupeur d'oreilles ! »*.

Porthos-Tournaire eut-il l'air d'un coupeur d'oreilles ? Incontestablement, oui ! On se souvient même, lors du direct télévisé, avoir quelque peu atterré la compagnie féminine en notant avec un détachement très calculé : *« On dirait bien que Tournaire est en train de boulotter de l'oreille black. »* Mais, entre avoir l'air d'un mangeur d'oreilles et en avoir les mauvaises manières, il y a une marge. Toute la marge d'une fausse colère à la Molière : *« Moi, je lui couperais sur-le-champ les oreilles »*

Une marge très cartésienne aussi qui consiste à noter que si les juges ont un quelconque sens de l'équité, avant que de condamner le mordeur présumé, il leur faudra trouver un mordu. Trouver, en somme, une oreille à charge ! Ce qui n'est pas gagné, dans ce monde du rugby, où, de toute manière, à la fin d'un match et d'une vraie carrière, tout avant digne de ce nom se doit d'avoir des appendices auriculaires qui ne ressemblent plus à rien. C'est même à cela que la confrérie se reconnaît et s'estime !

La Seita est convoitée par le britannique Gallaher

LE FABRICANT de tabac britannique Gallaher aurait fait une contre-offre d'achat de la Seita, l'ex-régie des tabacs française, qui est en cours de rapprochement avec l'espagnol Tabacalera, affirme *Le Figaro* du mercredi 3 novembre. Il s'agirait d'une offre amicale de rapprochement *« entre égaux »*, alternative à la fusion du même type envisagée avec Tabacalera, dont l'offre publique d'échange sur la Seita doit s'achever le 23 novembre 1999. Le prix proposé par Gallaher serait de 75 euros par action Seita, ce qui valoriserait le groupe français à 3,9 milliards d'euros (25,6 milliards de francs). Gallaher affirmait mercredi matin, d'après l'AFP, ne pouvoir faire *« aucun commentaire pour le moment »* sur ces informations, mais espérait *« pouvoir en faire dans le cours de la journée »*. La Seita n'a pas souhaité s'exprimer. Mercredi matin, l'action Seita à la Bourse de Paris a été suspendue à deux reprises.

Deux représentants de l'Union européenne siègeront à l'Agence mondiale antidopage

DEUX REPRÉSENTANTS de l'Union européenne siègeront au comité directeur de l'Agence mondiale antidopage, qui verra le jour le 10 novembre, a annoncé, mardi 2 novembre, Viviane Reding, commissaire européenne chargée des sports, après un entretien avec le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, à Lausanne (Suisse). Le comité directeur de l'Agence sera composé d'un nombre égal de représentants des pouvoirs politique et sportif, ont convenu l'Union européenne et le CIO. L'Agence est *« ouverte à tous les pays »*, a rappelé Viviane Reding. Notamment aux Etats-Unis, qui ont critiqué, par la voix du directeur de l'office antidrogue de la Maison Blanche, l'absence de consultation des gouvernements, ainsi qu'un manque d'indépendance et de transparence.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jacques Castaing, vice-président (UDF) du conseil régional d'Aquitaine de 1992 à 1998, a été mis en examen,** mardi 2 novembre à Bordeaux, pour *« prise illégale d'intérêt »*. L'actuel président du groupe UDF du conseil régional est soupçonné d'avoir profité de sa position – il était également membre de la commission des finances – pour favoriser le groupe landais Maïsadour et certaines de ses filiales qu'il dirige ou administre toujours. *« Un tel cumul de responsabilités est susceptible de nuire au principe d'impartialité de l'administration régionale »* indiquait, en octobre 1997, une lettre de la chambre régionale des comptes.

■ **TENNIS : Cédric Pioline s'est qualifié** pour les huitièmes de finale de l'Open de Paris-Bercy en éliminant, mardi 2 novembre, l'Ukrainien Andrei Medvedev (6-1, 6-4). Il reste seul tricolore encore en course puisque les autres Français ont été battus : Sébastien Grosjean par le Suédois Thomas Enqvist (3-6, 6-4, 7-6 [7/5]), Arnaud Clément par le Néerlandais Sjeng Schalken (7-6 [7/4], 4-6, 7-6 [7/2]) et Fabrice Santoro par l'Equatorien Nicolas Lapentti (6-3, 7-6 [7/5]).

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 novembre 1999 : 574 282 exemplaires.

Boeing suspend la livraison de ses avions gros-porteurs pour des problèmes de condensation

Selon le constructeur américain, cette décision est sans rapport avec l'accident d'EgyptAir

BOEING a annoncé, mardi 2 novembre, qu'il avait décidé de suspendre la livraison des 34 appareils gros porteurs 747, 757, 767 et 777 , actuellement en cours de fabrication dans ses usines d'Everett près de Seattle (Etat de Washington). Seule la famille des « petits » Boeing 737, continuera pour le moment à être livrée. L'action Boeing avait déjà perdu plus de 6 % depuis le début de la semaine.

Boeing affirme que cette décision soudaine est sans rapport avec l'accident du Boeing 767 d'EgyptAir qui a fait 217 victimes, dimanche 31 octobre. Après des tests, Boeing s'est aperçu que certaines pièces des écrans de protection de ses cockpits étaient défectueuses et que ces défauts pouvaient entrainer des phénomènes de condensation. Boeing a immédiatement averti la Federal Aviation Administration (FAA) que des centaines d'avions déjà en service pourraient être concernés par ces problèmes mais *« qu'ils n'étaient à l'origine d'aucun accident »*. Boeing avait annoncé, dans un premier temps, qu'il procéderait aux modifications *« avec un impact minimal sur les livraisons »*. Il a finalement décidé, après la clôture de Wall Street mardi soir, qu'il suspendait les livraisons *sine die.*

Cette décision préventive, qui pourrait avoir des conséquences importantes sur le programme de livraison du constructeur pour l'année (620 avions), contraste avec l'attitude qui semble avoir prévalu avant l'accident de l'avion d'EgyptAir.

INVERSEURS DE POUSSÉE

Les premiers éléments de l'enquête semblent indiquer que l'accident aurait pu être causé par un problème d'inverseur de poussée. Cet élément du moteur, qui permet de ralentir les réacteurs au moment de l'atterrissage, se serait déclenché accidentellement en plein vol, précipitant l'avion vers l'océan. Ce type d'incident aurait été à l'origine de la catastrophe qui avait frappé le Boeing 767 de Lauda Air en 1991. Coincidence troublante, l'avion de Lauda Air, qui porte le numéro de série 283, avait été fabriqué quelques jours après l'avion d'EgyptAir (numéro 282). Après l'accident, Boeing avait redessiné le mécanisme d'inversion de poussée et, en 1993, l'avion d'EgyptAir a subi des modifications dans ce sens.

En février et mai 1999, Boeing a communiqué aux compagnies aériennes de nouvelles recommandations concernant les inverseurs de poussée. En septembre, la FAA a informé les compagnies qu'elle envisageait de leur demander de remplacer un mécanisme de désactivation et d'autres pièces sur les inverseurs de poussée des Boeing 767 et 747-400. Le texte de la FAA, qui peut être consulté sur le site internet de l'agence fédérale, exprimait ses craintes que *« les inverseurs de poussée se déclenchent accidentellement en vol et ne réduisent le contrôle de l'appareil »*.

Conformément aux procédures habituelles, la FAA attendait les commentaires des compagnies aériennes, avant de rendre éventuellement ses recommandations obligatoires. Boeing n'est pas en mesure d'indiquer si EgyptAir avait déjà procédé à ces modifications. Selon les enquêteurs, l'équipage de l'avion accidenté aurait signalé une panne sur l'un des inverseurs à son escale à Los Angeles dans la journée de dimanche. Cet inverseur aurait même été désactivé. Les boîtes noires qui pourraient donner des informations n'ont pas été récupérées.

Cet accident et l'arrêt des livraisons intervient au plus mauvais moment pour Boeing qui avait annoncé cette année un ambitieux programme de livraison de 620 appareils, destiné à faire oublier les nombreux déboires industriels essuyés depuis deux ans.

Sur le plan commercial, l'année 1999 s'annonçait déjà catastrophique pour Boeing, littéralement terrassé par les succès commerciaux d'Airbus. A fin octobre, le constructeur européen totalisait 370 commandes fermes, sans compter les dernières commandes *« diplomatiques »* de la Chine et de l'Iran. De son côté, Boeing n'a été capable d'aligner que 169 appareils commandés, soit seulement 30 % du marché mondial.
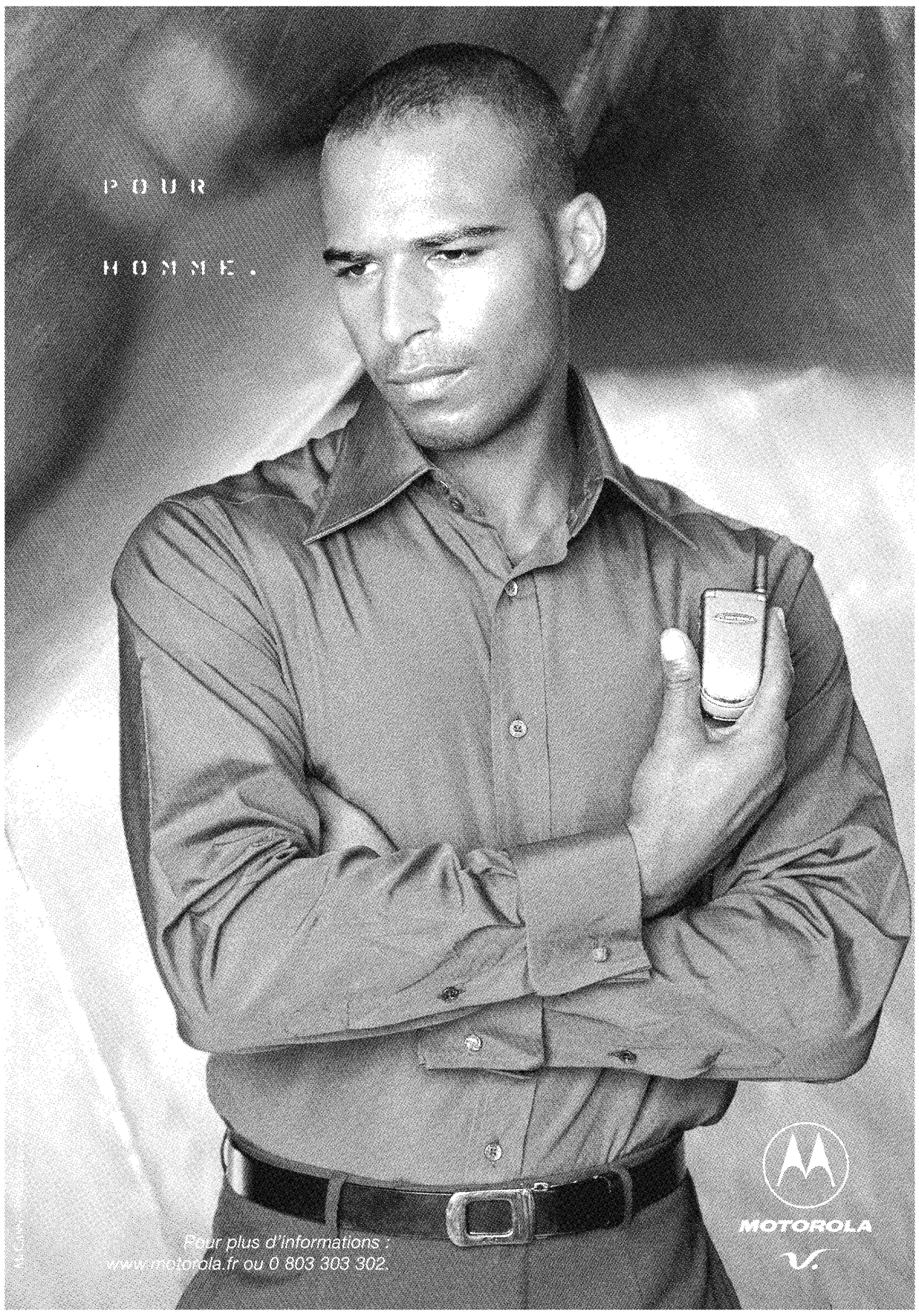
Christophe Jakubyszyn